BIBLIOTECA NAZIONALE VITT. EMANUELE
12
1 D
16

Digitized by Google

15.7-c-26

OEUVRES

COMPLÈTES

BIBLIOTECA N.A.T.
ROMA
VITTORIO MANUELE

DE

J. J. ROUSSEAU.

TOME ONZIÈME.

MÉLANGES. TOME PREMIER.

12
1 D
16

T. 11. *Mélanges.* Tome I.

Digitized by Google

OEUVRES

COMPLÈTES

DE

J. J. ROUSSEAU,

CITOYEN DE GENÈVE.

MÉLANGES. TOME PREMIER.

AUX DEUX-PONTS,
CHEZ SANSON ET COMPAGNIE.

1792.

J. J. ROUSSEAU,

CITOYEN DE GENÈVE,

A CHRISTOPHE

DE BEAUMONT,

Archevêque de Paris, Duc de St. Cloud, Pair de France, Commandeur de l'Ordre du St Esprit, Proviseur de Sorbonne, etc.

Da veniam si quid liberiùs dixi, non ad contumeliam tuam, sed ad defensionem meam. Præsumpsi enim de gravitate et prudentiâ tuâ, quia potes considérare quantam mihi respondendi necessitatem imposueris.

Aug. Epist. 238. ad Pascent.

BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE

J. J. ROUSSEAU,

CITOYEN DE GENÈVE,

A CHRISTOPHE

DE BEAUMONT,

Archevêque de Paris, Duc de St. Cloud, Pair de France, Commandeur de l'Ordre du St. Esprit, Proviseur de Sorbonne, etc.

POURQUOI faut-il, Monseigneur, que j'aie quelque chose à vous dire? Quelle langue commune pouvons-nous parler? comment pouvons-nous nous entendre, et qu'y a-t-il entre vous et moi?

Cependant il faut vous répondre; c'est vous-même qui m'y forcez. Si vous n'eussiez attaqué que mon livre, je vous aurois laissé dire : mais vous attaquez aussi ma personne; et plus vous avez d'autorité parmi les hommes, moins il m'est permis de me taire quand vous voulez me déshonorer.

Je ne puis m'empêcher, en commençant cette Lettre, de réfléchir sur les bizarreries de ma destinée. Elle en a qui n'ont été que pour moi.

J'étois né avec quelque talent; le public l'a jugé ainsi. Cependant j'ai passé ma jeunesse dans une heureuse obscusité, dont je ne cherchois point à sortir. Si je l'avois cherché, cela même eût été une bizarrerie, que durant tout le feu du premier âge je n'eusse pu réussir, et que j'eusse trop réussi dans la suite quand ce feu commençoit à passer. J'approchois de ma quarantieme année, et j'avois, au lieu d'une fortune que j'ai toujours méprisée, et d'un nom qu'on m'a fait payer si cher, le repos et des amis, les deux seuls biens dont mon cœur soit avide. Une misérable question d'Académie m'agitant l'esprit malgré moi, me jeta dans un métier pour lequel je n'étois point fait; un succès inattendu m'y montra des attraits qui me séduisirent. Des foules d'adversaires m'attaquerent sans m'entendre, avec une étourderie qui me donna de l'humeur, et avec un orgueil qui m'en inspira peut-être. Je me défendis; et de dispute en dispute, je me sentis engagé dans la carriere, presque sans y avoir pensé. Je me trouvai devenu, pour ainsi dire, Auteur à l'âge où l'on cesse de l'être, et homme de lettres par mon mépris même pour cet état. Dès-là, je fus dans le public quelque chose : mais aussi le repos et les amis disparurent. Quels maux ne souffris-je point avant de prendre une assiette plus fixe et des attachemens plus heureux? Il fallut dévorer mes peines; il fallut qu'un peu de réputation me tînt lieu

de tout. Si c'est un dédommagement pour ceux qui sont toujours loin d'eux-mêmes, ce n'en fut jamais un pour moi.

Si j'eusse un moment compté sur un bien si frivole, que j'aurois été promptement désabusé! Quelle inconstance perpétuelle n'ai-je pas éprouvée dans les jugemens du public sur mon compte! J'étois trop loin de lui; ne me jugeant que sur le caprice ou l'intérêt de ceux qui le menent, à peine deux jours de suite avoit-il pour moi les mêmes yeux. Tantôt j'étois un homme noir, et tantôt un ange de lumiere. Je me suis vu dans la même année vanté, fêté, recherché, même à la Cour; puis insulté, menacé, détesté, maudit: les soirs on m'attendoit pour m'assassiner dans les rues; les matins on m'annonçoit une lettre de cachet. Le bien et le mal couloient à-peu-près de la même source; le tout me venoit pour des chansons.

J'ai écrit sur divers sujets, mais toujours dans les même principes: toujours la même morale, la même croyance, les mêmes maximes, et si l'on veut, les mêmes opinions. Cependant on a porté des jugemens opposés de mes livres, ou plutôt, de l'Auteur de mes livres; parce qu'on m'a jugé sur les matieres que j'ai traitées, bien plus que sur mes sentimens. Après mon premier discours, j'étois un homme à paradoxes, qui se faisoit un jeu de prouver ce qu'il ne pensoit pas: après ma lettre sur la musique fran-

çoise, j'étois l'ennemi déclaré de la nation : il s'en falloit peu qu'on ne m'y traitât en conspirateur ; on eût dit que le sort de la Monarchie étoit attaché à la gloire de l'Opéra : après mon discours sur l'inégalité, j'étois athée et misanthrope : après la lettre à M. d'Alembert, j'étois le défenseur de la morale chrétienne : après l'Héloïse, j'étois tendre et doucereux ; maintenant je suis un impie ; bientôt peut-être serai-je un dévot.

Ainsi va flottant le sot public sur mon compte, sachant aussi peu pourquoi il m'abhorre, que pouquoi il m'aimoit auparavant. Pour moi je suis toujours demeuré le même ; plus ardent qu'éclairé dans mes recherches, mais sincere en tout, même contre moi ; simple et bon, mais sensible et foible ; faisant souvent le mal et toujours aimant le bien ; lié par l'amitié, jamais par les choses, et tenant plus à mes sentimens qu'à mes intérêts ; n'exigeant rien des hommes et n'en voulant point dépendre ; ne cédant pas plus à leurs préjugés qu'à leurs volontés, et gardant la mienne aussi libre que ma raison ; craignant Dieu sans peur de l'enfer, raisonnant sur la religion sans libertinage ; n'aimant ni l'impiété ni le fanatisme, mais haïssant les intolérans encore plus que les esprits forts ; ne voulant cacher mes façons de penser à personne ; sans fard, sans artifice en toute chose, disant mes fautes à mes amis, mes sentimens à tout le monde, au public ses vérités sans flatterie.

et sans fiel, et me souciant tout aussi peu de le fâcher que de lui plaire. Voilà mes crimes, et voilà mes vertus.

Enfin, lassé d'une vapeur enivrante qui enfle sans rassasier, excédé du tracas des oisifs surchargés de leur temps et prodigues du mien, soupirant après un repos si cher à mon cœur et si nécessaire à mes maux, j'avois posé la plume avec joie. Content de ne l'avoir prise que pour le bien de mes semblables, je ne leur demandois pour prix de mon zèle que de me laisser mourir en paix dans ma retraite, et de ne m'y point faire de mal. J'avois tort; des huissiers sont venus me l'apprendre : et c'est à cette époque, où j'espérois qu'alloient finir les ennuis de ma vie, qu'ont commencé mes plus grands malheurs Il y a déjà dans tout cela quelques singularités; ce n'est rien encore. Je vous demande pardon, Monseigneur, d'abuser de votre patience : mais avant d'entrer dans les discussions que je dois avoir avec vous, il faut parler de ma situation présente, et des causes qui m'y ont réduit.

Un Génevois fait imprimer un livre en Hollande; et par arrêt du Parlement de Paris ce livre est brûlé, sans respect pour le Souverain dont il porte le privilege. Un Protestant propose en pays protestant des objections contre l'Eglise Romaine, et il est décrété par le Parlement de Paris. Un Républicain fait dans une République des objections contre l'Etat monarchique, et

il est décrété par le Parlement de Paris. Il faut que le Parlement de Paris ait d'étranges idées de son empire, et qu'il se croie le légitime juge du genre humain.

Ce même Parlement, toujours si soigneux pour les François de l'ordre des procédures, les néglige toutes dès qu'il s'agit d'un pauvre étranger. Sans savoir si cet étranger est bien l'auteur du livre qui porte son nom, s'il le reconnoît pour sien, si c'est lui qui l'a fait imprimer; sans égard pour son triste état, sans pitié pour les maux qu'il souffre, on commence par le décréter de prise de corps; on l'eût arraché de son lit pour le traîner dans les mêmes prisons où pourrissent les scélérats; on l'eût brûlé peut-être, même sans l'entendre: car qui sait si l'on eût poursuivi plus régulièrement des procédures si violemment commencées et dont on trouveroit à peine un autre exemple, même en pays d'inquisition? Ainsi c'est pour moi seul qu'un tribunal si sage oublie sa sagesse; c'est contre moi seul, qui croyois y être aimé, que ce peuple, qui vante sa douceur, s'arme de la plus étrange barbarie; c'est ainsi qu'il justifie la préférence que je lui ai donnée sur tant d'asyles que je pouvois choisir au même prix! Je ne sais comment cela s'accorde avec le droit des gens; mais je sais bien qu'avec de pareilles procédures la liberté de tout homme, et peut-être sa vie, est à la merci du premier Imprimeur.

Le Citoyen de Genève ne doit rien à des Magistrats injustes et incompétens, qui sur un réquisitoire calomnieux, ne le citent pas, mais les décrétent. N'étant point sommé de comparoître, il n'y est point obligé. L'on n'emploie contre lui que la force, et il s'y soustrait. Il secoue la poudre de ses souliers, et sort de cette terre hospitaliere où l'on s'empresse d'opprimer le foible, et où l'on donne des fers à l'étranger avant de l'entendre, avant de savoir si l'acte dont on l'accuse est punissable, avant de savoir s'il l'a commis.

Il abandonne en soupirant sa chere solitude. Il n'a qu'un seul bien, mais précieux, des amis; il les fuit. Dans sa foiblesse, il supporte un long voyage; il arrive et croit respirer dans une terre de liberté; il s'approche de sa patrie, de cette patrie dont il s'est tant vanté, qu'il a chérie et honorée: l'espoir d'y être accueilli le console de ses disgraces... Que vais-je dire? mon cœur se serre, ma main tremble, la plume en tombe; il faut se taire, et ne pas imiter le crime de Cham. Que ne puis-je dévorer en secret la plus amere de mes douleurs!

Et pourquoi tout cela? Je ne dis pas sur quelle raison, mais sur quel prétexte? On ose m'accuser d'impiété, sans songer que le livre où on la cherche est entre les mains de tout le monde! Que ne donneroit-on point pour pouvoir supprimer cette pièce justificative, et dire qu'elle contient tout

ce qu'on a feint d'y trouver ! Mais elle restera, quoi qu'on fasse ; et y cherchant les crimes reprochés à l'auteur, la postérité n'y verra dans ses erreurs mêmes que les torts d'un ami de la vertu.

J'éviterai de parler de mes contemporains ; je ne veux nuire à personne. Mais l'Athée Spinosa enseignoit paisiblement sa doctrine ; il faisoit sans obstacle imprimer ses livres, on les débitoit publiquement ; il vint en France, et il y fut bien reçu ; tous les Etats lui étoient ouverts ; par-tout il trouvoit protection ou du moins sûreté ; les Princes lui rendoient des honneurs, lui offroient des chaires ; il vécut et mourut tranquille, et même considéré. Aujourd'hui, dans le siècle tant célébré de la philosophie : de la raison, de l'humanité, pour avoir proposé avec circonspection, même avec respect et pour l'amour du genre humain, quelques doutes fondés sur la gloire même de l'Etre suprême ; le défenseur de la cause de Dieu, flétri, proscrit, poursuivi d'état en état, d'asyle sn asyle, sans égard pour son indigence, sans pitié pour ses infirmités, avec un acharnement que n'éprouva jamais aucun malfaiteur, et qui seroit barbare même contre un homme en santé, se voit interdire le feu et l'eau dans l'Europe presque entiere ; on le chasse du milieu des bois, il faut toute la fermeté d'un protecteur illustre et toute la bonté d'un Prince éclairé pour le laisser en paix

a sein des montagnes. Il eût passé le reste e ses malheureux jours dans les fers, il ût péri peut-être dans les supplices, si urant le premier vertige qui gagnoit les ouvernemens il se fût trouvé à la merci de eux qui l'ont persécuté.

Echappé aux bourreaux, il tombe dans es mains des prêtres; ce n'est pas là ce que e donne pour étonnant, mais un homme ertueux, qui a l'ame aussi noble que la aissance, un illustre Archevêque, qui levroit réprimer leur lâcheté, l'autorise : l n'a pas honte, lui qui devroit plaindre es opprimés, d'en accabler un dans le fort le ses disgraces : il lance, lui Prélat catho- ique, un mandement contre un Auteur rotestant; il monte sur son tribunal pour xaminer comme juge la doctrine particu- iere d'un hérétique; et quoiqu'il damne ndistinctement quiconque n'est pas de son glise, sans permettre à l'accusé d'errer à a mode, il lui prescrit en quelque sorte la oute par laquelle il doit aller en enfer. Aussi-tôt le reste de son clergé s'empresse, 'évertue, s'acharne autour d'un ennemi qu'il croit terrassé. Petits et grands, tout s'en mêle; le dernier cuistre vient trancher du capable; il n'y a pas un sot en petit collet, pas un chétif habitué de paroisse, qui, bravant à plaisir celui contre qui sont réunis leur sénat et leur Evêque, ne veuil- ent avoir la gloire de lui porter le dernier coup de pied.

Tout cela, Monseigneur, forme un concours dont je suis le seul exemple, et ce n'est pas tout... Voici peut-être une des situations les plus difficiles de ma vie, une de celles où la vengeance et l'amour-propre sont le plus aisés à satisfaire, et permettent le moins à l'homme juste d'être modéré. Dix lignes seulement, et je couvre mes persécuteurs d'un ridicule ineffaçable. Que le public ne peut-il savoir deux anecdotes, sans que je les dise ! Que ne connoît-il ceux qui ont médité ma ruine, et ce qu'ils ont fait pour l'exécuter ! Par quels méprisables insectes, par quels ténébreux moyens il verroit s'émouvoir les Puissances ! quels levains il verroit s'échauffer par leur pourriture, et mettre le Parlement en fermentation ! Par quelle risible cause il verroit les Etats de l'Europe se liguer contre le fils d'un horloger ! Que je jouirois avec plaisir de sa surprise, si je pouvois n'en être pas l'instrument !

Jusqu'ici ma plume, hardie à dire la vérité, mais pure de toute satire, n'a jamais compromis personne ; elle a toujours respecté l'honneur des autres, même en défendant le mien. Irois-je en la quittant la souiller de médisance, et la teindre des noirceurs de mes ennemis ? Non, laissons-leur l'avantage de porter leurs coups dans les ténebres. Pour moi, je ne veux me défendre qu'ouvertement, et même je ne veux que me défendre. Il suffit pour cela

le ce qui est su du public, ou de ce qui ›eut l'être sans que personne en soit of-ensé.

Une chose étonnante de cette espèce, :t que je puis dire, est de voir l'intrépide Christophe de Beaumont, qui ne sait plier ious aucune puissance, ni faire aucune ›aix avec les Jansénistes, devenir, sans e savoir, leur satellite et l'instrument de eur animosité : de voir leur ennemi le ›lus irréconciliable sévir contre moi pour ıvoir refusé d'embrasser leur parti, pour n'avoir point voulu prendre la plume con-:re les Jésuites, que je n'aime pas, mais lont je n'ai point à me plaindre, et que je ⁄ois opprimés. Daignez, Monseigneur, eter les yeux sur le sixieme tome de la ıouvelle Héloïse, premiere édition; vous :rouverez dans la note de la page 138 (*) la véritable source de tous mes malheurs. J'ai prédit dans cette note (car je me mêle ıussi quelquefois de prédire) qu'aussi-tôt que les Jansénistes seroient les maîtres, ils :eroient plus intolérans et plus durs que eurs ennemis. Je ne savois pas alors que na propre histoire vérifieroit si bien ma ›rédiction. Le fil de cette trame ne seroit pas difficile à suivre à qui sauroit comment non livre a été déféré. Je n'en puis dire da-⁄antage sans en trop dire ; mais je pouvois

(*) C'est la note 6 de la 7e. Lettre de la VIe. Partie d'Héloïse.

au moins vous apprendre par quelles gens vous avez été conduit sans vous en douter.

Croira-t-on que quand mon livre n'eût point été déféré au Parlement, vous ne l'eussiez pas moins attaqué ? D'autres pourront le croire ou le dire ; mais vous, dont la conscience ne sait point souffrir le mensonge, vous ne le direz pas. Mon discours sur l'inégalité a couru votre diocèse, et vous n'avez point donné de mandement. Ma lettre à M. d'Alembert a couru votre diocèse, et vous n'avez point donné de mandement. La nouvelle Héloïse a couru votre diocèse, et vous n'avez point donné de mandement. Cependant tous ces livres, que vous avez lus, puisque vous les jugez, respirent les mêmes maximes ; les mêmes manieres de penser n'y sont pas plus déguisées : si le sujet ne les a pas rendu susceptibles du même développement, elles gagnent en force ce qu'elles perdent en étendue ; et l'on y voit la profession de foi de l'autre exprimée avec moins de réserve que celle du Vicaire Savoyard. Pourquoi donc n'avez-vous rien dit alors ? Monseigneur, votre troupeau vous étoit-il moins cher ? Me lisoit-il moins ? Goûtoit-il moins mes livres ? Etoit-il moins exposé à l'erreur ? Non, mais il n'y avoit point alors de Jésuite à proscrire : des traitres ne m'avoient point encore enlacé dans leur piége : la note fatale n'étoit point connue ; et quand elle le fut, le

ublic avoit déjà donné son suffrage au ivre, il étoit trop tard pour faire du bruit. On aima mieux différer, on attendit l'oc- asion, on l'épia, on la saisit, on s'en prévalut avec la fureur ordinaire aux dé- ots; on ne parloit que de chaînes et de ûchers; mon livre étoit le tocsin de 'anarchie et la trompette de l'athéisme; 'Auteur étoit un monstre à étouffer; on 'étonnoit qu'on l'eût si long-temps laissé ivre. Dans cette rage universelle, vous eûtes honte de garder le silence, vous ai- mâtes mieux faire un acte de cruauté que d'être accusé de manquer de zele, et ser- vir vos ennemis que d'essuyer leurs repro- hes. Voilà, Monseigneur, convenez-en, e vrai motif de votre mandement; et voi- à, ce me semble, un concours de faits ssez singuliers pour donner à mon sort le nom de bizarre.

Il y a long-temps qu'on a substitué des ienséances d'état à la justice. Je sais qu'il st des circonstances malheureuses qui for- ent un homme public à sévir malgré lui ontre un bon citoyen. Qui veut être mo- léré parmi des furieux s'expose à leur fu- ie; et je comprends que dans un déchaî- nement pareil à celui dont je suis la vic- ime, il faut hurler avec les loups ou ris- quer d'être dévoré. Je ne me plains donc as que vous ayez donné un mandement ontre mon livre; mais je me plains que ous l'ayez donné contre ma personne avec

aussi peu d'honnêteté que de vérité ; je me plains qu'autorisant par votre propre langage celui que vous me reprochez d'avoir mis dans la bouche de l'inspiré, vous m'accabliez d'injures, qui sans nuire à ma cause attaquent mon honnenr, ou plutôt le vôtre ; je me plains que de gaieté de cœur, sans raison, sans nécsssité, sans respect, au moins pour mes malheurs, vous m'outragiez d'un ton si peu digne de votre caractere. Et que vous avois-je donc fait, moi qui parlai toujours de vous avec tant d'estime ; moi qui tant de fois admirai votre inébranlable fermeté, en déplorant, il est vrai, l'usage que vos préjugés vous en faisoient faire ; moi qui toujours honorai vos mœurs, qui toujours respectai vos vertus, et qui les respecte encore aujourd'hui que vous m'avez déchiré ?

C'est ainsi qu'on se tire d'affaire quand on veut quereller et qu'on a tort. Ne pouvant résoudre mes objections, vous m'en avez fait des crimes : vous avez cru m'avilir en me maltraitant, et vous vous êtes trompé ; sans affoiblir mes raisons, vous avez intéressé les cœurs généreux à mes disgraces ; vous avez fait croire aux gens sensés qu'on pouvoit ne pas bien juger du livre, quand on jugeoit si mal de l'Auteur.

Monseigneur, vous n'avez été pour moi ni humain, ni généreux ; et non-seulement vous pouviez l'être sans m'épargner aucune des choses que vous avez dites contre mon

ouvrage,

uvrage, mais elles n'en auroient fait que ieux leur effet. J'avoue aussi que je n'a- ois pas droit d'exiger de vous ces vertus, i lieu de les attendre d'un homme d'é- lise. Voyons si vous avez été du moins quitable et juste ; car c'est un devoir étroit mposé à tous les hommes, et les Saints nêmes n'en sont pas dispensés.

Vous avez deux objets dans votre mande- ment : l'un de censurer mon livre : l'autre de décrier ma personne. Je croirai vous avoir bien répondu, si je prouve que par- tout où vous m'avez réfuté vous avez mal raisonné, et que par-tout où vous m'avez insulté vous m'avez calomnié. Mais quand on ne marche que la preuve à la main, quand on est forcé par l'importance du su- jet et par la qualité de l'adversaire à pren- dre une marche pesante et à suivre pied- à-pied toutes ses censures, pour chaque mot il faut des pages ; et tandis qu'une courte satire amuse, une longue défense ennuie. Cependant il faut que je me dé- fende, ou que je reste chargé par vous des plus fausses imputations. Je me défendrai donc; mais je défendrai mon honneur plu- tôt que mon livre. Ce n'est point la pro- fession de foi du Vicaire Savoyard que j'examine, c'est le mandement de l'Arche- vêque de Paris ; et ce n'est que le mal qu'il dit de l'Editeur qui me force à parler de l'ouvrage. Je me rendrai ce que je me dois, parce que je le dois ; mais sans ignorer que

c'est une position bien triste que d'avoir à se plaindre d'un homme plus puissant que soi, et que c'est une bien fade lecture que la justification d'un innocent.

Le principe fondamental de toute morale, sur lequel j'ai raisonné dans tous mes écrits, et que j'ai développé dans ce dernier avec toute la clarté dont j'étois capable, et que l'homme et un être naturellement bon, aimant la justice et l'ordre, qu'il n'y a point de perversité originelle dans le cœur humain, est que les premiers mouvemens de la nature sont toujours droits. J'ai fait voir que l'unique passion qui naisse avec l'homme, savoir l'amour-propre, est une passion indifférente en elle-même au bien et au mal, qu'elle ne devient bonne ou mauvaise que par accident et selon les circonstances dans lesquelles elle se développe. J'ai montré que tous les vices qu'on impute au cœur humain ne lui sont point naturels; j'ai dit la maniere dont ils naissent; j'en ai, pour ainsi dire, suivi la généalogie, et j'ai fait voir comment, par l'altération successive de leur bonté originelle, les hommes deviennent enfin ce qu'ils sont.

J'ai encore expliqué ce que j'entendois par cette bonté originelle, qui ne semble pas se déduire de l'indifférence au bien et au mal naturelle à l'amour de soi. L'homme n'est pas un être simple, il est composé de deux substances. Si tout le monde ne con-

ient pas de cela, nous en convenons vous t moi, et j'ai tâché de le prouver aux aures. Cela prouvé, l'amour de soi n'est plus ne passion simple ; mais elle a deux prinipes ; savoir, l'être intelligent, et l'être ensitif, dont le bien-être n'est pas le même. L'appétit des sens tend à celui du corps, et l'amour de l'ordre à celui de l'ame. Ce dernier amour développé et rendu actif porte le nom de conscience ; mais la conscience ne se développe et n'agit qu'avec les lumieres de l'homme. Ce n'est que par ces lumieres qu'il parvient à connoître l'ordre, et ce n'est que quand il le connoît que sa conscience le porte à l'aimer. La conscience est donc nulle dans l'homme qui n'a rien comparé, et qui n'a point vu ses rapports. Dans cet état, l'homme ne connoît que lui ; il ne voit son bien-être opposé ni conforme à celui de personne ; il ne hait ni n'aime rien ; borné au seul instinct physique, il est nul, il est bête ; c'est ce que j'ai fait voir dans mon discours sur l'inégalité.

Quand par un développement dont j'ai montré le progrès, les hommes commencent à jeter les yeux sur leurs semblables, ils commencent aussi à voir leurs rapports et les rapports des choses, à prendre des idées de convenance, de justice et d'ordre ; le beau moral commence à leur devenir sensible, et la conscience agit. Alors ils ont des vertus ; et s'ils ont aussi des vices, c'est parce que leurs intérêts se croisent et que

leur ambition s'éveille à mesure que leurs lumieres s'étendent. Mais tant qu'il y a moins d'opposition d'intérêts que de concours de lumieres, les hommes sont essentiellement bons. Voilà le second état.

Quand enfin tous les intérêts particuliers agités s'entrechoquent, quand l'amour de soi mis en fermentation devient amour-propre, que l'opinion, rendant l'univers entier nécessaire à chaque homme, les rend tous ennemis nés les uns des autres, et fait que nul ne trouve son bien que dans le mal d'autrui; alors la conscience, plus foible que les passions exaltées, est étouffée par elles, et ne reste plus dans la bouche des hommes qu'un mot fait pour se tromper mutuellement. Chacun feint alors de vouloir sacrifier ses intérêts à ceux du public, et tous mentent. Nul ne veut le bien public que quand il s'accorde avec le sien; aussi cet accord est-il l'objet du vrai politique qui cherche à rendre les peuples heureux et bons. Mais c'est ici que je commence à parler une langue étrangere, aussi peu connue des lecteurs que de vous.

Voilà, Monseigneur, le troisieme et dernier terme, au-delà duquel rien ne reste à faire, et voilà comment l'homme étant bon, les hommes deviennent méchans. C'est à chercher comment il faudroit s'y prendre pour les empêcher de devenir tels, que j'ai consacré mon livre. Je n'ai pas affirmé que dans l'ordre actuel la chose fût

bsolument possible ; mais j'ai bien affirmé t j'affirme encore qu'il n'y a pour en venir bout d'autres moyens que ceux que j'ai roposés.

Là-dessus vous dites que mon plan d'éduation (1), *loin de s'accorder avec le Chrisianisme, n'est pas même propre à faire des ciyens ni des hommes*; et votre unique preuve st de m'opposer le péché originel. Monseigneur, il n'y a d'autre moyen de se dévrer du péché originel et de ses effets que e baptême. D'où il suivroit, selon vous, u'il n'y auroit jamais eu de citoyens ni 'hommes que des Chrétiens. Ou niez cette onséquence, ou convenez que vous avez op prouvé.

Vous tirez vos preuves de si haut, que ous me forcez d'aller aussi chercher loin es réponses. D'abord il s'en faut bien, elon moi, que cette doctrine du péché oriinel, sujette à des difficultés si terribles, e soit contenue dans l'écriture ni si claireent ni si durement qu'il a plû au rhéteur ugustin et à nos théologiens de la bâtir; le moyen de concevoir que Dieu crée nt d'ames innocentes et pures, tout exrès pour les joindre à des corps coupables, our leur y faire contracter la corruption orale, et pour les condamner toutes à

1) *Mandement*, §. III. Ce Mandement de Monseigneur rchevêque de Paris sera imprimé, avec l'Arrêt du Parleat sur Emile, dans le premier volume du Supplément.

l'enfer, sans autre crime que cette union qui est son ouvrage? Je ne dirai pas si (comme vous vous en vantez) vous éclaircissez par ce système le mystere de notre cœur; mais je vois que vous obscurcissez beaucoup la justice et la bonté de l'Etre suprême. Si vous levez une objection, c'est pour en substituer de cent fois plus fortes.

Mais au fond que fait cette doctrine à l'auteur d'Emile? Quoiqu'il ait cru son livre utile au genre humain, c'est à des Chrétiens qu'il l'a destiné, c'est à des hommes lavés du péché originel et de ses effets, du moins quant à l'ame, par le sacrement établi pour cela. Selon cette même doctrine, nous avons tous dans notre enfance recouvré l'innocence primitive; nous sommes tous sortis du baptême aussi sains de cœur qu'Adam sortit de la main de Dieu. Nous avons, direz-vous, contracté de nouvelles souillures; mais puisque nous avons commencé par en être délivrés, comment les avons-nous de rechef contractées? Le sang de Christ n'est-il donc pas encore assez fort pour effacer entierement la tache, ou bien seroit-elle un effet de la corruption naturelle de notre chair; comme si, même indépendamment du péché originel, Dieu nous eût créés corrompus, tout exprès pour avoir le plaisir de nous punir? Vous attribuez au péché originel les vices des peuples que vous avouez avoir été délivrés du péché originel; puis vous me blâmez

l'avoir donné une autre origine à ces vices. Est-il juste de me faire un crime de n'avoir pas aussi mal raisonné que vous ?

On pourroit, il est vrai, me dire que les effets que j'attribue au baptême (2) ne paroissent par nul signe extérieur; qu'on ne voit pas les Chrétiens moins enclins au mal que les infidelles, au lieu que, selon moi, la malice infuse du péché devroit se marquer dans ceux-ci par des différences sensibles. Avec les secours que vous avez dans la morale évangélique outre le baptême, tous les Chrétiens, poursuivroit-on, devroient être des anges; et les infidelles, outre leur corruption originelle, livrés à leur cultes erronés, devroient être des démons. Je conçois que cette difficulté pressée pourroit devenir embarrassante; car que répondre à ceux qui me feroient voir que relativement au genre humain l'effet de la

(2) Si l'on disoit avec le Docteur Thomas Burnet, que la corruption et la mortalité de la race humaine, suite du péché d'Adam, fut un effet naturel du fruit défendu; que cet aliment contenoit des sucs venimeux qui dérangerent toute l'économie animale, qui irriterent les passions, qui foiblirent l'entendement, et qui porterent par-tout les principes du vice et de la mort : alors il faudroit convenir que la nature du remede devant se rapporter à celle du mal, le baptême devroit agir physiquement sur le corps de l'homme, lui rendre la constitution qu'il avoit dans l'état d'innocence, et, sinon l'immortalité qui en dépendoit, du moins tous les effets moraux de l'économie animale rétablie.

rédemption faite à si haut prix se réduit à-peu-près à rien.

Mais, Monseigneur, outre que je ne crois point qu'en bonne théologie on n'ait pas quelque expédient pour sortir de là, quand je conviendrois que le baptême ne remédie point à la corruption de notre nature, encore n'en auriez-vous pas raisonné plus solidement. Nous sommes, dites-vous, pécheurs à cause du péché de notre premier pere; mais notre premier pere pourquoi fut-il pécheur lui-même? Pourquoi la même raison par laquelle vous expliquerez son péché ne seroit-elle pas applicable à ses descendans sans le péché originel, et pourquoi faut-il que nous imputions à Dieu une injustice, en nous rendant pécheurs et punissables par le vice de notre naissance, tandis que notre premier pere fut pécheur et puni comme nous sans cela? Le péché originel explique tout excepté son principe, et c'est ce principe qu'il s'agit d'expliquer.

Vous avancez que, par mon principe à moi (3), l'*on perd de vue le rayon de lumiere qui nous fait connoître le mystere de notre propre cœur*; et vous ne voyez pas que ce principe, bien plus universel, éclaire même la faute du premier homme (4), que le vôtre

(3) *Mandement*, §. III.

(4) Regimber contre une défense inutile et arbitraire est un penchant naturel, mais qui, loin d'être vicieux en lui-même, est conforme à l'ordre des choses et à la bonne constitution de l'homme; puisqu'il seroit hors d'état de se laisse

aisse dans l'obscurité. Vous ne savez voir que l'homme dans les mains du diable, et noi je vois comment il y est tombé; la cause du mal est, selon vous, la nature corompue, et cette corruption même est un nal dont il falloit chercher la cause. L'homne fut créé bon; nous en convenons, je rois, tous les deux. Mais vous dites qu'il st méchant, parce qu'il a été méchant; et noi je montre comment il a été méchant. Qui de nous, à votre avis, remonte le mieux u principe?

Cependant vous ne laissez pas de triomher à votre aise, comme si vous m'aviez errassé. Vous m'opposez comme une ob-

onserver, s'il n'avoit un amour vif pour lui-même et pour maintien de tous ses droits, tels qu'il les a reçus de la ature. Celui qui pourroit tout ne voudroit que ce qui lui roit utile; mais un être foible, dont la loi restreint et mite encore le pouvoir, perd une partie de lui-même, et ciame en son cœur ce qui lui est ôté. Lui faire un crime cela, seroit lui en faire un d'être lui et non pas un aue; ce seroit vouloir en même temps qu'il fût et qu'il ne t pas. Aussi l'ordre enfreint par Adam me paroît-il moins ne véritable défense qu'un avis paternel; c'est un avertisment de s'abstenir d'un fruit pernicieux qui donne la mort. ette idée est assurément plus conforme à celle qu'on doit oir de la bonté de Dieu, et même au texte de la Genese, ne celle qu'il plaît aux Docteurs de nous prescrire: car, ant à la menace de la double mort, on a fait voir que mot *morte morieris* n'a pas l'emphase qu'ils lui prêtent, n'est qu'un hébraïsme employé en d'autres endroits où tte emphase ne peut avoir lieu.

Il y a de plus un motif si naturel d'indulgence et de com-

jection insoluble (5) *ce mélange frappant de grandeur et de bassesse, d'ardeur pour la vérité et de goût pour l'erreur ; d'inclination pour la vertu et de penchant pour le vice*, qui se trouve en nous. *Etonnant contraste*, ajoutez-vous, *qui déconcerte la philosophie payenne, et la laisse errer dans de vaines spéculations!*

Ce n'est pas une vaine spéculation que la Théorie de l'homme, lorsqu'elle se fonde sur la nature, qu'elle marche à l'appui des faits par des conséquences bien liées, et qu'en nous menant à la source des passions, elle nous apprend à régler leur cours. Que si vous appellez philosophie payenne la profession de foi du Vicaire Savoyard, je ne puis répondre à cette imputation, parce que je n'y comprends rien (*a*) ; mais je

misération dans la ruse du tentateur et dans la séduction de la femme, qu'à considérer dans toutes ses circonstances le péché d'Adam, l'on n'y peut trouver qu'une faute des plus légères. Cependant, selon eux, quelle effroyable punition ! Il est même impossible d'en concevoir une plus terrible; car quel châtiment eût pu porter Adam pour les plus grands crimes, que d'être condamné, lui et toute sa race, à la mort en ce monde, et à passer l'éternité dans l'autre dévorés des feux de l'enfer ? Est-ce là la peine imposée par le Dieu de miséricorde à un pauvre malheureux pour s'être laissé tromper ? Que je hais la décourageante doctrine de nos durs Théologiens ! si j'étois un moment tenté de l'admettre, c'est alors que je croirois blasphémer.

(5) *Mandement*, § III.

(*a*) A moins qu'elle ne se rapporte à l'accusation que m'intente M. de Beaumont dans la suite, d'avoir admis plusieurs Dieux.

trouve plaisant que vous empruntiez presque ses propres termes (6) pour dire qu'il n'explique pas ce qu'il a le mieux expliqué.

Permettez, Monseigneur, que je remette sous vos yeux la conclusion que vous tirez d'une objection si discutée, et successivement toute la tirade qui s'y rapporte.

(7) *L'homme se sent entraîné par une pente funeste, et comment se roidiroit-il contre elle, si son enfance n'étoit dirigée par des maîtres pleins de vertu, de sagesse, de vigilance, et si durant tout le cours de sa vie il ne faisoit lui-même, sous la protection et avec les graces de son Dieu, des efforts puissans et continuels ?*

C'est-à-dire ; *nous voyons que les hommes sont méchans, quoiqu'incessamment tyrannisés dès leur enfance ; si donc on ne les tyrannisoit pas dès ce temps-là, comment parviendroit-on à les rendre sages : puisque, même en les tyrannisant sans cesse, il est impossible de les rendre tels ?*

Vos raisonnemens sur l'éducation pourront devenir plus sensibles, en les appliquant à un autre sujet.

Supposons, Monseigneur, que quelqu'un vînt tenir ce discours aux hommes :

» Vous vous tourmentez beaucoup pour » chercher des Gouvernemens équitables » et pour vous donner de bonnes loix. Je

(6) Emile, Tome III.

(7) *Mandement*, § III.

„ vais premièrement vous prouver que ce „ sont vos Gouvernemens mêmes qui font „ les maux auxquels vous prétendez remé- „ dier par eux. Je vous prouverai de plus, „ qu'il est impossible que vous ayez jamais „ ni de bonnes loix ni des Gouvernemens „ équitables ; et je vais vous montrer en- „ suite le vrai moyen de prévenir sans Gou- „ vernemens et sans loix, tous ces maux „ dont vous vous plaignez. „

Supposons qu'il expliquât après cela son système et proposât son moyen prétendu. Je n'examinerai point si ce système seroit solide et ce moyen praticable. S'il ne l'étoit pas, peut-être se contenteroit-on d'enfermer l'auteur avec les foux, et on lui rendroit justice : mais si malheureusement il l'étoit, ce seroit bien pis ; et vous concevez, Monseigneur, ou d'autres concevront pour vous, qu'il n'y auroit pas assez de bûchers et de roues pour punir l'infortuné d'avoir eu raison. Ce n'est pas de cela qu'il s'agit ici.

Quel que fût le sort de cet homme, il est sûr qu'un déluge d'écrits viendroit fondre sur le sien. Il n'y auroit pas un Grimaud, qui pour faire sa cour aux Puissances, et tout fier d'imprimer avec privilége du Roi, ne vînt lancer sur lui sa brochure et ses injures, et ne se vantât d'avoir réduit au silence celui qui n'auroit pas daigné répondre, ou qu'on auroit empêché de parler. Mais ce n'est pas encore de cela qu'il s'agit,

Supposons enfin, qu'un homme grave, et qui auroit son intérêt à la chose, crût devoir aussi faire comme les autres, et parmi beaucoup de déclamations et d'injures s'avisât d'argumenter ainsi. *Quoi malheureux ! vous voulez anéantir les Gouvernemens et les loix, tandis que les Gouvernemens et les loix sont le seul frein du vice, et ont bien de la peine encore à le contenir ! Que seroit-ce, grand Dieu ! si nous ne les avions plus ? Vous nous ôtez les gibets et les roues ! vous voulez établir un brigandage public. Vous êtes un homme abominable.*

Si ce pauvre homme osoit parler, il diroit sans doute : « Très-Excellent Seigneur, » votre Grandeur fait une pétition de prin» cipe. Je ne dis point qu'il ne faut pas » réprimer le vice, mais je dis qu'il vaut » mieux l'empêcher de naître. Je veux pour» voir à l'insuffisance des loix, et vous » m'alléguez l'insuffisance des loix. Vous » m'accusez d'établir les abus, parce qu'au » lieu d'y remédier j'aime mieux qu'on les » prévienne. Quoi ! s'il étoit un moyen » de vivre toujours en santé, faudroit-il » donc le proscrire, de peur de rendre les » Médecins oisifs ? Votre excellence veut » toujours voir des gibets et des roues, et » moi je voudrois ne plus voir de malfai» teurs : avec tout le respect que je lui » dois, je ne crois pas être un homme abo» minable. »

Hélas ! M. T. C. F. malgré les principes de

l'éducation la plus saine et la plus vertueuse, malgré les promesses les plus magnifiques de la Religion, et les menaces les plus terribles, les écarts de la jeunesse ne sont encore que trop fréquens, trop multipliés. J'ai prouvé que cette éducation, que vous appellez la plus saine, étoit la plus insensée ; que cette éducation, que vous appellez la plus vertueuse, donnoit aux enfans tous leurs vices; j'ai prouvé que toute la gloire du Paradis les tentoit moins qu'un morceau de sucre, et qu'ils craignoient beaucoup plus de s'ennuyer à Vêpres que de brûler en enfer ; j'ai prouvé que les écarts de la jeunesse qu'on se plaint de ne pouvoir réprimer par ces moyens, en étoient l'ouvrage. *Dans quelles erreurs, dans quels excès, abandonnée à elle-même, ne se précipiteroit-elle donc pas ?* La jeunesse ne s'égare jamais d'elle-même: toutes ses erreurs lui viennent d'être mal conduite. Les camarades et les maîtresses achevent ce qu'ont commencé les Prêtres et les Précepteurs; j'ai prouvé cela. *C'est un torrent qui se déborde malgré les digues puissantes qu'on lui avoit opposées : que seroit-ce donc si nul obstacle ne suspendoit ses flots, et ne rompoit ses efforts ?* Je pourrois dire : *c'est un torrent qui renverse vos impuissantes digues et brise tout. Elargissez son lit et le laissez courir sans obstacle, il ne fera jamais de mal.* Mais j'ai honte d'employer dans un sujet aussi sérieux ces figures de College, que chacun applique à sa fantaisie, et qui ne prouvent rien d'aucun côté.

Au reste, quoique selon vous les écarts de la jeunesse ne soient encore que trop fréquens, trop multipliés, à cause de la pente de l'homme au mal, il paroît qu'à tout prendre vous n'êtes pas trop mécontent d'elle ; que vous vous complaisez assez dans l'éducation saine et vertueuse que lui donnent actuellement vos maîtres pleins de vertu, de sagesse et de vigilance ; que, selon vous, elle perdroit beaucoup à être élevée d'une autre maniere, et qu'au fond vous ne pensez pas de ce siècle, *la lie des siècles*, tout le mal que vous affectez d'en dire à la tête de vos Mandemens.

Je conviens qu'il est superflu de chercher de nouveaux plans d'éducation, quand on est si content de celle qui existe : mais convenez aussi, Monseigneur, qu'en ceci vous n'êtes pas difficile.

Si vous eussiez été aussi coulant en matiere de doctrine, votre Diocèse eût été agité de moins de troubles ; l'orage que vous avez excité, ne fut point retombé sur les Jésuites ; je n'en aurois point été écrasé par compagnie ; vous fussiez resté plus tranquille, et moi aussi.

Vous avouez que pour réformer le monde autant que le permettent la foiblesse et, selon vous, la corruption de notre nature, il suffiroit d'observer sous la direction et l'impression de la grace les premiers rayons de la raison humaine, de les saisir avec soin, et de les diriger vers la route qui con-

duit à la vérité (8). *Par-là*, continuez-vous, *ces esprits encore exempts de préjugés seroient pour toujours en garde contre l'erreur; ces cœurs encore exempts de grandes passions prendroient les impressions de toutes les vertus.* Nous sommes donc d'accord sur ce point, car je n'ai pas dit autre chose. Je n'ai pas ajouté, j'en conviens, qu'il fallût faire élever les enfans par des prêtres, même je ne pensois pas que cela fût nécessaire pour en faire des citoyens et des hommes; et cette erreur, si c'en est une, commune à tant de Catholiques, n'est pas un si grand crime à un Protestant. Je n'examine pas si dans votre pays les Prêtres eux-mêmes passent pour de si bons citoyens; mais comme l'éducation de la génération présente est leur ouvrage, c'est entre vous d'un côté et vos anciens Mandemens de l'autre qu'il faut décider si leur lait spirituel lui a si bien profité, s'il en a fait de si grands saints (9) *vrais adorateurs de Dieu*, et de si grands hommes, *dignes d'être la ressource et l'ornement de la patrie.* Je puis ajouter une observation qui devroit frapper tous les bons François, et vous-même comme tel; c'est que de tant de Rois qu'a eu votre nation, le meilleur est le seul que n'ont point élevé les Prêtres.

Mais qu'importe tout cela, puisque je ne leur ai point donné l'exclusion? qu'ils éle-

(8) *Mandement*, §. II.

(9) *Mandement*, ibid.

vent la jeunesse, s'ils en sont capables, je ne m'y oppose pas; et ce que vous dites là-dessus (10) ne fait rien contre mon Livre. Prétendriez-vous que mon plan fût mauvais, par cela seul qu'il peut convenir à d'autres qu'aux gens d'Eglise?

Si l'homme est bon par sa nature, comme je crois l'avoir démontré, il s'ensuit qu'il demeure tel tant que rien d'étranger à lui ne l'altère; et si les hommes sont méchans, comme ils ont pris peine à me l'apprendre. il s'ensuit que leur méchanceté leur vient d'ailleurs; fermez donc l'entrée au vice, et le cœur humain sera toujours bon. Sur ce principe, j'établis l'éducation négative comme la meilleure, ou plutôt la seule bonne; je fais vois comment toute éducation positive suit, comme qu'on s'y prenne, une route opposée à son but; et je montre comment on tend au même but, et comment on y arrive par le chemin que j'ai tracé.

J'appelle éducation positive celle qui tend à former l'esprit avant l'âge et à donner à l'enfant la connoissance des devoirs de l'homme. J'appelle éducation négative celle qui tend à perfectionner les organes, instrumens de nos connoissances, avant de nous donner ces connoissances, et qui prépare à la raison par l'exercice des sens. L'éducation négative n'est pas oisive, tant s'en faut. Elle ne donne pas les vertus, mais elle

(10) *Mandement*, §. II.

prévient les vices ; elle n'apprend pas la vérité, mais elle préserve de l'erreur. Elle dispose l'enfant à tout ce qui peut le mener au vrai quand il est en état de l'entendre, et au bien quand il est en état de l'aimer.

Cette marche vous déplaît et vous choque; il est aisé de voir pourquoi. Vous commencez par calomnier les intentions de celui qui la propose. Selon vous, cette oisiveté de l'ame m'a paru nécessaire pour la disposer aux erreurs que je lui voulois inculquer. On ne sait pourtant pas trop quelle erreur veut donner à son éleve celui qui ne lui apprend rien avec plus de soin qu'à sentir son ignorance et à savoir qu'il ne sait rien. Vous convenez que le jugement a ses progrès, et ne se forme que par degrés. *Mais s'ensuit-il*, (11) ajoutez-vous, *qu'à l'âge de dix ans un enfant ne connoisse pas la différence du bien et du mal, qu'il confonde la sagesse avec la folie, la bonté avec la barbarie, la vertu avec le vice?* Tout cela s'ensuit, sans doute, si à cet âge le jugement n'est pas développé. *Quoi!* poursuivez-vous, *il ne sentira pas qu'obéir à son pere est un bien, que lui désobéir est un mal?* Bien loin de là ; je soutiens qu'il sentira au contraire en quittant le jeu pour aller étudier sa leçon, qu'obéir à son pere est un mal, et que lui désobéir est un bien en volant quelque fruit défendu. Il sentira aussi, j'en conviens, que c'est un mal d'être

(11) *Mandement*, §. VI.

puni et un bien d'être recompensé; et c'est dans la balance de ces biens et de ces maux contradictoires, que se règle sa prudence enfantine. Je crois avoir démontré cela mille fois dans mes deux premiers volumes, et sur-tout dans le dialogue du maître et de l'enfant sur ce qui est mal (12). Pour vous, Monseigneur, vous réfutez mes deux volumes en deux lignes, et les voici (13). *Le prétendre, M. T. C. F. c'est calomnier la nature humaine, en lui attribuant une stupidité qu'elle n'a point.* On ne sauroit employer une réfutation plus tranchante, ni conçue en moins de mots. Mais cette ignorance, qu'il vous plaît d'appeller stupidité, se trouve constamment dans tout esprit gêné dans des organes imparfaits, ou qui n'a pas été cultivé; c'est une observation facile à faire, et sensible à tout le monde. Attribuer cette ignorance à la nature humaine, n'est donc pas la calomnier; et c'est vous qui l'avez calomniée en lui imputant une malignité qu'elle n'a point.

Vous dites encore (14) : *Ne vouloir enseigner la sagesse à l'homme que dans le temps qu'il sera dominé par la fougue des passions naissantes, n'est-ce pas la lui présenter dans le dessein qu'il la rejette?* Voilà derechef une intention que vous avez la bonté de me prêter,

(12) Emile, Tome I.
(13) *Mandement*, §. VI.
(14) *Mandement*, §. IX.

et qu'assurément nul autre que vous ne trouvera dans mon livre. J'ai montré premièrement que celui qui sera élevé comme je veux, ne sera pas dominé par les passions dans le temps que vous dites. J'ai montré encore comment les leçons de la sagesse pouvoient retarder le développement de ces mêmes passions. Ce sont les mauvais effets de votre éducation que vous imputez à la mienne, et vous m'objectez les défauts que je vous apprends à prévenir. Jusqu'à l'adolescence j'ai garanti des passions le cœur de mon élève ; et quand elles sont prêtes à naître, j'en recule encore le progrès par des soins propres à les réprimer. Plutôt, les leçons de la sagesse ne signifient rien pour l'enfant, hors d'état d'y prendre intérêt et de les entendre ; plus tard, elles ne prennent plus sur un cœur déjà livré aux passions. C'est au seul moment que j'ai choisi qu'elles sont utiles ; soit pour l'armer ou pour le distraire, il importe également qu'alors le jeune homme en soit occupé.

Vous dites (15) : *Pour trouver la jeunesse plus docile aux leçons qu'il lui prépare, cet auteur veut qu'elle soit dénuée de tout principe de religion.* La raison en est simple ; c'est que je veux qu'elle ait une religion, et que je ne lui veux rien apprendre dont son jugement ne soit en état de sentir la vérité. Mais moi, Monseigneur, si je disois : *Pour trou-*

(15) *Mandement*, §. V.

ver la jeunesse plus docile aux leçons qu'on lui prépare, on a grand soin de la prendre avant l'âge de raison, ferois-je un raisonnement plus mauvais que le vôtre, et seroit-ce un préjugé bien favorable à ce que vous faites apprendre aux enfans? Selon vous, je choisis l'âge de raison pour inculquer l'erreur; et vous, vous prévenez cet âge pour enseigner la vérité. Vous vous pressez d'instruire l'enfant avant qu'il puisse discerner le vrai du faux; et moi j'attends pour le tromper qu'il soit en état de le connoître. Ce jugement est-il naturel, et lequel paroît chercher à séduire, de celui qui ne veut parler qu'à des hommes, ou de celui qui s'adresse aux enfans?

Vous me censurez d'avoir dit et montré que tout enfant qui croit en Dieu est idolâtre ou anthropomorphite, et vous combattez cela en disant (16) qu'on ne peut supposer ni l'un ni l'autre d'un enfant qui a reçu une éducation chrétienne. Voilà ce qui est en question; reste à voir la preuve. La mienne est que l'éducation la plus chrétienne ne sauroit donner à l'enfant l'entendement qu'il n'a pas, ni détacher ses idées des êtres matériels au-dessus desquels tant d'hommes ne sauroient élever les leurs. J'en appelle, de plus, à l'expérience: j'exhorte chacun des lecteurs à consulter sa mémoire, et à se rappeller si, lorsqu'il a cru en Dieu

(16) *Mandement*, §. VII.

étant enfant, il ne s'en est pas toujours fait quelque image. Quand vous lui dites que *la Divinité n'est rien de ce qui peut tomber sous les sens*, ou son esprit troublé n'entend rien, ou il entend qu'elle n'est rien. Quand vous lui parlez d'*une intelligence infinie*, il ne sait ce que c'est qu'*intelligence*, et il sait encore moins ce que c'est qu'*infini*. Mais vous lui ferez répéter après vous les mots qu'il vous plaira de lui dire; vous lui ferez même ajouter, s'il le faut, qu'il les entend; car cela ne goûte gueres, et il aime encore mieux dire qu'il les entend que d'être grondé ou puni. Tous les anciens, sans excepter les Juifs, se sont représenté Dieu corporel; et combien de chrétiens, sur-tout de catholiques, sont encore aujourd'hui dans ce cas-là? Si vos enfans parlent comme des hommes, c'est parce que les hommes sont encore enfans. Voilà pourquoi les mysteres entassés ne coûtent plus rien à personne: les termes en sont aussi faciles à prononcer que d'autres. Une des commodités du Christianisme moderne est de s'être fait un certain jargon de mots sans idées, avec lesquels on satisfait à tout, hors à la raison.

Par l'examen de l'intelligence qui mene à la connoissance de Dieu, je trouve qu'il n'est pas raisonnable de croire cette connoissance (17) *toujours nécessaire au salut*. Je cite en exemple les insensés, les enfans, et

(17) Emile, Tome II.

je mets dans la même classe les hommes dont l'esprit n'a pas acquis assez de lumieres pour comprendre l'existence de Dieu. Vous dites là-dessus (18) : *Ne soyons point surpris que l'auteur d'Emile remette à un temps si reculé la connoissance de l'existence de Dieu; il ne la croit pas nécessaire au salut.* Vous commencez, pour rendre ma proposition plus dure, par supprimer charitablement le mot *toujours*, qui non-seulement la modifie, mais qui lui donne un autre sens, puisque, selon ma phrase, cette connoissance est ordinairement nécessaire au salut, et qu'elle ne le seroit jamais selon la phrase que vous me prêtez. Après cette petite falsification, vous poursuivez ainsi :

» Il est clair, dit-il *par l'organe d'un per-*
» *sonnage chimérique*, il est clair que tel
» homme parvenu jusqu'à la vieillesse sans
» croire en Dieu, ne sera pas pour cela
» privé de sa présence dans l'autre, (vous
» avez omis le mot de *vie*) si son aveugle-
» ment n'a pas été volontaire, et je dis qu'il
» ne l'est pas toujours. »

Avant de transcrire ici votre remarque, permettez que je fasse la mienne. C'est que ce personnage prétendu chimérique, c'est moi-même, et non le Vicaire; que ce passage que vous avez cru être dans la profession de foi n'y est point, mais dans le corps même du livre. Monseigneur, vous lisez bien légérement, vous citez bien négligemment les

(18) *Mandement*, §. XI.

écrits que vous flétrissez si durement; je trouve qu'un homme en place qui censure devroit mettre un peu plus d'examen dans ses jugemens. Je reprends à présent votre texte.

Remarquez, M. T. C. F. qu'il ne s'agit point ici d'un homme qui seroit dépourvu de l'usage de sa raison, mais uniquement de celui dont la raison ne seroit point aidée de l'instruction. Vous affirmez ensuite (19) *qu'une telle prétention est souverainement absurde. St. Paul assure qu'entre les Philosophes payens, plusieurs sont parvenus par les seules forces de la raison à la connoissance du vrai Dieu, et* là-dessus vous transcrivez son passage.

Monseigneur, c'est souvent un petit mal de ne pas entendre un Auteur qu'on lit; mais c'en est un grand quand on le réfute, et un très grand quand on le diffame. Or, vous n'avez point entendu le passage de mon livre que vous attaquez ici, de même que beaucoup d'autres. Le lecteur jugera si c'est ma faute ou la vôtre, quand j'aurai mis le passage entier sous ses yeux.

„ Nous tenons (les Réformés) que nul „ enfant mort avant l'âge de raison ne „ sera privé du bonheur éternel. Les Catho- „ liques croient la même chose de tous les „ enfans qui ont reçu le baptême, quoi- „ qu'ils n'aient jamais entendu parler de „ Dieu. Il y a donc des cas où l'on peut

(19) *Mandement*, §. XI.

„ être

» être sauvé sans croire en Dieu ; et ces cas
» ont lieu, soit dans l'enfance, soit dans la
» démence, quand l'esprit humain est in-
» capable des opérations nécessaires pour
» reconnoître la Divinité. Toute la diffé-
» rence que je vois ici entre vous et moi,
» est que vous prétendez que les enfans
» ont à sept ans cette capacité, et que je ne
» la leur accorde pas même à quinze. Que
» j'aie tort ou raison, il ne s'agit pas ici
» d'un article de foi, mais d'une simple
» observation d'histoire naturelle.

» Par le même principe, il est clair que
» tel homme parvenu jusqu'à la vieillesse
» sans croire en Dieu, ne sera pas pour
» cela privé de sa présence en l'autre vie,
» si son aveuglement n'a pas été volontaire;
» et je dis qu'il ne l'est pas toujours. Vous
» en convenez pour les insensés qu'une
» maladie prive de leurs facultés spirituel-
» les, mais non de leur qualité d'hommes,
» ni par conséquent du droit aux bienfaits
» de leur créateur. Pourquoi donc n'en pas
» convenir aussi pour ceux qui, séquestrés
» de toute société dès leur enfance, au-
» roient mené une vie absolument sauvage,
» privés des lumieres qu'on n'acquiert que
» dans le commerce des hommes ? Car il
» est d'une impossibilité démontrée qu'un
» pareil sauvage pût jamais élever ses ré-
» flexions jusqu'à la connoissance du vrai
» Dieu. La raison nous dit qu'un homme
» n'est punissable que pour les fautes de sa

» volonté, et qu'une igorance invincible
» ne lui sauroit être imputée à crime. D'où
» il suit que devant la justice éternelle,
» tout homme qui croiroit, s'il avoit les
» lumieres nécessaires, est réputé croire;
» et qu'il n'y aura d'incrédules punis que
» ceux dont le cœur se ferme à la vérité ».
Emile, Tome II.

Voilà mon passage entier, sur lequel votre erreur saute au yeux. Elle consiste en ce que vous avez entendu ou fait entendre que, selon moi, il falloit avoir été instruit de l'existence de Dieu pour y croire. Ma pensée est fort différente. Je dis qu'il faut avoir l'entendement développé et l'esprit cultivé jusqu'à certain point, pour être en état de comprendre les preuves de l'existence de Dieu, et sur-tout pour les trouver de soi-même sans en avoir jamais entendu parler. Je parle des hommes barbares ou sauvages; vous m'alléguez des philosophes. Je dis qu'il faut avoir acquis quelque philosophie pour s'élever aux notions du vrai Dieu; vous citez Saint-Paul qui reconnoît que quelques philosophes payens se sont élevés aux notions du vrai Dieu. Je dis que tel homme grossier n'est pas toujours en état de se former de lui-même une idée juste de la divinité; vous dites que les hommes instruits sont en état de se former une idée juste de la divinité; et sur cette unique preuve, mon opinion vous paroît *souverainement absurde*. Quoi! parce qu'un docteur

en droit doit savoir les loix de son pays, est-il absurde de supposer qu'un enfant qui ne sait pas lire a pu les ignorer?

Quand un Auteur ne veut pas se répéter sans cesse, et qu'il a une fois établi clairement son sentiment sur une matiere, il n'est pas tenu de rapporter toujours les mêmes preuves en raisonnant sur le même sentiment. Ses écrits s'expliquent alors les uns par les autres ; et les derniers, quand il a de la méthode, supposent toujours les premiers. Voilà ce que j'ai toujours tâché de faire, et ce que j'ai fait sur-tout dans l'occasion dont il s'agit.

Vous supposez, ainsi que ceux qui traitent de ces matieres, que l'homme apporte avec lui sa raison toute formée, et qu'il ne s'agit que de la mettre en œuvre. Or cela n'est pas vrai; car l'une des acquisitions de l'homme, et même des plus lentes, est la raison. L'homme apprend à voir des yeux de l'esprit, ainsi que des yeux du corps ; mais le premier apprentissage est bien plus long que l'autre, parce que les rapports des objets intellectuels ne se mesurant pas comme l'étendue, ne se trouvent que par estimation, et que nos premiers besoins, nos besoins physiques, ne nous rendent pas l'examen de ces mêmes objets si intéressant. Il faut apprendre à voir deux objets à la fois; il faut apprendre à les comparer entre eux, il faut apprendre à comparer les objets en grand nombre, à remonter par de-

grés aux causes, à les suivre dans leurs effets; il faut avoir combiné des infinités de rapports pour acquérir des idées de convenance, de proportion, d'harmonie et d'ordre. L'homme qui, privé du secours de ses semblables, et sans cesse occupé de pourvoir à ses besoins, est réduit en toute chose à la seule marche de ses propres idées, fait un progrès bien lent de ce côté-là : il vieillit et meurt avant d'être sorti de l'enfance de la raison. Pouvez-vous croire de bonne foi que d'un million d'hommes élevés de cette maniere, il y en eût un seul qui vînt à penser à Dieu ?

L'ordre de l'univers, tout admirable qu'il est, ne frappe pas également tous les yeux. Le peuple y fait peu d'attention, manquant des connoissances qui rendent cet ordre sensible, et n'ayant point appris à réfléchir sur ce qu'il apperçoit. Ce n'est ni endurcissement ni mauvaise volonté ; c'est ignorance, engourdissement d'esprit. La moindre méditation fatigue ces gens-là, comme le moindre travail des bras fatigue un homme de cabinet. Ils ont ouï parler des œuvres de Dieu et des merveilles de la nature. Ils répétent les mêmes mots sans y joindre les mêmes idées, et ils sont peu touchés de tout ce qui peut élever le sage à son créateur. Or si parmi nous le peuple, à portée de tant d'instructions, est encore si stupide, que seront ces pauvres gens abandonnés à eux-mêmes dès leur enfance, et qui n'ont

jamais rien appris d'autrui ? Croyez-vous qu'un Caffre ou un Lapon philosophe beaucoup sur la marche du monde et sur la génération des choses ? Encore les Lapons et les Caffres, vivant en corps de nation, ont-ils des multitudes d'idées acquises et communiquées, à l'aide desquelles ils acquièrent quelques notions grossieres d'une divinité : ils ont, en quelque façon, leur catéchisme : mais l'homme sauvage, errant seul dans les bois, n'en a point du tout. Cet homme n'existe pas, direz-vous : soit. Mais il peut exister par supposition. Il existe certainement des hommes qui n'ont jamais eu d'entretien philosophique en leur vie, et dont tout le temps se consume à chercher leur nourriture, la dévorer, et dormir. Que ferons-nous de ces hommes-là, des Eskimaux, par exemple ? en ferons-nous des Théologiens ?

Mon sentiment est donc que l'esprit de l'homme, sans progrès, sans instruction, sans culture, et tel qu'il sort des mains de la nature, n'est pas en état de s'élever de lui-même aux sublimes notions de la divinité ; mais que ces notions se présentent à nous à mesure que notre esprit se cultive ; qu'aux yeux de tout homme qui a pensé, qui a réfléchi, Dieu se manifeste dans ses ouvrages ; qu'il se révele aux gens éclairés dans le spectacle de la nature ; qu'il faut, quand on a les yeux ouverts, les fermer pour ne l'y pas voir ; que tout Philosophe

athée est un raisonneur de mauvaise foi, ou que son orgueil aveugle; mais qu'aussi tel homme stupide et grossier, quoique simple et vrai, tel esprit sans erreur et sans vice, peut par une ignorance involontaire ne pas remonter à l'auteur de son être, et ne pas concevoir ce que c'est que Dieu, sans que cette ignorance le rende punissable d'un défaut auquel son cœur n'a point consenti. Celui-ci n'est pas éclairé, et l'autre refuse de l'être : cela me paroît fort différent.

Appliquez à ce sentiment votre passage de St. Paul, et vous verrez qu'au lieu de le combattre, il le favorise; vous verrez que ce passage tombe uniquement sur ces sages prétendus à qui *ce qui peut être connu de Dieu a été manifesté*, à qui *la considération des choses qui ont été faites dès la création du monde, a rendu visible ce qui est invisible en Dieu;* mais qui *ne l'ayant point glorifié et ne lui ayant point rendu graces, se sont perdus dans la vanité de leur raisonnement*, et ainsi demeurés sans excuse, *en se disant sages, sont devenus fous*. La raison sur laquelle l'Apôtre reproche aux philosophes de n'avoir pas glorifié le vrai Dieu, n'étant point applicable à ma supposition, forme une induction toute en ma faveur; elle confirme ce que j'ai dit moi-même, que tout (20) *philosophe qui ne croit pas, a tort, parce*

(20) Emile, Tome II.

qu'il use mal de la raison qu'il a cultivée, et qu'il est en état d'entendre les vérités qu'il rejette. Elle montre enfin, par le passage même, que vous ne m'avez point entendu; et quand vous m'imputez d'avoir dit ce que je n'ai ni dit ni pensé, savoir que l'on ne croit en Dieu que sur l'autorité d'autrui (21), vous avez tellement tort, qu'au contraire je n'ai fait que distinguer les cas où l'on peut connoître Dieu par soi-même, et les cas où l'on ne le peut que par le secours d'autrui.

Au reste, quand vous auriez raison dans cette critique, quand vous auriez solidement réfuté mon opinion, il ne s'ensuivroit pas de cela seul qu'elle fût souverainement absurde, comme il vous plaît de la qualifier; on peut se tromper sans tomber dans l'extravagance, et toute erreur n'est pas une absurdité. Mon respect pour vous me rendra moins prodigue d'épithetes, et ce ne sera pas ma faute si le lecteur trouve à les placer.

Toujours avec l'arrangement de censurer sans entendre, vous passez d'une imputation grave et fausse à une autre qui l'est encore plus; et après m'avoir injustement accusé de nier l'évidence de la divinité,

(21) M. de Beaumont ne dit pas cela en propres termes; mais c'est le seul sens raisonnable qu'on puisse donner à son texte, appuyé du passage de Saint-Paul; et je ne puis répondre qu'à ce que j'entends. (*Voyez son Mandement*, §. XI.)

vous m'accusez plus injustement d'en avoir révoqué l'unité en doute. Vous faites plus, vous prenez la peine d'entrer là-dessus en discussion, contre votre ordinaire ; et le seul endroit de votre mandement où vous ayez raison, est celui où vous réfutez une extravagance que je n'ai pas dite.

Voici le passage que vous attaquez, ou plutôt votre passage où vous rapportez le mien : car il faut que le Lecteur me voie entre vos mains.

(22) » Je sais, *fait-il dire au personnage* » *supposé qui lui sert d'organe*, je sais que le » monde est gouverné par une volonté » puissante et sage; je le vois, ou plutôt » je le sens, et cela m'importe à savoir. » Mais ce même monde est-il éternel ou » créé ? Y a-t-il un principe unique des » choses ? Y en a-t-il deux ou plusieurs, » et quelle est leur nature ? Je n'en sais » rien, et que m'importe ?... (23) Je re- » nonce à des questions oiseuses qui peu- » vent inquiéter mon amour-propre, mais » qui sont inutiles à ma conduite et supé- » rieures à ma raison. »

J'observe en passant que voici la seconde fois que vous qualifiez le Prêtre Savoyard de personnage chimérique ou supposé.

(22) *Mandement*, § XIII.

(23) Ces points indiquent une lacune de deux lignes par lesquelles le passage est tempéré, et que M de Beaumont n'a pas voulu transcrire. (*Voyez Emile*, Tome III, page 36.

Comment

Comment êtes-vous instruit de cela, je vous supplie? J'ai affirmé ce que je savois; vous niez ce que vous ne savez pas; qui des deux est le téméraire? On sait, j'en conviens, qu'il y a peu de Prêtres qui croient en Dieu; mais encore n'est-il pas prouvé qu'il n'y en ait point du tout. Je reprends votre texte.

(24) *Que veut donc dire cet Auteur téméraire? .... l'unité de Dieu lui paroît une question oiseuse et supérieure à sa raison; comme si la multiplicité des Dieux n'étoit pas la plus grande des absurdités!* » La pluralité des Dieux, » *dit énergiquement Tertullien*, » est une nullité de Dieu. » *Admettre un Dieu, c'est admettre un Etre suprême et indépendant, auquel tous les autres êtres soient subordonnés (25). Il implique donc qu'il y ait plusieurs Dieux.*

Mais qui est-ce qui dit qu'il y a plusieurs Dieux? Ah! Monseigneur, vous voudriez bien que j'eusse dit de pareilles folies; vous n'auriez sûrement pas pris la peine de faire un mandement contre moi.

Je ne sais ni pourquoi ni comment ce qui est est, et bien d'autres qui se piquent

(24) *Mandement*, §. XIII.

(25) Tertullien fait ici un sophisme très familier aux Peres de l'Eglise. Il définit le mot *Dieu* selon les Chrétiens, et puis il accuse les Payens de contradiction, parce que contre sa définition ils admettent plusieurs Dieux Ce n'étoit pas la peine de m'imputer une erreur que je n'ai pas commise, uniquement pour citer si hors de propos un sophisme de Tertullien.

instrumentale : ou dans une cause unique qui tire d'elle seule tout ce qui est et tout ce qui se fait. Chacun de ces deux sentimens, débattus par les Métaphysiciens depuis tant de siècles, n'en est pas devenu plus croyable à la raison humaine; et si l'existence éternelle et nécessaire de la matiere a pour nous ses difficultés, sa création n'en a pas de moindres : puisque tant d'hommes et de Philosophes, qui dans tous les temps ont médité sur ce sujet, ont tous unanimement rejeté la possibilité de la création, excepté peut-être un très petit nombre qui paroissent avoir sincérement soumis leur raison à l'autorité ; sincérité que les motifs de leur intérêt, de leur sûreté, de leur repos, rendent fort suspecte, et dont il sera toujours impossible de s'assurer, tant que l'on risquera quelque chose à parler vrai.

Supposé qu'il y ait un principe éternel et unique des choses, ce principe étant simple dans son essence n'est pas composé de matiere et d'esprit, mais il est matiere ou esprit seulement. Sur les raisons déduites par le vicaire, il ne sauroit concevoir que ce principe soit matiere ; et s'il est esprit, il ne sauroit concevoir que par lui la matiere ait reçu l'être, car il faudroit pour cela concevoir la création : or l'idée de création l'idée sous laquelle on conçoit que par un simple acte de volonté rien devient quelque chose, est, de toutes les idées qui ne sont pas

clairement contradictoires, la moins compréhensible à l'esprit humain.

Arrêté des deux côtés par ces difficultés, le bon prêtre demeure indécis, et ne se tourmente point d'un doute de pure spéculation, qui n'influe en aucune maniere sur ses devoirs en ce monde; car enfin que m'importe d'expliquer l'origine des êtres, pourvu que je sache comment ils subsistent, quelle place j'y dois remplir, et en vertu de quoi cette obligation m'est imposée?

Mais supposer deux principes (26) des choses, supposition que pourtant le Vicaire ne fait point, ce n'est pas pour cela supposer deux Dieux; à moins que, comme les Manichéens, on ne suppose aussi ces principes tous deux actifs; doctrine absolument contraire à celle du Vicaire, qui très positivement n'admet qu'une Intelligence premiere, qu'un seul principe actif, et par conséquent qu'un seul Dieu.

J'avoue bien que la création du monde étant clairement énoncée dans nos traductions de la Genèse, la rejeter positivement seroit à cet égard rejeter l'autorité, sinon des livres sacrés, au moins des traductions

(26) Celui qui ne connoit que deux substances, ne peut non plus imaginer que deux principes; et le terme, *ou plusieurs*, ajouté dans l'endroit cité, n'est-là qu'une espèce d'explétif, servant tout au plus à faire entendre que le nombre de ces principes n'importe pas plus à connoître que leur nature.

qu'on nous en donne ; et c'est aussi ce qui tient le Vicaire dans un doute qu'il n'auroit peut-être pas sans cette autorité : car d'ailleurs la coexistence des deux principes (27) semble expliquer mieux la constitution de l'univers, et lever des difficultés qu'on a peine à résoudre sans elle, comme entr'autres celle de l'origine du mal. De plus, il faudroit entendre parfaitement l'Hébreu, et même avoir été contemporain de Moïse, pour savoir certainement quel sens il a donné au mot qu'on nous rend par le mot *créa*. Ce terme est trop philosophique pour avoir eu dans son origine l'acception connue et populaire que nous lui donnons maintenant sur la foi de nos Docteurs. Rien n'est moins rare que des mots dont le sens change par trait de temps, et qui font attribuer aux anciens Auteurs qui s'en sont servis, des idées qu'ils n'ont point eues. Le mot hébreu qu'on a traduit par

(27) Il est bon de remarquer que cette question de l'éternité de la matiere, qui effarouche si fort nos Théologiens, effarouchoit assez peu les Peres de l'Eglise, moins éloignés des sentimens de Platon. Sans parler de Justin martyr, d'Origene, et d'autres, Clément Alexandrin prend si bien l'affirmative dans ses Hypotiposes, que Photius veut à cause de cela que ce livre ait été falsifié. Mais le même sentiment reparoît encore dans les Stromates, où Clément rapporte celui d'Héraclite sans l'improuver. Ce pere, livre V, tâche à la vérité d'établir un seul principe ; mais c'est parce qu'il refuse ce nom à la matiere, même en admettant son éternité.

créer, *faire quelque chose de rien*, signifie plutôt *faire*, *produire quelque chose avec magnificence*. Rivet prétend même que ce mot hébreu *Bara*, ni le mot grec qui lui répond, ni même le mot latin *creare*, ne peuvent se restreindre à cette signification particuliere de *produire quelque chose de rien*. Il est si certain du moins que le mot latin se prend dans un autre sens, que Lucrece, qui nie formellement la possibilité de toute création, ne laisse pas d'employer souvent le même terme pour exprimer la formation de l'univers et de ses parties. Enfin M. de Beausobre a prouvé (28) que la notion de la création ne se trouve point dans l'ancienne théologie judaïque; et vous êtes trop instruit, Monseigneur, pour ignorer que beaucoup d'hommes, pleins de respect pour nos livres sacrés, n'ont cependant point reconnu dans le récit de Moïse l'absolue création de l'univers. Ainsi le Vicaire, à qui le despotisme des Théologiens n'en impose pas, peut très bien, sans en être moins orthodoxe, douter s'il y a deux principes éternels des choses, ou s'il n'y en a qu'un. C'est un débat purement grammatical ou philosophique, où la révélation n'entre pour rien.

Quoi qu'il en soit, ce n'est pas de cela qu'il s'agit entre nous; et sans soutenir les sentimens du Vicaire, je n'ai rien à faire ici qu'à montrer vos torts.

(28) Hist. du Manichéisme, Tome II.

Or vous avez tort d'avancer que l'unité de Dieu me paroît une question oiseuse et supérieure à la raison, puisque dans l'Ecrit que vous censurez cette unité est établie et soutenue par le raisonnement; et vous avez tort de vous étayer d'un passage de Tertullien pour conclure contre moi qu'il implique qu'il y ait plusieurs Dieux: car sans avoir besoin de Tertullien, je conclus aussi de mon côté qu'il implique qu'il y ait plusieurs Dieux.

Vous avez tort de me qualifier pour cela d'Auteur téméraire, puisqu'où il n'y a point d'assertion il n'y a point de témérité. On ne peut concevoir qu'un Auteur soit un téméraire, uniquement pour être moins hardi que vous.

Enfin vous avez tort de croire avoir bien justifié les dogmes particuliers qui donnent à Dieu les passions humaines, et qui loin d'éclaircir les notions du grand Etre les embrouillent et les avilissent, en m'accusant faussement d'embrouiller et d'avilir moi-même ces notions, d'attaquer directement l'essence divine, que je n'ai point attaquée, et de révoquer en doute son unité, que je n'ai point révoquée en doute. Si je l'avois fait, que s'ensuivroit-il? Récriminer n'est pas se justifier: mais celui qui pour toute défense ne sait que récriminer à faux, a bien l'air d'être seul coupable.

La contradiction que vous me reprochez dans le même lieu, est tout aussi bien fon-

dée que la précédente accusation. *Il ne sait*, dites-vous *quelle est la nature de Dieu, et bientôt après il reconnoît que cet Etre suprême est doué d'intelligence, de puissance, de volonté, et de bonté, n'est-ce donc pas-là avoir une idée de la nature divine ?*

Voici, Monseigneur, là-dessus ce que j'ai à vous dire.

» Dieu est intelligent ; mais comment » l'est-il ? L'homme est intelligent quand » il raisonne, et la suprême intelligence » n'a pas besoin de raisonner ; il n'y a pour » elle ni prémisses ni conséquences, il n'y » a pas même de proposition ; elle est pu- » rement intuitive, elle voit également » tout ce qui est et tout ce qui peut être ; » toutes les vérités ne sont pour elle qu'une » seule idée, comme tous les lieux un seul » point, et tous les temps un seul moment. » La puissance humaine agit par des moyens ; » la puissance divine agit par elle-même : » Dieu peut parce qu'il veut ; sa volonté » fait son pouvoir. Dieu est bon, rien n'est » plus manifeste ; mais la bonté dans l'hom- » me est l'amour de ses semblables, et la » bonté de Dieu est l'amour de l'ordre ; » car c'est par l'ordre qu'il maintient ce » qui existe, et lie chaque partie avec le » tout. Dieu est juste, j'en suis convain- » cu ; c'est une suite de sa bonté ; l'injus- » tice des hommes est leur œuvre et non » pas la sienne ; le désordre moral, qui » dépose contre la providence aux yeux

» des Philosophes, ne fait que la démon-
» trer aux miens. Mais la justice de l'hom-
» me est de rendre à chacun ce qui lui ap-
» partient, et la justice de Dieu de de-
» mander compte à chacun de ce qu'il lui
» a donné.

» Que si je viens à découvrir successi-
» vement ces attributs dont je n'ai nulle
» idée absolue, c'est par des conséquences
» forcées; c'est par le bon usage de ma
» raison : mais je les affirme sans les com-
» prendre, et dans le fond, c'est n'affirmer
» rien. J'ai beau me dire : Dieu est ainsi,
» je le sens, je me le prouve, je n'en con-
» çois pas mieux comment Dieu peut être
» ainsi.

» Enfin plus je m'efforce de contempler
» son essence infinie, moins je la conçois;
» mais elle est, cela me suffit; moins je la
» conçois, plus je l'adore. Je m'humilie
» et lui dis : Etre des êtres, je suis parce
» que tu es; c'est m'élever à ma source
» que de te méditer sans cesse. Le plus
» digne usage de ma raison est de s'anéan-
» tir devant toi : c'est mon ravissement d'es-
» prit, c'est le charme de ma foiblesse de
» me sentir accablé de ta grandeur. »

Voilà ma réponse, et je la crois péremptoire. Faut-il vous dire à présent où je l'ai prise ? Je l'ai tirée mot-à-mot de l'endroit même que vous accusez de contradiction (29). Vous en usez comme tous mes adver-

(29) Emile, Tome III.

saires, qui pour me réfuter, ne font qu'écrire les objections que je me suis faites, et supprimer mes solutions. La réponse est déjà toute prête ; c'est l'ouvrage qu'ils ont réfuté.

Nous avançons, Monseigneur, vers les discussions les plus importantes.

Après avoir attaqué mon système et mon livre, vous attaquez aussi ma religion ; et parce que le Vicaire catholique fait des objections contre son Eglise, vous cherchez à me faire passer pour l'ennemi de la mienne ; comme si proposer des difficultés sur un sentiment, c'étoit y renoncer ; comme si toute connoissance humaine n'avoit pas les siennes ; comme si la géométrie elle-même n'en avoit pas, ou que les géometres se fissent une loi de les taire pour ne pas nuire à la certitude de leur art.

La réponse que j'ai d'avance à vous faire est de vous déclarer, avec ma franchise ordinaire, mes sentimens en matiere de religion, tels que je les ai professés dans tous mes écrits et tels qu'ils ont toujours été dans ma bouche et dans mon cœur. Je vous dirai, de plus, pourquoi j'ai publié la profession de foi du Vicaire, et pourquoi, malgré tant de clameurs, je la tiendrai toujours pour l'écrit le meilleur et le plus utile dans le siecle où je l'ai publié. Les bûchers ni les décrets ne me feront point changer de langage ; les théologiens, en m'ordonnant d'être humble, ne me fe-

ront point être faux ; et les philosophes en me taxant d'hypocrisie ne me feront point professer l'incrédulité. Je dirai ma religion, parce que j'en ai une ; et je la dirai hautement, parce que j'ai le courage de la dire, et qu'il seroit à desirer pour le bien des hommes que ce fût celle du genre-humain.

Monseigneur, je suis Chrétien, et sincérement Chrétien, selon la doctrine de l'Evangile. Je suis Chrétien, non comme un disciple des prêtres, mais comme un disciple de Jesus-Christ. Mon maître a peu subtilisé sur le dogme, et beaucoup insisté sur les devoirs ; il prescrivoit moins d'articles de foi que de bonnes œuvres ; il n'ordonnoit de croire que ce qui étoit nécessaire pour être bon ; quand il résumoit la Loi et les Prophêtes, c'étoit bien plus dans des actes de vertu que dans des formules de croyance (30), et il m'a dit par lui-même et par ses Apôtres que celui qui aime son frere a accompli la Loi (31).

Moi de mon côté, très convaincu des vérités essentielles au Christianisme, lesquelles servent de fondement à toute bonne morale, cherchant au surplus à nourrir mon cœur de l'esprit de l'Evangile sans tourmenter ma raison de ce qui m'y paroît obscur, enfin persuadé que quiconque

(30) Math. VII. 12.
(31) Galat. V, 14.

aime Dieu par-dessus toute chose et son prochain comme soi-même, est un vrai Chrétien, je m'efforce de l'être, laissant à part toutes ces subtilités de doctrine, tous ces importans galimathias dont les Pharisiens embrouillent nos devoirs et offusquent notre foi ; et mettant avec Saint Paul la foi même au-dessous de la charité. (32).

Heureux d'être né dans la religion la plus raisonnable et la plus sainte qui soit sur la terre, je reste inviolablement attaché au culte de mes peres : comme eux je prends l'Ecriture et la raison pour les uniques regles de ma croyance ; comme eux je récuse l'autorité des hommes, et n'entends me soumettre à leurs formules qu'autant que j'en apperçois la vérité ; comme eux je me réunis de cœur avec les vrais serviteurs de Jésus-Christ et les vrais adorateurs de Dieu, pour lui offrir dans la communion des fidèles les hommages de son église. Il m'est consolant et doux d'être compté parmi ses membres, de participer au culte public qu'ils rendent à la divinité, et de me dire au milieux d'eux : je suis avec mes freres.

Pénétré de reconnoissance pour le digne pasteur (*) qui, résistant au torrent de l'exemple, et jugeant dans la vérité, n'a

(32) 1. Cor. XIII. 2. 13.

(*) Voyez les lettres écrites de la Montagne, lettre deuxieme, note (r).

point exclu de l'Eglise un défenseur de la cause de Dieu, je conserverai toute ma vie un tendre souvenir de sa charité vraiment chrétienne. Je me ferai toujours une gloire d'être compté dans son troupeau, et j'espere n'en point scandaliser les membres ni par mes sentimens ni par ma conduite. Mais lorsque d'injustes prêtres, s'arrogeant des droits qu'ils n'ont pas, voudront se faire les arbitres de ma croyance, et viendront me dire arrogamment: rétractez-vous, déguisez-vous, expliquez ceci, désavouez cela: leurs hauteurs ne m'en imposeront point; ils ne me feront point mentir pour être ortodoxe, ni dire pour leur plaire ce que je ne pense pas. Que si ma véracité les offense, et qu'ils veuillent me retrancher de l'Eglise, je craindrai peu cette menace dont l'exécution n'est pas en leur pouvoir. Ils ne m'empêcheront pas d'être uni de cœur avec les fidèles; ils ne m'ôteront pas du rang des élus si j'y suis inscrit. Ils peuvent m'en ôter les consolations dans cette vie, mais non l'espoir dans celle qui doit la suivre; et c'est là que mon vœu le plus ardent et le plus sincere est d'avoir Jésus-Christ même pour arbitre et pour juge entr'eux et moi.

Tels sont, Monseigneur, mes vrais sentimens, que je ne donne pour regle à personne, mais que je déclare être les miens, et qui resteront tels tant qu'il plaira, non aux hommes, mais à Dieu, seul maître de

changer mon cœur et ma raison : car aussi long-temps que je serai ce que je suis et que je penserai comme je pense, je parlerai comme je parle. Bien différent, je l'avoue, de vos Chrétiens en effigie, toujours prêts à croire ce qu'il faut croire, ou à dire ce qu'il faut dire pour leurs intérêts ou pour leur repos, et toujours sûrs d'être assez bons Chrétiens, pourvu qu'on ne brûle pas leurs livres et qu'ils ne soient pas décrétés. Ils vivent en gens persuadés que non-seulement il faut confesser tel et tel article, mais que cela suffit pour aller en paradis ; et moi je pense, au contraire, que l'essentiel de la religion consiste en pratique, que non-seulement il faut être homme de bien, miséricordieux, humain, charitable, mais que quiconque est vraiment tel, en croit assez pour être sauvé. J'avoue, au reste, que leur doctrine est plus commode que la mienne, et qu'il en coûte bien moins de se mettre au nombre des fidèles par des opinions que par des vertus.

Que si j'ai dû garder ces sentimens pour moi seul, comme ils ne cessent de le dire, si lorsque j'ai eu le courage de les publier et de me nommer, j'ai attaqué les loix et troublé l'ordre public, c'est ce que j'examinerai tout à l'heure. Mais qu'il me soit permis auparavant de vous supplier, Monseigneur, vous et tous ceux qui liront cet écrit, d'ajouter quelque foi aux déclarations d'un ami de la vérité, et de ne pas

imiter ceux qui sans preuve, sans vraisemblance, et sur le seul témoignage de leur propre cœur, m'accusent d'athéisme et d'irréligion, contre des protestations si positives, et que rien de ma part n'a jamais démenties. Je n'ai pas trop, ce me semble, l'air d'un homme qui se déguise; et il n'est pas aisé de voir quel intérêt j'aurois à me déguiser ainsi. L'on doit présumer que celui qui s'exprime si librement sur ce qu'il ne croit pas, est sincere en ce qu'il dit croire; et quand ses discours, sa conduite et ses écrits sont toujours d'accord sur ce point, quiconque ose affirmer qu'il ment, et n'est pas un Dieu, ment infailliblement lui-même.

Je n'ai pas toujours eu le bonheur de vivre seul. J'ai fréquenté des hommes de toute espèce. J'ai vu des gens de tous les partis, des croyans de toutes les sectes, des esprits-forts de tous les systêmes; j'ai vu des grands, des petits, des libertins, des philosophes: j'ai eu des amis sûrs et d'autres qui l'étoient moins: j'ai été environné d'espions, de malveillans; et le monde est plein de gens qui me haïssent à cause du mal qu'ils m'ont fait: je les adjure tous, quels qu'ils puissent être, de déclarer au public ce qu'ils savent de ma croyance en matiere de religion: si dans le commerce le plus suivi, si dans la plus étroite familiarité, si dans la gaîté des repas, si dans les confidences du tête-à-tête, ils

m'ont jamais trouvé différent de moi-même ; si lorsqu'ils ont voulu disputer ou plaisanter, leurs argumens ou leurs railleries m'ont un moment ébranlé ; s'ils m'ont surpris à varier dans mes sentimens ; si dans le secret de mon cœur ils en ont pénétré que je cachois au public ; si dans quelque temps que ce soit ils ont trouvé en moi une ombre de fausseté ou d'hypocrisie ; qu'ils le disent, qu'ils révelent tout, qu'ils me dévoilent, j'y consens, je les en prie, je les dispense du secret de l'amitié ; qu'ils disent hautement, non ce qu'ils voudroient que je fusse, mais ce qu'ils savent que je suis : qu'ils me jugent selon leur conscience ; je leur confie mon honneur sans crainte, et je promets de ne les point récuser.

Que ceux qui m'accusent d'être sans religion, parce qu'ils ne conçoivent pas qu'on en puisse avoir une, s'accordent au moins, s'ils peuvent, entr'eux. Les uns ne trouvent dans mes livres qu'un système d'athéisme ; les autres disent que je rends gloire à Dieu dans mes livres sans y croire au fond de mon cœur. Ils taxent mes écrits d'impiété, et mes sentimens d'hypocrisie. Mais si je prêche en public l'athéisme, je ne suis donc pas un hypocrite ; et si j'affecte une foi que je n'ai point, je n'enseigne donc pas l'impiété. En entassant des imputations contradictoires, la calomnie se découvre elle-même ;

elle-même ; mais la malignité est aveugle, et la passion ne raisonne pas.

Je n'ai pas, il est vrai, cette foi dont j'entends se vanter tant de gens d'une probité si médiocre, cette foi robuste qui ne doute jamais de rien, qui croit sans façon tout ce qu'on lui présente à croire, et qui met à part ou dissimule les objections qu'elle ne sait pas résoudre. Je n'ai pas le bonheur de voir dans la révélation l'évidence qu'ils y trouvent ; et si je me détermine pour elle, c'est parce que mon cœur m'y porte, qu'elle n'a rien que de consolant pour moi, et qu'à la rejeter les difficultés ne sont pas moindres ; mais ce n'est pas parce que je la vois démontrée, car très sûrement elle ne l'est pas à mes yeux. Je ne suis pas même assez instruit, à beaucoup près, pour qu'une démonstration qui demande un si profond savoir, soit jamais à ma portée. N'est-il pas plaisant que moi qui propose ouvertement mes objections et mes doutes, je sois l'hypocrite, et que tous ces gens si décidés, qui disent sans cesse croire fermement ceci et cela, que ces gens si sûrs de tout, sans avoir pourtant de meilleures preuves que les miennes, que ces gens enfin, dont la plupart ne sont gueres plus savans que moi, et qui sans lever mes difficultés me reprochent de les avoir proposées, soient les gens de bonne foi ?

Pourquoi serois-je un hypocrite, et que

gagnerois-je à l'être ? J'ai attaqué tous les intérêts particuliers ; j'ai suscité contre moi tous les partis, je n'ai soutenu que la cause de Dieu et de l'humanité, et qui est-ce qui s'en soucie ? Ce que j'en ai dit n'a pas même fait la moindre sensation, et pas une ame ne m'en a su gré. Si je me fusse ouvertement déclaré pour l'athéisme, les dévots ne m'auroient pas fait pis ; et d'autres ennemis non moins dangereux ne me porteroient point leurs coups en secret. Si je me fusse ouvertement déclaré pour l'athéisme, les uns m'eussent attaqué avec plus de réservé en me voyant défendu par les autres, et disposé moi-même à la vengeance. Mais un homme qui craint Dieu n'est gueres à craindre, son parti n'est pas redoutable, il est seul ou à-peu-près, et l'on est sûr de pouvoir lui faire beaucoup de mal avant qu'il songe à le rendre. Si je me fusse ouvertement déclaré pour l'athéisme, en me séparant ainsi de l'église, j'aurois ôté tout d'un coup à ses ministres le moyen de me harceler sans cesse, et de me faire endurer toutes leurs petites tyrannies, je n'aurois point essuyé tant d'ineptes censures ; et au lieu de me blâmer si aigrement d'avoir écrit, il eût fallu me réfuter : ce qui n'est pas tout-à-fait si facile. Enfin, si je me fusse ouvertement déclaré pour l'athéisme, on eût d'abord un peu clabaudé, mais on m'eût bientôt laissé en paix comme tous les au-

tres; le peuple du Seigneur n'eût point pris inspection sur moi, chacun n'eût point cru me faire grace en ne me traitant pas en excommunié, et j'eusse été quitte-à-quitte avec tout le monde : Les Saintes en Israël ne m'auroient point écrit des lettres anonymes, et leur charité ne se fût point exhalée en dévotes injures ; elles n'eussent point pris la peine de m'assurer humblement que j'étois un scélérat, un monstre exécrable, et que le monde eût été trop heureux si quelque bonne ame eût pris le soin de m'étouffer au berceau : d'honnêtes gens, de leur côté, me regardant alors comme un réprouvé, ne se tourmenteroient et ne me tourmenteroient point pour me ramener dans la bonne voie ; ils ne me tirailleroient pas à droite et à gauche, ils ne m'étoufferoient pas sous le poids de leurs sermons ; ils ne me forceroient pas de bénir leur zèle en maudissant leur importunité, et de sentir avec reconnoissance qu'ils sont appellés à me faire périr d'ennui.

Monseigneur, si je suis un hypocrite, je suis un fou ; puisque, pour ce que je demande aux hommes, c'est une grande folie de se mettre en frais de fausseté : si je suis un hypocrite, je suis un sot ; car il faut l'être beaucoup pour ne pas voir que le chemin que j'ai pris ne mene qu'à des malheurs dans cette vie, et que quand j'y pourrois trouver quelque avantage, je n'en puis profiter sans me démentir. Il est vrai

que j'y suis à temps encore ; je n'ai qu'à vouloir un moment tromper les hommes, et je mets à mes pieds tous mes ennemis. Je n'ai point encore atteint la vieillesse ; je puis avoir long-temps à souffrir, je puis voir changer de rechef le public sur mon compte : mais si jamais j'arrive aux honneurs et à la fortune, par quelque route que j'y parvienne, alors je serai un hypocrite ; cela est sûr.

La gloire de l'ami de la vérité n'est point attachée à telle opinion plutôt qu'à telle autre ; quoi qu'il dise, pourvu qu'il le pense, il tend à son but. Celui qui n'a d'autre intérêt que d'être vrai, n'est point tenté de mentir ; et il n'y a nul homme sensé qui ne préfere le moyen le plus simple, quand il est aussi le plus sûr. Mes ennemis auront beau faire avec leurs injures, ils ne m'ôteront point l'honneur d'être un homme véridique en toute chose, d'être le seul Auteur de mon siecle et de beaucoup d'autres qui ait écrit de bonne foi, et qui n'ait dit que ce qu'il a cru : ils pourront un moment souiller ma réputation à force de rumeurs et de calomnies ; mais elle en triomphera tôt ou tard : car tandis qu'ils varieront dans leurs imputations ridicules, je resterai toujours le même, et sans autre art que ma franchise j'ai de quoi les désoler toujours.

Mais cette franchise est déplacée avec le public ! Mais toute vérité n'est pas bonne

à dire ! Mais bien que tous les gens sensés pensent comme vous, il n'est pas bon que le vulgaire pense ainsi ! Voilà ce qu'on me crie de toutes parts, voilà peut-être ce que vous me diriez vous-même si nous étions tête-à-tête dans votre cabinet. Tels sont les hommes. Ils changent de langage comme d'habit ; ils ne disent la vérité qu'en robe de chambre ; en habit de parade ils ne savent plus que mentir ; et non-seulement ils sont trompeurs et fourbes à la face du genre humain, mais ils n'ont pas honte de punir contre leur conscience quiconque ose n'être pas fourbe et trompeur public comme eux. Mais ce principe est il bien vrai que toute vérité n'est pas bonne à dire ? Quand il le seroit, s'ensuivroit-il que nulle erreur ne fût bonne à détruire ; et toutes les folies des hommes sont-elles si saintes qu'il n'y en ait aucune qu'on ne doive respecter ? Voilà ce qu'il conviendroit d'examiner avant de me donner pour loi une maxime suspecte et vague, qui, fût-elle vraie en elle-même, peut pécher par son application.

J'ai grande envie, Monseigneur, de prendre ici ma méthode ordinaire, et de donner l'histoire de mes idées pour toute réponse à mes accusateurs. Je crois ne pouvoir mieux justifier tout ce que j'ai osé dire, qu'en disant encore tout ce que j'ai pensé.

Si-tôt que je fus en état d'observer les

hommes, je les regardois faire, et je les écoutois parler ; puis voyant que leurs actions ne ressembloient point à leurs discours, je cherchai la raison de cette dissemblance ; et je trouvai qu'être et paroître étant pour eux deux choses aussi différentes qu'agir et parler, cette deuxieme différence étoit la cause de l'autre, et avoit elle-même une cause qui me restoit à chercher.

Je la trouvai dans notre ordre social, qui, de tout point contraire à la nature que rien ne détruit, la tyrannise sans cesse, et lui fait sans cesse réclamer ses droits. Je suivis cette contradiction dans ses conséquences, et je vis qu'elle expliquoit seule tous les vices des hommes et tous les maux de la société. D'où je conclus qu'il n'étoit pas nécessaire de supposer l'homme méchant par sa nature, lorsqu'on pouvoit marquer l'origine et le progrès de sa méchanceté. Ces réflexions me conduisirent à de nouvelles recherches sur l'esprit humain considéré dans l'état civil, et je trouvai qu'alors le développement des lumieres et des vices se faisoit toujours en même raison ; non dans les individus, mais dans les peuples ; distinction que j'ai toujours soigneusement faite, et qu'aucun de ceux qui m'ont attaqué n'a jamais pu concevoir.

J'ai cherché la vérité dans les livres ; je n'y ai trouvé que le mensonge et l'erreur. J'ai consulté les Auteurs, je n'ai trouvé

que des charlatans qui se font un jeu de tromper les hommes, sans autre loi que leur intérêt, sans autre Dieu que leur réputation ; prompts à décrier les chefs qui ne les traitent pas à leur gré, plus prompts à louer l'iniquité qui les paye. En écoutant les gens à qui l'on permet de parler en public, j'ai compris qu'ils n'osent ou ne veulent dire que ce qui convient à ceux qui commandent, et que payés par le fort pour prêcher le foible, ils ne savent parler au dernier que de ses devoirs, et à l'autre que de ses droits. Toute l'instruction publique tendra toujours au mensonge tant que ceux qui la dirigent trouveront leur intérêt à mentir, et c'est pour eux seulement que la vérité n'est pas bonne à dire. Pourquoi serois-je le complice de ces gens-là ?

Il y a des préjugés qu'il faut respecter : cela peut être ; mais c'est quand d'ailleurs tout est dans l'ordre, et qu'on ne peut ôter ces préjugés sans ôter aussi ce qui les rachete ; on laisse alors le mal pour l'amour du bien. Mais lorsque tel est l'état des choses que plus rien ne sauroit changer mieux, les préjugés sont-ils si respectables qu'il faille leur sacrifier la raison, la vertu, la justice, et tout le bien que la vérité pourroit faire aux hommes ? Pour moi, j'ai promis de la dire en toute chose utile, autant qu'il seroit en moi ; c'est un engagement que j'ai dû remplir selon mon ta-

lent, et que sûrement un autre ne remplira pas à ma place, puisque chacun se devant à tous, nul ne peut payer pour autrui. *La divine vérité*, dit Augustin, *n'est ni à moi ni à vous ni à lui, mais à nous tous qu'elle apppelle avec force à la publier de concert, sous peine d'être inutiles à nous-mêmes si nous ne la communiquons aux autres : car quiconque s'approprie à lui seul un bien dont Dieu veut que tous jouissent, perd par cette usurpation ce qu'il dérobe au public, et ne trouve qu'erreur en lui-même pour avoir trahi la vérité* (33).

Les hommes ne doivent point être instruits à demi. S'ils doivent rester dans l'erreur, que ne les laissez-vous dans l'ignorance ? A quoi bon tant d'écoles et d'universités pour ne leur apprendre rien de ce qui leur importe à savoir ? Quel est donc l'objet de vos colleges, de vos académies, de tant de fondations savantes ? Est-ce de donner le change au peuple, d'altérer sa raison d'avance, et de l'empêcher d'aller au vrai ? Professeurs de mensonges, c'est pour l'abuser que vous feignez de l'instruire ; et comme ces brigands qui mettent des fanaux sur les écueils, vous l'éclairez pour le perdre.

Voilà ce que je pensois en prenant la plume, et en la quittant je n'ai pas lieu de changer de sentiment. J'ai toujours vu

(33) Aug. Confes. L. XII. c. 25.

que

que l'instruction publique avoit deux défauts essentiels qu'il étoit impossible d'en ôter. L'un est la mauvaise foi de ceux qui la donnent, et l'autre l'aveuglement de ceux qui la reçoivent. Si des hommes sans passions instruisoient des hommes sans préjugés, nos connoissances resteroient plus bornées, mais plus sûres, et la raison regneroit toujours. Or, quoi qu'on fasse, l'intérêt des hommes publics sera toujours le même ; mais les préjugés du peuple n'ayant aucune base fixe, sont plus variables ; ils peuvent être altérés, changés, augmentés ou diminués. C'est donc de ce côté seul que l'instruction peut avoir quelque prise, et c'est là que doit tendre l'ami de la vérité. Il peut espérer de rendre le peuple plus raisonnable, mais non ceux qui le menent plus honnêtes-gens.

J'ai vu dans la religion la même fausseté que dans la politique, et j'en ai été beaucoup plus indigné : car le vice du gouvernement ne peut rendre les sujets malheureux que sur la terre ; mais qui sait jusqu'où les erreurs de la conscience peuvent nuire aux infortunés mortels ? J'ai vu qu'on avoit des professions de foi, des doctrines, des cultes, qu'on suivoit sans y croire, et que rien de tout cela ne pénétrant ni le cœur, ni la raison, n'influoit que très peu sur la conduite. Monseigneur, il faut vous parler sans détour. Le vrai Croyant ne peut s'accommoder de toutes ces sima-

grées : il sent que l'homme est un être intelligent auquel il faut un culte raisonnable, et un être sociable auquel il faut une morale faite pour l'humanité. Trouvons premierement ce culte et cette morale, cela sera de tous les hommes ; et puis quand il faudra des formules nationales, nous en examinerons les fondemens, les rapports, les convenances ; et après avoir dit ce qui est de l'homme, nous dirons ensuite ce qui est du citoyen. Ne faisons pas surtout comme votre Monsieur Joli de Fleury, qui pour établir son Jansénisme, veut déraciner toute loi naturelle et toute obligation qui lie entr'eux les humains ; de sorte que, selon lui, le Chrétien et l'infidele qui contractent entr'eux, ne sont tenus à rien du tout l'un envers l'autre, puisqu'il n'y a point de loi commune à tous les deux.

Je vois donc deux manieres d'examiner et de comparer les Religions diverses : l'une selon le vrai et le faux qui s'y trouvent, soit quant aux faits naturels ou surnaturels sur lesquels elles sont établies, soit quant aux notions que la raison nous donne de l'Etre suprême et du culte qu'il veut de nous ; l'autre selon leurs effets temporels et moraux sur la terre, selon le bien ou le mal qu'elles peuvent faire à la société et au genre humain. Il ne faut pas, pour empêcher ce double examen, commencer par décider que ces deux choses vont toujours ensemble, et que la Religion

la plus vraie est aussi la plus sociale ; c'est précisément ce qui est en question ; et il ne faut pas d'abord crier que celui qui traite cette question est un impie, un athée ; puisque autre chose est de croire, et autre chose d'examiner l'effet de ce que l'on croit.

Il paroît pourtant certain, je l'avoue, que si l'homme est fait pour la société, la religion la plus vraie est aussi la plus sociale et la plus humaine ; car Dieu veut que nous soyons tels qu'il nous a faits : et s'il étoit vrai qu'il nous eût faits méchans, ce seroit lui désobéir que de vouloir cesser de l'être. De plus, la religion, considérée comme une relation entre Dieu et l'homme, ne peut aller à la gloire de Dieu que par le bien-être de l'homme ; puisque l'autre terme de la relation, qui est Dieu, est par sa nature au-dessus de tout ce que peut l'homme pour ou contre lui.

Mais ce sentiment, tout probable qu'il est, est sujet à de grandes difficultés, par l'historique et les faits qui le contrarient. Les Juifs étoient les ennemis nés de tous les autres peuples, et ils commencerent leur établissement par détruire sept nations, selon l'ordre exprès qu'ils en avoient reçu : tous les Chrétiens ont eu des guerres de religion, et la guerre est nuisible aux hommes ; tous les partis ont été persécuteurs et persécutés, et la persécution est nuisible aux hommes ; plusieurs sectes vantent le

célibat, et le celibat est si nuisible (33) à l'espèce humaine, que s'il étoit suivi partout, elle périroit. Si cela ne fait pas preuve pour décider, cela fait raison pour examiner; et je ne demandois autre chose sinon qu'on permît cet examen.

Je ne dis ni ne pense qu'il n'y ait aucune bonne religion sur la terre ; mais je dis, et il est trop vrai, qu'il n'y en a aucune parmi celles qui sont ou qui ont été dominantes,

(33) La continence et la pureté ont leur usage même pour la population ; il est toujours beau de se commander à soi-même, et l'état de virginité est par ces raisons très digne d'estime ; mais il ne s'ensuit pas qu'il soit beau, ni bon, ni louable, de persévérer toute la vie dans cet état, en offensant la nature et en trompant sa destination. L'on a plus de respect pour une jeune vierge, nubile, que pour une jeune femme, mais on en a plus pour une mere de famille que pour une vieille fille ; et cela me paroît très sensé. Comme on ne se marie pas en naissant, et qu'il n'est pas même à propos de se marier fort jeune, la virginité que tous ont dû porter et honorer, a sa nécessité, son utilité, son prix, et sa gloire; mais c'est pour aller, quand il convient, déposer toute sa pureté dans le mariage. Quoi ! disent-ils de leur air bêtement triomphant, des célibataires prêchent le nœud conjugal ! Pourquoi donc ne se marient-ils pas? Ah ! pourquoi ! Parce qu'un état si saint et si doux en lui-même est devenu par vos sottes institutions un état malheureux et ridicule, dans lequel il est désormais presque impossible de vivre sans être un fripon ou un sot. Sceptres de fer, loix insensées ! c'est à vous que nous reprochons de n'avoir pu remplir nos devoirs sur la terre ; et c'est pas nous que le cri de la nature s'éleve contre votre barbarie : comment osez-vous la pousser jusqu'à nous reprocher la misere où vous nous avez réduits ?

qui n'ait fait à l'humanité des plaies cruelles. Tous les partis ont tourmenté leurs frères, tous ont offert à Dieu des sacrifices de sang humain. Quelle que soit la source de ces contradictions, elles existent; est-ce un crime de vouloir les ôter?

La charité n'est point meurtriere. L'amour du prochain ne porte point à le massacrer. Ainsi le zele du salut des hommes n'est point la cause des persécutions; c'est l'amour-propre et l'orgueil qui en est la cause. Moins un culte est raisonnable, plus on cherche à l'établir par la force : celui qui professe une doctrine insensée ne peut souffrir qu'on ose la voir telle qu'elle est : la raison devient alors le plus grand des crimes; à quelque prix que ce soit, il faut l'ôter aux autres, parce qu'on a honte d'en manquer à leurs yeux. Ainsi l'intolérance et l'inconséquence ont la même source. Il faut sans cesse intimider, effrayer les hommes. Si vous les livrez un moment à leur raison, vous êtes perdus.

De cela seul, il suit que c'est un grand bien à faire aux peuples dans ce délire, que de leur apprendre à raisonner sur la religion : car c'est les rapprocher des devoirs de l'homme, c'est ôter le poignard à l'intolérance, c'est rendre à l'humanité tous ses droits. Mais il faut remonter à des principes généraux et communs à tous les hommes; car, si voulant raisonner, vous laissez quelque prise à l'autorité des prêtres, vous ren-

dez au fanatisme son arme, et vous lui fournissez de quoi devenir plus cruel.

Celui qui aime la paix ne doit point recourir à des livres; c'est le moyen de ne rien finir. Les livres sont des sources de disputes intarissables. Parcourez l'histoire des peuples : ceux qui n'ont point de livres ne disputent point. Voulez-vous asservir les hommes à des autorités humaines? L'un sera plus près, l'autre plus loin de la preuve, ils en seront diversement affectés ; avec la bonne foi la plus entiere, avec le meilleur jugement du monde, il est impossible qu'ils soient jamais d'accord. N'argumentez point sur des argumens, et ne vous fondez point sur des discours. Le langage humain n'est pas assez clair. Dieu lui-même, s'il daignoit nous parler dans nos langues, ne nous diroit rien sur quoi l'on ne pût disputer.

Nos langues sont l'ouvrage des hommes, et les hommes sont bornés. Nos langues sont l'ouvrage des hommes, et les hommes sont menteurs. Comme il n'y a point de vérité si clairement énoncée où l'on ne puisse trouver quelque chicane à faire, il n'y a point de si grossier mensonge qu'on ne puisse étayer de quelque fausse raison.

Supposons qu'un particulier vienne à minuit nous crier qu'il est jour, on se moquera de lui : mais laissez à ce particulier le temps et les moyens de se faire une secte, tôt ou tard ses partisans viendront à bout de vous prouver qu'il disoit vrai. Car enfin,

diront-ils, quand il a prononcé qu'il étoit jour, il étoit jour en quelque lieu de la terre ; rien n'est plus certain. D'autres ayant établi qu'il y a toujours dans l'air quelques particules de lumiere, soutiendront qu'en un autre sens encore il est très vrai qu'il est jour la nuit. Pourvu que des gens subtils s'en mêlent, bientôt on vous fera voir le soleil en plein minuit. Tout le monde ne se rendra pas à cette évidence. Il y aura des débats qui dégénéreront, selon l'usage, en guerres et en cruautés. Les uns voudront des explications, les autres n'en voudront point; l'un voudra prendre la proposition au figuré, l'autre au propre. L'un dira : il a dit à minuit qu'il étoit jour, et il étoit nuit. L'autre dira : il a dit à minuit qu'il étoit jour, et il étoit jour. Chacun taxera de mauvaise foi le parti contraire, et n'y verra que des obstinés. On finira par se battre, se massacrer ; les flots de sang couleront de toutes parts, et si la nouvelle secte est enfin victorieuse, il restera démontré qu'il est jour la nuit. C'est à peu-près l'histoire de toutes les querelles de religion.

La plupart des cultes nouveaux s'établissent par le fanatisme, et se maintiennent par l'hypocrisie ; de-là vient qu'ils choquent la raison et ne menent point à la vertu. L'enthousiasme et le délire ne raisonnent pas ; tant qu'ils durent, tout passe et l'on marchande peu sur les dogmes : cela est d'ailleurs si commode ! la doctrine coûte si peu

à suivre et la morale coûte tant à pratiquer, qu'en se jetant du côté le plus facile, on rachete les bonnes œuvres par le mérite d'une grande foi. Mais quoi qu'on fasse, le fanatisme est un état de crise qui ne peut durer toujours. Il a ses accès plus ou moins longs, plus ou moins fréquens, et il a aussi ses relâches, durant lesquels on est de sang froid. C'est alors qu'en revenant sur soi-même, on est tout surpris de se voir enchaîné par tant d'absurdirés. Cependant le culte est réglé, les formes sont prescrites, les loix sont établies, les transgresseurs sont punis. Ira-t-on protester seul contre tout cela, récuser les loix de son pays, et renier la religion de son pere? Qui l'oseroit? On se soumet en silence, l'intérêt veut qu'on soit de l'avis de celui dont on hérite. On fait donc comme les autres, sauf à rire à son aise en particulier de ce qu'on feint de respecter en public. Voilà, Monseigneur, comme pense le gros des hommes dans la plupart des religions, et sur-tout dans la vôtre; et voilà la clef des inconséquences qu'on remarque entre leur morale et leurs actions. Leur croyance n'est qu'apparence, et leurs mœurs sont comme leur foi.

Pourquoi un homme a-t-il inspection sur la croyance d'un autre, et pourquoi l'Etat a-t-il inspection sur celle des citoyens? C'est parce qu'on suppose que la croyance des hommes détermine leur morale, et que des idées qu'ils ont de la vie à venir dépend

leur conduite en celle-ci. Quand cela n'est pas, qu'importe ce qu'ils croient ou ce qu'ils font semblant de croire ? L'apparence de la religion ne sert plus qu'à les dispenser d'en avoir une.

Dans la société, chacun est en droit de s'informer si un autre se croit obligé d'être juste; et le Souverain est en droit d'examiner les raisons sur lesquelles chacun fonde cette obligation. De plus, les formes nationales doivent être observées; c'est sur quoi j'ai beaucoup insisté. Mais quant aux opinions qui ne tiennent point à la morale, qui n'influent en aucune maniere sur les actions, qui ne tendent point à transgresser les loix, chacun n'a là-dessus que son jugement pour maître; et nul n'a ni droit ni intérêt de prescrire à d'autres sa façon de penser. Si, par exemple, quelqu'un, même constitué en autorité, venoit me demander mon sentiment sur la fameuse question de l'hypostase, dont la Bible ne dit pas un mot, mais pour laquelle tant de grands enfans ont tenu des conciles, et tant d'hommes ont été tourmentés : après lui avoir dit que je ne l'entends point et ne me soucie point de l'entendre, je le prierois le plus honnêtement que je pourrois de se mêler de ses affaires; et s'il insistoit, je le laisserois-là.

Voilà le seul principe sur lequel on puisse établir quelque chose de fixe et d'équitable sur les disputes de religion ; sans quoi, chacun posant de son côté ce qui est en

question, jamais on ne conviendra de rien, l'on ne s'entendta de la vie; et la religion, qui devroit faire le bonheur des hommes, fera toujours leurs plus grands maux.

Mais plus les religions vieillissent, plus leur objet se perd de vue; les subtilités se multiplient, on veut tout expliquer, tout décider, tout entendre; incessamment la doctrine se rafine, et la morale dépérit toujours plus. Assurément il y a loin de l'esprit du Deutéronome à l'esprit du Talmud et de la Misnah, et de l'esprit de l'Evangile aux querelles sur la Constitution. Saint Thomas demande (34) si par la succession des temps les articles de foi se sont multipliés, et il se déclare pour l'affirmative: c'est-à-dire, que les Docteurs renchérissant les uns sur les autres, en savent plus que n'en ont dit les Apôtres et Jésus-Christ. Saint-Paul avoue ne voir qu'obscurément et ne connoître qu'en partie (35). Vraiment nos Théologiens sont bien plus avancés que cela; ils voient tout, ils savent tout: ils nous rendent clair ce qui est obscur dans l'Ecriture; ils prononcent sur ce qui étoit indécis; ils nout font sentir avec leur modestie ordinaire que les Auteurs sacrés avoient grand besoin de leur secours pour se faire entendre, et que le Saint-Esprit n'eût pas su s'expliquer clairement sans eux.

(34) *Secunda secundæ. Quæst. I. Art.* VII.
(35) I. Cor. XIII. 9, 12.

Quand on perd de vue les devoirs de l'homme pour ne s'occuper que des opinions des prêtres et de leurs frivoles disputes, on ne demande plus d'un Chrétien s'il craint Dieu, mais s'il est orthodoxe ; on lui fait signer des formulaires sur les questions les plus inutiles et souvent les plus inintelligibles : et quand il a signé, tout va bien, l'on ne s'informe plus du reste. Pourvu qu'il n'aille pas se faire pendre, il peut vivre au surplus comme il lui plaira ; ses mœurs ne font rien à l'affaire, la doctrine est en sûreté. Quand la religion en est là, quel bien fait-elle à la société, de quel avantage est-elle aux hommes ? Elle ne sert qu'à exciter entr'eux des dissensions, des troubles, des guerres de toute espèce, et à les faire s'entr'égorger pour des logogryphes : il vaudroit mieux alors n'avoir point de religion que d'en avoir une simal entendue. Empêchons-la, s'il se peut, de dégénérer à ce point, et soyons sûrs, malgré les bûchers et les chaînes, d'avoir bien mérité du genre-humain.

Supposons que las des querelles qui le déchirent, il s'assemble pour les terminer, et convenir d'une religion commune à tous les peuples. Chacun commencera, cela est sûr, par proposer la sienne comme la seule vraie, la seule raisonnable et démontrée, la seule agréable à Dieu et utile aux hommes ; mais ses preuves ne répondant pas là-dessus à sa persuasion, du moins au gré des autres sectes, chaque parti n'aura de voix que la

sienne ; tous les autres se réuniront contre lui ; cela n'est pas moins sûr. La délibération fera le tour de cette maniere, un seul proposant, et tous rejetant ; ce n'est pas le moyen d'être d'accord. Il est croyable qu'après bien du temps perdu dans ces altercations puériles, les hommes de sens chercheront des moyens de conciliation. Ils proposeront pour cela de commencer par chasser tous les théologiens de l'assemblée, et il ne leur sera pas difficile de faire voir combien ce préliminaire est indispensable. Cette bonne œuvre faite, ils diront aux peuples : Tant que vous ne conviendrez pas de quelque principe, il n'est pas possible même que vous vous entendiez ; et c'est un argument qui n'a jamais convaincu personne que de dire : vous avez tort, car j'ai raison.

» Vous parlez de ce qui est agréable à » Dieu. Voilà précisément ce qui est en » question. Si nous savions quel culte lui » est le plus agréable, il n'y auroit plus » de dispute entre nous. Vous parlez aussi » de ce qui est utile aux hommes : c'est » autre chose ; les hommes peuvent juger » de cela. Prenons donc cette utilité pour » règle, et puis établissons la doctrine qui » s'y rapporte le plus. Nous pourrons espé- » rer d'approcher ainsi de la vérité autant » qu'il est possible à des hommes ; car il » est à présumer que ce qui est le plus uti- » le aux créatures, est le plus agréable au » Créateur.

» Cherchons d'abord s'il y a quelque affi-
» nité naturelle entre nous, si nous som-
» mes quelque chose les uns aux autres.
» Vous, Juifs, que pensez-vous sur l'ori-
» gine du genre humain? Nous pensons
» qu'il est sorti d'un même pere. Et vous,
» Chrétiens? Nous pensons là-dessus com-
» me les Juifs. Et vous Turcs? Nous pen-
» sons comme les Juifs et les Chrétiens.
» Cela est déjà bon: puisque les hommes
» sont tous freres, ils doivent s'aimer
» comme tels.

» Dites-nous maintenant de qui leur
» pere commun avoit reçu l'être: car il ne
» s'étoit pas fait tout seul. Du Créateur du
» ciel et de la terre. Juifs, Chrétiens et
» Turcs sont d'accord aussi sur cela; c'est
» encore un très grand point.

» Et cet homme, ouvrage du Créateur,
» est-il un être simple ou mixte? est-il for-
» mé d'une substance unique ou de plu-
» sieurs? Chrétiens, répondez. Il est com-
» posé de deux substances, dont l'une est
» mortelle, et dont l'autre ne peut mou-
» rir. Et vous Turcs? Nous pensons de
» même. Et vous, Juifs? Autrefois nos
» idées là-dessus étoient fort confuses,
» comme les expressions de nos Livres sa-
» crés; mais les Esséniens nous ont éclai-
» rés, et nous pensons encore sur ce point
» comme les Chrétiens. »

En procédant ainsi d'interrogations en interrogations sur la Providence divine, sur

l'économie de la vie à venir, et sur toutes les questions essentielles au bon ordre du genre humain, ces mêmes hommes ayant obtenu de tous des réponses presque uniformes, leur diront : (on se souviendra que les Théologiens n'y sont plus) « Mes amis, » de quoi vous tourmentez-vous ? vous » voilà tous d'accord sur ce qui vous importe; quand vous différerez de sentiment » sur le reste, j'y vois peu d'inconvénient. » Formez de ce petit nombre d'articles une » religion universelle, qui soit, pour ainsi » dire, la religion humaine et sociale, que » tout homme vivant en société soit obligé » d'admettre. Si quelqu'un dogmatise contr'elle, qu'il soit banni de la société » comme ennemi de ses loix fondamentales. Quant au reste sur quoi vous n'êtes » pas d'accord, formez chacun de vos » croyances particulieres autant de religions » nationales, et suivez-les en sincérité de » cœur. Mais n'allez point vous tourmentant pour les faire admettre aux autres » peuples, et soyez assurés que Dieu n'exige » pas cela. Car il est aussi injuste de vouloir les soumettre à vos opinions qu'à » vos loix; et les Missionnaires ne me » semblent gueres plus sages que les conquérans.

» En suivant vos diverses doctrines, cessez de vous les figurer si démontrées, » que quiconque ne les voit pas telles soit » coupable à vos yeux de mauvaise foi.

» Ne croyez point que tous ceux qui pesent
» vos preuves et les rejettent, soient pour
» cela des obstinés que leur incrédulité
» rende punissables; ne croyez point que
» la raison, l'amour du vrai, la sincérité,
» soient pour vous seuls. Quoi qu'on fasse,
» on sera toujours porté à traiter en enne-
» mis ceux qu'on accusera de se refuser à
» l'évidence. On plaint l'erreur; mais on
» hait l'opiniâtreté. Donnez la préférence
» à vos raisons, à la bonne heure; mais
» sachez que ceux qui ne s'y rendent pas,
» ont les leurs.

» Honorez en général tous les fondateurs
» de vos cultes respectifs. Que chacun rende
» au sien ce qu'il croit lui devoir, mais
» qu'il ne méprise point ceux des autres.
» Ils ont eu de grands génies et de grandes
» vertus : cela est toujours estimable. Ils
» se sont dits les Envoyés de Dieu, cela
» peut être et n'être pas : c'est de quoi la
» pluralité ne sauroit juger d'une maniere
» uniforme, les preuves n'étant pas égale-
» ment à sa portée. Mais quand cela ne
» seroit pas, il ne faut point les traiter
» si légerement d'imposteurs. Qui sait jus-
» qu'où les méditations continuelles sur la
» Divinité, jusqu'où l'enthousiasme de la
» vertu ont pu dans leurs sublimes ames
» troubler l'ordre didactique et rampant des
» idées vulgaires? Dans une trop grande
» élévation la tête tourne, et l'on ne voit
» plus les choses comme elles sont. Socrate

» a cru avoir un esprit familier, et l'on n'a » point osé l'accuser pour cela d'être un » fourbe. Traiterons-nous les fondateurs » des peuples, les bienfaiteurs des nations, » avec moins d'égards qu'un particulier ?

» Du reste, plus de dispute entre vous » sur la préférence de vos cultes. Ils sont » tous bons, lorsqu'ils sont prescrits par les » loix, et que la religion essentielle s'y » trouve ; ils sont mauvais quand elle ne » s'y trouve pas. La forme du culte est la » police des religions et non leur essence ; » et c'est au Souverain qu'il appartient de » régler la police dans son pays. »

J'ai pensé, Monseigneur, que celui qui raisonneroit ainsi ne seroit point un blasphémateur, un impie ; qu'il proposeroit un moyen de paix juste, raisonnable, utile aux hommes, et que cela n'empêcheroit pas qu'il n'eût sa religion particuliere ainsi que les autres ; et qu'il n'y fût tout aussi sincérement attaché. Le vrai croyant sachant que l'infidelle est aussi un homme, et peut être un honnête-homme, peut sans crime s'intéresser à son sort. Qu'il empêche un culte étranger s'introduire dans son pays, cela est juste ; mais qu'il ne damne pas pour cela ceux qui ne pensent pas comme lui ; car quiconque prononce un jugement si téméraire se rend l'ennemi du reste du genre humain. J'entends dire sans cesse qu'il faut admettre la tolérance civile, et non la théologique ; je pense tout le contraire.

traire. Je crois qu'un homme de bien, dans quelque religion qu'il vive de bonne foi, peut être sauvé. Mais je ne crois pour cela qu'on puisse légitimement introduire en un pays des religions étrangères sans la permission du Souverain ; car si ce n'est pas directement désobéir à Dieu, c'est désobéir aux loix ; et qui désobéit aux loix désobéit à Dieu.

Quant aux religions une fois établies ou tolérées dans un pays, je crois qu'il est injuste et barbare de les y détruire par la violence, et que le Souverain se fait tort à lui-même en maltraitant leurs sectateurs. Il est bien différent d'embrasser une religion nouvelle, ou de vivre dans celle où l'on est né ; le premier cas seul est punissable. On ne doit ni laisser établir une diversité de cultes, ni procrire ceux qui sont une fois établis ; car un fils n'a jamais tort de suivre la religion de son pere. La raison de la tranquillité publique est toute contre les persécuteurs. La religion n'excite jamais des troubles dans un Etat que quand le parti dominant veut tourmenter le parti foible, ou que le parti foible, intolérant par principe, ne peut vivre en paix avec qui que ce soit. Mais tout culte légitime, c'est-à-dire, tout culte où se trouve la religion essentielle, et dont par conséquent les sectateurs ne demandent que d'être soufferts et vivre en paix, n'a jamais causé ni révoltes ni guerres civiles, si ce n'est lorsqu'il a fallu se défendre et repousser les persécu-

teurs. Jamais les Protestans n'ont pris les armes en France que lorsqu'on les y a poursuivis. Si l'on eût pu se résoudre à les laisser en paix, ils y seroient demeurés. Je conviens sans détour qu'à sa naissance la Religion Réformée n'avoit pas droit de s'établir en France malgré les loix. Mais lorsque transmise des peres aux enfans cette religion fut devenue celle d'une partie de la nation Françoise, et que le Prince eut solemnellement traité avec cette partie par l'Edit de Nantes, cet Edit devint un contrat inviolable, qui ne pouvoit plus être annullé que du commun consentement des deux parties; et depuis ce temps l'exercice de la religion protestante est, selon moi, légitime en France.

Quand il ne le seroit pas, il resteroit toujours aux sujets l'alternative de sortir du Royaume avec leurs biens, ou d'y rester soumis au culte dominant. Mais les contraindre à rester sans les vouloir tolérer, vouloir à la fois qu'ils soient et qu'ils ne soient pas, les priver même du droit de la nature, annuller leurs mariages (36), décla-

(36) Dans un Arrêt du Parlement de Toulouse concernant l'affaire de l'infortuné Calas, on reproche aux Protestans de faire entr'eux des mariages, *qui selon les Protestans ne sont que des actes civils, et par conséquent soumis entierement pour la forme et les effets à la volonté du Roi.*

Ainsi de ce que, selon les Protestans, le mariage est un acte civil, il s'ensuit qu'ils sont obligés de se soumettre à la volonté du Roi, qui en fait un acte de la Religion Ca-

rer leurs enfans bâtards... En ne disant que ce qui est, j'en dirois trop; il faut me taire.

Voici du moins ce que je puis dire. En considérant la seule raison d'Etat, peut-être a-t-on bien fait d'ôter aux Protestans François tous leurs chefs; mais il falloit s'arrêter là. Les maximes politiques ont leurs applications et leurs distinctions. Pour prévenir des dissentions qu'on n'a plus à craindre, on s'ôte des ressources dont on auroit grand besoin. Un parti qui n'a plus ni grands ni noblesse à sa tête, quel mal peut-il faire dans un royaume tel que la France? Examinez toutes vos précédentes guerres, appellées guerres de Religion, vous trouverez qu'il n'y en a pas une qui n'ait eu sa cause à la Cour et dans les intérêts des Grands. Des intrigues de Cabinet brouilloient les affaires, et puis les chefs

tholique. Les Protestans pour se marier sont légitimement tenus de se faire Catholiques, attendu que, selon eux, le mariage est un acte civil Telle est la maniere de raisonner de Messieurs du Parlement de Toulouse.

La France est un Royaume si vaste, que les François se sont mis dans l'esprit que le genre humain ne devoit point avoir d'autres loix que les leurs. Leurs Parlemens et leurs Tribunaux paroissent n'avoir aucune idée du Droit naturel ni du droit des Gens; et il est à remarquer que dans tout ce grand Royaume, où sont tant d'Universités, tant de Colleges, tant d'Académies, et où l'on enseigne avec tant d'importance tant d'inutilités, il n'y a pas une seule chaire de Droit naturel C'est le seul peuple de l'Europe qui ait regardé cette étude comme n'étant bonne à rien.

ameutoient les peuples au nom de Dieu. Mais quelles intrigues, quelles cabales peuvent former des marchands et des paysans ? Comment s'y prendront-ils pour susciter un parti dans un pays où l'on ne veut que que des valets ou des maîtres, et où l'égalité est inconnue ou en horreur ? Un marchand proposant de lever des troupes, peut se faire écouter en Angleterre, mais il fera toujours rire des François (37).

Si j'étois Roi ? Non : Ministre ? Encore moins : mais homme puissant en France, je dirois : Tout tend parmi nous aux emplois, aux charges, tout veut acheter le droit de mal faire : Paris et la Cour engouffrent tout. Laissons ces pauvres gens remplir le vide des provinces ; qu'ils soient marchands, et toujours marchands, laboureurs, et toujours laboureurs. Ne pouvant quitter leur état, ils en tireront le meilleur parti possible ; ils remplaceront les nôtres dans les conditions privées dont nous cherchons tous à sortir ; ils feront valoir le commerce et l'agriculture que tout nous fait abandonner ; ils alimen-

(37) Le seul cas qui force un peuple ainsi dénué de chefs à prendre les armes, c'est quand, réduit au désespoir par ses persécuteurs, il voit qu'il ne lui reste plus de choix que dans la maniere de périr. Telle fut au commencement de ce siècle la guerre des Camisards. Alors on est tout étonné de la force qu'un parti méprisé tire de son désespoir : c'est ce que jamais les persécuteurs n'ont su calculer d'avance. Cependant de telles guerres coûtent tant de sang, qu'ils devroient bien y songer avant de les rendre inévitables.

teront notre luxe ; ils travailleront, et nous jouirons.

Si ce projet n'étoit pas plus équitable que ceux qu'on suit, il seroit du moins plus humain, et sûrement il seroit plus utile. C'est moins la tyrannie, et c'est moins l'ambition des chefs, que ce ne sont leurs préjugés et leurs courtes vues, qui font le malheur des nations.

Je finirai par transcrire une espèce de discours qui a quelque rapport à mon sujet, et qui ne m'en écartera pas long-temps.

Un Parsis de Surate ayant épousé en secret une Musulmane, fut découvert, arrêté, et ayant refusé d'embrasser le mahométisme, il fut condamné à mort. Avant d'aller au supplice, il parla ainsi à ses juges :

» Quoi ! vous voulez m'ôter la vie ! Eh ! » de quoi me punissez-vous ? J'ai transgressé » ma loi plutôt que la vôtre : ma loi parle » au cœur et n'est pas cruelle ; mon crime » a été puni par le blâme de mes freres. » Mais que vous ai-je fait pour mériter de » mourir ? Je vous ai traité comme ma fa- » mil'e, et je me suis choisi une sœur par- » mi vous. Je l'ai laissée libre dans sa cro- » yance, et elle a respecté la mienne pour » son propre intérêt. Borné sans regret à » elle seule, je l'ai honorée comme l'ins- » trument du culte qu'exige l'Auteur de » mon être ; j'ai payé par elle le tribut que » tout homme doit au genre-humain : l'a- » mour me l'a donnée, et la vertu me la

» rendoit chere ; elle n'a point vécu dans
» la servitude, elle a possédé sans partage
» le cœur de son époux ; ma faute n'a pas
» moins fait son bonheur que le mien.

» Pour expier une faute si pardonnable,
» vous m'avez voulu rendre fourbe et men-
» teur ; vous m'avez voulu forcer à profes-
» ser vos sentimens sans les aimer et sans y
» croire, comme si le transfuge de nos loix
» eût mérité de passer sous les vôtres ; vous
» m'avez fait opter entre le parjure et la
» mort, et j'ai choisi, car je ne veux pas
» vous tromper. Je meurs donc, puisqu'il
» le faut ; mais je meurs digne de revivre
» et d'animer un autre homme juste. Je
» meurs martyr de ma religion, sans crainte
» d'entrer après ma mort dans la vôtre.
» Puissai-je renaître chez les Musulmans
» pour leur apprendre à devenir humains,
» cléméns, équitables : car servant le même
» Dieu que nous servons, puisqu'il n'y en
» a pas deux, vous vous aveuglez dans
» votre zèle en tourmentant ses serviteurs,
» et vous n'êtes cruels et sanguinaires que
» parce que vous êtes inconséquens.

» Vous êtes des enfans, qui dans vos
» jeux ne savez que faire du mal aux hom-
» mes. Vous vous croyez savans, et vous ne
» savez rien de ce qui est de Dieu. Vos
» dogmes récens sont-ils convenables à
» celui qui est et qui veut être adoré de
» tous les temps ? Peuples nouveaux, com-
» ment osez-vous parler de religion devant

» nous ? Nos rites sont aussi vieux que les
» astres : les premiers rayons du soleil ont
» éclairé et reçu les hommages de nos peres.
» Le grand Zerdust a vu l'enfance du mon-
» de ; il a prédit et marqué l'ordre de l'uni-
» vers ; et vous, hommes d'hier, vous vou-
» lez être nos prophêtes ! Vingt siècles
» avant Mahomet, avant la naissance d'Is-
» maël et de son pere, les mages étoient
» antiques. Nos livres sacrés étoient déjà
» la loi de l'Asie et du monde, et trois
» grands empires avoient successivement
» achevé leur long cours sous nos ancêtres,
» avant que les vôtres fussent sortis du
» néant.

» Voyez, hommes prévenus, la diffé-
» rence qui est entre vous et nous. Vous
» vous dites croyans, et vous vivez en bar-
» bares. Vos institutions, vos loix, vos
» cultes, vos vertus mêmes tourmentent
» l'homme et le dégradent. Vous n'avez
» que de tristes devoirs à lui prescrire. Des
» jeûnes, des privations, des combats,
» des mutilations, des clôtures : vous ne
» savez lui faire un devoir que de ce qui peut
» l'affliger et le contraindre. Vous lui fai-
» tes haïr la vie et les moyens de la con-
» server : vos femmes sont sans hommes,
» vos terres sont sans culture ; vous man-
» gez les animaux, vous massacrez les hu-
» mains ; vous aimez le sang, les meur-
» tres ; tous vos établissemens choquent la
» nature, avilissent l'espèce humaine ; et

» sous le double joug du despotisme et
» du fanatisme, vous l'écrasez de ses Rois
» et de ses Dieux.

» Pour nous, nous sommes des hom-
» mes de paix, nous ne faisons ni ne vou-
» lons aucun mal à rien de ce qui respire,
» non pas même à nos tyrans : nous leur
» cédons sans regret le fruit de nos peines,
» contens de leur être utiles et de remplir
» nos devoirs. Nos nombreux bestiaux
» couvrent vos paturages ; les arbres plan-
» tés par nos mains vous donnent leurs
» fruits et leurs ombres ; vos terres que nous
» cultivons, vous nourrissent par nos soins:
» un peuple et doux multiplie sous vos
» outrages, et tire pour vous la vie et l'a-
» bondance du sein de la mere commune
» où vous ne savez rien trouver. Le soleil
» que nous prenons à témoin de nos œu-
» vres, éclaire notre patience et vos in-
» justices ; il ne se leve point sans nous
» trouver occupés à bien faire ; en se cou-
» chant il nous ramene au sein de nos fa-
» milles nous préparer à de nouveaux tra-
» vaux.

» Dieu seul sait la vérité. Si malgré tout
» cela nous nous trompons dans notre cul-
» te, il est toujours peu croyable que
» nous soyons condamnés à l'enfer, nous
» qui ne faisons que du bien sur la terre ;
» et que vous soyez les élus de Dieu,
» vous qui n'y faites que du mal. Quand
» nous serions dans l'erreur, vous devriez

» la

» la respecter pour votre avantage. Notre
» piété vous engraisse, et la vôtre vous
» consume; nous réparons le mal que vous
» fait une religion destructive. Croyez-
» moi, laissez-nous un culte qui vous est
» utile, craignez qu'un jour nous n'adop-
» tions le vôtre : c'est le plus grand mal
» qui vous puisse arriver. »

J'ai tâché, Monseigneur, de vous faire entendre dans quel esprit a été écrite la profession de foi du Vicaire Savoyard, et les considérations qui m'ont porté à la publier. Je vous demande à présent à quel égard vous pouvez qualifier sa doctrine de blasphématoire, d'impie, d'abominable, et ce que vous y trouvez de scandaleux et de pernicieux au genre humain. J'en dis autant à ceux qui m'accusent d'avoir dit ce qu'il falloit taire, et d'avoir voulu troubler l'ordre public ; imputation vague et téméraire, avec laquelle ceux qui ont le moins réfléchi sur ce qui est utile ou nuisible, indisposent d'un mot le public crédule contre un auteur bien intentionné. Est-ce apprendre au peuple à ne rien croire que le rappeller à la véritable foi qu'il oublie ? Est-ce troubler l'ordre que renvoyer chacun aux loix de son pays ? Est-ce anéantir tous les cultes que borner chaque peuple au sien ? Est-ce ôter celui qu'on a que ne vouloir pas qu'on en change ? Est-ce se jouer de toute religion que respecter toutes les religions ? Enfin

est-il donc si essentiel à chacun de haïr les autres, que, cette haine ôtée, tout soit ôté ?

Voilà pourtant ce qu'on persuade au peuple quand on veut lui faire prendre son défenseur en haine, et qu'on a la force en main. Maintenant, hommes cruels, vos décrets, vos bûchers, vos mandemens, vos journaux le troublent et l'abusent sur mon compte. Il me croit un monstre sur la foi de vos clameurs ; mais vos clameurs cesseront enfin ; mes écrits resteront malgré vous pour votre honte. Les Chrétiens moins prévenus y chercheront avec surprise les horreurs que vous prétendez y trouver ; ils n'y verront avec la morale de leur divin maître, que des leçons de paix, de concorde et de charité. Puissent-ils y apprendre à être plus justes que leurs peres ! Puissent les vertus qu'ils y auront prises me venger un jour de vos malédictions !

A l'égard des objections sur les sectes particulieres dans lesquelles l'univers est divisé, que ne puis-je leur donner assez de force pour rendre chacun moins entêté de la sienne et moins ennemi des autres ; pour porter chaque homme à l'indulgence, à la douceur, par cette considération si frappante et si naturelle, que s'il fût né dans un autre pays, dans une autre secte, il prendroit infailliblement pour l'erreur ce qu'il prend pour la vérité, et pour la vérité ce qu'il prend pour l'erreur ! Il im-

porte tant aux hommes de tenir moins aux opinions qui les divisent qu'à celles qui les unissent ! Et au contraire, négligeant ce qu'ils ont de commun, ils s'acharnent aux sentimens particuliers avec une espèce de rage ; ils tiennent d'autant plus à ces sentimens qu'ils semblent moins raisonnables ; et chacun voudroit suppléer, à force de confiance, à l'autorité que la raison refuse à son parti. Ainsi d'accord au fond sur tout ce qui nous intéresse, et dont on ne tient aucun compte, on passe la vie à disputer, à chicaner, à tourmenter, à persécuter, à se battre, pour les choses qu'on entend le moins, et qu'il est le moins nécessaire d'entendre. On entasse en vain décisions sur décisions ; on plâtre en vain leurs contradictions d'un jargon inintelligible : on trouve chaque jour de nouvelles questions à résoudre, chaque jour de nouveaux sujets de querelles, parce que chaque doctrine a des branches infinies, et que chacun, entêté de sa petite idée, croit essentiel ce qui ne l'est point, et néglige l'essentiel véritable. Que si on leur propose des objections qu'ils ne peuvent résoudre, ce qui, vu l'échafaudage de leurs doctrines, devient plus facile de jour en jour, ils se dépitent comme des enfans; et parce qu'ils sont plus attachés à leur parti qu'à la vérité, et qu'ils ont plus d'orgueil que de bonne foi, c'est sur ce qu'ils peuvent le

moins prouver qu'ils pardonnent le moins quelque doute.

Ma propre histoire caractérise mieux qu'aucune autre le jugement qu'on doit porter des Chrétiens d'aujourd'hui : mais comme elle en dit trop pour être crue, peut être un jour fera-t-elle porter un jugement tout contraire ; un jour peut-être, ce qui fait aujourd'hui l'opprobre de mes contemporains, fera leur gloire ; et les simples qui liront mon livre diront avec admiration : quels temps angéliques ce devoit être que ceux où un tel livre a été brûlé comme impie, et son auteur poursuivi comme un malfaiteur ! Sans doute alors tous les Ecrits respiroient la dévotion la plus sublime, et la terre étoit couverte de Saints !

Mais d'autres livres demeureront. On saura, par exemple, que ce même siecle a produit un panégyriste de la Saint-Barthelemi, François, et comme on peut bien croire, homme d'Eglise, sans que ni Parlement, ni Prélat ait songé même à lui chercher querelle. Alors, en comparant la morale des deux livres et le sort des deux auteurs, on pourra changer de langage, et tirer une autre conclusion.

Les doctrines abominables sont celles qui menent au crime, au meurtre, et qui font des fanatiques. Eh ! qu'y a-t-il de plus abominable au monde que de mettre l'injustice et la violence en système, et de les

faire découler de la clémence de Dieu ? Je m'abstiendrai d'entrer ici dans un parallele qui pourroit vous déplaire. Convenez seulement, Monseigneur, que si la France eût professé la Religion du Prêtre Savoyard, cette Religion si simple et si pure qui fait craindre Dieu et aimer les hommes, des fleuves de sang n'eussent point si souvent inondé les champs François ; ce peuple si doux et si gai n'eût point étonné les autres de ses cruautés dans tant de persécutions et de massacres, depuis l'inquisition de Toulouse (38), jusqu'à la Saint-Barthelemi, et depuis les guerres des Albigeois jusqu'aux Dragonades ; le Conseiller Anne du Bourg n'eût point été pendu pour avoir opiné à la douceur envers les Réformés ; les habitans de Mérindol et de Cabrieres n'eussent point été mis à mort par arrêt du Parlement d'Aix ; et sous nos yeux l'innocent Calas

(38) Il est vrai que Dominique, Saint Espagnol, y eut grande part. Le Saint, selon un écrivain de son ordre, eut la charité, prêchant contre les Albigeois, de s'adjoindre de dévotes personnes, zélées pour la foi, lesquelles prissent le soin d'extirper corporellement et par le glaive matériel les hérétiques qu'il n'auroit pu vaincre avec le glaive de la parole de Dieu. *Ob caritatem, prædicans contra Albienses, in adjutorium sumpsit quasdam devotas personas, zelantes pro fide, quæ corporaliter illos Hæreticos gladio materiali expugnarent, quos ipse gladio verbi Dei amputare non posset.* Antonin in Chron. P. III t. 23, c. 14. §. 2 Cette charité ne ressemble gueres à celle du Vicaire ; aussi a-t-elle un prix bien différent. L'une fait décréter, et l'autre canoniser ceux qui la professent.

torturé par les bourreaux n'eût point péri sur la roue. Revenons à présent, Monseigneur, à vos censures et aux raisons sur lesquelles vous les fondez.

Ce sont toujours des hommes, dit le Vicaire, qui nous attestent la parole de Dieu, et qui nous l'attestent en des langues qui nous sont inconnues. Souvent au contraire nous aurions grand besoin que Dieu nous attestât la parole des hommes; il est bien sûr au moins qu'il eût pu nous donner la sienne, sans se servir d'organes si suspects. Le Vicaire se plaint qu'il faille tant de témoignages humains pour certifier la parole divine : *Que d'hommes*, dit-il, *entre Dieu et moi* (39)!

Vous répondez. *Pour que cette plainte fût sensée, M. T. C. F. il faudroit pouvoir conclure que la révélation est fausse dès qu'elle n'a point été faite à chaque homme en particulier; il faudroit pouvoir dire : Dieu ne peut exiger de moi que je croie ce qu'on m'assure qu'il a dit, dès que ce n'est pas directement à moi qu'il a adressé sa parole* (48).

Et tout au contraire, cette plainte n'est sensée qu'en admettant la vérité de la révélation. Car si vous la supposez fausse, quelle plainte avez-vous à faire du moyen dont Dieu s'est servi, puisqu'il ne s'est servi d'aucun? Nous doit-il compte des

(39) Emile, Tome III.

(40) *Mandement*, § XV.

tromperies d'un imposteur ? Quand vous vous laissez duper, c'est votre faute, et non pas la sienne. Mais lorsque Dieu, maître du choix de ses moyens, en choisit par préférence qui exigent de notre part tant de savoir et de si profondes discussions, le Vicaire a-t-il tort de dire: » Voyons toutefois, examinons, compa- » rons, vérifions. O ! si Dieu eût daigné » me dispenser de tout ce travail, l'en » aurois-je servi de moins bon cœur (41) ?»

Monseigneur, votre mineure est admirable. Il faut la transcrire ici toute entiere; j'aime à rapporter vos propres termes; c'est ma plus grande méchanceté.

Mais n'est il donc pas une infinité de faits, même antérieurs à celui de la révélation chrétienne, dont il seroit absurde de douter ? Par quelle autre voie que celle des témoignages humains l'Auteur lui-même a-t-il donc connu cette Sparte, cette Athenes, cette Rome, dont il vante si souvent et avec tant d'assurance les loix, les mœurs et les héros ? Que d'hommes entre lui et les historiens qui ont conservé la mémoire de ces événemens !

Si la matiere étoit moins grave, et que j'eusse moins de respect pour vous, cette maniere de raisonner me fourniroit peut-être l'occasion d'égayer un peu mes lecteurs; mais à Dieu ne plaise que j'oublie le ton qui convient au sujet que je traite,

(41) Emile, ubi sup.

et à l'homme à qui je parle. Au risque d'être plat dans ma réponse, il me suffit de montrer que vous vous trompez.

Considérez donc, de grace, qu'il est tout-à-fait dans l'ordre que des faits humains soient attestés par des témoignages humains; ils ne peuvent l'être par nulle autre voie; je ne puis savoir que Sparte et Rome ont existé, que parce que des Auteurs contemporains me le disent; et entre moi et un autre homme qui a vécu loin de moi, il faut nécessairement des intermédiaires. Mais pourquoi en faut-il entre Dieu et moi, et pourquoi en faut-il de si éloignés, qui en ont besoin de tant d'autres? Est-il simple, est-il naturel que Dieu ait été chercher Moïse pour parler à Jean-Jacques Rousseau?

D'ailleurs, nul n'est obligé sous peine de damnation de croire que Sparte ait existé; nul pour en avoir douté ne sera dévoré des flammes éternelles. Tout fait dont nous ne sommes pas les témoins, n'est établi pour nous que sur des preuves morales, et toute preuve morale est susceptible de plus et de moins. Croirai-je que la justice divine me précipite à jamais dans l'enfer, uniquement pour n'avoir pas su marquer bien exactement le point où une telle preuve devient invincible?

S'il y a dans le monde une histoire attestée, c'est celle des Wampires. Rien n'y manque; procès verbaux, certificats de

Notables, de Chirurgiens, de Curés, de Magistrats. La preuve juridique est des plus complettes. Avec cela, qui est-ce qui croit aux Wampires ? Serons-nous tous damnés pour n'y pas avoir cru ?

Quelque attestés que soient, au gré même de l'incrédule Cicéron, plusieurs des prodiges rapportés par Tite-Live, je les regarde comme autant de fables, et surement je ne suis pas le seul. Mon expérience constante et celle de tous les hommes est plus forte en ceci que le témoignage de quelques-uns. Si Sparte et Rome ont été des prodiges elles-mêmes, c'étoient des prodiges dans le genre moral; et comme on s'abuseroit en Laponie de fixer à quatre pieds la stature naturelle de l'homme, on ne s'abuseroit pas moins parmi nous de fixer la mesure des ames humaines sur celle des gens que l'on voit autour de soi.

Vous vous souviendrez, s'il vous plaît, que je continue ici d'examiner vos raisonnemens en eux-mêmes, sans soutenir ceux que vous attaquez. Après ce mémoratif nécessaire, je me permettrai sur votre maniere d'argumenter encore une supposition.

Un habitant de la rue Saint-Jacques vient tenir ce discours à Monsieur l'Archevêque de Paris : » Monseigneur, je sais » que vous ne croyez ni à la béatitude de » Saint-Jean de Pâris, ni aux miracles qu'il » a plû à Dieu d'opérer en public sur sa » tombe, à la vue de la ville du monde la

» plus éclairée et la plus nombreuse. Mais » je crois devoir vous attester que je viens » de voir ressusciter le Saint en personne » dans le lieu où ses os ont été déposés. »

L'homme de la rue Saint-Jacque ajoute à cela le détail de toutes les circonstances qui peuvent frapper le spectateur d'un pareil fait. Je suis persuadé qu'à l'ouïe de cette nouvelle, avant de vous expliquer sur la foi que vous y ajoutez, vous commencerez par interroger celui qui l'atteste, sur son état, sur ses sentimens, sur son Confesseur, sur d'autres articles semblables ; et lorsqu'à son air comme à ses discours vous aurez compris que c'est un pauvre ouvrier, et que n'ayant point à vous montrer de billet de confession, il vous confirmera dans l'opinion qu'il est Janséniste : » Ah ah ! lui direz-vous d'un air » railleur, vous êtes convulsionnaire, et » vous avez vu ressusciter Saint Pâris? Cela » n'est pas fort étonnant; vous avez tant » vu d'autres merveilles ! »

Toujours dans ma suppposition, sans doute il insistera : il vous dira qu'il n'a point vu seul le miracle ; qu'il avoit deux ou trois personnes avec lui qui ont vu la même chose, et que d'autres à qui il l'a voulu raconter disent l'avoir aussi vu eux-mêmes. Là-dessus vous demanderez si tous ces témoins étoient Jansénistes ? » Oui, » Monseigneur, dira-t-il, mais n'importe ; » ils sont en nombre suffisant, gens de

» bonnes mœurs, de bon sens, et non
» récusables ; la preuve est complette, et
» rien ne manque à notre déclaration pour
» constater la vérité du fait. »

D'autres Evêques moins charitables enverroient chercher un commissaire, et lui consigneroient le bon homme honoré de la vision glorieuse, pour en aller rendre grace à Dieu aux petites-maisons. Pour vous, Monseigneur, plus humain, mais non plus crédule, après une grave réprimande, vous vous contenterez de lui dire : » Je sais que deux ou trois témoins, hon-
» nêtes gens et de bon sens peuvent attes-
» ter la vie ou la mort d'un homme ; mais
» je ne sais pas encore combien il en faut
» pour constater la résurrection d'un Jan-
» séniste. En attendant que je l'apprenne,
» allez, mon enfant, tâcher de fortifier
» votre cerveau creux. Je vous dispense
» du jeûne, et voilà de quoi vous faire de
» bon bouillon. »

C'est à-peu-près, Monseigneur, ce que vous diriez, et ce que diroit tout autre homme sage à votre place. D'où je conclus que, même selon vous, et selon tout autre homme sage, les preuves morales suffisantes pour constater les faits qui sont dans l'ordre des possibilités morale, ne suffisent plus pour constater des faits d'un autre ordre, et purement surnaturels : sur quoi je vous laisse juger vous-même de la justesse de votre comparaison.

Voici pourtant la conclusion triomphante que vous en tirez contre moi. *Son scepticisme n'est donc ici fondé que sur l'intérêt de son incrédulité* (42). Monseigneur, si jamais elle me procure un évêché de cent mille livres de rente, vous pourrez parler de l'intérêt de mon incrédulité.

Continuons maintenant à vous transcrire, en prenant seulement la liberté de restituer au besoin les passages de mon livre que vous tronquez.

» Qu'un homme, *ajoute-t-il plus loin*, » vienne nous tenir ce langage : Mortels, » je vous annonce les volontés du Très- » Haut ; reconnoissez à ma voix celui qui » m'envoie. J'ordonne au soleil de chan- » ger son cours, aux étoiles de former un » autre arrangement, aux montagnes de » s'applanir, aux flots de s'élever, à la » terre de prendre un autre aspect : à ces » merveilles qui ne reconnoîtra pas à l'ins- » tant le Maître de la nature. » *Qui ne croiroit, M. T. C. F., que celui qui s'exprime de la sorte ne demande qu'à voir des miracles pour être Chrétien.*

Bien plus que cela, Monseigneur ; puisque je n'ai pas même besoin des miracles pour être Chrétien.

Ecoutez toutefois ce qu'il ajoute : » Reste » enfin, dit-il, l'examen le plus important » dans la doctrine annoncée ; car puisque

(43) *Mandement*, §. XV.

„ ceux qui disent que Dieu fait ici-bas des
„ miracles, prétendent que le diable les
„ imite quelquefois, avec les prodiges les
„ mieux constatés nous ne sommes pas plus
„ avancés qu'auparavant ; et puisque les
„ Magiciens de Pharaon osoient, en pré-
„ sence même de Moïse, faire les mêmes si-
„ gnes qu'il faisoit par l'ordre exprès de
„ Dieu, pourquoi dans son absence n'eus-
„ sent-ils pas aux mêmes titres prétendu la
„ même autorité ? Ainsi donc, après avoir
„ prouvé la doctrine par le miracle, il faut
„ prouver le miracle par la doctrine, de peur
„ de prendre l'œuvre du Démon pour l'œu-
„ vre de Dieu (43). Que faire en pareil cas
„ pour éviter le dialèle ? Une seule chose ;
„ revenir au raisonnement ; et laisser là les
„ miracles. Mieux eût valu n'y pas recou-
„ rir. „.

C'est dire : qu'on me montre des miracles, et je croirai. Oui, Monseigneur, c'est dire ; qu'on me donne des miracles, et je croirai aux miracles. *C'est dire : qu'on me montre des miracles, et je refuserai encore de croire.* Oui, Monseigneur, c'est dire, selon le précepte même de Moïse (44) : qu'on me montre des miracles, et je refuserai encore de croire une doctrine absurde et déraisonnable qu'on voudroit étayer par eux. Je croirois plutôt

(43) Je suis forcé de confondre ici la note avec le texte, à l'imitation de M. de Beaumont. Le lecteur pourra consulter l'un et l'autre dans le livre même. Tome III.

(44) Deutéron. c. XIII.

à la magie que de reconnoître la voix de Dieu dans des leçons contre la raison.

J'ai dit que c'étoit là du bon sens le plus simple, qu'on n'obscurciroit qu'avec des distinctions tout au moins très subtiles : c'est encore une de mes prédictions ; en voici l'accomplissement.

Quand une doctrine est reconnue vraie, divine, fondée sur une révélation certaine, on s'en sert pour juger des miracles, c'est-à-dire, pour rejeter les prétendus prodiges que des imposteurs voudroient opposer à cette doctrine. Quand il s'agit d'une doctrine nouvelle qu'on annonce comme émanée du sein de Dieu, les mirales sont produits en preuve; c'est-à-dire, que celui qui prend la qualité d'envoyé du Très-Haut, confirme sa mission, sa prédication, par des miracles qui sont le témoignage même de la Divinité. Ainsi la doctrine et les miracles sont des argumens respectifs, dont on fait usage selon les divers points de vue où l'on se place dans l'étude et dans l'enseignement de la religion. Il ne se trouve là ni abus du raisonnement, ni sophisme ridicule, ni cercle vicieux (45).

Le lecteur en jugera. Pour moi je n'ajouterai pas un seul mot. J'ai quelquefois répondu ci-devant avec mes passages; mais c'est avec le vôtre que je veux vous répondre ici.

Oú est donc, M. T. C. F. la bonne foi philosophique dont se pare cet écrivain?

(45) *Mandement*, §. XV.

Monseigneur, je ne me suis jamais piqué d'une bonne foi philosophique, car je n'en connois pas de telle. Je n'ose même plus trop parler de la bonne foi chrétienne, depuis que les soi-disans chrétiens de nos jours trouvent si mauvais qu'on ne supprime pas les objections qui les embarrassent. Mais pour la bonne foi pure et simple, je demande laquelle de la mienne ou de la vôtre, est la plus facile à trouver ici.

Plus j'avance, plus les points à traiter deviennent intéressans. Il faut donc continuer à vous transcrire. Je voudrois dans des discussions de cette importance ne pas omettre un de vos mots.

On croiroit qu'après les plus grands efforts pour décréditer les témoignages humains qui attestent la révélation chrétienne, le même Auteur y défère cependant de la maniere la plus positive, la plus solemnelle.

On auroit raison sans doute, puisque je tiens pour révélée toute doctrine où je reconnois l'esprit de Dieu. Il faut seulement ôter l'amphibologie de votre phrase; car si le verbe relatif *y défère* se rapporte à la révélation chrétienne, vous avez raison; mais s'il se rapporte aux témoignages humains, vous avez tort. Quoi qu'il en soit, je prends acte de votre témoignage contre ceux qui osent dire que je rejette toute révélation; comme si c'étoit rejeter une doctrine que de la reconnoître sujette à des difficultés insolubles à l'esprit humain; comme si c'é-

toit la rejeter que de ne pas l'admettre sur le témoignage des hommes, lorsqu'on a d'autres preuves équivalentes ou supérieures qui dispensent de celle-là. Il est vrai que vous dites conditionnellement, *on croiroit*; mais *on croiroit* signifie *on croit*, lorsque la raison d'exception pour ne pas croire se réduit à rien, comme on verra ci-après de la vôtre. Commençons par la preuve affirmative.

Il faut pour vous en convaincre, M. T. C. F. et en même temps pour vous édifier, mettre sous vos yeux cet endroit de son ouvrage. » J'avoue » que la majesté des Ecritures m'étonne; la » sainteté de l'Evangile (46) parle à mon » cœur. Voyez les livres des Philosophes » avec toute leur pompe; qu'ils sont petits » près de celui-là! Se peut-il qu'un livre » à la fois si sublime et si simple soit l'ou- » vrage des hommes? Se peut-il que celui » dont il fait l'histoire ne soit qu'un homme » lui-même? Est-ce là le ton d'un enthou- » siaste ou d'un ambitieux sectaire? Quelle » douceur, quelle pureté dans ses mœurs! » quelle grace touchante dans ses instruc- » tions! quelle élévation dans ses maximes!

(46) La négligence avec laquelle M. de Beaumont me transcrit, lui a fait faire ici deux changemens dans une ligne. Il a mis *la majesté de l'Ecriture*, au lieu de *la majesté des Ecritures*, et il a mis *la sainteté de l'Ecriture*, au lieu de *la sainteté de l'Evangile*. Ce n'est pas, à la vérité, me faire dire des hérésies; mais c'est me faire parler bien niaisement.

» quelle

» quelle profonde sagesse dans ses discours !
» quelle présence d'esprit ! quelle finesse
» et quelle justesse dans ses réponses ! quel
» empire sur ses passions ! Où est l'homme,
» où est le Sage qui sait agir, souffrir et
» mourir sans foiblesse et sans ostentation
» (47) ? Quand Platon peint son Juste ima-
» ginaire couvert de tout l'opprobre du
» crime, et digne de tous les prix de la
» vertu, il peint trait pour trait Jésus-
» Christ : la ressemblance est si frappante,
» que tous les Peres l'ont sentie, et qu'il
» n'est pas possible de s'y tromper. Quels
» préjugés, quel aveuglement ne faut-il
» point avoir pour oser comparer le fils de
» Sophronisque au fils de Marie ? Quelle
» distance de l'un à l'autre ! Socrate mou-
» rant sans douleur, sans ignominie, sou-
» tint aisément jusqu'au bout son person-
» nage ; et si cette facile mort n'eût honoré
» sa vie, on douteroit si Socrate, avec tout
» son esprit, fut autre chose qu'un So-
» phiste. Il inventa, dit-on, la morale.
» D'autres avant lui l'avoient mise en pra-
» tique ; il ne fit que dire ce qu'ils avoient

(47) Je remplis, selon ma coutume, des lacunes faites par M. de Beaumont ; non qu'absolument celles qu'il fait ici soient insidieuses, comme en d'autres endroits ; mais parce que le défaut de suite et de liaison affoiblit le passage quand il est tronqué ; et aussi parce que mes persécuteurs supprimant avec soin tout ce que j'ai dit de si bon cœur en faveur de la religion, il est bon de le rétablir à mesure que l'occasion s'en trouve.

„ fait ; il ne fit que mettre en leçons leurs
„ exemples. Aristide avoit été juste avant
„ que Socrate eût dit ce que c'étoit que
„ justice ; Léonidas étoit mort pour son
„ pays avant que Socrate eût fait un devoir
„ d'aimer la patrie ; Sparte étoit sobre avant
„ que Socrate eût loué la sobriété ; avant
„ qu'il eût défini la vertu, Sparte abondoit
„ en hommes vertueux Mais où Jésus avoit-
„ il pris parmi les siens cette morale élevée
„ et pure, dont lui seul a donné les leçons
„ et l'exemple ? Du sein du plus furieux
„ fanatisme la plus haute sagesse se fit en-
„ tendre, et la simplicité des plus héroïques
„ vertus honora le plus vil de tous les peu-
„ ples. La mort de Socrate philosophant
„ tranquillement avec ses amis, est la plus
„ douce qu'on puisse desirer ; celle de Jésus
„ expirant dans les tourmens, injurié, raillé,
„ maudit de tout un peuple, est la plus
„ horrible qu'on puisse craindre. Socrate
„ prenant la coupe empoisonnée, bénit
„ celui qui la lui présente et qui pleure.
„ Jésus, au milieu d'un supplice affreux,
„ prie pour ses bourreaux acharnés. Oui,
„ si la vie et la mort de Socrate sont d'un
„ Sage, la vie et la mort de Jésus sont d'un
„ Dieu. Dirons-nous que l'histoire de l'E-
„ vangile est inventée à plaisir ? Non, ce
„ n'est pas ainsi qu'on invente ; et les faits
„ de Socrate, dont personne ne doute, sont
„ moins attestés que ceux de Jésus-Christ.
„ Au fond, c'est reculer la difficulté sans

„ la détruire. Il seroit plus inconcevable „ que plusieurs hommes d'accord eussent „ fabriqué ce livre, qu'il ne l'est qu'un seul „ en ait fourni le sujet. Jamais des Auteurs „ Juifs n'eussent trouvé ni ce ton, ni cette „ morale; et l'Evangile a des caracteres de „ vérité si grands, si frappans, si parfaite- „ ment inimitables, que l'inventeur en „ seroit plus étonnant que le héros (48) ".

(49) *Il seroit difficile, M. T. C. F. de rendre un plus bel hommage à l'authenticité de l'Evangile.* Je vous sais gré, Monseigneur, de cet aveu; c'est une injustice que vous avez de moins que les autres. Venons maintenant à la preuve négative qui vous fait dire *on croiroit* au lieu d'*on croit.*

Cependant l'auteur ne la croit qu'en conséquence des témoignages humains. Vous vous trompez, Monseigneur; je la reconnois en conséquence de l'Evangile et de la sublimité que j'y vois, sans qu'on me l'atteste. Je n'ai pas besoin qu'on m'affirme qu'il y a un Evangile lorsque je le tiens. *Ce sont toujours des hommes qui lui rapportent ce que d'autres hommes ont rapporté.* Et point du tout; on ne me rapporte point que l'Evangile existe; je le vois de mes propres yeux: et quand tout l'univers me soutiendroit qu'il n'existe pas, je saurois très bien que tout l'univers ment ou se trompe. *Que*

(48) Emile, Tome III.
(49) *Mandement*, §. XVII

d'hommes entre Dieu et lui ! Pas un seul. L'Evangile est la pièce qui décide, et cette pièce est entre mes mains. De quelque maniere qu'elle y soit venue, et quelque Auteur qui l'ait écrite, j'y reconnois l'esprit divin : cela est immédiat autant qu'il peut l'être ; il n'y a point d'hommes entre cette preuve et moi ; et dans le sens où il y en auroit, l'historique de ce saint livre, de ses auteurs, du temps où il a été composé, etc. rentre dans les discussions de critique où la preuve morale est admise. Telle est la réponse du Vicaire Savoyard.

Le voilà donc bien évidemment en contradiction avec lui-même ; le voilà confondu par ses propres aveux. Je vous laisse jouir de toute ma confusion. *Par quel étrange aveuglement a-t-il donc pu ajouter :* » Avec tout cela » ce même Evangile est plein de choses » incroyables, de choses qui répugnent » à la raison, et qu'il est impossible » à tout homme sensé de concevoir ni » d'admettre. Que faire au milieu de » toutes ces contradictions ? Etre toujours » modeste et circonspect ; respecter en si- » lence (50) ce qu'on ne sauroit ni rejeter

(50) Pour que les hommes s'imposent ce respect et ce silence, il faut que quelqu'un leur dise une fois les raisons d'en user ainsi. Celui qui connoît ces raisons peut les dire ; mais ceux qui censurent et n'en disent point, pourroient se taire. Parler au public avec franchise, avec fermeté, est un droit commun à tous les hommes, et même un devoir en toute chose utile : mais il n'est gueres permis à un par-

» ni comprendre, et s'humilier devant le » grand Être qui seul sait la vérité. Voilà » le scepticisme involontaire où je suis » resté.» *Mais le scepticisme, M. T. C. F., peut-il donc être involontaire, lorsqu'on refuse de se soumettre à la doctrine d'un livre qui ne sauroit être inventé par les hommes, lorsque ce livre porte des caracteres de vérité si grands, si frappans, si parfaitement inimitables, que l'inventeur en seroit plus étonnant que le héros? C'est bien ici que l'on peut dire que l'iniquité a menti contre elle-même* (51).

Monseigneur, vous me taxez d'iniquité sans sujet; vous m'imputez souvent des mensonges, et vous n'en montrez aucun. Je m'impose avec vous une maxime contraire, et j'ai quelquefois lieu d'en user.

Le scepticisme du Vicaire est involontaire par la raison même qui vous fait nier qu'il le soit. Sur les foibles autorités qu'on veut donner à l'Evangile, il le rejeteroit par les raisons déduites auparavant, si l'es-

ticulier d'en censurer publiquement un autre : c'est s'attribuer une trop grande supériorité de vertus, de talens, de lumieres. Voilà pourquoi je ne me suis jamais ingéré de critiquer ni réprimander personne. J'ai dit à mon siècle des vérités dures, mais je n'en ai dit à aucun particulier; et s'il m'est arrivé d'attaquer et nommer quelques livres, je n'ai jamais parlé des Auteurs vivans qu'avec toute sorte de bienséance et d'égards. On voit comment ils me le rendent. Il me semble que tous ces Messieurs qui se mettent si fièrement en avant pour m'enseigner l'humilité, trouvent la leçon meilleure à donner qu'à suivre.

(41) *Mandement*, §. XVII.

prit divin qui brille dans la morale et dans la doctrine de ce livre ne lui rendoit toute la force qui manque au témoignage des hommes sur un tel point. Il admet donc ce livre sacré avec toutes les choses admirables qu'il renferme et que l'esprit humain peut entendre; mais quant aux choses incroyables qu'il y trouve *lesquelles répugnent à sa raison, et qu'il est impossible à tout homme sensé de concevoir ni d'admettre, il les respecte en silence sans les comprendre ni les rejeter, et s'humilie devant le grand Etre qui seul sait la vérité.* Tel est son scepticisme, et ce scepticisme est bien involontaire, puisqu'il est fondé sur des preuves invincibles de part et d'autre, qui forcent la raison de rester en suspens. Ce scepticisme est celui de tout Chrétien raisonnable et de bonne foi, qui ne veut savoir des choses du ciel que celles qu'il peut comprendre, celles qui importent à sa conduite, et qui rejette, avec l'Apôtre, *les questions peu sensées, qui sont sans instruction, et qui n'engendrent que des combats* (52).

D'abord vous me faites rejeter la révélation pour m'en tenir à la religion naturelle; et premierement je n'ai point rejeté la révélation. Ensuite vous m'accusez de ne pas *admettre même la religion naturelle, ou du moins de n'en pas reconnoître la nécessité;* et votre unique preuve est dans le

(52) Timoth. C. II. v. 23.

passage suivant que vous rapportez. „ Si „ je me trompe c'est de bonne foi. Cela „ suffit (53) pour que mon erreur ne me „ soit pas imputée à crime ; quand vous „ vous tromperiez de même, il y auroit „ peu de mal à cela. „ *C'est-à-dire*, continuez-vous, *que selon lui il suffit de se persuader qu'on est en possession de la verité ; que cette persuasion, fût-elle accompagnée des plus monstrueuses erreurs, ne peut jamais être un sujet de reproche ; qu'on doit toujours regarder comme un homme sage et religieux celui qui adoptant les erreurs mêmes de l'athéisme, dira qu'il est de bonne foi. N'est-ce pas là ouvrir la porte à toutes les superstitions, à tous les systêmes fanatiques, à tous les délires de l'esprit humain (54) ?*

Pour vous, Monseigneur, vous ne pourrez pas dire ici comme le Vicaire ; *Si je me trompe, c'est de bonne foi ;* car c'est bien évidemment à dessein qu'il vous plaît de prendre le change et de le donner à vos lecteurs ; c'est ce que je m'engage à prouver sans replique, et je m'y engage ainsi d'avance, afin que vous y regardiez de plus près.

La profession du Vicaire Savoyard est composée de deux parties. La premiere, qui est la plus grande, la plus importante, la plus remplie de vérités frappantes et

(53) Emile, T. III. pag. 17. M. de Beaumont a mis : *cela me suffit.*

(54) *Mandement*, § XVIII.

neuves, est destinée à combattre le moderne matérialisme, à établir l'existence de Dieu et la religion naturelle, avec toute la force dont l'Auteur est capable. De celle-la, ni vous ni les prêtres n'en parlez point, parce qu'elle vous est fort indifférente, et qu'au fond la cause de Dieu ne vous touche gueres, pourvu que celle du clergé soit en sûreté.

La seconde beaucoup plus courte, moins réguliere, moins approfondie, propose des doutes et des difficultés sur les révélations en général, donnant pourtant à la nôtre sa véritable certitude dans la pureté, la sainteté de sa doctrine, et dans la sublimité toute divine de celui qui en fut l'Auteur. L'objet de cette seconde partie est de rendre chacun plus réservé dans sa religion à taxer les autres de mauvaise foi dans la leur, et de montrer que les preuves de chacune ne sont pas tellement démonstratives à tous les yeux, qu'il faille traiter en coupables ceux qui n'y voient pas la même clarté que nous. Cette seconde partie, écrite avec toute la modestie, avec tout le respect convenable, est la seule qui ait attiré votre attention, et celle des Magistrats. Vous n'avez eu que des bûchers et des injures pour réfuter mes raisonnemens. Vous avez vu le mal dans le doute de ce qui est douteux; vous n'avez point vu le bien dans la preuve de ce qui est vrai.

En

En effet, cette premiere partie, qui contient ce qui est vraiment essentiel à la religion, est décisive et dogmatique. L'Auteur ne balance pas, n'hésite pas. Sa conscience et sa raison le déterminent d'une maniere invincible. Il croit, il affirme : il est fortement persuadé.

Il commence l'autre au contraire par déclarer que *l'examen qui lui reste à faire est bien différent; qu'il n'y voit qu'embarras, mystere, obscurité, qu'il n'y porte qu'incertitude et défiance; qu'il n'y faut donner à ses discours que l'autorité de la raison; qu'il ignore lui-même s'il est dans l'erreur, et que toutes ses affirmations ne sont ici que des raisons de douter* (55). Il propose donc ses objections, ses difficultés, ses doutes. Il propose aussi ses grandes et fortes raisons de croire; et de toute cette discussion résulte la certitude des dogmes essentiels, et un scepticisme respectueux sur les autres. A la fin de cette seconde partie, il insiste de nouveau sur la circonspection nécessaire en l'écoutant. *Si j'étois plus sûr de moi, j'aurois*, dit-il, *pris un ton dogmatique et décisif; mais je suis homme; ignorant, sujet à l'erreur, que pouvois-je faire? Je vous ai ouvert mon cœur sans réserve; ce que je tiens pour sûr, je vous l'ai donné pour tel : je vous ai donné mes doutes pour des doutes, mes opinions pour des opi-*

(55) Emile, Tome III.

nions; je vous ai dit mes raisons de douter et de croire. Maintenant c'est à vous de juger (56).

Lors donc que dans le même écrit l'auteur dit : *Si je me trompe, c'est de bonne foi; cela suffit pour que mon erreur ne me soit pas imputée à crime;* je demande à tout lecteur qui a le sens commun et quelque sincérité, si c'est sur la premiere ou sur la seconde partie que peut tomber ce soupçon d'être dans l'erreur, sur celle où l'Auteur affirme, ou sur celle où il balance. Si ce soupçon marque la crainte de croire en Dieu mal-à-propos, ou celle d'avoir à tort des doutes sur la révélation ? Vous avez pris le premier parti contre toute raison, et dans le seul desir de me rendre criminel ; je vous défie d'en donner aucun autre motif. Monseigneur, où sont, je ne dis pas l'équité, la charité Chrétienne, mais le bon sens et l'humanité ?

Quand vous auriez pu vous tromper sur l'objet de la crainte du Vicaire, le texte seul que vous rapportez vous eût désabusé malgré vous. Car lorsqu'il dit : *cela suffit pour que mon erreur ne me soit pas imputée à crime*, il reconnoît qu'une pareille erreur pourroit être un crime, et que ce crime lui pourroit être imputé, s'il ne procédoit pas de bonne foi ; mais quand il n'y auroit point de Dieu, où seroit le crime de croire qu'il y en a un ? Et quand ce seroit un

(56) Emile, Tome III.

crime, qui est-ce qui le pourroit imputer ? La crainte d'être dans l'erreur ne peut donc ici tomber sur la religion naturelle ; et le discours du Vicaire seroit un vrai galimathias dans le sens que vous lui prêtez. Il est donc impossible de déduire du passage que vous rapportez, que *je n'admets pas la religion naturelle* ou que *je n'en reconnois pas la nécessité;* il est encore impossible d'en déduire *qu'on doive toujours*, ce sont vos termes, *regarder comme un homme sage et religieux celui qui adoptant les erreurs de l'athéisme, dira qu'il est de bonne foi;* et il est même impossible que vous ayez cru cette déduction légitime. Si cela n'est pas démontré, rien ne sauroit jamais l'être, ou il faut que je sois un insensé.

Pour montrer qu'on ne peut s'autoriser d'une mission divine pour débiter des absurdités, le Vicaire met aux prises un inspiré, qu'il vous plaît d'appeller Chrétien, et un raisonneur qu'il vous plaît d'appeller incrédule ; et il les fait disputer chacun dans leur langage, qu'il désaprouve, et qui très sûrement n'est ni le sien ni le mien (57). Là-dessus vous me taxez d'*une insigne mauvaise foi* (58), et vous prouvez cela par l'ineptie des discours du premier. Mais si ces discours sont ineptes, à quoi donc le reconnoissez-vous pour Chrétien ? et si le

(57) Emile, Tome III.

(58) *Mandement*, §. XIX.

raisonneur ne réfute que des inepties, quel droit avez-vous de le taxer d'incrédulité ? S'ensuit-il des inepties que débite un inspiré que ce soit un Catholique, et de celles que réfute un raisonneur, que ce soit un Mécréant ? Vous auriez bien pu, Monseigneur, vous dispenser de vous reconnoître à un langage si plein de bile et de déraison ; car vous n'aviez pas encore donné votre mandement.

Si la raison et la révélation étoient opposées l'un à l'autre, il est constant, dites-vous, *que Dieu seroit en contradiction avec lui-même* (59). Voilà un grand aveu que vous nous faites là : car il est sûr que Dieu ne se contredit point. *Vous dites, ô impies, que les dogmes que nous regardons comme révélés combattent les vérités éternelles ; mais il ne suffit pas de le dire.* J'en conviens ; tâchons de faire plus.

Je suis sûr que vous pressentez d'avance où j'en vais venir. On voit que vous passez sur cet article des mysteres comme sur des charbons ardens ; vous osez à peine y poser le pied. Vous me forcez pourtant à vous arrêter un moment dans cette situation douloureuse. J'aurai la discrétion de rendre ce moment le plus court qu'il se pourra.

Vous conviendrez bien, je pense, qu'une de ces vérités éternelles qui servent d'élémens à la raison, est que la partie est

(59) Ibid. §. XXI.

moindre que le tout ; et c'est pour avoir affirmé le contraire que l'inspiré vous paroît tenir un discours plein d'ineptie. Or, selon votre doctrine de la transsubstantiation, lorsque Jésus fit la derniere Cene avec ses disciples, et qu'ayant rompu le pain il donna son corps à chacun d'eux, il est clair qu'il tint son corps entier dans sa main, et s'il mangea lui-même du pain consacré, comme il put le faire, il mit sa tête dans sa bouche.

Voilà donc bien clairement, bien précisément la partie plus grande que le tout, et le contenant moindre que le contenu. Que dites-vous à cela, Monseigneur ? Pour moi, je ne vois que M. le Chevalier de Causans qui puisse vous tirer d'affaire (*59).

Je sais bien que vous avez encore la ressource de Saint Augustin, mais c'est la même. Après avoir entassé sur la trinité force discours inintelligibles, il convient qu'ils n'ont aucun sens; *mais*, dit naïvement ce Pere de l'Eglise, *on s'exprime ainsi, non pour dire quelque chose, mais pour ne pas rester muet* (60).

Tout bien considéré, je crois, Monseigneur, que le parti le plus sûr que vous ayez à prendre sur cet article et sur beau-

(*59) C'est un militaire entêté d'une prétendue découverte de la quadrature du cercle qu'il croit avoir faite.

(60) *Dictum est tamen tres personæ, non ut aliquid diceretur, sed ne tacereur.* Aug. de Trinit. L. V. c. 9.

coup d'autres, est celui que vous avez pris avec M. de Montazet, et par la même raison (*60).

La mauvaise foi de l'Auteur d'Emile n'est pas moins révoltante dans le langage qu'il fait tenir à un Catholique prétendu (61) : „ Nos Ca-
„ tholiques, *lui fait-il dire*, font grand bruit
„ de l'autorité de l'Eglise ; mais que ga-
„ gnent-ils à cela s'il leur faut un aussi
„ grand appareil de preuves pour cette
„ autorité, qu'aux autres sectes pour éta-
„ blir directement leur doctrine? L'Eglise
„ décide que l'Eglise a droit de décider. Ne
„ voilà-t-il pas une autorité bien prouvée? „ *Qui ne croiroit, M. T. C. F. à entendre cet imposteur, que l'autorité de l'Eglise n'est prouvée que par ses propres décisions, et qu'elle procede ainsi : je décide que je suis infaillible, donc je le suis ? Imputation calomnieuse, M. T. C. F.* Voilà, Monseigneur, ce que vous assurez : il nous reste à voir vos preuves. En attendant, oseriez-vous bien affirmer que les Théologiens Catholiques n'ont jamais établi l'autorité de l'Eglise par l'autorité de l'Eglise, *ut in se virtualiter reflexam?* S'ils l'ont fait, je ne les charge donc pas d'une imputation calomnieuse.

(*60) M. de Montazet, Archevêque de Lyon, écrivit, il y a deux ou trois ans, à M. l'Archevêque de Paris, sur une dispute de Hiérarchie, une lettre imprimée, belle et forte de raisonnement, laquelle est restée sans réponse.

(61) *Mandement*, §. XXI.

(62) *La constitution du Christianisme, l'esprit de l'Evangile, les erreurs mêmes et la foiblesse de l'esprit humain, tendent à démontrer que l'Eglise établie par Jésus-Christ est une Eglise infaillible.* Monseigneur, vous commencez par nous payer là de mots qui ne nous donnent pas le change : les discours vagues ne font jamais preuve, et toutes ces choses qui tendent à démontrer, ne démontrent rien. Allons donc tout d'un coup au corps de la démonstration : le voici.

Nous assurons que comme ce divin Législateur a toujours enseigné la vérité, son Eglise l'enseigne aussi toujours (63).

Mais qui êtes-vous, vous qui nous assurez cela pour toute preuve ? Ne seriez-vous point l'Eglise ou ses chefs ? A vos manieres d'argumenter, vous paroissez compter beaucoup sur l'assistance du Saint-Esprit. Que dites-vous donc, et qu'a dit l'imposteur ? De grace, voyez cela vous-même ; car je n'ai pas le courage d'aller jusqu'au bout.

Je dois pourtant remarquer que toute la force de l'objection que vous attaquez si bien, consiste dans cette phrase que vous avez eu soin de supprimer à la fin du pas-

(62) *Mandement*, §. ibid.

(63) *Ibid.* Cet endroit mérite d'être lu dans le Mandement même.

sage dont il s'agit. *Sortez de là, vous rentrez dans toutes nos discussions* (64).

En effet, quel est ici le raisonnement du Vicaire ? Pour choisir entre les religions diverses, il faut, dit-il, de deux choses l'une : ou entendre les preuves de chaque secte et les comparer ; ou s'en rapporter à l'autorité de ceux qui nous instruisent. Or le premier moyen suppose des connoissances que peu d'hommes sont en état d'acquérir, et le second justifie la croyance de chacun dans quelque Religion qu'il naisse. Il cite en exemple la Religion catholique où l'on donne pour loi l'autorité de l'Eglise, et il établit là-dessus ce second dilemme : Ou c'est l'Eglise qui s'attribue à elle-même cette autorité, et qui dit : *Je décide que je suis infaillible ; donc je le suis :* et alors elle tombe dans le sophisme appellé cercle vicieux. Ou elle prouve qu'elle a reçu cette autorité de Dieu ; et alors il lui faut un aussi grand appareil de preuves pour montrer qu'en effet elle a reçu cette autorité, qu'aux autres sectes pour établir directement leur doctrine : il n'y a donc rien à gagner pour la facilité de l'instruction, et le peuple n'est pas plus en état d'examiner les preuves de l'autorité de l'Eglise chez les Catholiques, que la vérité de la doctrine chez les Protestans. Comment donc se détermi-

(64) Emile, Tome III.

nera-t-il d'une maniere raisonnable autrement que par l'autorité de ceux qui l'instruisent? Mais alors le Turc se déterminera de même. En quoi le Turc est-il plus coupable que nous? Voilà, Monseigneur, le raisonnement auquel vous n'avez pas répondu, et auquel je doute qu'on puisse répondre (65). Votre franchise Episcopale se tire d'affaire en tronquant le passage de l'Auteur de mauvaise foi.

Graces au ciel, j'ai fini cette ennuyeuse tâche. J'ai suivi pied-à-pied vos raisons, vos citations, vos censures, et j'ai fait voir qu'autant de fois que vous avez attaqué mon livre, autant de fois vous avez eu tort. Il reste le seul article du Gouvernement dont je veux bien vous faire grace; très sûr que quand celui qui gémit sur les miseres du peuple,

(65) C'est ici une de ces objections terribles auxquelles ceux qui m'attaquent se gardent bien de toucher. Il n'y a rien de si commode que de répondre avec des injures et de saintes déclamations; on élude aisément tout ce qui embarrasse. Aussi faut-il avouer qu'en se chamaillant entr'eux, les Théologiens ont bien des ressources qui leur manquent vis-à-vis des ignorans, et auxquelles il faut alors suppléer comme ils peuvent. Ils se payent réciproquement de mille suppositions gratuites qu'on n'ose récuser quand on n'a rien de mieux à donner soi-même. Telle est ici l'invention de je ne sais quelle foi infuse qu'ils obligent Dieu, pour les tirer d'affaire, de transmettre du pere à l'enfant. Mais ils réservent ce jargon pour disputer avec les Docteurs; s'ils s'en servoient avec nous autres profanes, ils auroient peur qu'on ne se moquât d'eux.

et qui les éprouve, est accusé par vous d'empoisonner les sources de la félicité publique, il n'y a point de lecteur qui ne sente ce que vaut un pareil discours. Si le Traité du Contrat Social n'existoit pas, et qu'il fallût prouver de nouveau les grandes vérités que j'y développe, les complimens que vous faites à mes dépens aux Puissances, seroient un des faits que je citerois en preuve, et le sort de l'Auteur en seroit un autre encore plus frappant. Il ne me reste plus rien à dire à cet égard; mon seul exemple a tout dit, et la passion de l'intérêt particulier ne doit point souiller les vérités utiles : c'est le décret contre ma personne, c'est mon livre brûlé par le bourreau, que je transmets à la postérité pour pièces justificatives : mes sentimens sont moins bien établis par mes écrits que par mes malheurs.

Je viens, Monseigneur, de discuter tout ce que vous alléguez contre mon livre. Je n'ai pas laissé passer une de vos propositions sans examen; j'ai fait voir que vous n'avez raison dans aucun point, et je n'ai pas peur qu'on réfute mes preuves; elles sont au-dessus de toute réplique où regne le sens commun.

Cependant quand j'aurois eu tort en quelques endroits, quand j'aurois eu toujours tort, quelle indulgence ne méritoit point un livre où l'on sent par-tout, même

dans les erreurs, même dans le mal qui peut y être, le sincere amour du bien et le zèle de la vérité ? Un livre où l'Auteur, si peu affirmatif, si peu décisif, avertit si souvent ses lecteurs de se défier de ses idées, de peser ses preuves, de ne leur donner que l'autorité de la raison ? Un livre qui ne respire que paix, douceur, patience, amour de l'ordre, obéissance aux loix en toute chose, et même en matiere de Religion ? Un livre enfin où la cause de la divinité est si bien défendue, l'utilité de la Religion si bien établie, où les mœurs sont si respectées, où l'arme du ridicule est si bien ôtée au vice, où la méchanceté est peinte si peu sensée, et la vertu si aimable ? Eh ! quand il n'y auroit pas un mot de vérité dans cet ouvrage, on en devroit honorer et chérir les rêveries, comme les chimères les plus douces qui puissent flatter et nourrir le cœur d'un homme de bien. Oui, je ne crains point de le dire ; s'il existoit en Europe un seul gouvernement vraiment éclairé, un gouvernement dont les vues fussent vraiment utiles et saines, il eût rendu des honneurs publics à l'Auteur d'Emile, il lui eût élevé des statues. Je connoissois trop les hommes pour attendre d'eux de la reconnoissance ; je ne les connoissois pas assez, je l'avoue, pour en attendre ce qu'ils ont fait.

Après avoir prouvé que vous avez mal raisonné dans vos censures, il me reste à

prouver que vous m'avez calomnié dans vos injures : mais puisque vous ne m'injuriez qu'en vertu des torts que vous m'imputez dans mon livre, montrer que mes prétendus torts ne sont que les vôtres, n'est-ce pas dire assez que les injures qui les suivent ne doivent pas être pour moi ? Vous chargez mon ouvrage des épithetes les plus odieuses, et moi je suis un homme abominable, un téméraire, un impie, un imposteur. Charité Chrétienne, que vous avez un étrange langage dans la bouche des Ministres de Jesus-Christ !

Mais vous qui m'osez reprocher des blasphêmes, que faites-vous quand vous prenez les Apôtres pour complices des propos offensans qu'il vous plaît de tenir sur mon compte ? A vous entendre, on croiroit que Saint Paul m'a fait l'honneur de songer à moi, et de prédire ma venue comme celle de l'Ante-christ. Et comment l'a-t-il prédite, je vous prie ? Le voici. C'est le début de votre Mandement.

Saint Paul a prédit, mes très chers Freres, qu'il viendroit des jours périlleux où il y auroit des gens amateurs d'eux-mêmes, fiers, superbes, blasphémateurs, impies, calomniateurs, enflés d'orgueil, amateurs des voluptés plutôt que de Dieu ; des hommes d'un esprit corrompu et pervertis dans la foi (66).

Je ne conteste assurément pas que cette

(66) *Mandement*, §. I.

prédiction de Saint-Paul ne soit très bien accomplie ; mais s'il eût prédit, au contraire, qu'il viendroit un temps où l'on ne verroit point de ces gens-là, j'aurois été, je l'avoue, beaucoup plus frappé de la prédiction, et sur-tout de l'accomplissement. D'après une prophétie si bien appliquée, vous avez la bonté de faire de moi un portrait dans lequel la gravité Episcopale s'égaye à des antithèses, et où je me trouve un personnage fort plaisant. Cet endroit, Monseigneur, m'a paru le plus joli morceau de votre Mandement. On ne sauroit faire une satire plus agréable, ni diffamer un homme avec plus d'esprit.

Du sein de l'erreur, (il est vrai que j'ai passé ma jeunesse dans votre Eglise) *il s'est élevé* (pas fort haut) *un homme plein du langage de la philosophie*, (comment prendrois-je un langage que je n'entends point?) *sans être véritablement philosophe :* (Oh ! d'accord: je n'aspirai jamais à ce titre, auquel je reconnois n'avoir aucun droit, et je n'y renonce assurément pas par modestie) *esprit doué d'une multitude de connoissances* (j'ai appris à ignorer des multitudes de choses que je croyois savoir) *qui ne l'ont pas éclairé*, (elles m'ont appris à ne pas penser l'être.) *et qui ont répandu les ténèbres dans les autres esprits :* (les ténèbres de l'ignorance valent mieux que la fausse lumiere de l'erreur) *caractère livré aux paradoxes d'opinions et de conduite ;* (y a-t-il beaucoup à perdre à ne

pas agir et penser comme tout le monde ?) *alliant la simplicité des mœurs avec le faste des pensées ;* (la simplicité des mœurs éleve l'ame ; quant au faste de mes pensées, je ne sais ce que c'est) *le zele des maximes antiques avec la fureur d'établir des nouveautés ;* (rien de plus nouveau pour nous que des maximes antiques : il n'y a point à cela d'alliage, et je n'y ai point mis de fureur.) *l'obscurité de la retraite avec le desir d'être connu de tout le monde* : (Monseigneur, vous voilà comme les faiseurs de Romans, qui devinent tout ce que leur Héros a dit et pensé dans sa chambre. Si c'est ce desir qui m'a mis la plume à la main, expliquez comment il m'est venu si tard, ou pourquoi j'ai tardé si long-temps à le satisfaire.) *On l'a vu invectiver contre les sciences qu'il cultivoit ;* (cela prouve que je n'imite pas vos gens de Lettres, et que dans mes écrits l'intérêt de la vérité marche avant le mien.) *préconiser l'excellence de l'Evangile*, (toujours et avec le plus vrai zèle,) *dont il détruisoit les dogmes ;* (non, mais j'en prêchois la charité, bien détruite par les prêtres.) *peindre la la beauté des vertus qu'il éteignoit dans l'ame de ses Lecteurs.* (Ames honnêtes, est-il vrai que j'éteins en vous l'amour des vertus !)

Il s'est fait le Précepteur du genre-humain pour le tromper, le Moniteur public pour égarer tout le monde, l'oracle du siecle pour achever de le perdre. (Je viens d'examiner comment vous avez prouvé tout cela.) *Dans un ouvrage*

sur l'inégalité des conditions. (Pourquoi *des conditions* ? ce n'est là ni mon sujet ni mon titre.) *il avoit rabaissé l'homme jusqu'au rang des bêtes* ; (lequel de nous deux l'éleve ou l'abaisse, dans l'alternative d'être bête ou méchant?) *dans une autre production plus récente il avoit insinué le poison de la volupté :* (Eh ! que ne puis-je aux horreurs de la débauche substiuer le charme de la volupté ! Mais rassurez-vous, Monseigneur ; vos prêtres sont à l'épreuve de l'Héloïse ; ils ont pour préservatif l'Aloïsa.) *Dans celui-ci, il s'empare des premiers momens de l'homme, afin d'établir l'empire de l'irréligion.* (Cette imputation a été examinée.)

Voilà, Monseigneur, comment vous me traitez, et bien plus cruellement encore, moi que vous ne connoissez point, et que vous ne jugez que sur des ouï-dire. Est-ce donc là la morale de cet Evangile dont vous vous portez pour le défenseur? Accordons que vous voulez préserver votre troupeau du poison de mon livre ; pourquoi des personnalités contre l'Auteur? J'ignore quel effet vous attendez d'une conduite si peu chrétienne, mais je sais que défendre sa religion par de telles armes, c'est la rendre fort suspecte aux gens de bien.

Cependant, c'est moi que vous appellez téméraire. Eh ! comment ai-je mérité ce nom, en ne proposant que des doutes, et même avec tant de réserve, en n'avançant que des raisons, et même avec tant de res-

pect, en n'attaquant personne, en ne nommant personne? Et vous, Monseigneur, comment osez-vous traiter ainsi celui dont vous parlez avec si peu de justice et de bienséance, avec si peu d'égard, avec tant de légéreté?

Vous me traitez d'impie; et de quelle impiété pouvez-vous m'accuser, moi qui jamais n'ai parlé de l'Etre suprême que pour lui rendre la gloire qui lui est due, ni du prochain que pour porter tout le monde à l'aimer? Les impies sont ceux qui profanent indignement la cause de Dieu en la faisant servir aux passions des hommes. Les impies sont ceux qui s'osant porter pour interprêtes de la Divinité, pour arbitres entr'elle et les hommes, exigent pour eux-mêmes les honneurs qui lui sont dûs. Les impies sont ceux qui s'arrogent le droit d'exercer le pouvoir de Dieu sur la terre, et veulent ouvrir et fermer le ciel à leur gré. Les impies sont ceux qui font lire des libelles dans les Eglises..., A cette idée horrible tout mon sang s'allume, et des larmes d'indignation coulent de mes yeux. Prêtres du Dieu de paix, vous lui rendrez compte un jour, n'en doutez pas, de l'usage que vous osez faire de sa maison.

Vous me traitez d'imposteur! et pourquoi? Dans votre maniere de penser, j'erre; mais où est mon imposture? Raisonner et se tromper, est-ce en imposer? Un sophiste même qui trompe sans se tromper, n'est pas

un

un imposteur encore, tant qu'il se borne à l'autorité de la raison, quoiqu'il en abuse. Un imposteur veut être cru sur sa parole, il veut lui-même faire autorité. Un imposteur est un fourbe qui veut en imposer aux autres pour son profit : et où est, je vous prie, mon profit dans cette affaire ? Les imposteurs sont, selon Ulpien, ceux qui font des prestiges, des imprécations, des exorcismes : or assurément je n'ai jamais rien fait de tout cela.

Que vous discourez à votre aise, vous autres hommes constitués en dignité ! Ne reconnoissant de droit que les vôtres, ni de loix que celles que vous imposez, loin de vous faire un devoir d'être justes, vous ne vous croyez pas même obligés d'être humains. Vous accablez fiérement le foible sans répondre de vos iniquités à personne : les outrages ne vous coûtent pas plus que les violences ; sur les moindres convenances d'intérêt ou d'état, vous nous balayez devant vous comme la poussiere. Les uns décrètent et brûlent : les autres diffament et déshonorent, sans droit, sans raison, sans mépris, même sans colère ; uniquement parce que cela les arrange, et que l'infortuné se trouve sur leur chemin. Quand vous nous insultez impunément, il ne nous est pas même permis de nous plaindre ; et si nous montrons notre innocence et vos torts, on nous accuse encore de vous manquer de respect.

Monseigneur, vous m'avez insulté publiquement : je viens de prouver que vous m'avez calomnié. Si vous étiez un particulier comme moi, que je pusse vous citer devant un tribunal équitable, et que nous y comparussions tous deux, moi avec mon livre, et vous avec votre mandement, vous y seriez certainement déclaré coupable, et condamné à me faire une réparation aussi publique que l'offense l'a été. Mais vous tenez un rang où l'on est dispensé d'être juste ; et je ne suis rien. Cependant, vous qui professez l'Evangile, vous Prélat fait pour apprendre aux autres leur devoir, vous savez le vôtre en pareil cas. Pour moi, j'ai fait le mien, je n'ai plus rien à vous dire, et je me tais.

Daignez, Monseigneur, agréer mon profond respect.

A Môtiers le 18 *Novembre* 1762.

J. J. ROUSSEAU.

BIBLIOTECA NAZ.
ROMA
VITTORIO EMANUELE

J. J. ROUSSEAU,

CITOYEN DE GENÈVE,

A M. D'ALEMBERT,

De l'Académie Françoise, de l'Académie Royale des Sciences de Paris, de celle de Prusse, de la Société Royale de Londres, de l'Académie Royale des Belles-Lettres de Suède, et de l'Institut de Bologne :

Sur son Article GENÈVE,

*Dans le VII*me. *Volume de l'*ENCYCLOPÉDIE ;

ET PARTICULIÉREMENT,

Sur le projet d'établir un Théâtre de Comédie en cette Ville.

Dii meliora piis, erroremques hostibus illum !

BIBLIOTECA REGIA VITTORIO EMANUELE

PRÉFACE.

J'ai tort, si j'ai pris en cette occasion la plume sans nécessité. Il ne peut m'être ni avantageux ni agréable de m'attaquer à M. d'Alembert. Je considere sa personne : j'admire ses talens : j'aime ses ouvrages : je suis sensible au bien qu'il a dit de mon pays : honoré moi-même de ses éloges, un juste retour d'honnêteté m'oblige à toutes sortes d'égards envers lui ; mais les égards ne l'emportent sur les devoirs, que pour ceux dont toute la morale consiste en apparences. Justice et vérité, voilà les premiers devoirs de l'homme. Humanité, patrie, voilà ses premieres affections. Toutes les fois que des ménagemens particuliers lui font changer cet ordre, il est coupable. Puis-je l'être en faisant ce que j'ai dû ? Pour me répondre, il faut avoir une patrie à servir, et plus d'amour pour ses devoirs que de crainte de déplaire aux hommes.

Comme tout le monde n'a pas sous les yeux l'encyclopédie, je vais transcrire ici de l'article *Genève*, le passage qui m'a mis la plume à la main. Il auroit dû l'en faire tomber, si j'aspirois à l'honneur de bien écrire ; mais j'ose en rechercher un autre, dans lequel je ne crains la concurrence de

personne. En lisant ce passage isolé, plus d'un lecteur sera surpris du zele qui l'a pu dicter : en le lisant dans son article, on trouvera que la comédie qui n'est pas à Genève et qui pourroit y être, tient la huitième partie de la place qu'occupent les choses qui y sont.

» On ne souffre point de comédie à Ge-
» nève : ce n'est pas qu'on y désapprouve
» les spectacles en eux-mêmes ; mais on
» craint, dit-on, le goût de parure, de
» dissipation et de libertinage, que les
» troupes de Comédiens répandent parmi
» la jeunesse. Cependant ne seroit-il pas
» possible de remédier à cet inconvénient
» par des loix séveres et bien exécutées sur
» la conduite des Comédiens ? Par ce moyen
» Genève auroit des spectacles et des mœurs,
» et jouiroit de l'avantage des uns et des
» autres; les représentations théâtrales for-
» meroient le goût des Citoyens, et leur
» donneroient une finesse de tact, une dé-
» licatesse de sentiment qu'il est très diffi-
« cile d'acquérir sans ce secours; la littéra-
» ture en profiteroit sans que le libertinage
» fît des progrès ; et Genève réuniroit la
» sagesse de Lacédémone à la politesse d'A-
» thènes. Une autre considération, digne
» d'une République si sage et si éclairée,

» devroit peut-être l'engager à permettre
» les spectacles. Le préjugé barbare contre
» la profession de Comédien, l'espèce d'a-
» vilissement où nous avons mis ces hom-
» mes si nécessaires au progrès et au soutien
» des arts, est certainement une des prin-
» cipales causes qui contribuent au déré-
» glement que nous leur reprochons ; ils
» cherchent à se dédommager par les plai-
» sirs, de l'estime que leur état ne peut
» obtenir. Parmi nous, un Comédien qui
» a des mœurs est doublement respectable ;
» mais à peine lui en sait-on gré. Le Trai-
» tant qui insulte à l'indigence publique et
» qui s'en nourrit, le Courtisan qui rampe
» et qui ne paye point ses dettes : voilà
» l'espèce d'hommes que nous honorons le
» plus. Si les Comédiens étoient non-seu-
» lement soufferts à Genève, mais contenus
» d'abord par des réglemens sages, proté-
» gés ensuite et même considérés dès qu'ils
» en seroient dignes, enfin absolument pla-
» cés sur la même ligne que les autres Ci-
» toyens, cette ville auroit bientôt l'avan-
» tage de posséder ce qu'on croit si rare et
» qui ne l'est que par notre faute, une
» troupe de Comédiens estimables. Ajou-
» tons que cette troupe deviendroit bientôt
» la meilleure de l'Europe : plusieurs per-

» sonnes, pleines de goût et de dispositions
» pour le théâtre, et qui craignent de se
» déshonorer parmi nous en s'y livrant,
» accourroient à Genève, pour cultiver,
» non-seulement sans honte, mais même
» avec estime, un talent si agréable et si
» peu commun. Le séjour de cette ville,
» que bien des François regardent comme
» triste par la privation des spectacles, de-
» viendroit alors le séjour des plaisirs
» honnêtes, comme il est celui de la phi-
» losophie et de la liberté; et les étrangers
» ne seroient plus surpris de voir que dans
» une ville où les spectacles décens et ré-
» guliers sont défendus, on permette des
» farces grossieres et sans esprit, aussi con-
» traires au bon goût qu'aux bonnes mœurs.
» Ce n'est pas tout; peu-à-peu l'exemple
» des Comédiens de Genève, la régularité
» de leur conduite, et la considération dont
» elle les feroit jouir, serviroient de modèle
» aux Comédiens des autres nations, et de
» leçon à ceux qui les ont traités jusqu'ici
» avec tant de rigueur et même d'inconsé-
» quence. On ne les verroit pas d'un côté
» pensionnés par le Gouvernement et de
» l'autre un objet d'anathême; nos Prêtres
» perdroient l'habitude de les excommu-
» nier, et nos bourgeois de les regarder

» avec

» avec mépris ; et une petite République
» auroit la gloire d'avoir réformé l'Europe
» sur ce point, plus important, peut-être,
» qu'on ne pense. »

Voilà certainement le tableau le plus agréable et le plus séduisant qu'on pût nous offrir ; mais voilà en même temps le plus dangereux conseil qu'on pût nous donner. Du moins, tel est mon sentiment ; et mes raisons sont dans cet écrit. Avec quelle avidité la jeunesse de Genève, entraînée par une autorité d'un si grand poids, ne se livrera-t-elle point à des idées auxquelles elle n'a déjà que trop de penchant ? Combien, depuis la publication de ce volume, de jeunes Genevois, d'ailleurs bons Citoyens, n'attendent-ils que le moment de favoriser l'établissement d'un théâtre, croyant rendre un service à la patrie et presque au genre humain ? Voilà le sujet de mes alarmes, voilà le mal que je voudrois prévenir. Je rends justice aux intentions de M. d'Alembert, j'espere qu'il voudra bien la rendre aux miennes : je n'ai pas plus d'envie de lui déplaire que lui de nous nuire. Mais enfin, quand je me tromperois, ne dois-je pas agir, parler, selon ma conscience et mes lumieres ? Ai-je dû me taire ? L'ai-je pu, sans trahir mon devoir et ma patrie ?

Pour avoir droit de garder le silence en cette occasion, il faudroit que je n'eusse jamais pris la plume sur des sujets moins nécessaires. Douce obscurité que fis trente ans mon bonheur, il faudroit avoir toujours su t'aimer; il faudroit qu'on ignorât que j'ai eu quelques liaisons avec les Editeurs de l'Encyclopédie, que j'ai fourni quelques articles à l'ouvrage, que mon nom se trouve avec ceux des Auteurs; il faudroit que mon zele pour mon pays fût moins connu, qu'on supposât que l'article *Genève* m'eût échappé, ou qu'on ne pût inférer de mon silence que j'adhere à ce qu'il contient. Rien de tout cela ne pouvant être, il faut donc parler, il faut que je désavoue ce que je n'approuve point, afin qu'on ne m'impute pas d'autres sentimens que les miens. Mes compatriotes n'ont pas besoin de mes conseils, je le sais bien; mais moi, j'ai besoin de m'honorer, en montrant que je pense comme eux sur nos maximes.

Je n'ignore pas combien cet écrit, si loin de ce qu'il devroit être, est loin même de ce que j'aurois pu faire en de plus heureux jours. Tant de choses ont concouru à le mettre au-dessous du médiocre où je pouvois autrefois atteindre, que je m'étonne qu'il ne soit pas pire encore. J'écrivois pour ma patrie; s'il étoit vrai que le zele tînt

lieu de talent, j'aurois fait mieux que jamais ; mais j'ai vu ce qu'il falloit faire, et n'ai pu l'exécuter. J'ai dit froidement la vérité : qui est-ce qui se soucie d'elle ? triste recommandation pour un livre ! Pour être utile il faut être agréable, et ma plume a perdu cet art-là. Tel me disputera malignement cette perte. Soit : cependant je me sens déchu, et l'on ne tombe pas au dessous de rien.

Premierement, il ne s'agit plus ici d'un vain babil de philosophie, mais d'une vérité de pratique importante à tout un peuple. Il ne s'agit plus de parler au petit nombre, mais au public ; ni de faire penser les autres, mais d'expliquer nettement ma pensée. Il a donc fallu changer de style : pour me faire mieux entendre à tout le monde, j'ai dit moins de choses en plus de mots ; et voulant être clair et simple, je me suis trouvé lâche et diffus.

Je comptois d'abord sur une feuille ou deux d'impression tout au plus ; j'ai commencé à la hâte, et mon sujet s'étendant sous ma plume, je l'ai laissée aller sans contrainte. J'étois malade et triste ; et quoique j'eusse grand besoin de distraction, je me sentois si peu en état de penser et d'écrire, que, si l'idée d'un devoir à remplir ne

m'eût soutenu, j'aurois jeté cent fois mon papier au feu. J'en suis devenu moins sévere à moi-même. J'ai cherché dans mon travail quelque amusement qui me le fît supporter. Je me suis jeté dans toutes les digressions qui se sont présentées, sans prévoir combien, pour soulager mon ennui, j'en préparois peut-être au lecteur.

Le goût, le choix, la correction, ne sauroient se trouver dans cet ouvrage. Vivant seul, je n'ai pu le montrer à personne. J'avois un Aristarque sévere et judicieux, je ne l'ai plus, je n'en veux plus (*); mais je le regretterai sans cesse, et il manque bien plus encore à mon cœur qu'à mes écrits.

La solitude calme l'ame, et appaise les passions que le désordre du monde a fait naître. Loin des vices qui nous irritent, on en parle avec moins d'indignation; loin des maux qui nous touchent, le cœur en est moins ému. Depuis que je ne vois plus les hommes, j'ai presque cessé de haïr les méchans. D'ailleurs, le mal qu'ils m'ont

(*) Ad amicum etsi produxeris gladium, non desperes; est enim regressus ad amicum. Si aperueris os triste, non timeas; est enim concordatio: excepto convitio, et improperio, et superbiâ, et mysterii revelatione, et plagâ dolosâ. In his omnibus effugiet amicus. *Eclesiast.* XLII. 26. 27.

fait à moi-même m'ôte le droit d'en dire d'eux. Il faut désormais que je leur pardonne, pour ne leur pas ressembler. Sans y songer, je substituerois l'amour de la vengeance à celui de la justice : il vaut mieux tout oublier. J'espere qu'on ne me trouvera plus cette âpreté qu'on me reprochoit, mais qui me faisoit lire ; je consens d'être moins lu, pourvu que je vive en paix.

A ces raisons il s'en joint une autre plus cruelle et que je voudrois en vain dissimuler ; le public ne la sentiroit que trop malgré moi. Si dans les essais sortis de ma plume, ce papier est encore au-dessous des autres, c'est moins la faute des circonstances que la mienne : c'est que je suis au-dessous de moi-même. Les maux du corps épuisent l'ame : à force de souffrir, elle perd son ressort. Un instant de fermentation passagere produisit en moi quelque lueur de talent ; il s'est montré tard ; il s'est éteint de bonne heure. En reprenant mon état naturel, je suis rentré dans le néant. Je n'eus qu'un moment, il est passé ; j'ai la honte de me survivre. Lecteur, si vous recevez ce dernier ouvrage avec indulgence, vous accueillerez mon ombre : car pour moi, je ne suis plus.

A Montmorenci, le 20 Mars 1758.

J. J. ROUSSEAU,

CITOYEN DE GENÈVE,

A M. D'ALEMBERT.

J'Ai lu, Monsieur, avec plaisir votre article GENÈVE, dans le 7me volume de l'Encyclopédie (*). En le relisant avec plus de plaisir encore, il m'a fourni quelques réflexions que j'ai cru pouvoir offrir, sous vos auspices au public et à mes concitoyens. Il y a beaucoup à louer dans cet article ; mais si les éloges dont vous honorez ma patrie m'ôtent le droit de vous en rendre, ma sincérité parlera pour moi ; n'être pas de votre avis sur quelques points, c'est assez m'expliquer sur les autres.

Je commencerai par celui que j'ai le plus de répugnance à traiter, et dont l'examen me convient le moins ; mais sur lequel, par la raison que je viens de dire, le silence ne m'est pas permis. C'est le jugement que vous portez de la doctrine de nos Ministres en matiere de foi. Vous avez fait de ce corps respectable un éloge très beau, très vrai, très propre à eux seuls dans tous les

(*) L'article GENÈVE qui à donné lieu a cette lettre de M Rousseau, sera imprimé dans le premier volume du supplément, avec les autres pièces qui ont rapport.

Clergés du monde, et qu'augmente encore la considération qu'ils vous ont témoignée en montrant qu'ils aiment la philosophie, et ne craignent pas l'œil du philosophe. Mais, Monsieur, quand on veut honorer les gens, il faut que ce soit à leur maniere, et non pas à la nôtre; de peur qu'ils ne s'offensent avec raison des louanges nuisibles, qui pour être données à bonne intention, n'en blessent pas moins l'état, l'intérêt, les opinions, ou les préjugés de ceux qui en sont l'objet. Ignorez-vous que tout nom de Secte est toujours odieux; et que de pareilles imputations, rarement sans conséquence pour des Laïques, ne le sont jamais pour des Théologiens?

Vous me direz qu'il est question de faits et non de louanges, et que le philosophe a plus d'égard à la vérité qu'aux hommes: mais cette prétendue vérité n'est pas si claire, ni si indifférente, que vous soyez en droit de l'avancer sans de bonnes autorités; et je ne vois pas où l'on en peut prendre pour prouver que les sentimens qu'un corps professe et sur lesquels il se conduit, ne sont pas les siens. Vous me direz encore que vous n'attribuez point à tout le corps ecclésiastique les sentimens dont vous parlez; mais vous les attribuez à plusieurs, et plusieurs dans un petit nombre font toujours une si grande partie que le tout doit s'en ressentir.

Plusieurs Pasteurs de Genève n'ont, se-

lon vous, qu'un Socinianisme parfait. Voilà ce que vous déclarez hautement à la face de l'Europe. J'ose vous demander comment vous l'avez appris? Ce ne peut être que par vos propres conjectures, ou par le témoignage d'autrui, ou sur l'aveu des Pasteurs en question.

Or, dans les matieres de pur dogme et qui ne tiennent point à la morale, comment peut-on juger de la foi d'autrui par conjecture? Comment peut-on même en juger sur la déclaration d'un tiers, contre celle de la personne intéressée? qui sait mieux que moi ce que je crois ou ne crois pas, et à qui doit-on s'en rapporter là-dessus plutôt qu'à moi-même? Qu'après avoir tiré des discours ou des écrits d'un honnête homme des conséquences sophistiques et désavouées, un prêtre acharné poursuive l'auteur sur ces conséquences, le prêtre fait son métier et n'étonne personne; mais devons-nous honorer les gens de bien comme un fourbe les persécute? et le philosophe imitera-t-il des raisonnemens captieux dont il fut si souvent la victime?

Il resteroit donc à penser, sur ceux de nos Pasteurs que vous prétendez être Sociniens parfaits et rejeter les peines éternelles, qu'ils vous ont confié là-dessus leurs sentimens particuliers: mais si c'étoit en effet leur sentiment, et qu'ils vous l'eussent confié, sans doute ils vous l'auroient dit en secret, dans l'honnête et libre épanchement

d'un commerce philosophique; ils l'auroient dit au philosophe, et non pas à l'auteur. Ils n'en ont donc rien fait, et ma preuve est sans réplique; c'est que vous l'avez publié.

Je ne prétends point pour cela juger ni blâmer la doctrine que vous leur imputez; je dis seulement qu'on n'a nul droit de la leur imputer, à moins qu'ils ne la reconnoissent; et j'ajoute qu'elle ne ressemble en rien à celle dont ils nous instruisent. Je ne sais ce que c'est que le Socinianisme, ainsi je n'en puis parler ni en bien ni en mal; mais en général je suis l'ami de toute Religion paisible, où l'on sert l'Etre éternel selon la raison qu'il nous a donnée. Quand un homme ne peut croire ce qu'il trouve absurde, ce n'est pas sa faute, c'est celle de sa raison (*a*); et comment concevrai-je

(*a*) Je crois avoir un principe qui bien démontré, comme il pourroit l'être, arracheroit à l'instant les armes des mains à l'intolérant et au superstitieux, et calmeroit cette fureur de faire des prosélytes qui semble animer les incrédules. C'est que la raison humaine n'a pas de mesure commune bien déterminée, et qu'il est injuste à tout homme de donner la sienne pour règle à celle des autres.

Supposons de la bonne foi, sans laquelle toute dispute n'est que du caquet. Jusqu'à certain point il y a des principes communs, une évidence commune, et de plus, chacun a sa propre raison qui le détermine; ainsi ce sentiment ne mene point au scepticisme; mais aussi les bornes générales de la raison n'étant point fixées, et nul n'ayant inspection sur celle d'autrui, voilà tout d'un coup le fier dogmatique arrêté. Si jamais on pouvoit établir la paix où regnent l'in-

que Dieu le punisse de ne s'être pas fait un entendement contraire à celui qu'il a reçu de lui (*b*) ? Si un Docteur venoit m'ordonner de la part de Dieu de croire que la partie est plus grande que le tout, que pourrois-je penser en moi-même, sinon que cet homme vient m'ordonner d'être fou ? Sans doute l'orthodoxe, qui ne voit nulle absurdité dans les mysteres, est obligé de les croire : mais si le Socinien y en trou-

térêt, l'orgueil et l'opinion, c'est par là qu'on termineroit à la fin les dissentions des Prêtres et des Philosophes. Mais peut-être ne seroit-ce le compte ni des uns ni des autres : il n'y auroit plus ni persécutions ni disputes; les premiers n'auroient personne à tourmenter; les seconds, personne à convaincre : autant vaudroit quitter le métier.

Si l'on me demandoit là-dessus pourquoi donc je dispute moi-même, je répondrois que je parle au plus grand nombre, que j'expose des vérités de pratique, que je me fonde sur l'expérience, que je remplis mon devoir, et qu'après avoir dit ce que je pense, je ne trouve point mauvais qu'on ne soit pas de mon avis.

(*b*) Il faut se ressouvenir que j'ai à répondre à un auteur qui n'est pas Protestant; et je crois lui répondre en effet, en montrant que ce qu'il accuse nos Ministres de faire dans notre religion, s'y feroit inutilement, et se fait nécessairement dans plusieurs autres, sans qu'on y songe.

Le monde intellectuel, sans en excepter la géométrie, est plein de vérités incompréhensibles, et pourtant incontestables, parce que la raison qui les démontre existantes, ne peut les toucher, pour ainsi dire, à travers les bornes qui l'arrêtent, mais seulement les appercevoir. Tel est le dogme de l'existence de Dieu, tels sont les mysteres admis dans les Communions Protestantes. Les mysteres qui heurtent

ve, qu'a-t-on à lui dire? lui prouvera-t-on qu'il n'y en a pas? Il commencera, lui, par vous prouver que c'est une absurdité de raisonner sur ce qu'on ne sauroit entendre. Que faire donc? Le laisser en repos.

Je ne suis pas plus scandalisé, que ceux qui servent un Dieu clément rejettent l'éternité des peines s'ils la trouvent incompatible avec sa justice. Qu'en pareil cas ils interprètent de leur mieux les passages contraires à leur opinion, plutôt que de l'abandonner, que peuvent-ils faire autre chose? Nul n'est plus pénétré que moi d'amour et de respect pour le plus sublime de

la raison, pour me servir des termes de M. d'Alembert, sont tout autre chose. Leur contradiction même les fait rentrer dans ses bornes; elle a toutes les prises imaginables pour sentir qu'ils n'existent pas : car bien qu'on ne puisse voir une chose absurde, rien n'est si clair que l'absurdité. Voilà ce qui arrive, lorsqu'on soutient à la fois deux propositions contradictoires. Si vous me dites qu'un espace d'un pouce est aussi un espace d'un pied, vous ne dites point du tout une chose mystérieuse, obscure, incompréhensible : vous dites au contraire une absurdité lumineuse et palpable, une chose évidemment fausse. De quelque genre que soient les démonstrations qui l'établissent, elles ne sauroient l'emporter sur celle qui la détruit, parce qu'elle est tirée immédiatement des notions primitives qui servent de base à toute certitude humaine. Autrement la raison, déposant contre elle-même, nous forceroit à la récuser; et loin de nous faire croire ceci ou cela, elle nous empêcheroit de plus rien croire, attendu que tout principe de foi seroit détruit. Tout homme, de quelque religion qu'il soit, qui dit croire à de pareils mysteres, en impose donc, ou ne sait ce qu'il dit.

tous les livres ; il me console et m'instruit tous les jours, quand les autres ne m'inspirent plus que du dégoût. Mais je soutiens que si l'Ecriture elle-même nous donnoit de Dieu quelque idée indigne de lui, il faudroit la rejeter en cela, comme vous rejettez en géométrie les démonstrations qui menent à des conclusions absurdes : car de quelque authenticité que puisse être le texte sacré, il est encore plus croyable que la Bible soit altérée, que Dieu injuste ou malfaisant.

Voilà, Monsieur, les raisons qui m'empêcheroient de blâmer ces sentimens dans d'équitables et modérés théologiens, qui de leur propre doctrine apprendroient à ne forcer personne à l'adopter. Je dirai plus ; des manieres de penser si convenables à une créature raisonnable et foible, si dignes d'un Créateur juste et miséricordieux, me paroissent préférables à cet assentiment stupide qui fait de l'homme une bête, et à cette barbare intolérance qui se plaît à tourmenter dès cette vie ceux qu'elle destine aux tourmens éternels dans l'autre. En ce sens, je vous remercie pour ma patrie de l'esprit de philosophie et d'humanité que vous reconnoissez dans son Clergé, et de la justice que vous aimez à lui rendre ; je suis d'accord avec vous sur ce point. Mais pour être philosophes et tolérans (*), il ne s'ensuit pas que ses membres

(*) Sur la tolérance Chrétienne, on peut consulter le

soient hérétiques. Dans le nom de parti que vous leur donnez, dans les dogmes que vous dites être les leurs, je ne puis ni vous approuver ni vous suivre. Quoiqu'un tel système n'ait rien, peut-être, que d'honorable à ceux qui l'adoptent, je me garderai de l'attribuer à mes Pasteurs qui ne l'ont pas adopté; de peur que l'éloge que j'en pourrois faire ne fournît à d'autres le sujet d'une accusation très grave, et ne nuisît à ceux que j'aurois prétendu louer. Pourquoi me chargerois-je de la profession de foi d'autrui ? N'ai-je pas trop appris à craindre ces imputations téméraires ? Combien de gens se sont chargés de la mienne en m'accusant de manquer de religion, qui sûrement ont fort mal lu dans mon cœur? Je ne les taxerai point d'en manquer eux-mêmes: car un des devoirs qu'elle m'impose est de respecter les secrets des consciences. Monsieur, jugeons les actions des hommes, et laissons Dieu juger de leur foi.

En voilà trop, peut-être, sur un point dont l'examen ne m'appartient pas, et n'est pas aussi le sujet de cette Lettre. Les ministres de Genève n'ont pas besoin de la plu-

chapitre qui porte ce titre, dans l'onzieme livre de la Doctrine Chrétienne de M. le Professeur Vernet. On y verra par quelles raisons l'Eglise doit apporter plus de ménagement et de circonspection dans la censure des erreurs sur la foi, que dans celle des fautes contre les mœurs, et comment s'allient dans les règles de cette censure la douceur du chrétien, la raison du Sage, et le zèle du Pasteur.

me d'autrui pour se défendre (*c*) ; ce n'est pas la mienne qu'ils choisiroient pour cela, et de pareilles discussions sont trop loin de mon inclination pour que je m'y livre avec plaisir. Mais ayant à parler du même article où vous leur attribuez des opinions que nous ne leur connoissons point, me taire sur cette assertion, c'étoit y paroître adhérer, et c'est ce que je suis fort éloigné de faire. Sensible au bonheur que nous avons de posséder un corps de Théologiens Philosophes et pacifiques, on plutôt un corps d'Officiers de Morale (*d*) et de Ministres de la vertu, je ne vois naître

(*c*) C'est ce qu'ils viennent de faire, à ce qu'on m'écrit, par une déclaration publique. Elle ne m'est point parvenue dans ma retraite ; mais j'apprends que le public l'a reçue avec applaudissement. Ainsi, non-seulement je jouis du plaisir de leur avoir le premier rendu l'honneur qu'ils méritent, mais de celui d'entendre mon jugement unanimement confirmé. Je sens bien que cette déclaration rend le début de ma lettre entiérement superflu, et le rendroit peut-être indiscret dans tout autre cas ; mais étant sur le point de le supprimer, j'ai vu que parlant du même article qui y a donné lieu, la même raison subsistoit encore, et qu'on pourroit toujours prendre mon silence pour une espèce de consentement. Je laisse donc ces réflexions d'autant plus volontiers que, si elles viennent hors de propos sur une affaire heureusement terminée, elles ne contiennent en général rien que d'honorable à l'Eglise de Genève, et que d'utile aux hommes en tout pays.

(*d*) C'est ainsi que l'Abbé de Saint-Pierre appelloit toujours les Ecclésiastiques, soit pour dire ce qu'ils sont en effet, soit pour exprimer ce qu'ils devroient être.

qu'avec effroi toute occasion pour eux de se rabaisser jusqu'à n'être plus que des gens d'église. Il nous importe de les conserver tels qu'ils sont. Il nous importe qu'ils jouissent eux-mêmes de la paix qu'ils nous font aimer, et que d'odieuses disputes de théologie ne troublent plus leur repos ni le nôtre. Ils nous importe enfin d'apprendre toujours par leurs leçons et par leur exemple, que la douceur et l'humanité sont aussi les vertus du chrétien.

Je me hâte de passer à une discussion moins grave et moins sérieuse, mais qui nous intéresse encore assez pour mériter nos réflexions, et dans laquelle j'entrerai plus volontiers, comme étant un peu plus de ma compétence; c'est celle du projet d'établir un théâtre de comédie à Genève. Je n'exposerai point ici mes conjectures sur les motifs qui vous ont pu porter à nous proposer un établissement si contraire à nos maximes. Quelles que soient vos raisons, il ne s'agit pour moi que des nôtres; et tout ce que je me permettrai de dire à votre égard, c'est que vous serez sûrement le premier philosophe (*e*) qui jamais ait excité un peuple libre, une petite ville,

(*e*) De deux célèbres Historiens, tous deux Philosophes, tous deux chers à M. d'Alembert, le moderne seroit de son avis, peut-être; mais Tacite qu'il aime, qu'il médite, qu'il daigne traduire, le grave Tacite qu'il cite si volontiers, et qu'à l'obscurité près il imite si bien quelquefois, en eût-il été de même?

et un Etat pauvre, à se charger d'un spectacle public.

Que de questions je trouve à discuter dans celle que vous semblez résoudre ! Si les Spectacles sont bons ou mauvais en eux-mêmes ? S'ils peuvent s'allier avec les mœurs? Si l'austérité républicaine les peut comporter ? S'il faut les souffrir dans une petite ville ? Si la profession de comédien peut être honnête ? Si les comédiennes peuvent être aussi sages que d'autres femmes ? Si de bonnes loix suffisent pour réprimer les abus? Si ces loix peuvent être bien observées ? etc. Tout est problême encore sur les vrais effets du théâtre, parce que les disputes qu'il occasionne ne partageant que les gens d'église et les gens du monde, chacun ne l'envisage que par ses préjugés. Voilà, Monsieur, des recherches qui ne seroient pas indignes de votre plume. Pour moi, sans croire y suppléer, je me contenterai de chercher dans cet essai les éclaircissemens que vous nous avez rendu nécessaires ; vous priant de considérer qu'en disant mon avis à votre exemple, je remplis un devoir envers ma patrie, et qu'au moins, si je me trompe dans mon sentiment, cette erreur ne peut nuire à personne.

Au premier coup-d'œil jeté sur ces institutions, je vois d'abord qu'un spectacle est un amusement ; et s'il est vrai qu'il faille des amusemens à l'homme, vous conviendrez

viendrez au moins qu'ils ne sont permis qu'autant qu'ils sont nécessaires, et que tout amusement inutile est un mal pour un Etre dont la vie est si courte et le temps si précieux. L'état d'homme a ses plaisirs, qui dérivent de sa nature, et naissent de ses travaux, de ses rapports, de ses besoins; et ces plaisirs, d'autant plus doux que celui que les goûte a l'ame plus saine, rendent quiconque en sait jouir peu sensible à tous les autres. Un pere, un fils, un mari, un citoyen, ont des devoirs si chers à remplir, qu'ils ne leur laissent rien à dérober à l'ennui. Le bon emploi du temps rend le temps plus précieux encore; et mieux on le met à profit, moins on en sait trouver à perdre. Aussi voit-on constamment que l'habitude du travail rend l'inaction insupportable, et qu'une bonne conscience éteint le goût des plaisirs frivoles : mais c'est le mécontentement de soi-même, c'est le poids de l'oisiveté, c'est l'oubli des goûts simples et naturels, qui rendent si nécessaire un amusement étranger. Je n'aime point qu'on ait besoin d'attacher incessamment son cœur sur la scene, comme s'il étoit mal à son aise au-dedans de nous. La nature même a dicté la réponse de ce Barbare (*f*) à qui l'on vantoit les magnificences du Cirque et des Jeux établis à Rome. Les Romains, demanda ce bon hom-

(*f*) Chrisost. in Matth. Homel. 38.

me, n'ont-ils ni femmes ni enfans ? Le Barbare avoit raison. L'on croit s'assembler au spectacle, et c'est là que chacun s'isole; c'est-là qu'on va oublier ses amis, ses voisins, ses proches, pour s'intéresser à des fables, pour pleurer les malheurs des morts, ou rire aux dépens des vivans. Mais j'aurois dû sentir que ce langage n'est plus de saison dans notre siecle. Tâchons d'en prendre un qui soit mieux entendu.

Demander si les spectacles sont bons ou mauvais en eux-mêmes, c'est faire une question trop vague; c'est examiner un rapport avant que d'avoir fixé les termes. Les spectacles sont faits pour le peuple, et ce n'est que par leurs effets sur lui qu'on peut déterminer leurs qualités absolues. Il peut y avoir des spectacles d'une infinité d'espèces (*); il y a de peuple à peuple une prodigieuse diversité de mœurs, de tempéramens, de caracteres. L'homme est un, je l'avoue; mais l'homme modifié par les Re-

(*) » Il peut y avoir des spectacles blâmables en eux-mêmes, comme ceux qui sont inhumains ou indécens et licentieux : tels étoient quelques-uns des spectacles parmi les Payens. Mais il en est aussi d'indifférens en eux-mêmes qui ne deviennent mauvais que par l'abus qu'on en fait. Par exemple, les pieces de Théâtre n'ont rien de mauvais en tant qu'on y trouve une peinture des caracteres et des actions des hommes, où l'on pourroit même donner des leçons agréables et utiles pour toutes les conditions; mais si l'on y débite une morale relâchée, si les personnes qui exercent cette profession menent une vie licentieuse et servent

ligions, par les gouvernemens, par les loix, par les coutumes, par les préjuges, par les climats, devient si différent de lui-même qu'il ne faut plus chercher parmi nous ce qui est bon aux hommes en général, mais ce qui leur est bon dans tel temps ou dans tel pays : ainsi les Pièces de Ménandre faites pour le Théâtre d'Athenes, étoient déplacées sur celui de Rome : ainsi les combats des gladiateurs, qui sous la république animoient le courage et la valeur des Romains, n'inspiroient sous les Empereurs à la populace de Rome que l'amour du sang et la cruauté : du même objet offert au même peuple en différens temps, il apprit d'abord à mépriser sa vie, et ensuite à se jouer de celle d'autrui.

Quant à l'espèce des spectacles, c'est nécessairement le plaisir qu'ils donnent, et non leur utilité, qui la détermine. Si l'utilité peut s'y trouver, à la bonne heure ; mais l'objet principal est de plaire, et pour-

à corrompre les autres, si de tels spectacles entretiennent la vanité, la fainéantise, le luxe, l'impudicité, il est visible alors que la chose tourne en abus, et qu'à moins qu'on ne trouve le moyen de corriger ces abus ou de s'en garantir, il vaut mieux renoncer à cette sorte d'amusement ». *Instruction Chrét. T III. L. III. Ch.* 16.

Voilà l'état de la question bien posé. Il s'agit de savoir si la morale du Théâtre est nécessairement relâchée, si les abus sont inévitables, si les inconvéniens dérivent de la nature de la chose, ou s'ils viennent de causes qu'on puisse écarter.

vu que le peuple s'amuse, cet objet est assez rempli. Cela seul empêchera toujours qu'on ne puisse donner à ces sortes d'établissemens tous les avantages dont ils seroient susceptibles, et c'est s'abuser beaucoup que de s'en former une idée de perfection, qu'on ne sauroit mettre en pratique sans rebuter ceux qu'on croit instruire. Voilà d'où naît la diversité des spectacles, selon les goûts divers des nations. Un peuple intrépide, grave et cruel, veut des fêtes meurtrieres et périlleuses, où brillent la valeur et le sang-froid. Un peuple féroce et bouillant veut du sang, des combats, des passions atroces. Un peuple voluptueux veut de la musique et des danses. Un peuple galant veut de l'amour et de la politesse. Un peuple badin veut de la plaisanterie et du ridicule. *Trahit sua quemque voluptas.* Il faut, pour leur plaire, des spectacles qui favorisent leurs penchans, au lieu qu'il en faudroit qui les modérassent.

La scene, en général, est un tableau des passions humaines, dont l'original est dans tous les cœurs : mais si le peintre n'avoit soin de flatter ces passions, les spectateurs seroient bientôt rebutés, et ne voudroient plus se voir sous un aspect qui les fît mépriser d'eux-mêmes. Que s'il donne à quelques-unes des couleurs odieuses, c'est seulement à celles qui ne sont point générales, et qu'on hait naturellement. Ainsi l'Auteur ne fait encore en cela que suivre

le sentiment du public ; et alors ces passions de rebut sont toujours employées à en faire valoir d'autres, sinon plus légitimes, du moins plus au gré des spectateurs. Il n'y a que la raison qui ne soit bonne à rien sur la scene. Un homme sans passion, ou qui les domineroit toujours, n'y sauroit intéresser personne ; et l'on a déjà remarqué qu'un Stoïcien dans la Tragédie seroit un personnage insupportable : dans la Comédie, il feroit rire tout au plus.

Qu'on n'attribue donc pas au Théâtre le pouvoir de changer des sentimens ni des mœurs qu'il ne peut que suivre et embellir. Un Auteur qui voudroit heurter le goût général, composeroit bientôt pour lui seul. Quand Moliere corrigea la Scene comique, il attaque des modes, des ridicules ; mais il ne choqua pas pour cela le goût du public (*g*), il le suivit ou le developpa, comme fit aussi Corneille de son

(*g*) Pour peu qu'il anticipât, ce Moliere lui-même avoit peine à se soutenir ; le plus parfait de ses ouvrages tomba dans sa naissance, parce qu'il le donna trop tôt, et que le public n'étoit pas mûr encore pour le Misantrope.

Tout ceci est fondé sur une maxime évidente, savoir : qu'un peuple suit souvent des usages qu'il méprise, ou qu'il est prêt à mépriser si-tôt qu'on osera lui en donner l'exemple. Quand de mon temps on jouoit la fureur des Pantins, on ne faisoit que dire au Théâtre ce que pensoient ceux même qui passoient leur journée à ce sot amusement ; mais les goûts constans d'un peuple, ses coûtumes, ses vieux préjugés doivent être respectés sur la scène. Jamais poëte ne s'est bien trouvé d'avoir violé cette loi.

côté. C'étoit l'ancien Théâtre qui commençoit à choquer ce goût, parce que, dans un siecle devenu plus poli, le Théâtre gardoit sa premiere grossiereté. Aussi le goût général ayant changé depuis ces deux Auteurs, si leurs chef-d'œuvres étoient encore à paroître, tomberoient-ils infailliblement aujourd'hui. Les connoisseurs ont beau les admirer toujours; si le public les admire encore, c'est plus par honte de s'en dédire, que par un vrai sentiment de leurs beautés. On dit que jamais une bonne Pièce ne tombe; vraiment je le crois bien! c'est que jamais une bonne Pièce ne choque les mœurs (*h*) de son temps. Qui est-ce qui doute que sur nos Théâtres la meilleure Pièce de Sophocle ne tombât tout-à-plat? On ne sauroit se mettre à la place de gens qui ne nous ressemblent point.

Tout Auteur qui veut nous peindre des mœurs étrangeres, a pourtant grand soin d'approprier sa Piece aux nôtres. Sans cette précaution l'on ne réussit jamais, et le succès même de ceux qui l'ont prise a souvent

(*h*) Je dis le goût ou les mœurs indifféremment; car bien que l'une de ces choses ne soit pas l'autre, elles ont toujours une origine commune, et souffrent les mêmes révolutions: ce qui ne signifie pas que le bon goût et les bonnes mœurs regnent toujours en même temps, proposition qui demande éclaircissement et discussion; mais qu'un certain état du goût répond toujours à un certain état des mœurs, ce qui est incontestable.

des causes bien différentes de celles que lui suppose un observateur superficiel. Quand Arlequin Sauvage est si bien accueilli des spectateurs, pense-t-on que ce soit par le goût qu'ils prennent pour le sens et la simplicité de ce personnage, et qu'un seul d'entr'eux voulût pour cela lui ressembler? C'est, tout au contraire, que cette piece favorise leur tour d'esprit, qui est d'aimer et rechercher les idées neuves et singulieres. Or il n'y en a point de plus neuves pour eux que celles de la nature. C'est précisément leur aversion pour les choses communes, qui les ramene quelquefois aux choses simples.

Il s'ensuit de ces premieres observations, que l'effet général du spectacle est de renforcer le caractere national, d'augmenter les inclinations naturelles, et de donner une nouvelle énergie à toutes les passions. En ce sens, il sembleroit que, cet effet se bornant à charger et non changer les mœurs établies, la comédie seroit bonne aux bons, et mauvaise aux méchans. Encore, dans le premier cas, resteroit-il toujours à savoir si les passions trop irritées ne dégénèrent point en vices. Je sais que la Poétique du Théâtre prétend faire tout le contraire, et purger les passions en les excitant: mais j'ai peine à bien concevoir cette règle. Seroit-ce que pour devenir tempérant et sage, il faut commencer par être furieux et fou?

» Eh non! ce n'est pas cela, disent les

„ partisans du Théâtre. La Tragédie pré-
„ tend bien que toutes les passions dont
„ elle fait des tableaux nous émeuvent ;
„ mais elle ne veut pas toujours que notre
„ affection soit la même que celle du per-
„ sonnage tourmenté par une passion. Le
„ plus souvent, au contraire, son but est
„ d'exciter en nous des sentimens opposés
„ à ceux qu'elle prête à ses personnages. „
Ils disent encore que si les Auteurs abusent du pouvoir d'émouvoir les cœurs, pour mal placer l'intérêt, cette faute doit être attribuée à l'ignorance et à la dépravation des Artistes, et non point à l'art. Ils disent enfin que la peinture fidelle des passions, et des peines qui les accompagnent, suffit seule pour nous les faire éviter avec tout le soin dont nous sommes capables.

Il ne faut, pour sentir la mauvaise foi de toutes ces réponses ; que consulter l'état de son cœur à la fin d'une Tragédie. L'émotion, le trouble, et l'attendrissement qu'on sent en soi-même, et qui se prolongent après la piece, annoncent-ils une disposition bien prochaine à surmonter et régler nos passions ? Les impressions vives et touchantes dont nous prenons l'habitude, et qui reviennent si souvent, sont-elles bien propres à modérer nos sentimens au besoin? Pourquoi l'image des peines qui naissent des passions, effaceroit-elle celle des transports de plaisir et de joie qu'on en voit aussi naître, et que les Auteurs ont soin d'embellir

d'embellir encore pour rendre leurs pièces plus agréables ? Ne sait-on pas que toutes les passions sont sœurs, qu'une seule suffit pour en exciter mille, et que les combattre l'une par l'autre n'est qu'un moyen de rendre le cœur plus sensible à toutes ? Le seul instrument qui serve à les purger est la raison, et j'ai déjà dit que la raison n'avoit nul effet au Théâtre. Nous ne partageons pas les affections de tous les personnages, il est vrai : car leurs intérêts étant opposés, il faut bien que l'Auteur nous en fasse préférer quelqu'un, autrement nous n'en prendrions point du tout ; mais loin de choisir pour cela les passions qu'il veut nous faire aimer, il est forcé de choisir celles que nous aimons. Ce que j'ai dit du genre des spectacles doit s'entendre encore de l'intérêt qu'on y fait régner. A Londres, un drame intéresse en faisant haïr les François ; à Tunis, la belle passion seroit la piraterie ; à Messine, une vengeance bien savoureuse ; à Goa, l'honneur de brûler des Juifs. Qu'un Auteur (*i*) choque ces maximes, il pourra faire une fort belle piece où l'on n'ira point ;

(*i*) Qu'on mette, pour voir, sur la scène Françoise un homme droit et vertueux, mais simple et grossier, sans amour, sans galanterie, et qui ne fasse point de belles phrases ; qu'on y mette un sage sans préjugés, qui ayant reçu un affront d'un Spadassin, refuse de s'aller faire égorger par l'offenseur, et qu'on épuise tout l'art du Théâtre pour rendre ces personnages intéressans comme le Cid au peuple François, j'aurai tort, si l'on réuisit.

et c'est alors qu'il faudra taxer cet Auteur d'ignorance, pour avoir manqué à la premiere loi de son art, à celle qui sert de base à toutes les autres, qui est de réussir. Ainsi le Théâtre purge les passions qu'on n'a pas, et fomente celles qu'on a. Ne voilà-t-il pas un remede bien administré ?

Il y a donc un concours de causes générales et particulieres, qui doivent empêcher qu'on ne puisse donner aux spectacles la perfection dont on les croit susceptibles, et qu'ils ne produisent les effets avantageux qu'on semble en attendre. Quand on supposeroit même cette perfection aussi grande qu'elle peut être, et le peuple aussi bien disposé qu'on voudra ; encore ses effets se réduiroient-ils à rien, faute de moyens pour les rendre sensibles. Je ne sache que trois sortes d'instrumens, à l'aide desquels on puisse agir sur les mœurs d'un peuple ; savoir, la force des loix, l'empire de l'opinion, et l'attrait du plaisir. Or les loix n'ont nul accès au Théâtre, dont la moindre contrainte (*k*) seroit une peine et non

(*k*) Les loix peuvent déterminer les sujets, la forme des pieces, la maniere de les jouer ; mais elles ne sauroient forcer le public à s'y plaire. L'empereur Néron chantant au Théâtre faisoit égorger ceux qui s'endormoient ; encore ne pouvoit-il tenir tout le monde éveillé, et peu s'en fallut que le plaisir d'un court sommeil ne coûtât la vie à Vespasien. Nobles Acteurs de l'Opéra de Paris, ah, si vous eussiez joui de la puissance Impériale, je ne gémirois pas maintenant d'avoir trop vécu !

pas un amusement. L'opinion n'en dépend point, puisqu'au lieu de faire la loi au public, le Théâtre la reçoit de lui ; et quant au plaisir qu'on y peut prendre, tout son effet est de nous y ramener plus souvent.

Examinons s'il en peut avoir d'autres. Le Théâtre, me dit-on, dirigé comme il peut et doit l'être, rend la vertu aimable et le vice odieux. Quoi donc ? avant qu'il y eût des Comédies, n'aimoit-on point les gens de bien, ne haïssoit-on point les méchans ? et ces sentimens sont-ils plus foibles dans les lieux dépourvus de Spectacles ? Le Théâtre rend la vertu aimable.... Il opere un grand prodige, de faire ce que la nature et la raison font avant lui ! Les méchans sont haïs sur la Scene.... Sont-ils aimés dans la Société, quand on les y connoît pour tels ? Est-il bien sûr que cette haine soit plutôt l'ouvrage de l'Auteur, que des forfaits qu'il leur fait commettre ? Est-il bien sûr que le simple récit de ces forfaits nous en donneroit moins d'horreur que toutes les couleurs dont il nous les peint ? Si tout son art consiste à nous montrer des malfaiteurs pour nous les rendre odieux, je ne vois point ce que cet art a de si admirable, et l'on ne prend là-dessus que trop d'autres leçons sans celle-là. Oserai-je ajouter un soupçon qui me vient ? Je doute que tout homme à qui l'on exposera d'avance les crimes de Phedre ou de Médée, ne les déteste plus en-

core au commencement qu'à la fin de la Pièce ; et si ce doute est fondé, que faut-il penser de cet effet si vanté du Théâtre ?

Je voudrois bien qu'on me montrât clairement et sans verbiage, par quels moyens il pourroit produire en nous des sentimens que nous n'aurions pas, et nous faire juger des êtres moraux autrement que nous n'en jugeons en nous-mêmes ? Que toutes ces vaines prétentions approfondies sont puériles et dépourvues de sens ! Ah ! si la beauté de la vertu étoit l'ouvrage de l'art, il y a long-temps qu'il l'auroit défigurée ! Quant à moi, dût-on me traiter de méchant encore pour oser soutenir que l'homme est né bon, je le pense et crois l'avoir prouvé ; la source de l'intérêt qui nous attache à ce qui est honnête et nous inspire de l'aversion pour le mal, est en nous et non dans les Pièces. Il n'y a point d'art pour produire cet intérêt, mais seulement pour s'en prévaloir. L'amour du beau *(l)* est un sentiment aussi naturel au cœur humain que l'amour de soi-même ; il n'y naît point d'un arrangement de Scenes ; l'Auteur ne l'y porte pas,

(l) C'est du beau moral qu'il est ici question Quoi qu'en disent les philosophes, cet amour est inné dans l'homme, et sert de principe à la conscience. Je puis citer en exemple de cela la petite piece de Nanine, qui a fait murmurer l'assemblée et ne s'est soutenue que par la grande réputation de l'Auteur, et cela parce que l'honneur, la vertu, les purs sentimens de la nature y sont préférés à l'impertinent préjugé des conditions.

il l'y trouve ; et de ce pur sentiment qu'il flatte naissent les douces larmes qu'il fait couler.

Imaginez la Comédie aussi parfaite qu'il vous plaira. Où est celui qui s'y rendant pour la premiere fois, n'y va pas déjà convaincu de ce qu'on y prouve, et déjà prévenu pour ceux qu'on y fait aimer ? Mais ce n'est pas de cela qu'il est question ; c'est d'agir conséquemment à ses principes, et d'imiter les gens qu'on estime. Le cœur de l'homme est toujours droit sur tout ce qui ne se rapporte pas personnellement à lui. Dans les querelles dont nous sommes purement spectateurs, nous prenons à l'instant le parti de la justice, et il n'y a point d'acte de méchanceté qui ne nous donne une vive indignation, tant que nous n'en tirons aucun profit : mais quand notre intérêt s'y mêle, bientôt nos sentimens se corrompent; et c'est alors seulement que nous préférons le mal qui nous est utile, au bien que nous fait aimer la nature. N'est-ce pas un effet nécessaire de la constitution des choses, que le méchant tire un double avantage de son injustice, et de la probité d'autrui ? Quel traité plus avantageux pourroit-il faire, que d'obliger le monde entier d'être juste excepté lui seul, en sorte que chacun lui rendît fidèlement ce qui lui est dû ; et qu'il ne rendît ce qu'il doit à personne? Il aime la vertu, sans doute : mais il l'aime dans les autres,

parce qu'il espere en profiter ; il n'en veut point pour lui, parce qu'elle lui seroit coûteuse. Que va-t-il donc voir au Spectacle ? Précisement ce qu'il voudroit trouver par-tout ; des leçons de vertu pour le public dont il s'excepte, et des gens immolant tout à leur devoir, tandis qu'on n'exige rien de lui.

J'entends dire que la Tragédie mene à la pitié par la terreur ; soit, mais quelle est cette pitié ? Une émotion passagere et vaine, qui ne dure pas plus que l'illusion qui l'a produite ; un reste de sentiment naturel, étouffé bientôt par les passions ; une pitié stérile qui se repaît de quelques larmes, et n'a jamais produit le moindre acte d'humanité. Ainsi pleuroit le sanguinaire Sylla au récit des maux qu'il n'avoit pas faits lui-même. Ainsi se cachoit le tyran de Phere au Spectacle, de peur qu'on ne le vît gémir avec Andromaque et Priam, tandis qu'il écoutoit sans émotion les cris de tant d'infortunés qu'on égorgeoit tous les jours par ses ordres. Tacite rapporte que Valerius-Asiaticus accusé calomnieusement par l'ordre de Messaline qui vouloit le faire périr, se défendit par-devant l'Empereur d'une maniere qui toucha extrêmement ce prince, et arracha des larmes à Messaline elle-même. Elle entra dans une chambre voisine pour se remettre, après avoir tout en pleurant averti Vitellius à l'oreille de ne pas laisser échapper l'accusé.

Je ne vois pas au spectacle une de ces pleureuses de loges si fieres de leurs larmes, que je ne songe à celles de Messaline pour ce pauvre Valerius-Asiaticus.

Si, selon la remarque de Diogene-Laërce, le cœur s'attendrit plus volontiers à des maux feints qu'à des maux véritables, si les imitations du théâtre nous arrachent quelquefois plus de pleurs que ne feroit la présence même des objets imités, c'est moins, comme le pense l'Abbé Dubos, parce que les émotions sont plus foibles et ne vont pas jusqu'à la douleur (*m*), que parce qu'elles sont pures et sans mêlange d'inquiétude pour nous-mêmes. En donnant des pleurs à ces fictions, nous avons satisfait à tous les droits de l'humanité, sans avoir plus rien à mettre du nôtre; au lieu que les infortunés en personne exigeroient de nous des soins, des soulagemens, des consolations, des travaux qui pourroient nous associer à leurs peines, qui coûteroient du moins à notre indolence, et dont nous sommes bien aises d'être exemptés. On di-

(*m*) Il dit que le Poëte ne nous afflige qu'autant que nous le voulons; qu'il ne nous fait aimer ses Héros qu'autant qu'il nous plaît. Cela est contre toute expérience. Plusieurs s'abstiennent d'aller à la tragédie, parce qu'ils en sont émus au point d'en être incommodés; d'autres honteux de pleurer au spectacle, y pleurent pourtant malgré eux; et ces effets ne sont pas assez rares pour n'être qu'une exception à la maxime de cet Auteur.

roit que notre cœur se resserre, de peur de s'attendrir à nos dépens.

Au fond, quand un homme est allé admirer de belles actions dans des fables, et pleurer des malheurs imaginaires, qu'a-t-on encore à exiger de lui? N'est-il pas content de lui-même? ne s'applaudit-il pas de sa belle ame? ne s'est-il pas acquitté de tout ce qu'il doit à la vertu par l'hommage qu'il vient de lui rendre? que voudroit-on qu'il fît de plus? Qu'il la pratiquât lui-même? Il n'a point de rôle à jouer: il n'est pas Comédien.

Plus j'y réfléchis, et plus je trouve que tout ce qu'on met en représentation au théâtre, on ne l'approche pas de nous, on l'en éloigne. Quand je vois le Comte d'Essex, le regne d'Elisabeth se recule à mes yeux de dix siecles; et si l'on jouoit un événement arrivé hier dans Paris, on me le feroit supposer du temps de Moliere. Le théâtre a ses regles, ses maximes, sa morale à part, ainsi que son langage et ses vêtemens. On se dit bien que rien de tout cela ne nous convient, et l'on se croiroit aussi ridicule d'adopter les vertus de ses héros, que de parler en vers, et d'endosser un habit à la Romaine. Voilà donc à-peu-près à quoi servent tous ces grands sentimens et toutes ces brillantes maximes qu'on vante avec tant d'emphase: à les réléguer à jamais sur la scene, et à nous mon-

trer la vertu comme un jeu de théâtre, bon pour amuser le public, mais qu'il y auroit de la folie à vouloir transporter sérieusement dans la société. Ainsi la plus avantageuse impression des meilleures tragédies est de réduire à quelques affections passageres, stériles et sans effet, tous les devoirs de l'homme, à nous faire applaudir de notre courage en louant celui des autres, de notre humanité en plaignant les maux que nous aurions pu guérir, de notre charité en disant au pauvre : Dieu vous assiste.

On peut, il est vrai, donner un appareil plus simple à la scene, et rapprocher dans la comédie le ton du théâtre de celui du monde ; mais de cette maniere on ne corrige pas les mœurs, on les peint, et un laid visage ne paroît point laid à celui qui le porte. Que si l'on veut les corriger par leur charge, on quitte la vraisemblance et la nature, et le tableau ne fait plus d'effet. La charge ne rend pas les objets haïssables, elle ne les rend que ridicules ; et de là résulte un très grand inconvénient, c'est qu'à force de craindre les ridicules, les vices n'effraient plus, et qu'on ne sauroit guérir les premiers sans fomenter les autres. Pourquoi, direz-vous, supposer cette opposition nécessaire ? Pourquoi, Monsieur ? parce que les bons ne tournent point les méchans en dérision, mais les écrasent de leur mépris, et que rien n'est moins plaisant et risible que l'indignation de la vertu.

Le ridicule, au contraire, est l'arme favorite du vice. C'est par elle qu'attaquant dans le fond des cœurs le respect qu'on doit à la vertu, il éteint enfin l'amour qu'on lui porte.

Ainsi tout nous force d'abandonner cette vaine idée de perfection qu'on nous veut donner de la forme des spectacles, dirigés vers l'utilité publique. C'est une erreur, disoit le grave Muralt, d'espérer qu'on y montre fidélement les véritables rapports des choses : car en général le poëte ne peut qu'altérer ces rapports, pour les accommoder au goût du peuple. Dans le comique il les diminue et les met au dessous de l'homme ; dans le tragique, il les étend pour les rendre héroïques, et les met au-dessus de l'humanité. Ainsi jamais ils ne sont à sa mesure, et toujours nous voyons au théâtre d'autres êtres que nos semblables. J'ajouterai que cette différence est si vraie et si reconnue, qu'Aristote en fait une regle dans sa Poétique. *Comœdia enim deteriores, Tragœdia meliores quam nunc sunt, imitari conantur.* Ne voilà-t-il pas une imitation bien entendue, qui se propose pour objet ce qui n'est point, et laisse entre le défaut et l'excès ce qui est, comme une chose inutile ? Mais qu'importe la vérité de l'imitation, pourvu que l'illusion y soit ? Il ne s'agit que de piquer la curiosité du peuple. Ces productions d'esprit, comme la plupart des autres, n'ont pour but

que les applaudissemens. Quand l'Auteur en reçoit, et que les Acteurs les partagent, la pièce est parvenue à son but, et l'on n'y cherche point d'autre utilité. Or si le bien est nul, reste le mal ; et comme celui-ci n'est pas douteux, la question me paroît décidée ; mais passons à quelques exemples qui puissent en rendre la solution plus sensible.

Je crois pouvoir avancer comme une vérité facile à prouver, en conséquence des précédentes, que le Théâtre François, avec les défauts qui lui restent, est cependant à-peu-près aussi parfait qu'il peut l'être, soit pour l'agrément, soit pour l'utilité ; et que ces deux avantages y sont dans un rapport qu'on ne peut troubler sans ôter à l'un plus qu'on ne donneroit à l'autre ; ce qui rendroit ce même Théâtre moins parfait encore. Ce n'est pas qu'un homme de génie ne puisse inventer un genre de pièces préférable à ceux qui sont établis ; mais ce nouveau genre ayant besoin pour se soutenir des talens de l'Auteur, périra nécessairement avec lui ; et ses successeurs, dépourvus des mêmes ressources, seront toujours forcés de revenir aux moyens communs d'intéresser et de plaire. Quels sont ces moyens parmi nous? Des actions célebres, de grands noms, de grands crimes et de grandes vertus dans la Tragédie ; le comique et le plaisant dans la Comédie ; et toujours l'amour dans toutes

deux (*n*). Je demande quel profit les mœurs peuvent tirer de tout cela ?

On me dira que dans ces pièces le crime est toujours puni, et la vertu toujours récompensée. Je réponds que, quand cela seroit, la plupart des actions tragiques n'étant que de pures fables, des évènemens qu'on sait être de l'invention du Poëte, ne font pas une grande impression sur les spectateurs ; à force de leur montrer qu'on veut les instruire, on ne les instruit plus. Je réponds encore que ces punitions et ces récompenses s'operent toujours par des moyens si peu communs, qu'on n'attend rien de pareil dans le cours naturel des choses humaines. Enfin je réponds en niant le fait ; il n'est, ni ne peut être généralement vrai : car cet objet n'étant point celui sur lequel les Auteurs dirigent leurs pièces, ils doivent rarement l'atteindre, et souvent il seroit un obstacle au succès. Vice ou vertu, qu'importe, pourvu qu'on en impose par un air de grandeur ? Aussi la Scene Françoise, sans contredit la plus parfaite, ou du moins la plus réguliere qui ait encore existé, n'est-elle pas moins le triomphe des grands scélérats que des plus

(*n*) Les Grecs n'avoient pas besoin de fonder sur l'amour le principal intérêt de leur Tragédie, et ne l'y fondoient pas en effet. La nôtre, qui n'a pas la même ressource, ne sauroit se passer de cet intérêt. On verra dans la suite la raison de cette différence.

illustres héros : témoins Catilina, Mahomet, Atrée, et beaucoup d'autres.

Je comprends bien qu'il ne faut pas toujours regarder à la catastrophe pour juger de l'effet moral d'une Tragédie, et qu'à cet égard l'objet est rempli quand on s'intéresse pour l'infortuné vertueux, plus que pour l'heureux coupable : ce qui n'empêche point qu'alors la prétendue régle ne soit violée. Comme il n'y a personne qui n'aimât mieux être Britannicus que Néron, je conviens qu'on doit compter en ceci pour bonne la pièce qui les représente, quoique Britannicus y périsse. Mais par le même principe, quel jugement porterons-nous d'une Tragedie où, bien que les criminels soient punis, ils nous sont présentés sous un aspect si favorable, que tout l'intérêt est pour eux ? où Caton, le plus grand des humains, fait le rôle d'un pédant : où Cicéron, le sauveur de la république, Ciceron, de tous ceux qui porterent le nom de peres de la patrie le premier qui en fut honoré et le seul qui le mérita, nous est montré comme un vil rhéteur, un lâche ; tandis que l'infâme Catilina, couvert de crimes qu'on n'oseroit nommer, prêt d'égorger tous ses magistrats et de réduire sa patrie en cendres, fait le rôle d'un grand homme, et réunit par ses talens, sa fermeté, son courage, toute l'estime des spectateurs ? Qu'il eût, si l'on veut, une ame forte, en étoit-il moins un

scélérat détestable, et falloit-il donner aux forfaits d'un brigand le coloris des exploits d'un héros ? A quoi donc aboutit la morale d'une pareille Pièce, si ce n'est à encourager des Catilina, et à donner aux méchans habiles le prix de l'estime publique dûe aux gens de bien ? Mais tel est le goût qu'il faut flatter sur la Scene ; telles sont les mœurs d'un siecle instruit. Le savoir, l'esprit, le courage ont seuls notre admiration ; et toi, douce et modeste Vertu, tu restes toujours sans honneurs ! Aveugles que nous sommes au milieu de tant de lumieres ! Victimes de nos applaudissemens insensés, n'apprendrons-nous jamais combien mérite de mépris et de haine tout homme qui abuse pour le malheur du genre humain du génie et des talens que lui donna la nature ?

Atrée et Mahomet n'ont pas même la foible ressource du dénouement. Le monstre qui sert de héros à chacune de ces deux pièces acheve paisiblement ses forfaits, en jouit ; et l'un des deux le dit en propres termes au dernier vers de la Tragédie :

Et je jouis enfin du prix de mes forfaits.

Je veux bien supposer que les spectateurs, renvoyés avec cette belle maxime, n'en concluront pas que le crime a donc un prix de plaisir et de jouissance ; mais je demande enfin de quoi leur aura profité la pièce où cette maxime est mise en exemple ?

Quant à Mahomet, le défaut d'attacher l'admiration publique au coupable y seroit d'autant plus grand, que celui-ci a bien un autre coloris, si l'Auteur n'avoit eu soin de porter sur un second personnage un intérêt de respect et de vénération, capable d'effacer ou de balancer au moins la terreur et l'étonnement que Mahomet inspire. La Scene surtout qu'ils ont ensemble est conduite avec tant d'art, que Mahomet, sans se démentir, sans rien perdre de la supériorité qui lui est propre, est pourtant éclipsé par le simple bon sens et l'intrépide vertu de Zopire (*o*). Il falloit un Auteur qui sentît bien sa force, pour oser mettre vis-à-vis l'un de l'autre deux pareils inter-

(*o*) Je me souviens d'avoir trouvé dans Omar plus de chaleur et d'élévation vis-à-vis de Zopire, que dans Mahomet lui-même; et je prenois cela pour un défaut. En y pensant mieux, j'ai changé d'opinion. Omar emporté par son fanatisme ne doit parler de son maître qu'avec cet enthousiasme de zèle et d'admiration qui l'éleve au-dessus de l'humanité. Mais Mahomet n'est pas fanatique; c'est un fourbe, qui sachant bien qu'il n'est pas question de faire l'inspiré vis-à-vis de Zopire, cherche à le gagner par une confiance affectée et par des motifs d'ambition. Ce ton de raison doit le rendre moins brillant qu'Omar, par cela même qu'il est plus grand et qu'il sait mieux discerner les hommes. Lui-même dit ou fait entendre tout cela dans la scène. C'étoit donc ma faute si je ne l'avois pas senti: mais voilà ce qui nous arrive à nous autres petits Auteurs; en voulant censurer les écrits de nos maîtres, notre étourderie nous y fait relever mille fautes qui sont des beautés pour les hommes de jugement.

locuteurs. Je n'ai jamais ouï faire de cette scene en particulier tout l'éloge dont elle me paroît digne, mais je n'en connois pas une au Théâtre François où la main d'un grand maître soit plus sensiblement empreinte ; et où le sacré caractere de la vertu l'emporte plus sensiblement sur l'élévation du génie.

Une autre considération qui tend à justifier cette pièce, c'est qu'il n'est pas seulement question d'étaler des forfaits, mais les forfaits du fanatisme en particulier, pour apprendre au peuple à les connoître et s'en défendre. Par malheur, de pareils soins sont très inutiles, et ne sont pas toujours sans danger. Le fanatisme n'est pas une erreur, mais une fureur aveugle et stupide que la raison ne retient jamais. L'unique secret pour l'empêcher de naître est de contenir ceux qui l'excitent. Vous avez beau démontrer à des foux que leurs chefs les trompent, ils n'en sont pas moins ardens à les suivre. Que si le fanatisme existe une fois, je ne vois encore qu'un seul moyen d'arrêter son progrès : c'est d'employer contre lui ses propres armes. Il ne s'agit ni de raisonner ni de convaincre ; il faut laisser là la philosophie, fermer les livres, prendre le glaive et punir les fourbes. De plus, je crains bien, par rapport à Mahomet, qu'aux yeux des Spectateurs sa grandeur d'ame ne diminue beaucoup l'atrocité de ses crimes, et qu'une pareille

pièce,

pièce, jouée devant des gens en état de choisir, ne fît plus de Mahomets que de Zopires. Ce qu'il y a du moins de bien sûr, c'est que de pareils exemples ne sont gueres encourageans pour la vertu.

Le noir Atrée n'a aucune de ces excuses : l'horreur qu'il inspire est à pure perte ; il ne nous apprend rien qu'à frémir de son crime ; et quoiqu'il ne soit grand que par sa fureur, il n'y a pas dans toute la piece un seul personnage en état par son caractere de partager avec lui l'attention publique : car quant au doucereux Plistene, je ne sais comment on l'a pu supporter dans une pareille Tragédie. Sénèque n'a point mis d'amour dans la sienne ; et puisque l'Auteur moderne a pu se résoudre à l'imiter dans tout le reste, il auroit bien dû l'imiter encore en cela. Assurément il faut avoir un cœur bien flexible pour souffrir des entretiens galans à côté des scènes d'Atrée.

Avant de finir sur cette piece, je ne puis m'empêcher d'y remarquer un mérite qui semblera peut-être un défaut à bien des gens. Le rôle de Thyeste est peut-être, de tous ceux qu'on a mis sur notre théâtre, le plus sentant le goût antique. Ce n'est point un héros courageux, ce n'est point un modèle de vertu, on ne peut pas dire non plus que ce soit un scélérat (*p*) ; c'est un homme

(*p*) La preuve de cela, c'est qu'il intéresse. Quant à la faute dont il est puni, elle est ancienne, elle est trop

foible et pourtant intéressant, par cela seul qu'il est homme et malheureux. Il me semble aussi que par cela seul, le sentiment qu'il excite est extrêmement tendre et touchant : car cet homme tient de bien près à chacun de nous ; au lieu que l'héroïsme nous accable encore plus qu'il ne nous touche, parce qu'après tout nous n'y avons que faire. Ne seroit-il pas à desirer que nos sublimes Auteurs daignassent descendre un peu de leur continuelle élévation, et nous attendrir quelquefois pour la simple humanité souffrante ; de peur que n'ayant de la pitié que pour des héros malheureux, nous n'en ayons jamais pour personne ? Les anciens avoient des héros, et mettoient des hommes sur leurs Théâtres ; nous, au contraire, nous n'y mettons que des héros, et à peine avons-nous des hommes. Les anciens parloient de l'humanité en phrases moins apprêtées ; mais ils savoient mieux l'exercer. On pourroit appliquer à eux et à nous un trait rapporté par Plutarque, et que je ne puis m'empêcher de transcrire. Un vieillard d'Athènes cherchoit place au Spectacle et n'en trouvoit point ; de jeunes gens le voyant en peine, lui firent signe de loin ; il vint, mais ils se serrerent et se moquerent de lui. Le bon homme fit ainsi le tour du Théâtre, fort embarrassé de sa personne

expiée ; et puis c'est peu de chose pour un méchant de théâtre, qu'on ne tient point pour tel s'il ne fait frémir d'horreur.

et toujours hué de la belle jeunesse. Les Ambassadeurs de Sparte s'en apperçurent, et se levant à l'instant, placerent honorablement le vieillard au milieu d'eux. Cette action fut remarquée de tout le Spectacle et applaudie d'un battement de mains universel. *Eh! que de maux!* s'écria le bon vieillard d'un ton de douleur, *les Athéniens savent ce qui est honnête; mais les Lacédémoniens le pratiquent.* Voilà la philosophie moderne et les mœurs anciennes.

Je reviens à mon sujet. Qu'apprend-on dans Phèdre et dans Œdipe, sinon que l'homme n'est pas libre, et que le Ciel le punit des crimes qu'il lui fait commettre? Qu'apprend-on dans Médée, si ce n'est jusqu'où la fureur de la jalousie peut rendre une mere cruelle et dénaturée? Suivez la plupart des pieces du théâtre François, vous trouverez presque dans toutes des monstres abominables et des actions atroces, utiles, si l'on veut, à donner de l'intérêt aux pieces et de l'exercice aux vertus, mais dangereuses certainement; en ce qu'elles accoutument les yeux du peuple à des horreurs qu'il ne devroit pas même connoître, et à des forfaits qu'il ne devroit pas supposer possibles. Il n'est pas même vrai que le meurtre et le parricide y soient toujours odieux. A la faveur de je ne sais quelles commodes suppositions, on les rend permis ou pardonnables. On a peine à ne pas excuser Phèdre incestueuse et versant le

sang innocent. Syphax empoisonnant sa femme ; le jeune Horace poignardant sa sœur; Agamemnon immolant sa fille; Oreste égorgeant sa mere, ne laissent pas d'être des personnages intéressans. Ajoutez que l'Auteur, pour faire parler chacun selon son caractere, est forcé de mettre dans la bouche des méchans leurs maximes et leurs principes, revêtus de tout l'éclat des beaux vers, et débités d'un ton imposant et sentencieux, pour l'instruction du parterre.

Si les Grecs supportoient de pareils spectacles, c'étoit comme leur représentant des antiquités nationales qui couroient de tout temps parmi le peuple, qu'ils avoient leurs raisons pour se rappeller sans cesse, et dont l'odieux même entroit dans leurs vues. Dénuée des mêmes motifs et du même intérêt, comment la même tragédie peut-elle trouver parmi nous des Spectateurs capables de soutenir les tableaux qu'elle leur présente, et les personnages qu'elle y fait agir? L'un tue son pere, épouse sa mere, et se trouve le frere de ses enfans. Un autre force un fils d'égorger son pere. Un troisieme fait boire au pere le sang de son fils. On frissonne à la seule idée des horreurs dont on pare la scène Françoise, pour l'amusement du peuple le plus doux et le plus humain qui soit sur la terre. Non, je le soutiens, et j'en atteste l'effroi des lecteurs, les massacres des gladiateurs n'étoient pas si barbares que ces affreux spectacles.

On voyoit couler du sang, il est vrai ; mais on ne souilloit pas son imagination de crimes qui font frémir la nature.

Heureusement la tragédie, telle qu'elle existe, est si loin de nous ; elle nous présente des êtres si gigantesques, si boursouflés, si chimériques, que l'exemple de leurs vices n'est gueres plus contagieux que celui de leurs vertus n'est utile, et qu'à proportion qu'elle veut moins nous instruire, elle nous fait aussi moins de mal. Mais il n'en est pas ainsi de la Comédie, dont les mœurs ont avec les nôtres un rapport plus immédiat, et dont les personnages ressemblent mieux à des hommes. Tout en est mauvais et pernicieux, tout tire à conséquence pour les spectateurs ; et le plaisir même du comique étant fondé sur un vice du cœur humain, c'est une suite de ce principe que plus la Comédie est agréable et parfaite, plus son effet est funeste aux mœurs : mais sans répéter ce que j'ai déjà dit sur sa nature, je me contenterai d'en faire ici l'application, et de jeter un coup-d'œil sur votre Théâtre comique.

Prenons-le dans sa perfection, c'est-à-dire, à sa naissance. On convient, et on le sentira chaque jour davantage, que Moliere est le plus parfait auteur comique dont les ouvrages nous soient connus. Mais qui peut disconvenir aussi que le Théâtre de ce même Moliere, des talens duquel je suis plus admirateur que personne, ne soit une école

de vices et de mauvaises mœurs, plus dangereuse que les livres même où l'on fait profession de les enseigner? Son plus grand soin est de tourner la bonté et la simplicité en ridicule, et de mettre la ruse et le mensonge du parti pour lequel on prend intérêt; ses honnêtes gens ne sont que des gens qui parlent; ses vicieux sont des gens qui agissent et que les plus brillans succès favorisent le plus souvent; enfin l'honneur des applaudissemens, rarement pour le plus estimable, est presque toujours pour le plus adroit.

Examinez le comique de cet Auteur: partout vous trouverez que les vices de caractere en sont l'instrument, et les défauts naturels le sujet; que la malice de l'un punit la simplicité de l'autre, et que les sots sont les victimes des méchans: ce qui, pour n'être que trop vrai dans le monde, n'en vaut pas mieux à mettre au Théâtre avec un air d'approbation, comme pour exciter les ames perfides à punir, sous le nom de sottise, la candeur des honnêtes gens.

Dat veniam corvis, vexat censura columbas.

Voilà l'esprit général de Moliere et de ses imitateurs. Ce sont des gens qui, tout au plus, raillent quelquefois les vices, sans jamais faire aimer la vertu; de ces gens, disoit un Ancien, qui savent bien moucher la lampe, mais qui n'y mettent jamais d'huile.

Voyez comment, pour multiplier ses plaisanteries, cet homme trouble tout l'ordre de la société; avec quel scandale il renverse tous les rapports les plus sacrés sur lesquels elle est fondée; comment il tourne en dérision les respectables droits des peres sur leurs enfans, des maris sur leurs femmes, des maîtres sur leurs serviteurs! Il fait rire, il est vrai, et n'en devient que plus coupable, en forçant, par un charme invincible, les Sages mêmes de se prêter à des railleries qui devroient attirer leur indignation. J'entends dire qu'il attaque les vices: mais je voudrois bien que l'on comparât ceux qu'il attaque avec ceux qu'il favorise. Quel est le plus blâmable d'un bourgeois sans esprit et vain qui fait sottement le gentilhomme, ou du gentilhomme fripon qui le dupe? Dans la piece dont je parle, ce dernier n'est-il pas l'honnête homme? N'a-t-il pas pour lui l'intérêt? et le public n'applaudit-il pas à tous les tours qu'il fait à l'autre? Quel est le plus criminel d'un paysan assez fou pour épouser une demoiselle, ou d'une femme qui cherche à déshonorer son époux? Que penser d'une pièce où le parterre applaudit à l'infidélité, au mensonge, à l'impudence de celle-ci, et rit de la bêtise du manant puni? C'est un grand vice d'être avare et de prêter à usure; mais n'en est-ce pas un plus grand encore à un fils de voler son pere, de lui manquer de respect, de lui faire mille in-

sultans reproches ? et quand ce pere irrité lui donne sa malédiction, de répondre d'un air goguenard qu'il n'a que faire de ses dons ? Si la plaisanterie est excellente, en est-elle moins punissable, et la piece où l'on fait aimer le fils insolent qui l'a faite, en est-elle moins une école de mauvaises mœurs ?

Je ne m'arrêterai point à parler des valets. Ils sont condamnés par tout le monde (*q*); et il seroit d'autant moins juste d'imputer à Moliere les erreurs de ses modèles et de son siècle, qu'il s'en est corrigé lui-même. Ne nous prévalons ni des irrégularités qui peuvent se trouver dans les ouvrages de sa jeunesse, ni de ce qu'il y a de moins bien dans ses autres pieces ; et passons tout d'un coup à celle qu'on reconnoît unanimement pour son chef-d'œuvre, je veux dire le Misanthrope.

Je trouve que cette comédie nous découvre mieux qu'aucune autre la véritable vue dans laquelle Moliere a composé son théâtre, et nous peut mieux faire juger de ses

(*q*) Je ne décide pas s'il faut en effet les condamner. Il se peut que les valets ne soient plus que les instrumens des méchancetés des maîtres, depuis que ceux-ci leur ont ôté l'honneur de l'invention. Cependant je douterois qu'en ceci l'image trop naïve de la société fût bonne au Théâtre. Supposé qu'il faille quelques fourberies dans les pieces, je ne sais s'il ne vaudroit pas mieux que les valets seuls en fussent chargés, et que les honnêtes gens fussent aussi des gens honnêtes, au moins sur la scène.

vrais

vrais effets. Ayant à plaire au public, il a consulté le goût le plus général de ceux qui le composent : sur ce goût, il s'est formé un modèle, et sur ce modèle un tableau des défauts contraires, dans lequel il a pris ses caracteres comiques, et dont il a distribué les divers traits dans ses pieces. Il n'a donc point prétendu former un honnête homme, mais un homme du monde ; par conséquent, il n'a point voulu corriger les vices, mais les ridicules ; et, comme j'ai déjà dit, il a trouvé dans le vice même un instrument très propre à y réussir. Ainsi voulant exposer à la risée publique tous les défauts opposés aux qualités de l'homme aimable, de l'homme de société ; après avoir joué tant d'autres ridicules, il lui restoit à jouer celui que le monde pardonne le moins, le ridicule de la vertu : c'est ce qu'il a fait dans le Misanthrope.

Vous ne sauriez me nier deux choses : l'une qu'Alceste dans cette piece est un homme droit, sincere, estimable, un véritable homme de bien ; l'autre, que l'auteur lui donne un personnage ridicule. C'en est assez, ce me semble, pour rendre Moliere inexcusable. On pourroit dire qu'il a joué dans Alceste, non la vertu, mais un véritable défaut, qui est la haine des hommes. A cela je réponds qu'il n'est pas vrai qu'il ait donné cette haine à son personnage : il ne faut pas que ce nom de Misanthrope en impose, comme si celui qui le porte étoit

ennemi du genre humain. Une pareille haine ne seroit pas un défaut, mais une dépravation de la nature et le plus grand de tous les vices : le vrai Misanthrope est un monstre. S'il pouvoit exister, il ne feroit pas rire, il feroit horreur. Vous pouvez avoir vu à la comédie Italienne une piece intitulée, *la vie est un songe* : si vous vous rappellez le Héros de cette piece, voilà le vrai Misanthrope.

Qu'est-ce donc que le Misanthrope de Moliere? Un homme de bien qui déteste les mœurs de son siècle et la méchanceté de ses contemporains ; qui précisément parce qu'il aime ses semblables, hait en eux les maux qu'ils se font réciproquement, et les vices dont ces maux sont l'ouvrage. S'il étoit moins touché des erreurs de l'humanité, moins indigné des iniquités qu'il voit, seroit-il plus humain lui-même? Autant vaudroit soutenir qu'un tendre pere aime mieux les enfans d'autrui que les siens, parce qu'il s'irrite des fautes de ceux-ci, et ne dit jamais rien aux autres.

Ces sentimens du Misanthrope sont parfaitement développés dans son rôle. Il dit, je l'avoue, qu'il a conçu une haine effroyable contre le genre-humain; mais en quelle occasion le dit-il (r)? quand, outré d'avoir

(r) J'avertis qu'étant sans livres, sans mémoire, et n'ayant pour tous matériaux qu'un confus souvenir des observations que j'ai faites autrefois au spectacle, je puis me

vu son ami trahir lâchement son sentiment et tromper l'homme qui le lui demande, il s'en voit encore plaisanté lui-même au plus fort de sa colere. Il est naturel que cette colere dégénère en emportement et lui fasse dire alors plus qu'il ne pense de sang-froid. D'ailleurs, la raison qu'il rend de cette haine universelle en justifie pleinement la cause. Il hait.

les uns, parce qu'ils sont méchans,
Et les autres, pour être aux méchans complaisans.

Ce n'est donc pas des hommes qu'il est ennemi, mais de la méchanceté des uns et du support que cette méchanceté trouve dans les autres. S'il n'y avoit ni fripons, ni flatteurs, il aimeroit tout le genre-humain. Il n'y a pas un homme de bien qui ne soit Misanthrope en ce sens; ou plutôt, les vrais Misanthropes sont ceux qui ne pensent pas ainsi : car au fond, je ne connois point de plus grand ennemi des hommes que l'ami de tout le monde, qui toujours charmé de tout, encourage incessamment les méchans, et flatte par sa coupable complaisance les vices d'où naissent tous les désordres de la société.

tromper dans mes citations et renverser l'ordre des pieces. Mais, quand mes exemples seroient peu justes, mes raisons ne le seroient pas moins, attendu qu'elles ne sont point tirées de telle ou telle piece, mais de l'esprit général du théâtre, que j'ai bien étudié.

Une preuve bien sûre qu'Alceste n'est point Misanthrope à la lettre, c'est qu'avec ses brusqueries et ses incartades, il ne laisse pas d'intéresser et de plaire. Les spectateurs ne voudroient pas, à la vérité, lui ressembler, parce que tant de droiture est fort incommode; mais aucun d'eux ne seroit fâché d'avoir à faire à quelqu'un qui lui ressemblât : ce qui n'arriveroit pas s'il étoit l'ennemi déclaré des hommes. Dans toutes les autres pièces de Moliere, le personnage ridicule est toujours haïssable ou méprisable; dans celle-là, quoiqu'Alceste ait des défauts réels dont on n'a pas tort de rire, on sent pourtant au fond du cœur un respect pour lui dont on ne peut se défendre. En cette occasion, la force de la vertu l'emporte sur l'art de l'auteur, et fait honneur à son caractere. Quoique Moliere fît des pièces répréhensibles, il étoit personnellement honnête homme, et jamais le pinceau d'un honnête homme ne sut couvrir de couleurs odieuses les traits de la droiture et de la probité. Il y a plus : Moliere a mis dans la bouche d'Alceste un si grand nombre de ses propres maximes, que plusieurs ont cru qu'il s'étoit voulu peindre lui-même. Cela parut dans le dépit qu'eut le Parterre à la premiere représentation, de n'avoir pas été, sur le Sonnet, de l'avis du Misanthrope : car on vit bien que c'étoit celui de l'auteur.

Cependant ce caractere si vertueux est

présenté comme ridicule : il l'est en effet à certains égards; et ce qui démontre que l'intention du Poëte est bien de le rendre tel, c'est celui de l'ami Philinte qu'il met en oppostion avec le sien. Ce Philinte est le Sage de la pièce, un de ces honnêtes gens du grand monde, dont les maximes ressemblent beaucoup à celles des fripons; de ces gens si doux, si modérés, qui trouvent toujours que tout va bien, parce qu'ils ont intérêt que rien n'aille mieux; qui sont toujours contens de tout le monde, parce qu'ils ne se soucient de personne; qui autour d'une bonne table, soutiennent qu'il n'est pas vrai que le peuple ait faim; qui, le gousset bien garni, trouvent fort mauvais qu'on déclame en faveur des pauvres : qui de leur maison bien fermée, verroient voler, piller, égorger, massacrer tout le genre humain, sans se plaindre, attendu que Dieu les a doués d'une douceur très méritoire à supporter les malheurs d'autrui.

On voit bien que le flegme raisonneur de celui-ci est très propre à redoubler et faire sortir d'une maniere comique les emportemens de l'autre; et le tort de Moliere n'est pas d'avoir fait du Misanthrope un homme colere et bilieux, mais de lui avoir donné des fureurs puériles sur des sujets qui ne devoient pas l'émouvoir. Le caractere du Misanthrope n'est pas à la disposition du Poëte; il est déterminé par la nature de sa passion dominante. Cette passion est une

violente haine du vice, née d'un amour ardent pour la vertu, et aigrie par le spectacle continuel de la méchanceté des hommes. Il n'y a donc qu'une ame grande et noble qui en soit susceptible. L'horreur et le mépris qu'y nourrit cette même passion pour tous les vices qui l'ont irritée, sert encore à les écarter du cœur qu'elle agite. De plus, cette contemplation continuelle des désordres de la Société, le détache de lui-même pour fixer toute son attention sur le genre humain. Cette habitude éleve, agrandit ses idées, détruit en lui les inclinations basses qui nourrissent et concentrent l'amour-propre; et de ce concours naît une certaine force de courage, une fierté de caractere qui ne laisse prise au fond de son ame qu'à des sentimens dignes de l'occuper.

Ce n'est pas que l'homme né soit toujours homme; que la passion ne le rendre souvent foible, injuste, déraisonnable; qu'il n'épie peut-être les motifs cachés des actions des autres, avec un secret plaisir d'y voir la corruption de leurs cœurs; qu'un petit mal ne lui donne souvent une grande colere, et qu'en irritant à dessein, un méchant adroit ne pût parvenir à le faire passer pour méchant lui-même; mais il n'en est pas moins vrai que tous moyens ne sont pas bons à produire ces effets, et qu'ils doivent être assortis à son caractere pour le mettre en jeu: sans quoi, c'est substituer un autre homme au Misanthrope, et nous le peindre

avec des traits qui ne sont pas les siens.

Voilà donc de quel côté le caractere du Misanthrope doit porter ses défauts, et voilà aussi de quoi Moliere fait un usage admirable dans toutes les scènes d'Alceste avec son ami, où les froides maximes et les railleries de celui-ci démontant l'autre à chaque instant, lui font dire mille impertinences très bien placées. Mais ce caractere âpre et dur, que lui donne tant de fiel et d'aigreur dans l'occasion, l'éloigne en même temps de tout chagrin puérile qui n'a nul fondement raisonnable, et tout intétêt personnel trop vif, dont il ne doit nullement être susceptible. Qu'il s'emporte sur tous les désordres dont il n'est que le témoin, ce sont toujours de nouveaux traits au tableau; mais qu'il soit froid sur celui qui s'adresse directement à lui. Car ayant déclaré la guerre aux méchans, il s'attend bien qu'ils la lui feront à leur tour. S'il n'avoit pas prévu le mal que lui fera sa franchise, elle seroit une étourderie et non pas une vertu. Qu'une femme fausse le trahisse, que d'indignes amis le déshonorent, que de foibles amis l'abandonnent : il doit le souffrir sans en murmurer. Il connoît les hommes.

Si ces distinctions sont justes, Moliere a mal saisi le Misanthrope. Pense-t-on que ce soit par erreur? Non sans doute. Mais voilà par où le desir de faire rire aux dépens du personnage, l'a forcé de le dégrader, contre la vérité du caractere.

Après l'aventure du Sonnet, comment Alceste ne s'attend-il point aux mauvais procédés d'Oronte ? Peut-il en être étonné quand on l'en instruit, comme si c'étoit la premiere fois de sa vie qu'il eût été sincere, ou la premiere fois que sa sincérité lui eût fait un ennemi ? Ne doit-il pas se préparer tranquillement à la perte de son procès, loin d'en marquer d'avance un dépit d'enfant ?

Ce sont vingt mille francs qu'il m'en pourra coûter;
Mais pour vingt mille francs j'aurai droit de pester.

Un Misanthrope n'a que faire d'acheter si cher le droit de pester, il n'a qu'à ouvrir les yeux ; et il n'estime pas assez l'argent pour croire avoir acquis sur ce point un nouveau droit par la perte d'un procès : mais il falloit faire rire le parterre.

Dans la scène avec Dubois, plus Alceste a de sujet de s'impatienter, plus il doit rester flegmatique et froid, parce que l'étourderie du Valet n'est pas un vice. Le Misanthrope et l'homme emporté sont deux caracteres très différens : c'étoit là l'occasion de les distinguer. Moliere ne l'ignoroit pas; mais il falloit faire rire le Parterre.

Au risque de faire rire aussi le lecteur à mes dépens, j'ose accuser cet auteur d'avoir manqué de très grandes convenances, une très grande vérité, et peut-être de nouvelles beautés de situation. C'étoit de faire un tel

changement à son plan que Philinte entrât comme acteur nécessaire dans le nœud de sa pièce, en sorte qu'on pût mettre les actions de Philinte et d'Alceste dans une apparente opposition avec leurs principes, et dans une conformité parfaite avec leurs caracteres. Je veux dire qu'il falloit que le Misanthrope fût toujours furieux contre les vices publics, et toujours tranquille sur les méchancetés personnelles dont il étoit la victime. Au contraire, le Philosophe Philinte devoit voir tous les désordres de la société avec un flegme Stoïque, et se mettre en fureur au moindre mal qui s'adressoit directement à lui. En effet, j'observe que ces gens si paisibles sur les injustices publiques, sont toujours ceux qui font le plus de bruit au moindre tort qu'on leur fait, et qu'ils ne gardent leur philosophie qu'aussi long-temps qu'ils n'en ont pas besoin pour eux-mêmes. Ils ressemblent à cet Irlandois qui ne vouloit pas sortir de son lit, quoique le feu fût à la maison. La maison brûle, lui crioit-on. Que m'importe ? répondit-il, je n'en suis que le locataire. A la fin le feu pénétra jusqu'à lui. Aussitôt il s'élance, il court, il crie, il s'agite ; il commence à comprendre qu'il faut quelquefois prendre intérêt à la maison qu'on habite, quoiqu'elle ne nous appartienne pas.

Il me semble qu'en traitant les caracteres en question sur cette idée, chacun des deux eût été plus vrai, plus théatral, et que celui

d'Alceste eût fait incomparablement plus d'effet : mais le Parterre alors n'auroit pu rire qu'aux dépens de l'homme du monde, et l'intention de l'auteur étoit qu'on rit aux dépens du Misanthrope (*s*).

Dans la même vue, il lui fait tenir quelquefois des propos d'humeur, d'un goût tout contraire à celui qu'il lui donne. Telle est cette pointe de la scène du Sonnet.

La peste de ta chûte, empoisonneur au Diable !
En eusses-tu fait une à te casser le nez !

Pointe d'autant plus déplacée dans la bouche du Misanthrope qu'il vient d'en critiquer de plus supportables dans le Sonnet d'Oronte ; et il est bien étrange que celui qui la fait, propose un instant après la chanson du *Roi Henri* pour un modèle de goût. Il ne sert de rien de dire que ce mot échappe dans un moment de dépit : car le dépit ne dicte rien moins que des pointes ; et Alceste qui passe sa vie à gronder, doit avoir pris, même en grondant, un ton conforme à son tour d'esprit.

Morbleu ! vil complaisant ! vous louez des sottises !

(*s*) Je ne doute point que, sur l'idée que je viens de proposer, un homme de génie ne pût faire un nouveau Misanthrope, non moins vrai, non moins naturel que l'Athénien, égal en mérite à celui de Moliere, et sans comparaison plus instructif. Je ne vois qu'un inconvénient à cette nouvelle pièce, c'est qu'il seroit impossible qu'elle réussît : car, quoi qu'on dise, en choses qui déshonorent, nul ne rit de bon cœur à ses dépens. Nous voilà rentrés dans mes principes.

C'est ainsi que doit parler le Misanthrope en colere. Jamais une pointe n'ira bien après cela. Mais il falloit faire rire le Parterre; et voilà comment on avilit la vertu.

Une chose assez remarquable, dans cette comédie, est que les charges étrangeres que l'auteur a données au rôle du Misanthrope, l'ont forcé d'adoucir ce qui étoit essentiel au caractere. Ainsi, tandis que dans toutes ses autres pièces les caracteres sont chargés pour faire plus d'effet, dans celle-ci seule les traits sont émoussés pour la rendre plus théatrale. La même scène dont je viens de parler m'en fournit la preuve. On y voit Alceste tergiverser et user de détours, pour dire son avis à Oronte. Ce n'est point là le Misanthrope : c'est un honnête homme du monde qui se fait peine de tromper celui qui le consulte. La force du caractere vouloit qu'il dit brusquement, votre Sonnet ne vaut rien, jettez-le au feu; mais cela auroit ôté le comique qui naît de l'embarras du Misanthrope, et de ses *je ne dis pas cela* répétés, qui pourtant ne sont au fond que des mensonges. Si Philinte, à son exemple, lui eût dit en cet endroit : *et que dis-tu donc, traite?* qu'avoit-il à répliquer? En vérité ce n'est pas la peine de rester Misanthrope pour ne l'être qu'à demi : car, si l'on se permet le premier ménagement et la premiere altération de vérité, où sera la raison suffisante pour s'arrêter jusqu'à ce qu'on devienne aussi faux qu'un homme de Cour?

L'ami d'Alceste doit le connoître. Comment ose-t-il lui proposer de visiter des juges, c'est-à-dire, en termes honnêtes, de chercher à les corrompre ? Comment peut-il supposer qu'un homme capable de renoncer même aux bienséances par amour pour la vertu, soit capable de manquer à ses devoirs par intérêt ? Solliciter un juge ! Il ne faut pas être Misanthrope, il suffit d'être honnête homme pour n'en rien faire. Car enfin, quelque tour qu'on donne à la chose, ou celui qui sollicite un juge l'exhorte à remplir son devoir et alors il lui fait une insulte, ou il lui propose une acception de personnes et alors il le veut séduire ; puisque toute acception de personnes est un crime dans un juge, qui doit connoître l'affaire et non les parties, et ne voir que l'ordre et la loi. Or je dis qu'engager un juge à faire une mauvaise action, c'est la faire soi-même, et qu'il vaut mieux perdre une cause juste que de faire une mauvaise action. Cela est clair, net, il n'y a rien à répondre. La morale du monde a d'autres maximes, je ne l'ignore pas. Il me suffit de montrer que dans tout ce qui rendoit le Misanthrope si ridicule, il ne faisoit que le devoir d'un homme de bien ; et que son caractère étoit mal rempli d'avance, si son ami supposoit qu'il pût y manquer.

Si quelquefois l'habile auteur laisse agir ce caractere dans toute sa force, c'est seulement quand cette force rend la scène plus

théatrale, et produit un comique de contraste ou de situation plus sensible. Telle est, par exemple, l'humeur taciturne et silencieuse d'Alceste, et ensuite la censure intrépide et vivement apostrophée de la conversation chez la Coquette.

Allons, ferme, pousse, mes bons amis de Cour.

Ici l'auteur a marqué fortement la distinction du Médisant et du Misanthrope. Celui-ci, dans son fiel âcre et mordant, abhorre la calomnie et déteste la satire. Ce sont les vices publics, ce sont les méchans en général qu'il attaque. La basse et secrette médisance est indigne de lui, il la méprise et la hait dans les autres; et quant il dit du mal de quelqu'un il commence par le lui dire en face. Aussi, durant toute la pièce, ne fait-il nulle part plus d'effet que dans cette scéne: parce qu'il est là ce qu'il doit être, et que s'il fait rire le parterre, les honnêtes gens ne rougissent pas d'avoir ri.

Mais en général on ne peut nier que si le Misanthrope étoit plus Misanthrope, il ne fût beaucoup moins plaisant, parce que sa franchise et sa fermeté n'admettant jamais le détour, ne le laisseroient jamais dans l'embarras. Ce n'est donc pas par ménagement pour lui que l'auteur adoucit quelquefois son caractere: c'est au contraire pour le rendre plus ridicule. Une autre raison l'y oblige encore; c'est que le Misanthrope de théâtre, ayant à parler de ce qu'il voit,

doit vivre dans le monde, et par conséquent tempérer sa droiture et ses manieres par quelques-uns de ces égards de mensonge et de fausseté qui composent la politesse, et que le monde exige de quiconque y veut être supporté. S'il s'y montroit autrement, ses discours ne feroient plus d'effet. L'intérêt de l'auteur est bien de le rendre ridicule, mais non pas fou; et c'est ce qu'il paroîtroit aux yeux du public, s'il étoit tout-à-fait sage.

On a peine à quitter cette admirable pièce, quand on a commencé de s'en occuper; et plus on y songe, plus on y découvre de nouvelles beautés. Mais enfin, puisqu'elle est sans contredit, de toutes les comédies de Moliere celle qui contient la meilleure et la plus saine morale, sur celle-là jugeons des autres; et convenons que l'intention de l'auteur étant de plaire à des esprits corrompus, ou sa morale porte au mal, ou le faux bien qu'elle prêche est plus dangereux que le mal même, en ce qu'il séduit par une apparence de raison, en ce qu'il fait préférer l'usage et les maximes du monde à l'exacte probité, en ce qu'il fait consister la sagesse dans un certain milieu entre le vice et la vertu, en ce qu'au grand soulagement des spectateurs, il leur persuade que pour être honnête homme il suffit de n'être pas un franc scélérat.

J'aurois trop d'avantage, si je voulois passer de l'examen de Moliere à celui de ses

successeurs, qui n'ayant ni son génie ni sa probité, n'en ont que mieux suivi ses vues intéressées, en s'attachant à flatter une jeunesse débauchée et des femmes sans mœurs. Ce sont eux qui les premiers ont introduit ces grossieres équivoques, non moins proscrites par le goût que par l'honnêteté, qui firent long-temps l'amusement des mauvaises compagnies, l'embarras des personnes modestes, et dont le meilleur ton, lent dans ses progrès, n'a pas encore purifié certaines provinces. D'autres auteurs, plus réservés dans leurs saillies, laissant les premiers amuser les femmes perdues, se chargerent d'encourager les filoux. Regnard, un des moins libres, n'est pas le moins dangereux. C'est une chose incroyable qu'avec l'agrément de la police, on joue publiquement au milieu de Paris une comédie, où dans l'appartement d'un oncle qu'on vient de voir expirer, son neveu, l'honnête homme de la pièce, s'occupe avec son digne cortége des soins que les loix payent de la corde; et qu'au lieu des larmes que la seule humanité fait verser en pareil cas aux indifférens mêmes, on égaye à l'envi des plaisanteries barbares le triste appareil de la mort. Les droits les plus sacrés, les plus touchans sentimens de la nature, sont joués dans cette odieuse scène. Les tours les plus punissables y sont rassemblés comme à plaisir, avec un enjouement qui fait passer tout cela pour des gentillesses. Faux-acte, supposi-

tion, vol, fourberie, mensonge, inhumanité, tout y est, et tout y est applaudi. Le mort s'étant avisé de renaître, au grand déplaisir de son cher neveu, et ne voulant point ratifier ce qui s'est fait en son nom, on trouve le moyen d'arracher son consentement de force, et tout se termine au gré des acteurs et des spectateurs, qui s'intéressant malgré eux à ces misérables, sortent de la pièce avec cet édifiant souvenir, d'avoir été dans le fond de leurs cœurs complices des crimes qu'ils ont vu commettre.

Osons le dire sans détour. Qui de nous est assez sûr de lui pour supporter la représentation d'une pareille Comédie, sans être de moitié des tours qui s'y jouent? Qui ne seroit pas un peu fâché si le filou venoit à être surpris ou à manquer son coup? Qui ne devient pas un moment filou soi-même en s'intéressant pour lui? Car s'intéresser pour quelqu'un, qu'est-ce autre chose que se mettre à sa place? Belle instruction pour la jeunesse que celle où les hommes faits ont bien de la peine à se garantir de la séduction du vice! Est-ce à dire qu'il ne soit jamais permis d'exposer au Théâtre des actions blâmables? Non: mais en vérité, pour savoir mettre un fripon sur la Scene, il faut un Auteur bien honnête homme.

Ces défauts sont tellement inhérens à notre Théâtre, qu'en voulant les en ôter, on le défigure. Nos Auteurs modernes, guidés

guidés par de meilleures intentions, font des Pièces plus épurées, mais aussi qu'arrive-t-il ? Qu'elles n'ont plus de vrai comique et ne produisent aucun effet. Elles instruisent beaucoup, si l'on veut, mais elles ennuient encore davantage. Autant vaudroit aller au Sermon.

Dans cette décadence du Théâtre, on se voit contraint d'y substituer aux véritables beautés éclipsées, de petits agrémens capables d'en imposer à la multitude. Ne sachant plus nourrir la force du comique et des caracteres, on a renforcé l'intérêt de l'amour. On a fait la même chose dans la Tragédie pour suppléer aux situations prises dans les intérêts d'Etat qu'on ne connoît plus, et aux sentimens naturels et simples qui ne touchent plus personne. Les Auteurs concourent à l'envi pour l'utilité publique à donner une nouvelle énergie et un nouveau coloris à cette passion dangereuse ; et depuis Moliere et Corneille, on ne voit plus réussir au Théâtre que des Romans, sous le nom de Pièces dramatiques.

L'amour est le regne des femmes. Ce sont elles qui nécessairement y donnent la loi, parce que selon l'ordre de la Nature la résistance leur appartient, et que les hommes ne peuvent vaincre cette résistance qu'aux dépens de leur liberté. Un effet naturel de ces sortes de Pièces est donc d'étendre l'empire du sexe, de rendre des femmes et de jeunes filles les précepteurs du Pu-

blic, et de leur donner sur les Spectateurs le même pouvoir qu'elles ont sur leurs Amans. Pensez-vous, Monsieur, que cet ordre soit sans inconvéniens, et qu'en augmentant avec tant de soin l'ascendant des femmes ? les hommes en seront mieux gouvernés ?

Il peut y avoir dans le monde quelques femmes dignes d'être écoutées d'un honnête homme ; mais est-ce d'elles en général qu'il doit prendre conseil, et n'y auroit-il aucun moyen d'honorer leur sexe, à moins d'avilir le nôtre ? Le plus charmant objet de la Nature, le plus capable d'émouvoir un cœur sensible et de le porter au bien, est, je l'avoue, une femme aimable et vertueuse ; mais cet objet céleste où se cache-t-il ? N'est-il pas bien cruel de le contempler avec tant de plaisir au Théâtre, pour en trouver de si différens dans la Société ? Cependant le tableau séducteur fait son effet. L'enchantement causé par ces prodiges de sagesse tourne au profit des femmes sans honneur. Qu'un jeune homme n'ait vu le monde que sur la Scene, le premier moyen qui s'offre à lui pour aller à la vertu est de chercher une maîtresse qui l'y conduise, espérant bien trouver une Constance ou une Cénie (*t*) tout au moins.

(*t*) Ce n'est point par étourderie que je cite Cénie en cet endroit, quoique cette charmante pièce soit l'ouvrage d'une femme ; car cherchant la vérité de bonne foi, je ne sais point déguiser ce qui fait contre mon sentiment ; et ce

C'est ainsi que sur la foi d'un modele imaginaire, sur un air modeste et touchant, sur une douceur contrefaite, *nescius auræ fallacis*, le jeune insensé court se perdre, en pensant devenir un Sage.

Ceci me fournit l'occasion de proposer une espèce de problême. Les Anciens avoient en général un très grand respect pour les femmes (*u*); mais ils marquoient ce respect en s'abstenant de les exposer au jugement du public, et croyoient honorer leur modeste en ce taisant sur leurs autres vertus. Ils avoient pour maxime, que le pays où les mœurs étoient les plus pures, étoit celui où l'on parloit le moins des femmes; et que la femme la plus honnête étoit celle dont on parloit le moins. C'est sur ce principe qu'un Spartiate entendant un Etranger faire de magnifiques éloges d'une Dame de

n'est pas à une femme, mais aux femmes que je refuse les talens des hommes. J'honore d'autant plus volontiers ceux de l'auteur de Cénie en particulier, qu'ayant à me plaindre de ses discours, je lui rends un hommage pur et désintéressé, comme tous les éloges sortis de ma plume.

(*u*) Ils leur donnoient plusieurs noms honorables que nous n'avons plus, ou qui sont bas et surannés parmi nous. On sait quel usage Virgile a fait de celui de *Matres* dans une occasion où les Meres Troyennes n'étoient gueres sages. Nous n'avons à la place que le mot de *Dames* qui ne convient pas à toutes, qui même vieillit insensiblement, et qu'on a tout-à-fait proscrit du ton à la mode. J'observe que les Anciens tiroient volontiers leurs titres d'honneur des droits de la Nature, et que nous ne tirons les nôtres que des droits du rang.

sa connoissance, l'interrompit en colere : ne cesseras-tu point, lui dit-il, de médire d'une femme de bien? De-là venoit encore que dans leur Comédie les rôles d'amoureuses et de filles à marier ne représentoient jamais que des esclaves ou des filles publiques. Ils avoient une telle idée de la modestie du Sexe, qu'ils auroient cru manquer aux égards qu'ils lui devoient, de mettre une honnête fille sur la Scene, seulement en représentation (*x*). En un mot l'image du vice à découvert les choquoit moins que celle de la pudeur offensée.

Chez nous, au contraire, la femme la plus estimée est celle qui fait le plus de bruit, de qui l'on parle le plus, qu'on voit le plus dans le monde, chez qui l'on dîne le plus souvent, qui donne le plus impérieusement le ton, qui juge, tranche, décide, prononce, assigne aux talens, au mérite, aux vertus, leurs degrés et leurs places, et dont les humbles savans mendient le plus bassement la faveur. Sur la Scene, c'est pis encore. Au fond, dans le monde elles ne savant rien, quoiqu'elles jugent de tout; mais au Théâtre, savantes du savoir des hommes, philosophes grace aux Auteurs,

(*x*) S'ils en usoient autrement dans les Tragédies, c'est que, suivant le système politique de leur théâtre, ils n'étoient pas fâchés qu'on crût que les personnes d'un haut rang n'ont pas besoin de pudeur, et font toujours exception aux règles de la morale.

elles écrasent notre sexe de ses propres talens, et les imbéciles Spectateurs vont bonnement apprendre des femmes ce qu'ils ont pris soin de leur dicter. Tout cela, dans le vrai, c'est se moquer d'elles c'est les taxer d'une vanité puérile, et je ne doute pas que les plus sages n'en soient indignées. Parcourez la plupart des Pièces modernes : c'est toujours une femme qui sait tout, qui apprend tout aux hommes ; c'est toujours la Dame de Cour qui fait dire le Cathéchisme au petit Jean de Saintré. Un enfant ne sauroit se nourrir de son pain, s'il n'est coupé par sa gouvernante. Voilà l'image de ce qui se passe aux nouvelles Pièces. La bonne est sur le Théâtre, et les enfans sont dans le Parterre. Encore une fois, je ne nie pas que cette méthode n'ait ses avantages, et que des tels précepteurs ne puissent donner du poids et du prix à leurs leçons ; mais revenons à ma question. De l'usage antique et du nôtre je demande lequel est le plus honorable aux femmes, et rend le mieux à leur sexe les vrais respects qui lui sont dûs ?

La même cause qui donne, dans nos Pièces tragiques et comiques, l'ascendant aux femmes sur les hommes, le donne encore aux jeunes gens sur les vieillards ; et c'est un autre renversement des rapports naturels, qui n'est pas moins répréhensible. Puisque l'intérêt y est toujours pour les amans, il s'ensuit que les personnages

avancés en âge n'y peuvent jamais faire que des rôles en sous-ordre. Ou, pour former le nœud de l'intrigue, ils servent d'obstacle aux vœux des jeunes amans, et alors ils sont haïssables, ou ils sont amoureux eux-mêmes, et alors ils sont ridicules. *Turpe senex miles.* On ne fait dans les Tragédies des tyrans, des usurpateurs; dans les Comédies des jaloux, des usuriers, des pédans, des peres insupportables que tout le monde conspire à tromper. Voilà sous quel honorable aspect on montre la vieillesse au Théâtre, voilà quel respect on inspire pour elle aux jeunes gens. Remercions l'illustre Auteur de Zaïre et de Nanine d'avoir soustrait à ce mépris le vénérable Luzignan et le bon vieux Philippe Humbert. Il en est quelques autres encore; mais cela suffit-il pour arrêter le torrent du préjugé public, et pour effacer l'avilissement où la plupart des Auteurs se plaisent à montrer l'âge de la sagesse, de l'expérience et de l'autorité. Qui peut douter que l'habitude de voir toujours dans les vieillards des personnages odieux au Théâtre, n'aide à les faire rebuter dans la Société, et qu'en s'accoutumant à confondre ceux qu'on voit dans le monde avec les radoteurs et les Gérontes de la Comédie, on ne les méprise tous également? Observez à Paris, dans une assemblée, l'air suffisant et vain, le ton ferme et tranchant d'une impudente jeunesse, tandis que les anciens, craintifs

et modestes, ou n'osent ouvrir la bouche, ou sont à peine écoutés. Voit-on rien de pareil dans les provinces, et dans les lieux où les Spectacles ne sont point établis ? et par toute la terre, hors les grandes villes, une tête chenue et des cheveux blancs n'impriment-ils pas toujours du respect ? On me dira qu'à Paris les vieillards contribuent à se rendre méprisables, en renonçant au maintien qui leur convient, pour prendre indécemment la parure et les manieres de la jeunesse, et que faisant les galans à son exemple, il est très simple qu'on la leur préfère dans son métier. Mais c'est tout au contraire pour n'avoir nul moyen de se faire supporter, qu'ils sont contraints de recourir à celui-là ; et ils aiment encore mieux être soufferts à la faveur de leurs ridicules que de ne l'être point du tout. Ce n'est pas assurément qu'en faisant les agréables ils le deviennent en effet, et qu'un galant sexagénaire soit un personnage fort gracieux ; mais son indécence même lui tourne à profit : c'est un triomphe de plus pour une femme, qui traînant à son char un Nestor, croit montrer que les glaces de l'âge ne garantissent point des feux qu'elle inspire. Voilà pourquoi les femmes encouragent de leur mieux ces Doyens de Cythere, et ont la malice de traiter d'hommes charmans, de vieux foux qu'elles trouveroient moins aimables ; s'ils

étoient moins extravagans. Mais revenons à mon sujet.

Ces effets ne sont pas les seuls que produit l'intérêt de la Scene uniquement fondé sur l'amour. On lui en attribue beaucoup d'autres plus graves et plus importans, dont je n'examine point ici la réalité, mais qui ont été souvent et fortement allégués par les Ecrivains ecclésiastiques. Les dangers que peut produire le tableau d'une passion contagieuse sont, leur a-t-on répondu, prévenus par la maniere de les présenter; l'amour qu'on expose au Théâtre y est rendu légitime, son but est honnête, souvent il est sacrifié au devoir et à la vertu, et dès qu'il est coupable il est puni. Fort bien : mais n'est-il pas plaisant qu'on prétende ainsi régler après coup les mouvemens du cœur sur les préceptes de la raison, et qu'il faille attendre les événemens pour savoir quelle impression l'on doit recevoir des situations qui les amenent? Le mal qu'on reproche au Théâtre n'est pas précisément d'inspirer des passions criminelles, mais de disposer l'ame à des sentimens trop tendres qu'on satisfait ensuite aux dépens de la vertu. Les douces émotions qu'on y ressent n'ont pas par elles-mêmes un objet déterminé, mais elles en font naître le besoin; elles ne donnent pas précisément de l'amour, mais elles préparent à en sentir; elles ne choisissent pas la personne

personne qu'on doit aimer, mais elles nous forcent à faire ce choix. Ainsi elles ne sont innocentes ou criminelles que par l'usage que nous en faisons selon notre caractere, et ce caractere est indépendant de l'exemple. Quand il seroit vrai qu'on ne peint au Théâtre que des passions légitimes, s'ensuit-il de-là que les impressions en sont plus foibles, que les effets en sont moins dangereux ? Comme si les vives images d'une tendresse innocente étoient moins douces, moins séduisantes, moins capables d'échauffer un cœur sensible, que celles d'un amour criminel, à qui l'horreur du vice sert au moins de contre-poison. Mais si l'idée de l'innocence embellit quelques instans le sentiment qu'elle accompagne, bientôt les circonstances s'effacent de la mémoire, tandis que l'impression d'une passion si douce reste gravée au fond du cœur. Quand le Patricien Manilius fut chassé du Sénat de Rome pour avoir donné un baiser à sa femme en présence de sa fille, à ne considérer cette action qu'en elle-même, qu'avoit-elle de répréhensible ? Rien sans doute : elle annonçoit même un sentiment louable. Mais les chastes feux de la mere en pouvoient inspirer d'impurs à la fille. C'étoit donc, d'une action fort honnête, faire un exemple de corruption. Voilà l'effet des amours permis du Théâtre.

On prétend nous guérir de l'amour par

la peinture de ses foiblesses. Je ne sais là-dessus comment les Auteurs s'y prennent ; mais je vois que les Spectateurs sont toujours du parti de l'amant foible, et que souvent ils sont fâchés qu'il ne le soit pas davantage. Je demande si c'est un grand moyen d'éviter de lui ressembler ?

Rappellez-vous, Monsieur, une Pièce à laquelle je crois me souvenir d'avoir assisté avec vous il y a quelques années, et qui nous fit un plaisir auquel nous nous attendions peu, soit qu'en effet l'Auteur y eût mis plus de beautés théâtrales que nous n'avions pensé, soit que l'Actrice prêtât son charme ordinaire au rôle qu'elle faisoit valoir. Je veux parler de la Bérénice de Racine. Dans quelle disposition d'esprit le Spectateur voit-il commencer cette pièce ? Dans un sentiment de mépris pour la foiblesse d'un Empereur et d'un Romain, qui balance comme le dernier des hommes entre sa maîtresse et son devoir ; qui flottant incessamment dans une déshonorante incertitude, avilit par des plaintes efféminées ce caractere presque divin que lui donne l'histoire ; qui fait chercher dans un vil soupirant de ruelle le bienfaiteur du monde, et les délices du genre humain. Qu'en pense le même Spectateur après la représentation ? Il finit par plaindre cet homme sensible qu'il méprisoit, par s'intéresser à cette même passion dont il lui faisoit un crime, par murmurer en secret

du sacrifice qu'il est forcé d'en faire aux loix de la patrie. Voilà ce que chacun de nous éprouvoit à la représentation. Le rôle de Titus, très bien rendu, eût fait de l'effet s'il eût été plus digne de lui ; mais tous sentirent que l'intérêt principal étoit pour Bérénice, et que c'étoit le sort de son amour qui déterminoit l'espèce de la catastrophe. Non que ses plaintes continuelles donnassent une grande émotion durant le cours de la Pièce ; mais au cinquieme acte, où cessant de se plaindre, l'air morne, l'œil sec et la voix éteinte, elle faisoit parler une douleur froide approchante du désespoir, l'art de l'actrice ajoutoit au pathétique du rôle, et les Spectateurs vivement touchés commençoient à pleurer quand Bérénice ne pleuroit plus. Que signifioit cela, sinon qu'on trembloit qu'elle ne fût renvoyée; qu'on sentoit d'avance la douleur dont son cœur seroit pénétré ; et que chacun auroit voulu que Titus se laissât vaincre, même au risque de l'en moins estimer ? Ne voilà-t-il pas une Tragédie qui a bien rempli son objet, et qui a bien appris aux Spectateurs à surmonter les foiblesses de l'amour ?

L'événement dément ces vœux secrets, mais qu'importe ? Le dénouement n'efface point l'effet de la Pièce. La Reine part sans le congé du Parterre : l'Empereur la renvoie *invitus invitam*, on peut ajouter *invito spectatore*. Titus a beau rester Romain, il

est seul de son parti ; tous les Spectateurs ont épousé Bérénice.

Quand même on pourroit me disputer cet effet, quand même on soutiendroit que l'exemple de force et de vertu qu'on voit dans Titus vainqueur de lui-même, fonde l'intérêt de la Piece, et fait qu'en plaignant Bérénice, on est bien aise de la plaindre, on ne feroit que rentrer en cela dans mes principes ; parce que, comme je l'ai déjà dit, les sacrifices faits au devoir et à la vertu ont toujours un charme secret, même pour les cœurs corrompus : et la preuve que ce sentiment n'est point l'ouvrage de la Pièce, c'est qu'ils l'ont avant qu'elle commence. Mais cela n'empêche pas que certaines passions satisfaites ne leur semblent préférables à la vertu même, et que s'ils sont contens de voir Titus vertueux et magnanime, ils ne le fussent encore plus de le voir heureux et foible, ou du moins qu'ils ne consentissent volontiers à l'être à sa place. Pour rendre cette vérité sensible, imaginons un dénouement tout contraire à celui de l'Auteur. Qu'après avoir mieux consulté son cœur, Titus ne voulant ni enfreindre les loix de Rome, ni vendre le bonheur à l'ambition, vienne, avec des maximes opposées, abdiquer l'Empire aux pieds de Bérénice ; que pénétrée d'un si grand sacrifice, elle sente que son devoir seroit de refuser la main de son amant, et que pourtant elle l'accepte ; que

tous deux enivrés des charmes de l'amour, de la paix, de l'innocence, et renonçant aux vaines grandeurs, prennent, avec cette douce joie qu'inspirent les vrais mouvemens de la Nature, le parti d'aller vivre heureux et ignorés dans un coin de la terre; qu'une Scene si touchante soit animée des sentimens tendres et pathétiques que fournit la matiere et que Racine eût si bien fait valoir; que Titus en quittant les Romains leur adresse un discours, tel que la circonstance et le sujet le comportent: n'est-il pas clair, par exemple, qu'à moins qu'un Auteur ne soit de la derniere maladresse, un tel discours doit faire fondre en larmes toute l'assemblée? La pièce, finissant ainsi, sera, si l'on veut, moins instructive, moins conforme à l'histoire; mais en fera-t-elle moins de plaisir, et les Spectateurs en sortiront-ils moins satisfaits? Les quatre premiers Actes subsisteroient à-peu-près tels qu'ils sont, et cependant on en tireroit une leçon directement contraire. Tant il est vrai que les tableaux de l'amour sont toujours plus d'impression que les maximes de la sagesse, et que l'effet d'une Tragédie est tout-à-fait indépendant de celui du dénouement (*)!

(*) Il y a dans le septieme tome de Pamela un examen très judicieux de l'Andromaque de Racine, par lequel on voit que cette piece ne va pas mieux à son but prétendu que toutes les autres.

Veut-on savoir s'il est sûr qu'en montrant les suites funestes des passions immodérées, la Tragédie apprenne à s'en garantir ? Que l'on consulte l'expérience. Ces suites funestes sont représentées très fortement dans Zaïre : il en coûte la vie aux deux Amans, et il en coûte bien plus que la vie à Orosmane ; puisqu'il ne se donne la mort que pour se délivrer du plus cruel sentiment qui puisse entrer dans un cœur humain, le remords d'avoir poignardé sa maîtresse. Voilà donc assurément des leçons très énergiques. Je serois curieux de trouver quelqu'un, homme ou femme, qui s'osât vanter d'être sorti d'une représentation de Zaïre, bien prémuni contre l'amour. Pour moi, je crois entendre chaque Spectateur dire en son cœur à la fin de la Tragédie : ah ! qu'on me donne une Zaïre, je ferai bien en sorte de ne la pas tuer. Si les femmes n'ont pu se lasser de courir en foule à cette Pièce enchanteresse et d'y faire courir les hommes, je ne dirai point que c'est pour s'encourager par l'exemple de l'héroïne à n'imiter pas un sacrifice qui lui réussit si mal ; mais c'est parce que, de toutes les Tragédies qui sont au Théâtre, nulle autre ne montre avec plus de charmes le pouvoir de l'amour et l'empire de la beauté, et qu'on y apprend encore, pour surcroît de profit, à ne pas juger sa maîtresse sur les apparences. Qu'Orosmane immole Zaïre à sa jalousie, une

femme sensible y voit sans effroi le transport de la passion : car c'est un moindre malheur de périr par la main de son amant, que d'en être médiocrement aimée.

Qu'on nous peigne l'amour comme on voudra, il séduit, ou ce n'est pas lui. S'il est mal peint, la Pièce est mauvaise ; s'il est bien peint, il offusque tout ce qui l'accompagne. Ses combats, ses maux, ses souffrances le rendent plus touchant encore que s'il n'avoit nulle résistance à vaincre. Loin que ses tristes effets rebutent, il n'en devient que plus intéressant par ses malheurs mêmes. On se dit malgré soi qu'un sentiment si délicieux console de tout. Une si douce image amollit insensiblement le cœur : on prend de la passion ce qui mene au plaisir, on en laisse ce qui tourmente. Personne ne se croit obligé d'être un héros ; et c'est ainsi qu'admirant l'amour honnête on se livre à l'amour criminel.

Ce qui acheve de rendre ses images dangereuses, c'est précisément ce qu'on fait pour les rendre agréables ; c'est qu'on ne le voit jamais régner sur la Scene qu'entre des ames honnêtes, c'est que les deux amans sont toujours des modèles de perfection. Et comment ne s'intéresseroit-on pas pour une passion si séduisante, entre deux cœurs dont le caractere est déjà si intéressant par lui-même ? Je doute que dans toutes nos pièces dramatiques, on en trouve

une seule où l'amour mutuel n'ait pas la faveur du Spectateur. Si quelque infortuné brûle d'un feu non partagé, on en fait le rebut du parterre. On croit faire merveilles de rendre un amant estimable ou haïssable, selon qu'il est bien ou mal accueilli dans ses amours ; de faire toujours approuver au public les sentimens de sa maîtresse, et de donner à la tendresse tout l'intérêt de la vertu : au lieu qu'il faudroit apprendre aux jeunes gens à se défier des illusions de l'amour, à fuir l'erreur d'un penchant aveugle qui croit toujours se fonder sur l'estime, et à craindre quelquefois de livrer un cœur vertueux à un objet indigne de ses soins. Je ne sache gueres que le Misanthrope où le héros de la Pièce ait fait un mauvais choix (*). Rendre le Misanthrope amoureux n'étoit rien ; le coup de génie est de l'avoir fait amoureux d'une coquette. Tout le reste du Théâtre est un trésor de femmes parfaites. On diroit qu'elles s'y sont toutes réfugiées. Est-ce-là l'image fidelle de la société ? Est-ce ainsi qu'on nous rend suspecte une passion qui perd tant de gens bien nés ? Il s'en faut peu qu'on ne nous fasse croire qu'un honnête homme est obligé d'être amoureux, et qu'une amante aimée ne sauroit n'être

(*) Ajoutons le Marchand de Londres, piece admirable, dont la morale va plus directement au but qu'aucune piece Françoise que je connoisse.

pas vertueuse. Nous voilà fort bien instruits !

Encore une fois, je n'entreprends point de juger si c'est bien ou mal fait de fonder sur l'amour le principal intérêt du théâtre ; mais je dis que, si ses peintures sont quelquefois dangereuses, elles le seront toujours, quoi qu'on fasse pour les déguiser. Je dis que c'est en parler de mauvaise foi ou sans le connoître, que de vouloir en rectifier les impressions par d'autres impressions étrangeres, qui ne les accompagnent point jusqu'au cœur, ou que le cœur en a bientôt séparées ; impressions qui même en déguisent les dangers, et donnent à ce sentiment trompeur un nouvel attrait par lequel il perd ceux qui s'y livrent.

Soit qu'on déduise de la nature des spectacles, en général, les meilleures formes dont ils sont susceptibles, soit qu'on examine tout ce que les lumieres d'un siècle et d'un peuple éclairés ont fait pour la perfection des nôtres, je crois qu'on peut conclure ds ces considérations diverses, que l'effet moral du spectacle et des théâtres ne sauroit jamais être bon ni salutaire en lui-même : puisqu'à ne compter que leurs avantages, on n'y trouve aucune sorte d'utilité réelle sans inconvéniens qui la surpassent. Or, par une suite de son inutilité même, le théâtre, qui ne peut rien pour corriger les mœurs, peut beaucoup pour les altérer. En favorisant tous nos penchans, il donne

un nouvel ascendant à ceux qui nous dominent ; les continuelles émotions qu'on y ressent nous énervent, nous affoiblissent, nous rendent plus incapables de résister à nos passions ; et le stérile intérêt qu'on prend à la vertu ne sert qu'à contenter notre amour-propre, sans nous contraindre à la pratiquer. Ceux de mes compatriotes qui ne désapprouvent pas les spectacles en eux-mêmes, ont donc tort.

Outre ces effets du théâtre, relatifs aux choses représentées, il en a d'autres non moins nécessaires, qui se rapportent directement à la scène et aux personnages représentans ; et c'est à ceux-là que les Génevois déjà cités attribuent le goût de luxe, de parure et de dissipation dont ils craignent avec raison l'introduction parmi nous. Ce n'est pas seulement la fréquentation des comédiens, mais celle du théâtre qui peut amener ce goût par son appareil et la parure des acteurs. N'eût-il d'autre effet que d'interrompre à certaines heures le cours des affaires civiles et domestiques, et d'offrir une ressource assurée à l'oisiveté, il n'est pas possible que la commodité d'aller tous les jours régulièrement au même lieu s'oublier soi-même et s'occuper d'objets étrangers, ne donne au citoyen d'autres habitudes et ne lui forme de nouvelles mœurs ; mais ces changemens seront-ils avantageux ou nuisibles? C'est une question qui dépend moins de l'examen du Spectacle que

de celui des spectateurs. Il est sûr que ces changemens les ameneront tous à-peu-près au même point; c'est donc par l'état où chacun étoit d'abord qu'il faut estimer les différences.

Quand les amusemens sont indifférens par leur nature (et je veux bien pour un moment considérer les spectacles comme tels), c'est la nature des occupations qu'ils interrompent qui les fait juger bons ou mauvais, sur-tout lorsqu'ils sont assez vifs pour devenir des occupations eux-mêmes, et substituer leur goût à celui du travail. La raison veut qu'on favorise les amusemens des gens dont les occupations sont nuisibles, et qu'on détourne des mêmes amusemens ceux dont les occupations sont utiles. Une autre considération générale, est qu'il n'est pas bon de laisser à des hommes oisifs et corrompus le choix de leurs amusemens, de peur qu'ils ne les imaginent conformes à leurs inclinations vicieuses, et ne deviennent aussi malfaisans dans leurs plaisirs que dans leurs affaires. Mais laissez un peuple simple et laborieux se délasser de ses travaux, quand et comme il lui plaît, jamais il n'est à craindre qu'il abuse de cette liberté, et l'on ne doit point se tourmenter à lui chercher des divertissemens agréables : car, comme il faut peu d'apprêts aux mets que l'abstinence et la faim assaisonnent, il n'en faut pas non plus beaucoup aux plaisirs de gens épuisés de fatigue, pour qui le repos

seul en est un très doux. Dans une grande ville, pleine de gens intrigans, désœuvrés, sans religion, sans principes, dont l'imagination dépravée par l'oisiveté, la fainéantise, par l'amour du plaisir et par de grands besoins, n'engendre que des monstres et n'inspire que des forfaits; dans une grande ville où les mœurs et l'honneur ne sont rien, parce que chacun dérobant aisément sa conduite aux yeux du public, ne se montre que par son crédit, et n'est estimé que par ses richesses; la police ne sauroit trop multiplier les plaisirs permis, ni trop s'appliquer à les rendre agréables, pour ôter aux particuliers la tentation d'en chercher de plus dangereux. Comme les empêcher de s'occuper c'est les empêcher de mal faire, deux heures par jour dérobées à l'activité du vice sauvent la douzieme partie des crimes qui se commettroient; et tout ce que les spectacles vus ou à voir causent d'entretiens dans les cafés et autres refuges des fainéans et des fripons du pays, est encore autant de gagné pour les peres de famille, soit sur l'honneur de leurs filles ou de leurs femmes, soit sur leur bourse ou sur celle de leurs fils.

Mais dans les petites villes, dans les lieux moins peuplés, où les particuliers, toujours sous les yeux du public, sont censeurs nés les uns des autres, et où la police a sur tous une inspection facile, il faut suivre des maximes toutes contraires. S'il y a de l'in-

dustrie, des arts, des manufactures, on doit se garder d'offrir des distractions relâchantes à l'âpre intérêt, qui fait ses plaisirs de ses soins, et enrichit le Prince de l'avarice des sujets. Si le pays sans commerce nourrit les habitans dans l'inaction, loin de fomenter en eux l'oisiveté à laquelle une vie simple et facile ne les porte déjà que trop, il faut la leur rendre insupportable en les contraignant, à force d'ennui, d'employer utilement un temps dont ils ne sauroient abuser. Je vois qu'à Paris, où l'on juge de tout sur les apparences, parce qu'on n'a le loisir de rien examiner, on croit, à l'air de désœuvrement et de langueur dont frappent au premier coup-d'œil la plupart des villes de province, que les habitans plongés dans une stupide inaction n'y font que végéter ou tracasser et se brouiller ensemble. C'est une erreur dont on reviendroit aisément si l'on songeoit que la plupart des gens de lettres qui brillent à Paris, la plupart des découvertes utiles et des inventions nouvelles, y viennent de ces provinces si méprisées. Restez quelque temps dans une petite ville, où vous aurez cru d'abord ne trouver que des automates, non-seulement vous y verrez bientôt des gens beaucoup plus sensés que vos singes des grandes villes, mais vous manquerez rarement d'y découvrir dans l'obscurité quelque homme ingénieux qui vous surprendra par ses talens, par ses ouvrages, que vous surprendrez encore plus

en les admirant, et qui vous montrant des prodiges de travail, de patience et d'industrie, croira ne vous montrer que des choses communes à Paris. Telle est la simplicité du vrai génie : il n'est ni intrigant ni actif ; il ignore le chemin des honneurs et de la fortune, et ne songe point à le chercher ; il ne se compare à personne, toutes ses ressources sont en lui seul ; insensible aux outrages, et peu sensible aux louanges, s'il se connoît, il ne s'assigne point sa place, et jouit de lui-même sans s'apprécier.

Dans une petite ville, on trouve, proportion gardée, moins d'activité sans doute que dans une capitale, parce que les passions sont moins vives et les besoins moins pressans ; mais plus d'esprits originaux, plus d'industrie inventive, plus de choses vraiment neuves ; parce qu'on y est moins imitateur ; qu'ayant peu de modèles, chacun tire plus de lui-même, et met plus du sien dans tout ce qu'il fait ; parce que l'esprit humain, moins étendu, moins noyé parmi les opinions vulgaires, s'élabore et fermente mieux dans la tranquille solitude ; parce qu'en voyant moins on imagine davantage ; enfin, parce que moins pressé du temps, on a plus de loisir d'étendre et digérer ses idées.

Je me souviens d'avoir vu dans ma jeunesse aux environs de Neufchâtel, un spectacle assez agréable, et peut-être unique sur la terre : une montagne entiere couverte

d'habitations, dont chacune fait le centre des terres qui en dépendent ; en sorte que ces maisons, à distances aussi égales que les fortunes des propriétaires, offrent à la fois aux nombreux habitans de cette montagne le recueillement de la retraite et les douceurs de la société. Ces heureux paysans, tous à leur aise, francs de tailles, d'impôts, de subdélégués, de corvées, cultivent avec tout le soin possible des biens dont le produit est pour eux ; et emploient le loisir que cette culture leur laisse, à faire mille ouvrages de leurs mains, et à mettre à profit le génie inventif que leur donna la nature. L'hiver surtout, temps où la hauteur des neiges leur ôte une communication facile, chacun renfermé bien chaudement avec sa nombreuse famille dans sa jolie et propre maison de bois (*x*) qu'il a bâtie lui-même, s'occupe de mille travaux amusans qui chassent l'ennui de son asyle, et ajoutent à son bien-être. Jamais menuisier, serrurier, vitrier, tourneur de profession, n'entra dans

(*x*) Je crois entendre un bel-esprit de Paris se récrier, pourvu qu'il ne lise pas lui-même, à cet endroit comme à bien d'autres, et démontrer doctement aux Dames, (car c'est sur-tout aux Dames que ces Messieurs démontrent) qu'il est impossible qu'une maison de bois soit chaude. Grossier mensonge ! Erreur de physique ! Ah ; pauvre Auteur ! Quant à moi, je crois la démonstration sans réplique. Tout ce que je sais, c'est que les Suisses passent chaudement leur hiver au milieu des neiges, dans des maisons de bois.

le pays ; tous le sont pour eux-mêmes, aucun ne l'est pour autrui ; dans la multitude de meubles commodes et même élégans qui composent leur ménage et parent leur logement, on n'en voit pas un qui n'ait été fait de la main du maître. Il leur reste encore du loisir pour inventer et faire mille instrumens divers d'acier, de bois, de carton, qu'ils vendent aux étrangers, dont plusieurs même parviennent jusqu'à Paris, entr'autres ces petites horloges de bois qu'on y voit depuis quelques années. Ils en font aussi de fer, ils font même des montres ; et ce qui paroît incroyable, chacun réunit à lui seul toutes les professions diverses dans lesquelles se subdivise l'horlogerie, et fait tous ses outils lui-même.

Ce n'est pas tout : ils ont des livres utiles, et sont passablement instruits ; ils raisonnent sensément de toutes choses, et de plusieurs avec esprit (*y*). Ils font des syphons, des aimans, des lunettres, des pompes, des barometres, des chambres noires ; leurs tapisseries sont des multitudes d'instrumens de toute espèce ; vous prendriez le poële d'un paysan pour un attelier de mécanique et pour un cabinet de physique expérimen-

(*y*) Je puis citer en exemple un homme de mérite, bien connu dans Paris, et plus d'une fois honoré des suffrages de l'Académie des sciences. C'est M. Rivaz, célèbre Valaisan. Je sais bien qu'il n'a pas beaucoup d'égaux parmi ses compatriotes ; mais enfin c'est en vivant comme eux, qu'il apprit à les surpasser.

tale.

tale. Tous savent un peu dessiner, peindre, chiffrer ; la plupart jouent de la flûte ; plusieurs ont un peu de musique, et chantent juste. Ces arts ne leur sont point enseignés par des maîtres, mais leur passent, pour ainsi dire, par tradition. De ceux que j'ai vu savoir la musique, l'un me disoit l'avoir apprise de son pere, un autre de sa tante, un autre de son cousin, quelques-uns croyoient l'avoir toujours sue. Un de leurs plus fréquens amusemens est de chanter avec leurs femmes et leurs enfans les pseaumes à quatre parties ; et l'on est tout étonné d'entendre sortir de ces cabanes champêtres l'harmonie forte et mâle de Goudimel, depuis si long-temps oubliée de nos savans artistes.

Je ne pouvois non plus me lasser de parcourir ces charmantes demeures, que les habitans de m'y témoigner la plus franche hospitalité. Malheureusement j'étois jeune : ma curiosité n'étoit que celle d'un enfant, et je songeois plus à m'amuser qu'à m'instruire. Depuis trente ans, le peu d'observations que je fis se sont effacées de ma mémoire. Je me souviens seulement que j'admirois sans cesse en ces hommes singuliers un mêlange étonnant de finesse et de simplicité qu'on croiroit presque incompatibles, et que je n'ai plus observé nulle part. Du reste, je n'ai rien retenu de leurs mœurs, de leur société, de leurs caracteres. Aujourd'hui que j'y porterois d'autres yeux,

faut-il ne revoir plus cet heureux pays ? Hélas ! il est sur la route du mien.

Après cette légere idée, supposons qu'au sommet de la montagne dont je viens de parler, au centre des habitations, on établisse un spectacle fixe et peu coûteux, sous prétexte, par exemple, d'offrir une honnête récréation à des gens continuellement occupés, et en état de supporter cette petite dépense; supposons encore qu'ils prennent du goût pour ce même spectacle, et cherchons ce qui doit résulter de son établissement.

Je vois d'abord que leurs travaux cessant d'être leurs amusemens, aussitôt qu'ils en auront un autre, celui-ci les dégoûtera des premiers; le zèle ne fournira plus tant de loisir, ni les mêmes inventions. D'ailleurs, il y aura chaque jour un temps réel de perdu pour ceux qui assisteront au spectacle; et l'on ne se remet pas à l'ouvrage, l'esprit rempli de ce que l'on vient de voir; on en parle, ou l'on y songe. Par conséquent, relâchement de travail : premier préjudice.

Quelque peu qu'on paye à la porte, on paye enfin; c'est toujours une dépense qu'on ne faisoit pas. Il en coûte pour soi, pour sa femme, pour ses enfans, quand on les y mene, et il les y faut mener quelquefois. De plus, un ouvrier ne va point dans une assemblée se montrer en habit de travail : il faut prendre plus souvent ses habits des Dimanches, changer de linge plus souvent,

se poudrer, se raser; tout cela coûte du temps et de l'argent. Augmentation de dépense : deuxieme préjudice.

Un travail moins assidu et une dépense plus forte exigent un dédommagement. On le trouvera sur le prix des ouvrages qu'on sera forcé de renchérir. Plusieurs marchands, rebutés de cette augmentation, quitteront les *Montagnons* (1), et se pourvoiront chez les autres Suisses leurs voisins, qui sans être moins industrieux, n'auront point de spectacles, et n'augmenteront point leurs prix. Diminution de débit; troisieme préjudice.

Dans les mauvais temps, les chemins ne sont pas pratiquables; et comme il faudra toujours dans ces temps-là que la troupe vive, elle n'interrompra pas ses représentations. On ne pourra donc éviter de rendre le spectacle abordable en tout temps. L'hiver, il faudra faire des chemins dans la neige, peut-être les paver, et Dieu veuille qu'on n'y mette pas des lanternes. Voilà des dépenses publiques, par conséquent des contributions de la part des particuliers. Etablissement d'impôts : quatrieme préjudice.

Les femmes des Montagnons allant d'abord pour voir, et ensuite pour être vues, voudront être parées; elles voudront l'être

(1) C'est le nom qu'on donne dans le pays aux habitans de cette montagne.

avec distinction. La femme de M. le Justicier ne voudra pas se montrer au spectacle mise comme celle du maître d'école; la femme du maître d'école s'efforcera de se mettre comme celle du Justicier. De là naîtra bientôt une émulation de parure qui ruinera les maris, les gagnera peut-être, et qui trouvera sans cesse mille nouveaux moyens d'éluder les loix somptuaires. Introduction du luxe : cinquieme préjudice.

Tout le reste est facile à concevoir. Sans mettre en ligne de compte les autres inconvéniens dont j'ai parlé, ou dont je parlerai dans la suite, sans avoir égard à l'espèce du spectacle et à ses effets moraux; je m'en tiens uniquement à ce qui regarde le travail et le gain, et je crois montrer par une conséquence évidente comment un peuple aisé, mais qui doit son bien-être à son industrie, changeant la réalité contre l'apparence, se ruine à l'instant qu'il veut briller.

Au reste, il ne faut point se récrier contre la chimere de ma supposition; je ne la donne que pour telle, et ne veux que rendre sensibles du plus au moins ses suites inévitables. Otez quelques circonstances, et vous retrouverez ailleurs d'autres *Montagnons;* et *mutatis mutandis*, l'exemple a son application.

Ainsi quand il seroit vrai que les spectacles ne sont pas mauvais en eux-mêmes, on auroit toujours à chercher s'ils ne le deviendroient point à l'égard du peuple

auquel on les destine. En certains lieux, ils seront utiles pour attirer les étrangers, pour augmenter la circulation des espèces, pour exciter les artistes, pour varier les modes, pour occuper les gens trop riches ou aspirant à l'être, pour les rendre moins malfaisans, pour distraire le peuple de ses miseres, pour lui faire oublier ses chefs en voyant ses baladins, pour maintenir et perfectionner le goût quand l'honnêteté est perdue, pour couvrir d'un vernis de procédés la laideur du vice, pour empêcher, en un mot, que les mauvaises mœurs ne dégénerent en brigandage. En d'autres lieux, ils ne serviroient qu'à détruire l'amour du travail, à décourager l'industrie, à ruiner les particuliers, à leur inspirer le goût de l'oisiveté, à leur faire chercher les moyens de subsister sans rien faire, à rendre un peuple inactif et lâche, à l'empêcher de voir les objets publics et particuliers dont il doit s'occuper, à tourner la sagesse en ridicule, à substituer un jargon de théâtre à la pratique des vertus, à mettre toute la morale en métaphysique, à travestir les citoyens en beaux-esprits, les meres de famille en petites-maîtresses, et les filles en amoureuses de comédie. L'effet général sera le même sur tous les hommes; mais les hommes ainsi changés conviendront plus ou moins à leur pays. En devenant égaux, les mauvais gagneront, les bons perdront encore davantage; tous contracteront un caractere

de mollesse, un esprit d'inaction qui ôtera aux uns de grandes vertus, et préservera les autres de méditer de grands crimes.

De ces nouvelles réflexions il résulte une conséquence directement contraire à celle que je tirois des premiers, savoir : que quand le peuple est corrompu, les spectacles lui sont bons, et mauvais quand il est bon lui-même. Il sembleroit donc que ces deux effets contraires devroient s'entre-détruire, et les spectacles rester indifférens à tous ; mais il y a cette différence que l'effet qui renforce le bien et le mal, étant tiré de l'esprit des pièces, est sujet comme elles à mille modifications qui le réduisent presque à rien ; au lieu que celui qui change le bien en mal et le mal en bien, résultant de l'existence même du spectacle, est un effet constant, réel, qui revient tous les jours, et doit l'emporter à la fin.

Il suit de là que pour juger s'il est à propos ou non d'établir un théâtre en quelque ville, il faut premierement savoir si les mœurs y sont bonnes ou mauvaises ; question sur laquelle il ne m'appartient peut-être pas de prononcer par rapport à nous. Quoi qu'il en soit, tout ce que je puis accorder là-dessus, c'est qu'il est vrai que la comédie ne nous fera point de mal, si plus rien ne nous en peut faire.

Pour prévenir les inconvéniens qui peuvent naître de l'exemple des Comédiens, vous voudriez qu'on les forçât d'être hon-

nêtes gens. Par ce moyen, dites-vous, on auroit à la fois des spectacles et des mœurs, et l'on réuniroit les avantages des uns et des autres. Des spectacles et des mœurs! Voilà qui formeroit vraiment un spectacle à voir, d'autant plus que ce seroit la premiere fois. Mais quels sont les moyens que vous nous indiquez pour contenir les Comédiens? Des loix sévères et bien exécutées. C'est au moins avouer qu'ils ont besoin d'être contenus, et que les moyens n'en sont pas faciles. Des loix sévères? La premiere est de n'en point souffrir. Si nous enfreignons celle-là, que deviendra la sévérité des autres? Des loix bien exécutées? il s'agit de savoir si cela se peut : car la force des loix a sa mesure ; celle des vices qu'elles répriment a aussi la sienne. Ce n'est qu'après avoir comparé ces deux quantités et trouvé que la premiere surpasse l'autre, qu'on peut s'assurer de l'exécution des loix. La connoissance de ces rapports fait la véritable science du législateur : car s'il ne s'agissoit que de publier édits sur édits, réglemens sur réglemens, pour remédier aux abus à mesure qu'ils naissent, on diroit sans doute de fort belles choses, mais qui pour la plupart resteroient sans effet, et serviroient d'indications de ce qu'il faudroit faire, plutôt que de moyens pour l'exécuter. Dans le fond, l'institution des loix n'est pas une chose si merveilleuse, qu'avec du sens et de l'équité tout homme

ne pût très bien trouver de lui-même celles qui, bien observées, seroient les plus utiles à la société. Où est le plus petit écolier de droit qui ne dressera pas un code d'une morale aussi pure que celle des loix de Platon? Mais ce n'est pas de cela seul qu'il s'agit. C'est d'approprier tellement ce code au peuple pour lequel il est fait, et aux choses sur lesquelles on y statue, que son exécution s'ensuive du seul concours de ces convenances; c'est d'imposer au peuple, à l'exemple de Solon, moins les meilleures loix en elles-mêmes, que les meilleures qu'il puisse comporter dans la situation donnée. Autrement, il vaut encore mieux laisser subsister les désordres, que de les prévenir ou d'y pourvoir par des loix qui ne seront point observées : car, sans remédier au mal, c'est encore avilir les loix.

Une autre observation, non moins importante, est que les choses de mœurs et de justice universelle ne se réglent pas, comme celles de justice particuliere et de droit rigoureux, par des édits et par des loix; ou si quelquefois les loix influent sur les mœurs, c'est quand elles en tirent leur force. Alors elles leur rendent cette même force par une sorte de réaction bien connue des vrais politiques. La premiere fonction des Ephores de Sparte, en entrant en charge, étoit une proclamation publique par laquelle ils enjoignoient aux citoyens, non pas d'observer les loix, mais de les aimer,

mer, afin que l'observation ne leur en fût point dure. Cette proclamation, qui n'étoit pas un vain formulaire, montre parfaitement l'esprit de l'institution de Sparte, par laquelle les loix et les mœurs, intimement unies dans les cœurs des citoyens, n'y faisoient, pourainsi dire, qu'un même corps. Mais ne nous flattons pas de voir Sparte renaître au sein du commerce et de l'amour du gain. Si nous avions les mêmes maximes, on pourroit établir à Genève un spectacle sans aucun risque : car jamais les citoyens ni bourgeois n'y mettroient le pied.

Par où le gouvernement peut-il donc avoir prise sur les mœurs? Je réponds que c'est par l'opinion publique. Si nos habitudes naissent de nos propres sentimens dans la retraite, elles naissent de l'opinion d'autrui dans la société. Quand on ne vit pas en soi, mais dans les autres, ce sont leurs jugemens qui réglent tout; rien ne paroît bon ni désirable aux particuliers que ce que le public a jugé tel; et le seul bonheur que la plupart des hommes connoissent est d'être estimés heureux.

Quant au choix des instrumens propres à diriger l'opinion publique, c'est une autre question qu'il seroit superflu de résoudre pour vous, et que ce n'est pas ici le lieu de résoudre pour la multitude. Je me contenterai de montrer par un exemple sensible que ces instrumens ne sont ni des loix ni des peines, ni nulle espèce de moyens

coactifs. Cet exemple est sous vos yeux : je le tire de votre patrie ; c'est celui du tribunal des Maréchaux de France, établis juges suprêmes du point-d'honneur.

De quoi s'agit-il dans cette institution ? De changer l'opinion publique sur les duels, sur la réparation des offenses, et sur les occasions où un brave homme est obligé, sous peine d'infamie, de tirer raison d'un affront l'épée à la main. Il s'ensuit de-là :

Premierement, que la force n'ayant aucun pouvoir sur les esprits, il falloit écarter avec le plus grand soin tout vestige de violence du tribunal établi pour opérer ce changement. Ce mot même de *Tribunal* étoit mal imaginé : j'aimerois mieux celui de *Cour-d'honneur*. Ses seules armes devoient être l'honneur et l'infamie : jamais de récompense utile, jamais de punition corporelle, point de prison, point d'arrêts, point de gardes armés. Simplement un appariteur qui auroit fait ses citations en touchant l'accusé d'une baguette blanche, sans qu'il s'ensuivît aucune contrainte pour le faire comparoître. Il est vrai que ne pas comparoître au terme fixé par-devant les Juges de l'honneur, c'étoit s'en confesser dépourvu, c'étoit se condamner soi-même. De-là résultoit naturellement note d'infamie, dégradation de noblesse, incapacité de servir le Roi dans ses tribunaux, dans ses armées, et autres punitions de ce genre qui tiennent

immédiatement à l'opinion, ou en sont un effet nécessaire.

Il s'ensuit, en second lieu, que pour déraciner le préjugé public, il falloit des Juges d'une grande autorité sur la matiere en question; et quant à ce point, l'instituteur entra parfaitement dans l'esprit de l'établissement : car dans une Nation toute guerriere, qui peut mieux juger des justes occasions de montrer son courage, et de celles où l'honneur offensé demande satisfaction, que d'anciens militaires chargés de titres d'honneur, qui ont blanchi sous les lauriers, et prouvé cent fois au prix de leur sang qu'ils n'ignorent pas quand le devoir veut qu'on en répande ?

Il suit, en troisieme lieu, que rien n'étant plus indépendant du pouvoir suprême que le jugement du public, le souverain devoit se garder, sur toutes choses, de mêler ses décisions arbitraires parmi des arrêts pour représenter ce jugement, et qui plus est, pour le déterminer. Il devoit s'efforcer au contraire de mettre la Cour d'honneur au-dessus de lui, comme soumis lui-même à ses décrets respectables. Il ne falloit donc pas commencer par condamner à mort tous les duellistes indistinctement; ce qui étoit mettre d'emblée une opposition choquante entre l'honneur et la loi : car la loi même ne peut obliger personne à se déshonorer. Si tout le peuple a jugé qu'un homme est poltron, le Roi,

malgré toute sa puissance, aura beau le déclarer brave, personne n'en croira rien; et cet homme passant alors pour un poltron qui veut être honoré par force, n'en sera que plus méprisé. Quant à ce que disent les édits, que c'est offenser Dieu de se battre, c'est un avis fort pieux sans doute; mais la loi civile n'est point juge des péchés: et toutes les fois que l'autorité souveraine voudra s'interposer dans les conflits de l'honneur et de la religion, elle sera compromise des deux côtés. Les mêmes édits ne raisonnent pas mieux, quand ils disent qu'au lieu de se battre, il faut s'adresser aux Maréchaux: condamner ainsi le combat sans distinction, sans réserve, c'est commencer par juger soi-même ce qu'on renvoie à leur jugement. On sait bien qu'il ne leur est pas permis d'accorder le duel, même quand l'honneur outragé n'a plus d'autres ressources; et selon les préjugés du monde, il y a beaucoup de semblables cas: car quant aux satisfactions cérémonieuses dont on a voulu payer l'offensé, ce sont de véritables jeux d'enfant.

Qu'un homme ait le droit d'accepter une réparation pour lui-même et de pardonner à son ennemi, en ménageant cette maxime avec art on la peut substituer insensiblement au féroce préjugé qu'elle attaque; mais il n'en est pas de même, quand l'honneur des gens auxquels le nôtre est lié se trouve attaqué; dès-lors il n'y a plus d'ac-

commodement possible. Si mon pere a reçu un soufflet, si ma sœur, ma femme, ou ma maîtresse est insultée, conserverai-je mon honneur en faisant bon marché du leur ? Il n'y a ni Maréchaux ni satisfaction qui suffisent : il faut que je les venge ou que je me déshonore ; les édits ne me laissent que le choix du supplice ou de l'infamie. Pour citer un exemple qui se rapporte à mon sujet, n'est-ce pas un concert bien entendu entre l'esprit de la Scene et celui des loix, qu'on aille applaudir au Théâtre ce même Cid qu'on iroit voir pendre à la Greve ?

Ainsi l'on a beau faire ; ni la raison, ni la vertu, ni les loix ne vaincront l'opinion publique, tant qu'on ne trouvera pas l'art de la changer. Encore une fois, cet art ne tient point à la violence. Les moyens établis ne serviroient, s'ils étoient pratiqués, qu'à punir les braves gens et sauver les lâches ; mais heureusement ils sont trop absurdes pour pouvoir être employés, et n'ont servi qu'à faire changer de nom aux duels. Comment falloit-il donc s'y prendre ? Il falloit, ce me semble, soumettre absolument les combats particuliers à la jurisdiction des Maréchaux, soit pour les juger, soit pour les prévenir, soit même pour les permettre. Non-seulement il falloit leur laisser le droit d'accorder le champ quand ils le jugeroient à propos ; mais il étoit important qu'ils usassent quelquefois de ce

droit, ne fût-ce que pour ôter au public une idée assez difficile à détruire et qui seule annulle toute leur autorité, savoir que, dans les affaires qui passent par-devant eux, ils jugent moins sur leur propre sentiment que sur la volonté du Prince. Alors il n'y avoit point de honte à leur demander le combat dans une occasion nécessaire; il n'y en avoit pas même à s'en abstenir, quand les raisons de l'accorder n'étoient pas jugées suffisantes; mais il y en aura toujours à leur dire : je suis offensé, faites en sorte que je sois dispensé de me battre.

Par ce moyen, tous les appels secrets seroient infailliblement tombés dans le décri, quand l'honneur offensé pouvant se défendre et le courage se montrer au champ d'honneur, on eût très justement suspecté ceux qui se seroient cachés pour se battre, et quand ceux que la Cour-d'honneur eût jugé s'être mal (*aa*) battus, seroient, en qualité de vils assassins, restés soumis aux tribunaux criminels. Je conviens que plusieurs duels n'étant jugés qu'après coup, et d'autres même étant solemnellement autorisés, il en auroit d'abord coûté la vie à quelques braves gens; mais c'eût été pour la sauver dans la suite à des infinités d'autres; au lieu que du sang qui se verse

(*aa*) Mal, c'est-à-dire, non-seulement en lâches et avec fraude, mais injustement et sans raison suffisante, ce qui se fût naturellement présumé de toute affaire non portée au tribunal.

malgré les édits, naît une raison d'en verser davantage.

Que seroit-il arrivé dans la suite ? A mesure que la Cour-d'honneur auroit acquis de l'autorité sur l'opinion du peuple, par la sagesse et le poids de ses décisions, elle seroit devenue peu-à-peu plus sévere, jusqu'à ce que les occasions légitimes se réduisant tout-à-fait à rien, le point d'honneur eût changé de principes, et que les duels fussent entiérement abolis. On n'a pas eu tous ces embarras à la vérité, mais aussi l'on a fait un établissement inutile. Si les duels aujourd'hui sont plus rares, ce n'est pas qu'ils soient méprisés ni punis ; c'est parce que les mœurs ont changé (*bb*) : et la preuve que ce changement vient de causes toutes différentes auxquelles le gouvernement n'a point de part, la preuve que l'opinion publique n'a nullement changé sur ce point, c'est qu'après tant de soins mal entendus, tout gentil-

(*bb*) Autrefois les hommes prenoient querelle au cabaret ; on les a dégoûtés de ce plaisir grossier en leur faisant bon marché des autres. Autrefois ils s'égorgeoient pour une maîtresse ; en vivant plus familiérement avec les femmes, ils ont trouvé que ce n'étoit pas la peine de se battre pour elles. L'ivresse et l'amour ôtés, il reste peu d'importans sujets de dispute. Dans le monde, on ne se bat plus que pour le jeu. Les Militaires ne se battent plus que pour des passe-droits, ou pour n'être pas forcés de quitter le service. Dans ce siècle éclairé, chacun sait calculer, à un écu près, ce que valent son honneur et sa vie.

homme qui ne tire pas raison d'un affront l'épée à la main, n'est pas moins déshonoré qu'auparavant.

Une quatrieme conséquence de l'objet du même établissement, est que nul homme ne pouvant vivre civilement sans honneur, tous les états où l'on porte une épée, depuis le Prince jusqu'au Soldat, et tous les états même où l'on n'en porte point, doivent ressortir à cette Cour-d'honneur ; les uns, pour rendre compte de leur conduite et de leurs actions ; les autres, de leurs discours et de leurs maximes : tous également sujets à être honorés ou flétris selon la conformité ou l'opposition de leur vie ou de leurs sentimens aux principes de l'honneur établis dans la Nation, et réformés insensiblement par le Tribunal sur ceux de la justice et de la raison. Borner cette compétence aux nobles et aux militaires, c'est couper les rejettons et laisser la racine : car si le point d'honneur fait agir la Noblesse, il fait parler le peuple ; les uns ne se battent que parce que les autres les jugent : et pour changer les actions dont l'estime publique est l'objet, il faut auparavant changer les jugemens qu'on en porte. Je suis convaincu qu'on ne viendra jamais à bout d'opérer ces changemens sans y faire intervenir les femmes mêmes, de qui dépend en grande partie la maniere de penser des hommes.

De ce principe il suit encore que le tri-

bunal doit être plus ou moins redouté dans les diverses conditions, à proportion qu'elles ont plus ou moins d'honneur à perdre, selon les idées vulgaires qu'il faut toujours prendre ici pour regles. Si l'établissement est bien fait, les Grands et les Princes doivent trembler au seul nom de la Cour-d'honneur. Il auroit fallu qu'en l'instituant on y eût porté tous les démêlés personnels, existans alors entre les premiers du Royaume ; que le Tribunal les eût jugés définitivement autant qu'ils prouvoient l'être par les seules loix de l'honneur ; que ces jugemens eussent été séveres ; qu'il y eût eu des cessions de pas et de rang, personnelles et indépendantes du droit des places, des interdictions du port des armes, ou de paroître devant la face du Prince, ou d'autres punitions semblables, nulles par elles-mêmes, grieves par l'opinion, jusqu'à l'infamie inclusivement, qu'on auroit pu regarder comme la peine capitale décernée par la Cour-d'honneur ; que toutes ces peines eussent eu par le concours de l'autorité suprême les mêmes effets qu'a naturellement le jugement public quand la force n'annulle point ses décisions ; que le Tribunal n'eût point statué sur des bagatelles, mais qu'il n'eût jamais rien fait à demi ; que le Roi même y eût été cité, quand il jetta sa canne par la fenêtre, de peur, dit-il, de frapper un gentilhomme

(cc) ; qu'il eût comparu en accusé avec sa partie ; qu'il eût été jugé solemnellement, condamné à faire réparation au gentilhomme, pour l'affront indirect qu'il lui avoit fait ; et que le Tribunal lui eût en même temps décerné un prix d'honneur, pour la modération du Monarque dans la colere. Ce prix, qui devoit être un signe très simple, mais visible, porté par le Roi durant toute sa vie, lui eût été, ce me semble, un ornement plus honorable que ceux de la royauté ; et je ne doute pas qu'il ne fût devenu le sujet des chants de plus d'un Poëte. Il est certain que, quant à l'honneur, les Rois eux-mêmes sont soumis plus que personne au jugement du public ; et peuvent par conséquent sans s'abaisser, comparoître au tribunal qui le représente. Louis XIV étoit digne de faire de ces choses-là ; et je crois qu'il les eût faites, si quelqu'un les lui eût suggérées.

Avec toutes ces précautions et d'autres semblables, il est fort douteux qu'on eût réussi : parce qu'une pareille institution est entierement contraire à l'esprit de la Monarchie. Mais il est très sûr que pour les avoir négligées, pour avoir voulu mêler la force et les loix dans des matieres de préjugés ; et changer le point d'honneur par la violence, on a compromis l'autorité

(cc) M. de Lauzun. Voilà, selon moi, des coups de canne bien noblement appliqués.

royale et rendu méprisables des loix qui passoient leur pouvoir.

Cependant en quoi consistoit ce préjugé qu'il s'agissoit de détruire ? Dans l'opinion la plus extravagante et la plus barbare qui jamais entra dans l'esprit humain, savoir, que tous les devoirs de la Société sont suppléés par la bravoure ; qu'un homme n'est plus fourbe, fripon, calomniateur, qu'il est civil, humain, poli, quand il sait se battre ; que le mensonge se change en vérité, que le vol devient légitime, la perfidie honnête, l'infidélité louable, si-tôt qu'on soutient tout cela le fer à la main ; qu'un affront est toujours bien réparé par un coup d'épée ; et qu'on n'a jamais tort avec un homme, pourvu qu'on le tue. Il y a, je l'avoue, une autre sorte d'affaire où la gentillesse se mêle à la cruauté, et où l'on ne tue les gens que par hazard ; c'est celle où l'on se bat au premier sang. Au premier sang ! Grand Dieu ! Et qu'en veux-tu faire de ce sang, bête féroce ! Le veux-tu boire ? Le moyen de songer à ces horreurs sans émotion ? Tels sont les préjugés que les Rois de France, armés de toute la force publique, ont vainement attaqués. L'opinion, reine du monde, n'est point soumise au pouvoir des Rois ; ils sont eux-mêmes ses premiers esclaves.

Je finis cette longue digression, qui malheureusement ne sera pas la derniere ; et de cet exemple, trop brillant peut-être, *si parva*

licet componere magnis, je reviens à des explications plus simples. Un des infaillibles effets d'un Théâtre établi dans une aussi petite ville que la nôtre, sera de changer nos maximes, ou, si l'on veut, nos préjugés et nos opinions publiques; ce qui changera nécessairement nos mœurs contre d'autres, meilleures ou pires, je n'en dis rien encore, mais sûrement moins convenables à notre constitution. Je demande, Monsieur, par quelles loix efficaces vous remédierez à cela? Si le gouvernement peut beaucoup sur les mœurs, c'est seulement par son institution primitive: quand une fois il les a déterminées, non-seulement il n'a plus le pouvoir de les changer, à moins qu'il ne change; il a même bien de la peine à les maintenir contre les accidens inévitables qui les attaquent, et contre la pente naturelle qui les altere. Les opinions publiques, quoique si difficiles à gouverner, sont pourtant par elles-mêmes très mobiles et changeantes. Le hazard, mille causes fortuites, mille circonstances imprévues font ce que la force et la raison ne sauroient faire; ou plutôt, c'est précisément parce que le hazard les dirige, que la force n'y peut rien: comme les dés qui, partent de la main, quelque impulsion qu'on leur donne, n'en amenent pas plus aisément le point desiré.

Tout ce que la sagesse humaine peut faire, est de prévenir les changemens, d'ar-

rêter de loin tout ce qui les amene. Mais sitôt qu'on les souffre et qu'on les autorise, on est rarement maître de leurs effets, et l'on ne peut jamais se répondre de l'être. Comment donc préviendrons-nous ceux dont nous aurons volontairement introduit la cause ? A l'imitation de l'établissement dont je viens de parler, nous proposerez-vous d'instituer des Censeurs ? Nous en avons déjà (*dd*) ; et si toute la force de ce tribunal suffit à peine pour nous maintenir tels que nous sommes, quand nous aurons ajouté une nouvelle inclinaison à la pente des mœurs, que fera-t-il pour arrêter ce progrès ? Il est clair qu'il n'y pourra plus suffire. La premiere marque de son impuissance à prévenir les abus de la Comédie, sera de la laisser établir. Car il est aisé de prévoir que ces deux établissemens ne sauroient subsister long-temps ensemble, et que la Comédie tournera les Censeurs en ridicule, ou que les Censeurs feront chasser les Comédiens.

Mais il ne s'agit pas seulement ici de l'insuffisance des loix pour réprimer de mauvaises mœurs, en laissant subsister leur cause. On trouvera, je le prévois, que l'esprit rempli des abus qu'engendre nécessairement le théâtre, et de l'impossibilité générale de prévenir ces abus, je ne réponds pas assez précisément à l'expédient pro-

(*dd*) Le Consistoire, et la chambre de la Réforme.

posé, qui est d'avoir des Comédiens honnêtes gens, c'est-à-dire, de les rendre tels. Au fond cette discussion particuliere n'est plus fort nécessaire : tout ce que j'ai dit jusqu'ici des effets de la comédie, étant indépendant des mœurs des comédiens, n'en auroit pas moins lieu, quand ils auroient bien profité des leçons que vous nous exhortez à leur donner, et qu'ils deviendroient par nos soins autant de modèles de vertu. Cependant, par égard au sentiment de ceux de mes compatriotes qui ne voient d'autre danger dans la comédie que le mauvais exemple des Comédiens, je veux bien rechercher encore, si, même dans leur supposition, cet expédient est praticable avec quelque espoir de succès, et s'il doit suffire pour les tranquilliser.

En commençant par observer les faits avant de raisonner sur les causes, je vois en général que l'état de Comédien est un état de licence et de mauvaises mœurs; que les hommes y sont livrés au désordre; que les femmes y menent une vie scandaleuse; que les uns et les autres, avares et prodigues tout à la fois, toujours accablés de dettes et toujours versant l'argent à pleines mains, sont aussi peu retenus sur leurs dissipations, que peu scrupuleux sur les moyens d'y pourvoir. Je vois encore que par tout pays leur profession est déshonorante, que ceux qui l'exercent, excommuniés ou non,

sont par-tout méprisés (*ee*), et qu'à Paris même, où ils ont plus de considération et une meilleure conduite que par-tout ailleurs, un bourgeois craindroit de fréquenter ces mêmes Comédiens qu'on voit tous les jours à la table des Grands. Une troisieme observation non moins importante, est que ce dédain est plus fort par-tout où les mœurs sont plus pures, et qu'il y a des pays d'innocence et de simplicité où le métier de Comédien est presque en horreur. Voilà des faits incontestables. Vous me direz qu'il n'en résulte que des préjugés. J'en conviens : mais ces préjugés étant universels, il faut leur chercher une cause universelle ; et je ne vois pas qu'on la puisse trouver ailleurs, que dans la profession même à laquelle ils se rapportent. A cela vous répondez que les Comédiens ne se rendent méprisables que parce qu'on les méprise ; mais pourquoi les eût-on méprisés s'ils n'eussent été méprisables ? Pourquoi penseroit-on plus mal de leur état que des autres, s'il n'avoit rien qui l'en distinguât ? Voilà ce qu'il faudroit examiner peut-être, avant de les justifier aux dépens du public.

(*ee*) Si les Anglois ont inhumé la célèbre Oldfield à côté de leurs Rois, ce n'étoit pas son métier, mais son talent qu'ils vouloient honorer. Chez eux les grands talens anoblissent dans les moindres états ; les petits avilissent dans les plus illustres. Et quant à la profession des Comédiens, les mauvais et les médiocres sont méprisés à Londres autant ou plus que par-tout ailleurs.

Je pourrois imputer ces préjugés aux déclamations des Prêtres, si je ne les trouvois établis chez les Romains avant la naissance du Christianisme, et non-seulement courans vaguement dans l'esprit du peuple, mais autorisés par des loix expresses qui déclaroient les acteurs infâmes, leur ôtoient le titre et les droits de Citoyens Romains, et mettoient les actrices au rang des prostituées. Ici toute autre raison manque, hors celle qui se tire de la nature de la chose. Les Prêtres payens et les dévots, plus favorables que contraires à des spectacles qui faisoient partie des jeux consacrés à la religion (*ff*), n'avoient aucun intérêt à les décrier, et ne les décrioient pas en effet. Cependant, on pouvoit dès-lors se récrier, comme vous faites, sur l'inconséquence de déshonorer des gens qu'on protège, qu'on paye, qu'on pensionne; ce qui, à vrai dire, ne me paroît pas si étrange qu'à vous; car il est à propos quelquefois que l'Etat encourage et protège des professions déshonorantes mais utiles, sans que ceux qui les exercent en doivent être plus considérés pour cela.

J'ai lu quelque part que ces flétrissures étoient moins imposées à de vrais comédiens qu'à des histrions et farceurs, qui

(*ff*) Tite-Live dit que les jeux scéniques furent introduits à Rome l'an 390 à l'occasion d'une peste qu'il s'agissoit d'y faire cesser. Aujourd'hui l'on fermeroit les théâtres pour le même sujet, et sûrement cela seroit plus raisonnable.

souilloient

souilloient leurs jeux d'indécence et d'obscénités ; mais cette distinction est insoutenable : car les mots de comédien et d'histrion étoient parfaitement synonymes, et n'avoient d'autre différence, sinon que l'un étoit Grec et l'autre Etrusque. Cicéron, dans le livre de l'Orateur, appelle histrions les deux plus grands acteurs qu'ait jamais eu Rome, Esope et Roscius ; dans son plaidoyer pour ce dernier, il plaint un si honnête homme d'exercer un métier si peu honnête. Loin de distinguer entre les comédiens, histrions et farceurs, ni entre les acteurs des tragédies et ceux des comédies, la loi couvre indistinctement du même opprobre tous ceux qui montrent sur le théâtre. *Quisquis in Scenam prodierit, ait Prætor, infamis est.* Il est vrai seulement que cet opprobre tomboit moins sur la représentation même, que sur l'état où l'on en faisoit métier : puisque la jeunesse de Rome représentoit publiquement, à la fin des grandes pieces, les Atellanes ou Exodes, sans déshonneur. A cela près, on voit dans mille endroits que tous les comédiens indifféremment étoient esclaves, et traités comme tels quand le public n'étoit pas content d'eux.

Je ne sache qu'un seul peuple qui n'ait pas eu là-dessus les maximes de tous les autres, ce sont les Grecs. Il est certain que chez eux la profession du théâtre étoit si peu déshonnête, que la Grèce fournit des exemples d'acteurs chargés de certaines

fonctions publiques, soit dans l'Etat, soit en ambassades. Mais on pourroit trouver aisément les raisons de cette exception. 1°. La tragédie ayant été inventée chez les Grecs, aussi bien que la comédie, ils ne pouvoient jeter d'avance une impression de mépris sur un état dont on ne connoissoit pas encore les effets ; et quand on commença de les connoître, l'opinion publique avoit déjà pris son pli. 2°. Comme la tragédie avoit quelque chose de sacré dans son origine, d'abord ses acteurs furent plutôt regardés comme des prêtres que comme des baladins. 3°. Tous les sujets des pièces n'étant tirés que des antiquités nationales, dont les Grecs étoient idolâtres, ils voyoient dans ces mêmes acteurs moins des gens qui jouoient des fables, que des citoyens instruits qui représentoient aux yeux de leurs compatriotes l'histoire de leurs pays. 4°. Ce peuple, enthousiaste de sa liberté jusqu'à croire que les Grecs étoient les seuls hommes libres par nature (*), se rappelloit avec un vif sentiment de plaisir ses anciens malheurs et les crimes de ses maîtres. Ces grands tableaux l'instruisoient sans cesse, et ils ne pouvoient se défendre d'un peu de respect pour les organes de cette instruction. 5°. La tragédie n'étant d'abord jouée que par des hommes, on ne voyoit point

(*) Iphigénie le dit en termes exprès dans la tragédie d'Euripide, qui porte le nom de cette Princesse.

sur leur théâtre ce mêlange scandaleux d'hommes et de femmes, qui fait des nôtres autant d'écoles de mauvaises mœurs. 6°. Enfin leurs spectacles n'avoient rien de la mesquinerie de ceux d'aujourd'hui. Leurs théâtres n'étoient point élevés par l'intérêt et par l'avarice ; ils n'étoient point renfermés dans d'obscures prisons ; leurs acteurs n'avoient pas besoin de mettre à contribution les spectateurs, ni de compter du coin de l'œil les gens qui voyoient passer la porte, pour être sûrs de leur soupé.

Ces grands et superbes spectacles donnés sous le ciel, à la face de toute une nation, n'offroient de toutes parts que des combats, des victoires, des prix, des objets capables d'inspirer aux Grecs une ardente émulation, et d'échauffer leurs cœurs de sentimens d'honneur et de gloire. C'est au milieu de cet imposant appareil, si propre à élever et remuer l'ame, que les acteurs, animés du même zèle, partageoient, selon leurs talens, les honneurs rendus aux vainqueurs des jeux, souvent aux premiers hommes de la nation. Je ne suis pas surpris que loin de les avilir, leur métier exercé de cette manière, leur donnât cette fierté de courage et ce noble désintéressement qui sembloit quelquefois élever l'acteur à son personnage. Avec tout cela, jamais la Grèce, excepté Sparte, ne fut citée en exemple de bonnes mœurs ; et Sparte, qui ne souffroit

point de théâtre (*), n'avoit garde d'honorer ceux qui s'y montrent.

Revenons aux Romains, qui loin de suivre à cet égard l'exemple des Grecs, en donnerent un tout contraire. Quand les loix déclaroient les Comédiens infâmes, étoit-ce dans le dessein d'en déshonorer la profession ? Quelle eût été l'utilité d'une disposition si cruelle ? Elles ne la déshonoroient point, elles rendoient seulement authentique le déshonneur qui en est inséparable : car jamais les bonnes loix ne changent la nature des choses ; elles ne font que la suivre, et celles-là seules sont observées. Il ne s'agit donc pas de crier d'abord contre les préjugés, mais de savoir premierement si ce ne sont que des préjugés, si la profession de Comédien n'est point en effet déshonorante en elle-même : car si par malheur elle l'est, nous aurons beau statuer qu'elle ne l'est pas ; au lieu de la réhabiliter, nous ne ferons que nous avilir nous-mêmes.

Qu'est-ce que le talent du Comédien ? L'art de se contrefaire, de revêtir un autre caractere que le sien, de paroître différent de ce qu'on est, de se passionner de sang-froid, de dire autre chose que ce qu'on pense, aussi naturellement que si on le

(*) Voyez sur cette erreur, la lettre de M. Le Roy. (On la trouvera dans la collection des lettres de M. Rousseau, à la fin de ce Recueil.

pensoit réellement, et d'oublier enfin sa propre place à force de prendre celle d'autrui. Qu'est-ce que la profession du Comédien ? Un métier par lequel il se donne en représentation pour de l'argent, se soumet à l'ignominie et aux affronts qu'on achete le droit de lui faire, et met publiquement sa personne en vente. J'adjure tout homme sincere de dire s'il ne sent pas au fond de son ame, qu'il y a dans ce trafic de soi-même quelque chose de servile et de bas. Vous autres philosophes, qui vous prétendez si fort au-dessus des préjugés, ne mourriez-vous pas tous de honte, si lâchement travestis en Rois il vous falloit aller faire aux yeux du public un rôle différent du vôtre, et exposer vos Majestés aux huées de la populace ? Quel est donc, au fond ; l'esprit que le Comédien reçoit de son état ? un mélange de bassesse, de fausseté, de ridicule orgueil, et d'indigne avilissement, qui le rend propre à toutes sortes de personnages, hors le plus noble de tous, celui d'homme, qu'il abandonne.

Je sais que le jeu du Comédien n'est pas celui d'un fourbe qui veut en imposer, qu'il ne prétend pas qu'on le prenne en effet pour la personne qu'il représente, ni qu'on le croie affecté des passions qu'il imite ; et qu'en donnant cette imitation pour ce qu'elle est, il la rend tout-à-fait innocente. Aussi ne l'accusé-je pas d'être précisément un trompeur, mais de cultiver

pour tout métier le talent de tromper les hommes, et de s'exercer à des habitudes qui ne pouvant être innocentes qu'au Théâtre, ne servent par-tout ailleurs qu'à mal faire. Ces hommes si bien parés ; si bien exercés au ton de la galanterie et aux accens de la passion, n'abuseront-ils jamais de cet art pour séduire de jeunes personnes ? Ces valets filoux, si subtils de la langue et de la main sur la Scene, dans les besoins d'un métier plus dispendieux que lucratif, n'auront-ils jamais de distractions utiles ? Ne prendront-ils jamais la bourse d'un fils prodigue ou d'un pere avare pour celle de Léandre ou d'Argan (*) ? Par-tout la tentation de mal faire augmente avec la facilité ; et il faut que les Comédiens soient plus vertueux que les autres hommes, s'ils ne sont pas plus corrompus.

L'orateur, le Prédicateur, pourra-t-on me dire encore, paient de leur personne ainsi que le Comédien. La différence est très grande. Quand l'Orateur se montre, c'est pour parler et non pour se donner en spectacle : il ne représente que lui-

(*) On a relevé ceci comme outré et comme ridicule. On a eu raison. Il n'y a point de vice dont les comédiens soient moins accusés que de la friponnerie. Leur métier, qui les occupe beaucoup et leur donne même des sentimens d'honneur à certains égards, les éloigne d'une telle bassesse. Je laisse ce passage, parce que je me suis fait une loi de ne rien ôter ; mais je le désavoue hautement comme une très grande injustice.

même, il ne fait que son propre rôle, ne parle qu'en son propre nom, ne dit ou ne doit dire que ce qu'il pense ; l'homme et le personnage étant le même être, il est à sa place ; il est dans le cas de tout autre citoyen qui remplit les fonctions de son état. Mais un Comédien sur la Scene, étalant d'autres sentimens que les siens, ne disant que ce qu'on lui fait dire, représentant souvent un être chimérique, s'anéantit, pour ainsi dire, s'annulle avec son héros ; et dans cet oubli de l'homme, s'il en reste quelque chose, c'est pour être le jouet des Spectateurs. Que dirai-je de ceux qui semblent avoir peur de valoir trop par eux-mêmes, et se dégradent jusqu'à représenter des personnages auxquels ils seroient bien fâchés de ressembler ? C'est un grand mal ; sans doute, de voir tant de scélérats dans le monde faire des rôles d'honnêtes gens ; mais y a-t-il rien de plus choquant, de plus lâche, qu'un honnête homme à la Comédie faisant le rôle d'un scélérat, et déployant tout son talent pour faire valoir de criminelles maximes, dont lui-même est pénétré d'horreur.

Si l'on ne voit en tout ceci qu'une profession peu honnête, on doit voir encore une source de mauvaises mœurs dans le désordre des Actrices, qui force et entraîne celui des acteurs. Mais pourquoi ce désordre est-il inévitable ? Ah pourquoi ! Dans tout autre temps on n'auroit pas be-

soin de le demander ; mais dans ce siecle où regnent si fiérement les préjugés et l'erreur sous le nom de philosophie, les hommes, abrutis par leur vain savoir, ont fermé leur esprit à la voix de la raison, et leur cœur à celle de la nature.

Dans tout état, dans tout pays, dans toute condition, les deux sexes ont entr'eux une liaison si forte et si naturelle que les mœurs de l'un décident toujours de celles de l'autre. Non que ces mœurs soient toujours les mêmes ; mais elles ont toujours le même degré de bonté ; modifié dans chaque sexe par les penchans qui lui sont propres. Les Angloises sont douces et timides. Les Anglois sont durs et féroces. D'où vient cette apparente opposition ? De ce que le caractere de chaque sexe est ainsi renforcé, et que c'est aussi le caractere national de porter tout à l'extrême. A cela près tout est semblable. Les deux sexes aiment à vivre à part ; tous deux font cas des plaisirs de la table, tous deux se rassemblent pour boire après le repas, les hommes du vin, les femmes du thé : tous deux se livrent au jeu sans fureur et s'en font un métier plutôt qu'une passion ; tous deux ont un grand respect pour les choses honnêtes ; tous deux aiment la patrie et les loix ; tous deux honorent la foi conjugale ; et s'ils la violent, ils ne se font point un honneur de la violer ; la paix domestique plaît à tous deux ; tous

tous deux sont silencieux et taciturnes ; tous deux difficiles à émouvoir ; tous deux emportés dans leurs passions ; pour tous deux l'amour est terrible et tragique ; il décide du sort de leurs jours ; il ne s'agit pas de moins, dit Muralt, que d'y laisser la raison ou la vie ; enfin tous deux se plaisent à la campagne, et les Dames Angloises errent aussi volontiers dans leurs parcs solitaires, qu'elles vont se montrer à Vauxhall. De ce goût commun pour la solitude, naît aussi celui des lectures contemplatives et des Romans dont l'Angleterre est inondée *(gg)*. Ainsi tous deux, plus recueillis avec eux-mêmes se livrent moins à des imitations frivoles, prennent mieux le goût des vrais plaisirs de la vie, et songent moins à paroître heureux qu'à l'être.

J'ai cité les Anglois par préférence, parce qu'ils sont, de toutes les nations du monde, celle où les mœurs des deux sexes paroissent d'abord le plus contraires. De leur rapport dans ce pays-là nous pouvons conclure pour les autres. Toute la différence consiste en ce que la vie des femmes est un développement continuel de leurs mœurs, au lieu que celle des hommes s'effaçant davantage dans l'uniformité des

(*gg*) Ils y sont, comme les hommes, sublimes ou détestables. On n'a jamais fait encore, en quelque langue que ce soit, de Roman égal à *Clarisse*, ni même approchant.

affaires, il faut attendre pour en juger, de les voir dans les plaisirs. Voulez-vous donc connoître les hommes ? Etudiez les femmes. Cette maxime est générale, et jusques-là tout le monde sera d'accord avec moi. Mais si j'ajoute qu'il n'y a point de bonnes mœurs pour les femmes hors d'une vie retirée et domestique ; si je dis que les paisibles soins de la famille et du ménage sont leur partage, que la dignité de leur sexe est dans sa modestie, que la honte et la pudeur sont en elles inséparables de l'honnêteté, que rechercher les regards des hommes, c'est déjà s'en laisser corrompre, et que toute femme qui se montre se déshonore : à l'instant va s'élever contre moi cette philosophie d'un jour qui n'aît et meurt dans le coin d'une grande ville, et veut étouffer de là le cri de la Nature et la voix unanime du genre-humain.

Préjugés populaires ! me crie-t-on. Petites erreurs de l'enfance ! Tromperie des loix et de l'éducation ! La pudeur n'est rien. Elle n'est qu'une invention des loix sociales pour mettre à couvert les droits des peres et des époux, et maintenir quelque ordre dans les familles. Pourquoi rougirions-nous des besoins que nous donna la Nature ? Pourquoi trouverions-nous un motif de honte dans un acte aussi indifférent en soi, et aussi utile dans ses effets que celui qui concourt à perpétuer l'espece ? Pourquoi, les desirs étant égaux des

deux parts, les démonstrations en seroient-elles différentes ? Pourquoi l'un des sexes se refuseroit-il plus que l'autre aux penchans qui leur sont communs ? Pourquoi l'homme auroit-il sur ce point d'autres loix que les animaux ?

Tes pourquoi, dit le Dieu, ne finiroient jamais.

Mais ce n'est pas à l'homme, c'est à son Auteur qu'il les faut adresser. N'est-il pas plaisant qu'il faille dire pourquoi j'ai honte d'un sentiment naturel, si cette honte ne m'est pas moins naturelle que ce sentiment même ? Autant vaudroit me demander aussi pourquoi j'ai ce sentiment. Est-ce à moi de rendre compte de ce qu'a fait la Nature ? Par cette maniere de raisonner, ceux qui ne voient pas pourquoi l'homme est existant, devroient nier qu'il existe.

J'ai peur que ces grands scrutateurs des conseils de Dieu n'aient un peu légérement pesé ses raisons. Moi qui ne me pique pas de les connoître, j'en crois voir qui leur ont échappé. Quoi qu'ils en disent, la honte qui voile aux yeux d'autrui les plaisirs de l'amour, est quelque chose. Elle est la sauve-garde commune que la Nature a donnée aux deux sexes, dans un état de foiblesse et d'oubli d'eux-mêmes qui les livre à la merci du premier venu ; c'est ainsi qu'elle couvre leur sommeil des ombres de la nuit, afin que durant ce temps de ténebres ils soient moins exposés aux

attaques les uns des autres ; c'est ainsi qu'elle fait chercher à tout animal souffrant la retraite et les lieux déserts, afin qu'il souffre et meure en paix, hors des atteintes qu'il ne peut plus repousser.

A l'égard de la pudeur du sexe en particulier, quelle arme plus douce eût pu donner cette même nature à celui qu'elle destinoit à se défendre ? Les désirs sont égaux ! Qu'est-ce à dire ? Y a-t-il de part et d'autre mêmes facultés de les satisfaire ? Que deviendroit l'espèce humaine, si l'ordre de l'attaque et de la défense étoit changé ? L'assaillant choisiroit au hasard des temps où la victoire seroit impossible ; l'assailli seroit laissé en paix quand il auroit besoin de se rendre, et poursuivi sans relâche quand il seroit trop foible pour succomber ; enfin le pouvoir et la volonté toujours en discorde, ne laissant jamais partager les desirs, l'amour ne seroit plus le soutien de la nature, il en seroit le destructeur et le fléau.

Si les deux sexes avoient également fait et reçu les avances, la vaine importunité n'eût point été sauvée ; des feux toujours languissans dans une ennuyeuse liberté ne se fussent jamais irrités ; le plus doux de tous les sentimens eût à peine effleuré le cœur humain, et son objet eût été mal rempli. L'obstacle apparent qui semble éloigner cet objet, est au fond ce qui le rapproche. Les desirs voilés par la honte n'en

deviennent que plus séduisans ; en les gênant la pudeur les enflamme : ses craintes, ses détours, ses réserves, ses timides aveux, sa tendre et naïve finesse, disent mieux ce qu'elle croit taire que la passion ne l'eût dit sans elle : c'est elle qui donne du prix aux faveurs et de la douceur aux refus. Le véritable amour possede en effet ce que la seule pudeur lui dispute ; ce mélange de foiblesse et de modestie le rend plus touchant et plus tendre ; moins il obtient, plus la valeur de ce qu'il obtient en augmente ; et c'est ainsi qu'il jouit à la fois de ses privations et de ses plaisirs.

Pourquoi, disent-ils, ce qui n'est pas honteux à l'homme, le seroit-il à la femme, Pourquoi l'un des sexes se feroit-il un crime de ce que l'autre se croit permis ? comme si les conséquences étoient les mêmes des deux côtés ! comme si tous les austeres devoirs de la femme ne dérivoient pas de cela seul, qu'un enfant doit avoir un pere ! Quand ces importantes considérations nous manqueroient, nous aurions toujours la même réponse à faire, et toujours elle seroit sans réplique. Ainsi l'a voulu la nature, c'est un crime d'étouffer sa voix. L'homme peut être audacieux, telle est sa destination (*hh*) : il faut bien que quelqu'un

(*hh*) Distinguons cette audace de l'insolence et de la brutalité ; car rien ne part de sentimens plus opposés, et n'a des effets plus contraires. Je suppose l'amour innocent

se déclare. Mais toute femme sans pudeur est coupable et dépravée, parce qu'elle foule aux pieds un sentiment naturel à son sexe.

Comment peut-on disputer la vérité de ce sentiment? Toute la terre n'en rendît-elle pas l'éclatant témoignage, la seule comparaison des sexes suffiroit pour la constater. N'est ce pas la nature qui pare les jeunes personnes de ces traits si doux qu'un peu de honte rend plus touchans encore? N'est-ce pas elle qui met dans leurs yeux ce regard timide et tendre auquel on résiste avec tant de peine? N'est-ce pas elle qui donne à leur teint plus d'éclat, et à leur peau plus de finesse, afin qu'une modeste rougeur s'y laisse mieux appercevoir? N'est-ce pas elle qui les rend craintives afin qu'elles fuient, et foibles afin qu'elles cèdent?

et libre, ne recevant de loix que de lui-même; c'est à lui seul qu'il appartient de présider à ses mysteres, et de former l'union des personnes, ainsi que celle des cœurs. Qu'un homme insulte à la pudeur du sexe, et attente avec violence aux charmes d'un jeune objet qui ne sent rien pour lui; sa grossiéreté n'est point passionnée, elle est outrageante; elle annonce une ame sans mœurs, sans délicatesse, incapable à la fois d'amour et d'honnêteté. Le plus grand prix des plaisirs est dans le cœur qui les donne: un véritable amant ne trouveroit que douleur, rage, et désespoir dans la possession même de ce qu'il aime, s'il croyoit n'en point être aimé.

Vouloir contenter insolemment ses desirs sans l'aveu de celle qui les fait naître, est l'audace d'un satyre; celle d'un homme est de savoir les témoigner sans déplaire,

A quoi bon leur donner un cœur plus sensible à la pitié, moins de vîtesse à la course, un corps moins robuste, une stature moins haute, des muscles plus délicats, si elle ne les eût destinées à se laisser vaincre? Assujetties aux incommodités de la grossesse, et aux douleurs de l'enfantement, ce surcroît de travail exigeoit-il une diminution de forces? Mais pour les réduire à cet état pénible, il les falloit assez fortes pour ne succomber qu'à leur volonté, et assez foibles pour avoir toujours un prétexte de se rendre. Voilà précisément le point où les a placé la nature.

Passons du raisonnement à l'expérience. Si la pudeur étoit un préjugé de la société et de l'éducation, ce sentiment devroit augmenter dans les lieux où l'éducation est plus soignée, et où l'on rafine incessamment sur les loix sociales; il devroit être plus

de les rendre intéressans, de faire en sorte qu'on les partage, d'asservir les sentimens avant d'attaquer la personne. Ce n'est pas encore assez d'être aimé : les desirs partagés ne donnent pas seuls le droit de les satisfaire; il faut de plus le consentement de la volonté. Le cœur accorde en vain ce que la volonté refuse. L'honnête homme et l'amant s'en abstient, même quand il pourroit l'obtenir. Arracher ce consentement tacite, c'est user de toute la violence permise en amour. Le lire dans les yeux, le voir dans les manieres malgré le refus de la bouche, c'est l'art de celui qui sait aimer; s'il acheve alors d'être heureux, il n'est point brutal, il est honnête; il n'outrage point la pudeur, il la respecte, il la sert, il lui laisse l'honneur de défendre encore ce qu'elle eût peut-être abandonné.

foible par-tout où l'on est resté plus près de l'état primitif. C'est tout le contraire (*ii*). Dans nos montagnes, les femmes sont timides et modestes ; un mot les fait rougir, elles n'osent lever les yeux sur les hommes, et gardent le silence devant eux. Dans les grandes villes, la pudeur est ignoble et basse : c'est la seule chose dont une femme bien élevée auroit honte ; et l'honneur d'avoir fait rougir un honnête homme n'appartient qu'aux femmes du meilleur air.

L'argument tiré de l'exemple des bêtes ne conclud point, et n'est pas vrai. L'homme n'est point un chien ni un loup. Il ne faut qu'établir dans son espèce les premiers rapports de la société, pour donner à ses sentimens une moralité toujours inconnues aux bêtes. Les animaux ont un cœur et des passions ; mais la sainte image de l'honnête et du beau n'entra jamais que dans le cœur de l'homme.

Malgré cela, où a-t-on pris que l'instinct ne produit jamais dans les animaux des effets semblables à ceux que la honte produit parmi les hommes ? Je vois tous les jours des preuves du contraire. J'en vois se cacher dans certains besoins pour dérober aux sens un objet de dégoût ; je les vois ensuite, au lieu de fuir, s'empresser d'en couvrir

(*ii*) Je m'attends à l'objection. Les femmes sauvages n'ont point de pudeur : car elles vont nues. Je réponds que les nôtres en ont encore moins : car elles s'habillent. (Voyez la fin de cet essai, au sujet des filles de Lacédémone.)

les vestiges. Que manque-t-il à ces soins pour avoir un air de décence et d'honnêteté, sinon d'être pris par des hommes ? Dans leurs amours, je vois des caprices, des choix, des refus concertés, qui tiennent de bien près à la maxime d'irriter la passion par des obstacles. A l'instant même où j'écris ceci, j'ai sous les yeux un exemple qui le confirme. Deux jeunes pigeons dans l'heureux temps de leurs premieres amours, m'offrent un tableau bien différent de la sotte brutalité que leur prêtent nos prétendus sages. La blanche colombe va suivant pas à pas son bien aimé, et prend chasse elle-même aussitôt qu'il se retourne. Reste-t-il dans l'inaction ? de légers coups de bec le réveillent ; s'il se retire, on le poursuit ; s'il se défend, un petit vol de six pas l'attire encore ; l'innocence de la Nature ménage les agaceries et la molle résistance, avec un art qu'auroit à peine la plus habile coquette. Non, la folâtre Galatée ne faisoit pas mieux, et Virgile eût pu tirer d'un colombier l'une de ses plus charmantes images.

Quand on pourroit nier qu'un sentiment particulier de pudeur fût naturel aux femmes, en seroit-il moins vrai que, dans la société, leur partage doit être une vie domestique et retirée, et qu'on doit les élever dans des principes qui s'y rapportent ? Si la timidité, la pudeur, la modestie, qui leur sont propres, sont des inventions sociales, il importe à la société que les

femmes acquierent ces qualités; il importe de les cultiver en elles, et toute femme qui les dédaigne offense les bonnes mœurs. Y a-t-il au monde un spectacle aussi touchant, aussi respectable que celui d'une mere de famille entourée de ses enfans, réglant les travaux de ses domestiques, procurant à son mari une vie heureuse, et gouvernant sagement la maison? C'est là qu'elle se montre dans toute la dignité d'une honnête femme; c'est là qu'elle impose vraiment du respect, et que la beauté partage avec honneur les hommages rendus à la vertu. Une maison dont la maîtresse est absente, est un corps sans ame, qui bientôt tombe en corruption; une femme hors de sa maison perd son plus grand lustre; et dépouillée de ses vrais ornemens, elle se montre avec indécence. Si elle a un mari, que cherche-t-elle parmi les hommes? Si elle n'en a pas, comment s'expose-t-elle à rebuter par un maintien peu modeste celui qui seroit tenté de le devenir? Quoi qu'elle puisse faire, on sent qu'elle n'est pas à sa place en public; et sa beauté même, qui plaît sans intéresser, n'est qu'un tort de plus que le cœur lui reproche. Que cette impression nous vienne de la nature ou de l'éducation, elle est commune à tous les peuples du monde; par-tout on considere les femmes à proportion de leur modestie; par-tout on est convaincu qu'en négligeant les manieres de leur sexe, elles en négligent

les devoirs : par-tout on voit qu'alors tournant en effronterie la mâle et ferme assurance de l'homme, elles s'avilissent par cette odieuse imitation, et déshonorent à la fois leur sexe et le nôtre.

Je sais qu'il regne en quelque pays des coutumes contraires ; mais voyez aussi quelles mœurs elles ont fait naître ! Je ne voudrois pas d'autre exemple pour confirmer mes maximes. Appliquons aux mœurs des femmes ce que j'ai dit ci-devant de l'honneur qu'on leur porte. Chez tous les anciens peuples policés elles vivoient très renfermées, elles se montroient rarement en public, jamais avec des hommes ; elles ne se promenoient point avec eux, elles n'avoient point la meilleure place au spectacle, elles ne s'y mettoient point en montre (*kk*) ; il ne leur étoit pas même permis d'assister à tous ; et l'on sait qu'il y avoit peine de mort contre celles qui s'oseroient montrer aux Jeux Olympiques.

Dans la maison, elles avoient un appartement particulier où les hommes n'entroient point. Quand leurs maris donnoient à manger, elles se présentoient rarement à table ; les honnêtes femmes en sortoient avant la fin du repas, et les autres n'y paroissoient

(*kk*) Au théâtre d'Athènes, les femmes occupoient une galerie haute appellée *Cercis*, peu commode pour voir et pour être vues ; mais il paroît par l'aventure de Valerie et de Sylla qu'au Cirque de Rome elles étoient mêlées avec les hommes.

point au commencement. Il n'y avoit aucune assemblée commune pour les deux sexes, ils ne passoient point la journée ensemble. Ce soin de ne pas se rassasier les uns des autres, faisoit qu'on s'en revoyoit avec plus de plaisir; il est sûr qu'en général la paix domestique étoit mieux affermie, et qu'il régnoit plus d'union entre les époux (*ll*) qu'il n'en règne aujourd'hui.

Tels étoient les usages des Perses, des Grecs, des Romains, et même des Egyptiens, malgré les mauvaises plaisanteries d'Hérodote qui se réfutent d'elles-mêmes. Si quelquefois les femmes sortoient des bornes de cette modestie, le cri public montroit que c'étoit une exception. Que n'a-t-on pas dit de la liberté du sexe à Sparte? On peut comprendre aussi par la *Lisistrata* d'Aristophane, combien l'impudence des Athéniens étoit choquante aux yeux des Grecs; et dans Rome déjà corrompue, avec quel scandale ne vit-on point encore les Dames Romaines se présenter au Tribunal des Triumvirs?

Tout est changé. Depuis que des foules de barbares, traînant avec eux leurs femmes dans leurs armées, eurent inondé l'Europe; la licence des camps, jointe à la froideur naturelle des climats septentrionaux, qui

(*ll*) On en pourroit attribuer la cause à la facilité du divorce; mais les Grecs en faisoient peu d'usage, et Rome subsista cinq cents ans avant que personne s'y prévalût de la loi qui le permettoit.

rend la réserve moins nécessaire, introduisit une autre maniere de vivre que favoriserent les livres de chevalerie, où les belles Dames passoient leur vie à se faire enlever par des hommes, en tout bien et en tout honneur. Comme ces livres étoient les écoles de galanterie du temps, les idées de liberté qu'ils inspirent s'introduisirent, surtout dans les Cours et les grandes villes, où l'on se pique davantage de politesse : par les progrès même de cette politesse, elle dut enfin dégénérer en grossierté. C'est ainsi que la modestie naturelle au sexe est peu-à-peu disparue, et que les mœurs des vivandieres se sont transmises aux femmes de qualité.

Mais voulez-vous savoir combien ces usages, contraires aux idées naturelles, sont choquans pour qui n'en a pas l'habitude? Jugez-en par la surprise et l'embarras des étrangers et des Provinciaux à l'aspect de ces manieres si nouvelles pour eux. Cet embarras fait l'éloge des femmes de leur pays; et il est à croire que celles qui le causent en seroient moins fieres, si la source leur en étoit mieux connue. Ce n'est point qu'elles en imposent, c'est plutôt qu'elles font rougir, et que la pudeur chassée par la femme de ses discours et de son maintien, se réfugie dans le cœur de l'homme.

Revenant maintenant à nos Comédiennes, je demande comment un état dont l'unique objet est de se montrer au public, et qui pis est, de se montrer pour de l'argent,

conviendroit à d'honnêtes femmes, et pourroit compatir en elles avec la modestie et les bonnes mœurs ? A-t-on besoin même de disputer sur les différences morales des sexes pour sentir combien il est difficile que celle qui se met à prix en représentation ne s'y mette bientôt en personne, et ne se laisse jamais tenter de satisfaire des desirs qu'elle prend tant de soin d'exciter ? Quoi ! malgré mille timides précautions, une femme honnête et sage, exposée au moindre danger, a bien de la peine encore à se conserver un cœur à l'épreuve ; et ces jeunes personnes audacieuses, sans autre éducation qu'un systême de coquetterie et des rôles amoureux, dans une parure très peu modeste (*mm*) sans cesse entourées d'une jeunesse ardente et téméraire, au milieu des douces voix de l'amour et du plaisir, résisteront à leur âge, à leur cœur, aux objets qui les environnent, aux discours qu'on leur tient, aux occasions toujours renaissantes, et à l'or auquel elles sont d'avance à demi vendues ! Il faudroit nous croire une simplicité d'enfant pour vouloir nous en imposer à ce point. Le vice a beau se cacher dans l'obscurité ; son empreinte est sur les fronts coupables : l'audace d'une femme est le signe assuré de sa honte : c'est pour avoir trop à rougir qu'elle ne rougit plus ; et si

(*mm*) Que sera-ce en leur supposant la beauté qu'on a raison d'exiger d'elles ? Voyez les Entretiens sur *le fils naturel*.

quelquefois la pudeur survit à la chasteté, que doit-on penser de la chasteté, quand la pudeur même est éteinte ?

Supposons, si l'on veut, qu'il y ait eu quelques exceptions; supposons

Qu'il en soit jusqu'à trois que l'on pourroit nommer.

Je veux bien croire là-dessus ce que je n'ai jamais ni vu ni ouï dire. Appellerons-nous un métier honnête celui qui fait d'une honnête femme un prodige, et qui nous porte à mépriser celles qui l'exercent, à moins de compter sur un miracle continuel? L'immodestie tient si bien à leur état, et elles le sentent si bien elles-mêmes, qu'il n'y en a pas une qui ne se crût ridicule de feindre au moins de prendre pour elles les discours de sagesse et d'honneur qu'elle débite au public. De peur que ces maximes sévères ne fîssent un progrès nuisible à son intérêt, l'actrice est toujours la premiere à parodier son rôle, et à détruire son propre ouvrage. Elle quitte, en atteignant la coulisse, la morale du théâtre aussi bien que sa dignité; et si l'on prend des leçons de vertu sur la scène, on les va bien vîte oublier dans les foyers.

Après ce que j'ai dit ci-devant, je n'ai pas besoin, je crois, d'expliquer encore comment le désordre des actrices entraîne celui des acteurs, surtout dans un métier qui les force à vivre entr'eux dans la plus

grande familiarité. Je n'ai pas besoin de montrer comment d'un état déshonorant naissent des sentimens déshonnêtes, ni comment les vices divisent ceux que l'intérêt commun devroit réunir. Je ne m'étendrai pas sur mille sujets de discorde et de querelles, que la distribution des rôles, le partage de la recette, le choix des pièces, la jalousie des applaudissemens, doivent exciter sans cesse, principalement entre les actrices, sans parler des intrigues de galanterie. Il est plus inutile encore que j'expose les effets que l'association du luxe et de la misere, inévitable entre ces gens-là, doit naturellement produire. J'en ai déjà trop dit pour vous et pour les hommes raisonnables; je n'en dirois jamais assez pour les gens prévenus qui ne veulent pas voir ce que la raison leur montre, mais seulement ce qui convient à leurs passions ou à leurs préjugés.

Si tout cela tient à la profession du Comédien, que ferons-nous, Monsieur, pour prévenir des effets inévitables? Pour moi, je ne vois qu'un seul moyen, c'est d'ôter la cause. Quand les maux de l'homme lui viennent de sa nature ou d'une maniere de vivre qu'il ne peut changer, les Médecins les préviennent-ils? Défendre au Comédien d'être vicieux, c'est défendre à l'homme d'être malade.

S'ensuit-il de là qu'il faille mépriser tous les Comédiens? Il s'ensuit au contraire, qu'un

qu'un Comédien qui a de la modestie, des mœurs, de l'honnêteté, est, comme vous l'avez très bien dit, doublement estimable: puisqu'il montre par là que l'amour de la vertu l'emporte en lui sur les passions de l'homme, et sur l'ascendant de sa profession. Le seul tort qu'on lui peut imputer, est de l'avoir embrassée; mais trop souvent un écart de jeunesse décide du sort de la vie; et quand on se sent un vrai talent, qui peut résister à son attrait? Les grands acteurs portent avec eux leur excuse; ce sont les mauvais qu'il faut mépriser.

Si j'ai resté si long-temps dans les termes de la proposition générale, ce n'est pas que je n'eusse eu plus d'avantage encore à l'appliquer précisément à la ville de Genève; mais la répugnance de mettre mes concitoyens sur la scene m'a fait différer autant que je l'ai pu de parler de nous. Il y faut pourtant venir à la fin, et je n'aurois rempli qu'imparfaitement ma tâche, si je ne cherchois, sur notre situation particuliere, ce qui résultera de l'établissement d'un théâtre dans notre ville, au cas que votre avis et vos raisons déterminent le gouvernement à l'y souffrir. Je me bornerai à des effets si sensibles, qu'ils ne puissent être contestés de personne qui connoisse un peu notre constitution.

Genève est riche, il est vrai; mais quoiqu'on n'y voie point ces énormes disproportions de fortune qui appauvrissent tout

un pays pour enrichir quelques habitans, et sement la misere autour de l'opulence, il est certain que si quelques Genevois possedent d'assez grands biens, plusieurs vivent dans une disette assez dure, et que l'aisance du plus grand nombre vient d'un travail assidu, d'économie et de modération, plutôt que d'une richesse positive. Il y a bien des villes plus pauvres que la nôtre, où le bourgeois peut donner beaucoup plus à ses plaisirs, parce que le territoire qui le nourrit ne s'épuise pas, et que son temps n'étant d'aucun prix, il peut le perdre sans préjudice. Il n'en va pas ainsi parmi nous, qui, sans terres pour subsister, n'avons tous que notre industrie. Le peuple Genevois ne se soutient qu'à force de travail, et n'a le nécessaire qu'autant qu'il se refuse tout superflu : c'est une des raisons de nos loix somptuaires. Il me semble que ce qui doit d'abord frapper tout étranger entrant dans Genève, c'est l'air de vie et d'activité qu'il y voit régner. Tout s'occupe, tout est en mouvement, tout s'empresse à son travail et à ses affaires. Je ne crois pas que nulle autre aussi petite ville au monde offre un pareil spectacle. Visitez le quartier St. Gervais, toute l'horlogerie de l'Europe y paroît rassemblée. Parcourez le Molard et les rues basses : un appareil de commerce en grand, des monceaux de ballots, de tonneaux, confusément jettés, une odeur d'Inde et de

droguerie vous font imaginer un port de mer. Aux Pâquis, aux Eaux-vives, le bruit et l'aspect des fabriques d'indienne et de toile peinte semblent vous transporter à Zurich. La ville se multiplie en quelque sorte par les travaux qui s'y font; et j'ai vu des gens, sur ce premier coup-d'œil, en estimer le peuple à cent mille ames. Les bras, l'emploi du temps, la vigilance, l'austère parsimonie, voilà les trésors du Genevois : voilà avec quoi nous attendons un amusement de gens oisifs, qui nous ôtant à la fois le temps et l'argent, doublera réellement notre perte.

Genève ne contient pas vingt-quatre mille ames, vous en convenez. Je vois que Lyon bien plus riche à proportion, et du moins cinq ou six fois plus peuplé, entretient exactement un Théâtre, et que quand ce Théâtre est un opéra, la ville n'y sauroit suffire. Je vois que Paris, la capitale de la France et le gouffre des richesses de ce grand royaume, en entretient trois assez médiocrement, et un quatrieme en certain temps de l'année. Supposons ce quatrieme (*nn*) permanent. Je vois que, dans plus de six cents mille habitans, ce rendez-vous de l'opulence et de l'oisiveté fournit à peine journellement au Spectacle mille

(*nn*) Si je ne compte point le Concert Spirituel, c'est qu'au lieu d'être un spectacle ajouté aux autres, il n'en est que le supplément. Je ne compte pas non plus les petits spectacles de la foire, mais aussi je la compte toute l'an-

ou douze cents Spectateurs, tout compensé. Dans le reste du royaume, je vois Bordeaux, Rouen, grands ports de mer; je vois Lille, Strasbourg, grandes villes de guerre, pleines d'Officiers oisifs qui passent leur vie à attendre qu'il soit midi et huit heures, avoir un Théâtre de Comédie : encore faut-il des taxes involontaires pour le soutenir. Mais combien d'autres villes incomparablement plus grandes que la nôtre, combien de sieges de parlemens et de Cours souveraines ne peuvent entretenir une Comédie à demeure ?

Pour juger si nous sommes en état de mieux faire, prenons un terme de comparaison bien connu, tel, par exemple, que la ville de Paris. Je dis donc que, si plus de six cents mille habitans ne fournissent journellement, et l'un dans l'autre, aux Théâtres de Paris que douze cens Spectateurs, moins de vingt-quatre mille habitans n'en fourniront certainement pas plus de quarante-huit à Genève. Encore faut-il dédruire les *gratis* de ce nombre, et supposer qu'il n'y a pas proportionnellement moins de désœuvrés à Genève qu'à Paris, supposition qui me paroît insoutenable.

Or si les Comédiens François, pensionnés du Roi, et propriétaires de leur Théâ-

née, au lieu qu'elle ne dure pas six mois En recherchant, par comparaison, s'il est possible qu'une troupe subsiste à Genève, je suppose par-tout des rapports plus favorables à l'affirmative que ne le donnent les faits connus.

tre, ont bien de la peine à se soutenir à Paris avec une assemblée de trois cens Spectateurs par représentation (*oo*), je demande comment les Comédiens de Genève se soutiendront avec une assemblée de quarante-huit Spectateurs pour toute ressource ? Vous me direz qu'on vit à meilleur compte à Genève qu'à Paris. Oui, mais les billets d'entrée coûteront aussi moins à proportion. Et puis la dépense de la table n'est rien pour les Comédiens : ce sont les habits, c'est la parure qui leur coûtent, il faudra faire venir tout cela de Paris, ou dresser des ouvriers mal-adroits. C'est dans les lieux où toutes ces choses sont communes qu'on les fait à meilleur marché. Vous direz encore qu'on les assujettira à nos loix somptuaires. Mais c'est en vain qu'on voudra porter la réforme sur le Théâtre; jamais Cléopatre et Xercès ne goûteront notre simplicité. L'état des Comédiens étant de paroître, c'est leur ôter le goût de leur métier de les en empêcher, et je doute que jamais bon Acteur consente à se faire Quakre. Enfin, l'on peut m'objecter que la

(*oo*) Ceux qui ne vont aux spectacles que les beaux jours, où l'assemblée est nombreuse, trouveront cette estimation trop foible; mais ceux qui pendant dix ans les auront suivis, comme moi, bons et mauvais jours, la trouveront sûrement trop forte. S'il faut donc diminuer le nombre journalier de trois cents spectacteurs à Paris, il faut diminuer proportionnellement celui de quarante-huit à Genève; ce qui renforce mes objections.

troupe de Genève, étant bien moins nombreuse que celle de Paris, pourra subsister à bien moindres frais. D'accord ; mais cette différence sera-t-elle en raison de celle de 48 à 300 ? Ajoutez qu'une troupe plus nombreuse a aussi l'avantage de pouvoir jouer plus souvent, au lieu que dans une petite troupe où les doubles manquent, tous ne sauroient jouer tous les jours ; la maladie, l'absence d'un seul Comédien fait manquer une représentation, et c'est autant de perdu pour la recette.

Le Genevois aime excessivement la campagne : on en peut juger par la quantité de maisons répandues autour de la ville. L'attrait de la chasse et la beauté des environs entretiennent ce goût salutaire. Les portes fermées avant la nuit ôtant la liberté de la promenade au dehors, et les maisons de campagne étant si près, fort peu de gens aisés couchent en ville durant l'été. Chacun ayant passé la journée à ses affaires, part le soir à portes fermantes, et va dans sa petite retraite respirer l'air le plus pur, et jouir du plus charmant paysage qui soit sous le ciel. Il y a même beaucoup de citoyens et bourgeois qui y résident toute l'année, et n'ont point d'habitation dans Genève. Tout cela est autant de perdu pour la Comédie ; et pendant toute la belle saison, il ne restera presque pour l'entretenir, que des gens qui n'y vont jamais. A Paris, c'est toute autre chose ; on allie

fort bien la Comédie avec la campagne ; et tout l'été l'on ne voit à l'heure où finissent les Spectacles, que carrosses sortir des portes. Quant aux gens qui couchent en ville, la liberté d'en sortir à toute heure les tente moins que les incommodités qui l'accompagnent ne les rebutent. On s'ennuie si-tôt des promenades publiques, il faut aller chercher si loin la campagne, l'air en est si empesté d'immondices et la vue si peu attrayante, qu'on aime mieux aller s'enfermer au Spectacle. Voilà donc encore une différence au désavantage de nos Comédiens, et une moitié de l'année perdue pour eux. Pensez-vous, Monsieur, qu'ils trouveront aisément sur le reste à remplir un si grand vide ? Pour moi, je ne vois aucun autre remede à cela que de changer l'heure où l'on ferme les portes, d'immoler notre sûreté à nos plaisirs, et de laisser une place-forte ouverte pendant la nuit (*pp*), au milieu de trois Puissances

(*pp*) Je sais que toutes nos grandes fortifications sont la chose du monde la plus inutile, et que quand nous aurions assez de troupes pour les défendre, cela seroit fort inutile encore : car sûrement on ne viendra pas nous assiéger. Mais pour n'avoir point de siege à craindre, nous n'en devons pas moins veiller à nous garantir de toute surprise : rien n'est si facile que d'assembler des gens de guerre à notre voisinage. Nous avons trop appris l'usage qu'on en peut faire, et nous devons songer que les plus mauvais droits, hors d'une place, se trouvent excellens quand on est dedans.

dont la plus éloignée n'a pas une demi-lieu à faire pour arriver à nos glacis.

Ce n'est pas tout : il est impossible qu'un établissement si contraire à nos anciennes maximes soit généralement applaudi. Combien de généreux citoyens verront avec indignation ce monument du luxe et de la mollesse s'élever sur les ruines de notre antique simplicité, et menacer de loin la liberté publique ? Pensez-vous qu'ils iront autoriser cette innovation de leur présence, après l'avoir hautement improuvée ? Soyez sûr que plusieurs vont sans scrupule au Spectacle à Paris, qui n'y mettront jamais les pieds à Genève, parce que le bien de la patrie leur est plus cher que leur amusement. Où sera l'imprudente mere qui osera mener sa fille à cette dangereuse école, et combien de femmes respectables croiroient se dèshonorer en y allant elles-mêmes ? Si quelques personnes s'abstiennent à Paris d'aller au Spectacle, c'est uniquement par un principe de religion qui sûrement ne sera pas moins fort parmi nous ; et nous aurons de plus les motifs de mœurs, de vertu, de patriotisme, qui retiendront encore ceux que la religion ne retiendroit pas (*qq*).

(*qq*) Je n'entends point par là qu'on puisse être vertueux sans religion ; j'eus long-temps cette opinion trompeuse, dont je suis trop désabusé. Mais j'entends qu'un croyant peut s'abstenir quelquefois par des motifs de vertus purement

J'ai

J'ai fait voir qu'il est absolument impossible qu'un Théâtre de Comédie se soutienne à Genève par le seul concours des Spectateurs. Il faudra donc de deux choses l'une ; ou que les riches se cotisent pour le soutenir, charge onéreuse qu'assurément ils ne seront pas d'humeur à supporter long-temps ; ou que l'Etat s'en mêle et le soutienne à ses propres frais. Mais comment le soutiendra-t-il ? Sera-ce en retranchant sur les dépenses nécessaires, auxquelles suffit à peine son modique revenu, de quoi pourvoir à celle-là ? Ou bien destinera-t-il à cet usage important les sommes que l'économie et l'intégrité de l'administration permet quelquefois de mettre en réserve pour les plus pressans besoins ? Faudra-t-il réformer notre petite garnison, et garder nous-mêmes nos portes ? Faudra-t-il réduire les foibles honoraires de nos Magistrats, ou nous ôterons-nous pour cela toute ressource au moindre accident imprévu ? Au défaut de ces expédiens, je n'en vois plus qui soit praticable : c'est la voie des taxes et impositions, c'est d'assembler nos citoyens et bourgeois en conseil général dans le temple de S. Pierre, et là de leur proposer gravement d'accorder un impôt pour l'établissement de la

sociales, de certaines actions indifférentes par elles-mêmes et qui n'intéressent point immédiatement la conscience, comme est celle d'aller aux Spectacles dans un lieu où il n'est pas bon qu'on les souffre.

Comédie. A Dieu ne plaise que je croie nos sages et dignes Magistrats capables de faire jamais une proposition semblable ; et sur votre propre article, on peut juger assez comment elle seroit reçue.

Si nous avions le malheur de trouver quelque expédient propre à lever ces difficultés, ce seroit tant pis pour nous : car cela ne pourroit se faire qu'à la faveur de quelque vice secret, qui nous affoiblissant encore dans notre petitesse, nous perdroit enfin tôt ou tard. Supposons pourtant qu'un beau zèle du Théâtre nous fît faire un pareil miracle ; supposons les Comédiens bien établis dans Genève, bien contenus par nos loix, la Comédie florissante et fréquentée ; supposons enfin notre ville dans l'état où vous dites qu'ayant des mœurs et des Spectacles, elle réuniroit les avantages des uns et des autres : avantages au reste qui me semblent peu compatibles; car celui des Spectacles n'étant que de suppléer aux mœurs, est nul par-tout où les mœurs existent.

Le premier effet sensible de cet établissement sera, comme je l'ai déjà dit, une révolution dans nos usages, qui en produira nécessairement une dans nos mœurs. Cette révolution sera-t-elle bonne ou mauvaise ? C'est ce qu'il est temps d'examiner.

Il n'y a point d'Etat bien constitué où l'on ne trouve des usages qui tiennent à la forme du gouvernement et servent à la

maintenir. Tel étoit, par exemple, autrefois à Londres celui des coteries, si mal-à-propos tournées en dérision par les Auteurs du Spectateur ; à ces coteries, ainsi devenues ridicules, ont succédé les cafés et les mauvais lieux. Je doute que le peuple Anglois ait beaucoup gagné au change. Des coteries semblables sont maintenant établies à Genève sous le nom de *cercles*, et j'ai lieu, Monsieur, de juger par votre article que vous n'avez point observé sans estime le ton de sens et de raison qu'elles y font régner. Cet usage est ancien parmi nous, quoique son nom ne le soit pas. Les coteries existoient dans mon enfance sous le nom de *sociétés* ; mais la forme en étoit moins bonne et moins réguliere. L'exercice des armes qui nous rassemble tous les printemps, les divers prix qu'on tire une partie de l'année, les fêtes militaires que ces prix occasionnent, le goût de la chasse commun à tous les Genevois, réunissant fréquemment les hommes, leur donnoient occasion de former entr'eux des sociétés de table, des parties de campagne, et enfin des liaisons d'amitié ; mais ces assemblées n'ayant pour objet que le plaisir et la joie, ne se formoient gueres qu'au cabaret. Nos discordes civiles, où la nécessité des affaires obligeoit de s'assembler plus souvent et de délibérer de sang-froid, firent changer ces sociétés tumultueuses en des rendez-vous plus honnêtes. Ces ren-

dez-vous prirent le nom de cercles, et d'une fort triste cause sont sortis de très bons effets (*rr*).

Ces cercles sont des sociétés de douze ou quinze personnes qui louent un appartement commode, qu'on pourvoit à frais communs de meubles et de provisions nécessaires. C'est dans cet appartement que se rendent tous les après-midi, ceux des associés que leurs affaires ou leurs plaisirs ne retiennent point ailleurs; on s'y rassemble, et là chacun se livrant sans gêne aux amusemens de son goût, on joue, on cause, on lit, on boit, on fume. Quelquefois on y soupe, mais rarement, parce que le Genevois est rangé et se plaît à vivre avec sa famille. Souvent aussi l'on va se promener ensemble, et les amusemens qu'on se donne sont des exercices propres à rendre et à maintenir le corps robuste. Les femmes et les filles, de leur côté, se rassemblent par sociétés, tantôt chez l'une, tantôt chez l'autre. L'objet de cette réunion est un petit jeu de commerce, un goûter, et, comme on peut bien croire, un intarissable babil. Les hommes, sans être fort sévérement exclus de ces sociétés, s'y mêlent assez rarement, et je penserois plus mal encore de ceux qu'on y voit toujours, que de ceux qu'on n'y voit jamais.

Tels sont les amusemens journaliers de

(*rr*) Je parlerai ci-après des inconvéniens.

la bourgeoisie de Genève. Sans être dépourvus de plaisir et de gaieté, ces amusemens ont quelque chose de simple et d'innocent qui convient à des mœurs républicaines; mais dès l'instant qu'il y aura comédie, adieu les cercles, adieu les sociétés! Voilà la révolution que j'ai prédite, tout cela tombe nécessairement; et si vous m'objectez l'exemple de Londres cité par moi-même, où les Spectacles établis n'empêchoient point les coteries, je répondrai qu'il y a par rapport à nous une différence extrême : c'est qu'un Théâtre, qui n'est qu'un point dans cette ville immense, sera dans la nôtre un grand objet qui absorbera tout.

Si vous me demandez ensuite où est le mal que les cercles soient abolis..... Non, Monsieur, cette question ne viendra pas d'un Philosophe. C'est un discours de femme ou de jeune homme qui traitera nos cercles de corps-de-garde et croira sentir l'odeur du tabac. Il faut pourtant répondre : car pour cette fois, quoique je m'adresse à vous, j'écris pour le peuple; et sans doute il y paroît, mais vous m'y avez forcé.

Je dis premierement que, si c'est une mauvaise chose que l'odeur du tabac, c'en est une fort bonne de rester maître de son bien, et d'être sûr de coucher chez soi. Mais j'oublie déjà que je n'écris pas

pour des d'Alembert ; il faut m'expliquer d'une autre maniere.

Suivons les indications de la Nature, consultons le bien de la société ; nous trouverons que les deux sexes doivent se rassembler quelquefois et vivre ordinairement séparés. Je l'ai dit tantôt par rapport aux femmes, je le dis maintenant par rapport aux hommes. Ils se sentent, autant et plus qu'elles, de leur trop intime commerce ; elles n'y perdent que leurs mœurs, et nous y perdons à la fois nos mœurs et notre constitution : car ce sexe plus foible, hors d'état de prendre notre maniere de vivre, trop pénible pour lui, nous force de prendre la sienne, trop molle pour nous ; et ne voulant plus souffrir de séparation, faute de pouvoir se rendre hommes, les femmes nous rendent femmes.

Cet inconvénient qui dégrade l'homme, est très grand par-tout, mais c'est surtout dans les Etats comme le nôtre qu'il importe de le prévenir. Qu'un Monarque gouverne des hommes ou des femmes, cela lui doit être assez indifférent, pourvu qu'il soit obéi ; mais dans une République, il faut des hommes (*ss*).

(*ss*) On me dira qu'il en faut aux rois pour la guerre. Point du tout. Au lieu de trente mille hommes, ils n'ont, par exemple, qu'à lever cent mille femmes. Les femmes ne manquent pas de courage : elles préfèrent l'honneur à la vie ; quand elles se battent, elles se battent bien. L'incon-

Les Anciens passoient presque leur vie en plein air, ou vaquant à leurs affaires, ou réglant celles de l'Etat sur la place publique, ou se promenant à la campagne, dans des jardins, au bord de la mer, à la pluie, au soleil, et presque toujours tête une (*tt*). A tout cela, point de femmes; mais on savoit bien les trouver au besoin, et nous ne voyons point par leurs écrits et par les échantillons de leurs conversations qui nous restent, que l'esprit, ni le goût, ni l'amour même perdissent rien à cette réserve. Pour nous, nous avons pris des manieres toutes contraires : lâchement dévoués aux volontés du sexe que nous devrions protéger et non servir, nous avons appris à le mépriser en lui obéissant, à l'outrager par nos soins railleurs; et chaque femme de Paris rassemble dans son appar-

vénient de leur sexe est de ne pouvoir supporter les fatigues de la guerre et l'intempérie des saisons. Le secret est donc d'en avoir toujours le triple de ce qu'il en faut pour se battre, afin de sacrifier les deux autres tiers aux maladies et à la mortalité.

Qui croiroit que cette plaisanterie, dont on voit assez l'application, ait été prise en France au pied de la lettre par des gens d'esprit!

(*tt*) Après la bataille gagnée par Cambyse sur Psammenite, on distinguoit parmi les morts, les Egyptiens qui avoient toujours la tête nue, à l'extrême dureté de leurs crânes : au lieu que les Perses, toujours coëffés de leurs grosses thiares, avoient les crânes si tendres, qu'on les brisoit sans effort. Hérodote lui-même fut long-temps après témoin de cette différence.

tement un serrail d'hommes plus femmes qu'elle, qui savent rendre à la beauté toutes sortes d'hommages, hors celui du cœur dont elle est digne. Mais voyez ces mêmes hommes toujours contraints dans ces prisons volontaires, se lever, se rasseoir, aller et venir sans cesse à la cheminée, à la fenêtre, prendre et poser cent fois un écran, feuilleter des livres, parcourir des tableaux, tourner, pirouetter par la chambre, tandis que l'idole étendue sans mouvement dans sa chaise longue, n'a d'actif que la langue et les yeux. D'où vient cette différence ? si ce n'est que la Nature qui impose aux femmes cette vie sédentaire et casaniere, en prescrit aux hommes une toute opposée, et que cette inquiétude indique en eux un vrai besoin. Si les Orientaux que la chaleur du climat fait assez transpirer, font peu d'exercice et ne se promenent point, au moins ils vont s'asseoir en plein air et respirer à leur aise ; au lieu qu'ici les femmes ont grand soin d'étouffer leurs amis dans de bonnes chambres bien fermées.

Si l'on compare la force des hommes anciens à celle des hommes d'aujourd'hui, on n'y trouve aucune espèce d'égalité. Nos exercices de l'académie sont des jeux d'enfans auprès de ceux de l'ancienne Gymnastique : on a quitté la paume, comme trop fatigante ; on ne peut plus voyager à cheval. Je ne dis rien de nos troupes. On ne conçoit plus les marches des armées

Grecques et Romaines : le chemin, le travail ; le fardeau du Soldat Romain fatigue seulement à le lire, et accable l'imagination. Le cheval n'étoit pas permis aux Officiers d'infanterie. Souvent les généraux faisoient à pied les mêmes journées que leurs troupes. Jamais les deux Catons n'ont autrement voyagé, ni seuls, ni avec leurs armées. Othon lui-même, l'efféminé Othon, marchoit armé de fer, à la tête de la sienne, allant au-devant de Vitellius. Qu'on trouve à présent un seul homme de guerre capable d'en faire autant. Nous sommes déchus en tout. Nos Peintres et nos Sculpteurs se plaignent de ne plus trouver de modèles comparables à ceux de l'antique. Pourquoi cela ? L'homme a-t-il dégénéré. L'espèce a-t-elle une décrépitude physique, ainsi que l'individu ? Au contraire : les Barbares du Nord qui ont, pour ainsi dire, peuplé l'Europe d'une nouvelle race, étoient plus grands et plus forts que les Romains qu'ils ont vaincus et subjugués. Nous devrions donc être plus forts nous-mêmes, qui pour la plupart descendons de ces nouveaux venus, mais les premiers Romains vivoient en hommes (*uu*), et trouvoient dans leurs continuels exercices la vigueur que la Nature leur avoit refusée,

(*uu*) Les Romains étoient les hommes les plus petits et les plus foibles de tous les peuples de l'Italie, et cette différence étoit si grande, dit Tite-Live, qu'elle s'apercevoit au premier coup-d'œil dans les troupes des uns et des

au lieu que nous perdons la nôtre dans la vie indolente et lâche où nous réduit la dépendance du sexe. Si les Barbares dont je viens de parler vivoient avec les femmes, ils ne vivoient pas pour cela comme elles ; c'étoient elles qui avoient le courage de vivre comme eux, ainsi que faisoient aussi celles de Sparte. La femme se rendoit robuste, et l'homme ne s'énervoit pas.

Si ce soin de contrarier la Nature est nuisible au corps, il l'est encore plus à l'esprit. Imaginez quelle peut être la trempe de l'ame d'un homme uniquement occupé de l'importante affaire d'amuser les femmes, et qui passe sa vie entiere à faire pour elles ce qu'elles devroient faire pour nous, quand épuisés de travaux dont elles sont incapables, nos esprits ont besoin de délassement. Livrés à ces puériles habitudes, à quoi pourrions-nous jamais nous élever de grand ? Nos talens, nos écrits se sentent de nos frivoles occupations (*xx*) :

autres. Cependant l'exercice et la discipline prévalurent tellement sur la nature, que les foibles firent ce que ne pouvoient faire les forts, et les vainquirent.

(*xx*) Les femmes, en général, n'aiment aucun art, ne se connoissent à aucun, et n'ont aucun génie. Elles peuvent réussir aux petits ouvrages qui ne demandent que de la légéreté d'esprit, du goût, de la grace, quelquefois même de la philosophie et du raisonnement. Elles peuvent acquérir de la science, de l'érudition, des talens, et tout ce qui s'acquiert à force de travail. Mais ce feu céleste qui échauffe

agréables, si l'on veut, mais petits et froids comme nos sentimens, ils ont pour tout mérite ce tour facile qu'on n'a pas grand peine à donner à des riens. Ces foules d'ouvrages éphémeres qui naissent journellement, n'étant faits que pour amuser des femmes, et n'ayant ni force ni profondeur, volent tous de la toilette au comptoir. C'est le moyen de récrire incessamment les mêmes, et de les rendre toujours nouveaux. On m'en citera deux ou trois qui serviront d'exceptions; mais moi j'en citerai cent mille qui confirmeront la regle. C'est pour cela que la plupart des productions de nôtre âge passeront avec lui; et la postérité croira qu'on fit bien peu de livres, dans ce même siecle où l'on en fait tant.

Il ne seroit pas difficile de montrer qu'au lieu de gagner à ces usages, les femmes y perdent. On les flatte sans les aimer; on les sert sans les honorer; elles sont en-

et embrâse l'ame, ce génie qui consume et dévore, cette brûlante éloquence, ces transports sublimes qui portent leurs ravissemens jusqu'au fond des cœurs, manqueront toujours aux écrits des femmes: ils sont tous froids et jolis comme elles; ils auront tant d'esprit que vous voudrez, jamais d'ame: ils seroient cent fois plutôt sensés que passionnés. Elles ne savent ni décrire, ni sentir l'amour même. La seule Sapho, que je sache, et une autre, méritent d'être exceptées. Je parierois tout au monde que les Lettres Portugaises ont été écrites par un homme. Or, par-tout où dominent les femmes, leur goût doit aussi dominer; et voilà ce qui détermine celui de notre siècle.

tourées d'agréables, mais elles n'ont plus d'amans; et le pis est que les premiers, sans avoir les sentimens des autres, n'en usurpent pas moins tous les droits. La société des deux sexes devenue trop commune et trop facile, a produit ces deux effets; et c'est ainsi que l'esprit général de la galanterie étouffe à la fois le génie et l'amour.

Pour moi, j'ai peine à concevoir comment on rend assez peu d'honneur aux femmes, pour leur oser adresser sans cesse ces fades propos galans, ces complimens insultans et moqueurs, auxquels on ne daigne pas même donner un air de bonne foi : les outrager par ces évidens mensonges, n'est-ce pas leur déclarer assez nettement qu'on ne trouve aucune vérité obligeante à leur dire ? Que l'amour se fasse illusion sur les qualités de ce qu'on aime, cela n'arrive que trop souvent; mais est-il question d'amour dans tout ce maussade jargon ? Ceux mêmes qui s'en servent, ne s'en servent-ils pas également pour toutes les femmes, et ne seroient-ils pas au désespoir qu'on les crût sérieusement amoureux d'une seule ? Qu'ils ne s'en inquiétent pas. Il faudroit avoir d'étranges idées de l'amour pour les en croire capables, et rien n'est plus éloigné de son ton que celui de la galanterie. De la maniere que je conçois cette passion terrible, son trouble, ses égaremens, ses palpitations, ses transports, ses brûlantes expressions, son silence plus

énergique, ses inexprimables regards, que leur timidité rend téméraires et qui montrent les desirs par la crainte, il me semble qu'après un langage aussi véhément, si l'amant venoit à dire une seule fois, *je vous aime*, l'amante indignée lui diroit, *vous ne m'aimez plus*, et ne le reverroit de sa vie.

Nos cercles conservent encore parmi nous quelque image des mœurs antiques. Les hommes entr'eux, dispensés de rabaisser leurs idées à la portée des femmes et d'habiller galamment la raison, peuvent se livrer à des discours graves et sérieux sans crainte du ridicule. On ose parler de patrie et de vertu sans passer pour rabâcheur; on ose être soi-même sans s'asservir aux maximes d'une caillette. Si le tour de la conversation devient moins poli, les raisons prennent plus de poids; on ne se paye point de plaisanteries ni de gentillesses. On ne se tire point d'affaire par des bons mots. On ne se ménage point dans la dispute: chacun, se sentant attaqué de toutes les forces de son adversaire, est obligé d'employer toutes les siennes pour se défendre; voilà comment l'esprit acquiert de la justesse et de la vigueur. S'il se mêle à tout cela quelques propos licencieux, il ne faut point trop s'en effaroucher: les moins grossiers ne sont pas toujours les plus honnêtes; et ce langage un peu rustaut est préférable encore à ce style plus recherché, dans lequel les deux sexes se séduisent mutuellement et

se familiarisent décemment avec le vice. La maniere de vivre, plus conforme aux inclinations de l'homme, est aussi mieux assortie à son tempérament. On ne reste point toute la journée établi sur une chaise. On se livre à des jeux d'exercice, on va, on vient; plusieurs cercles se tiennent à la campagne, d'autres s'y rendent. On a des jardins pour la promenade, des cours spacieuses pour s'exercer, un grand lac pour nager, tout le pays ouvert pour la chasse; et il ne faut pas croire que cette chasse se fasse aussi commodément qu'aux environs de Paris, où l'on trouve le gibier sous ses pieds et où l'on tire à cheval. Enfin ces honnêtes et innocentes institutions rassemblent tout ce qui peut contribuer à former dans les mêmes hommes des amis, des citoyens, des soldats, et par conséquent tout ce qui convient le mieux à un peuple libre.

On accuse d'un défaut les sociétés des femmes, c'est de les rendre médisantes et satiriques; et l'on peut bien comprendre, en effet, que les anecdotes d'une petite ville n'échappent pas à ces comités féminins; on pense bien aussi que les maris absens y sont peu ménagés, et que toute femme jolie et fêtée n'a pas beau jeu dans le cercle de sa voisine. Mais peut-être y a-t-il dans cet inconvénient plus de bien que de mal; et toujours est-il incontestablement moindre que ceux dont il tient la place : car lequel vaut le mieux qu'une fem-

me dise avec ses amies du mal de son mari, ou que tête-à-tête avec un homme elle lui en fasse? qu'elle critique le désordre de sa voisine, ou qu'elle l'imite? Quoique les Genevoises disent assez librément ce qu'elles savent et quelquefois ce qu'elles conjecturent, elles ont une véritable horreur de la calomnie, et on ne leur entendra jamais intenter contre autrui des accusations qu'elles croient fausses; tandis qu'en d'autres pays les femmes, également coupables par leur silence et par leurs discours, cachent de peur de réprésailles le mal qu'elles savent, et publient par vengeance celui qu'elles ont inventé.

Combien de scandales publics ne retient pas la crainte de ces séveres observatrices? Elles font presque dans notre ville la fonction de Censeurs. C'est ainsi que dans les beaux temps de Rome, les Citoyens, surveillans les uns des autres, s'accusoient publiquement par zèle pour la justice. Mais quand Rome fut corrompue et qu'il ne resta plus rien à faire pour les bonnes mœurs, que de cacher les mauvaises, la haine des vices qui les démasque en devint un. Aux citoyens zélés succéderent des délateurs infâmes; et au lieu qu'autrefois les bons accusoient les méchans, ils en furent accusés à leur tour. Grace au Ciel, nous sommes loin d'un terme si funeste. Nous ne sommes point réduits à nous cacher à nos propres yeux, de peur de nous faire horreur.

Pour moi, je n'en aurai pas meilleure opinion des femmes, quand elles seront plus circonspectes : on se ménagera davantage, quand on aura plus de raisons de se ménager, et quand chacune aura besoin pour elle-même de la discrestion dont elle donnera l'exemple aux autres.

Qu'on ne s'allarme donc point du caquet des sociétés des femmes. Qu'elles médisent tant qu'elles voudront, pourvu qu'elles médisent entr'elles. Des femmes véritablement corrompues ne sauroient supporter long-temps cette maniere de vivre; et quelque chere que leur pût être la médisance, elles voudroient médire avec des hommes. Quoi qu'on m'ait pu dire à cet égard, je n'ai jamais vu aucune de ces sociétés, sans un secret mouvement d'estime et de respect pour celles qui la composoient. Telle est, me disois-je, la destination de la nature, qui donne différens goûts aux deux sexes afin qu'ils vivent séparés et chacun à sa maniere (*yy*). Ces aimables personnes passent ainsi leurs jours, livrées aux occupations

(*yy*) Ce principe, auquel tiennent toutes les bonnes mœurs, est développé d'une maniere plus claire et plus étendue dans un manuscrit dont je suis dépositaire, et que je me propose de publier, s'il me reste assez de temps pour cela, quoique cette annonce ne soit gueres propre à lui concilier d'avance la faveur des Dames.

On comprendra facilement que le manuscrit dont je parlois dans cette note, étoit celui de la Nouvelle Héloise, qui parut deux ans après cet Ouvrage.

qui

qui leur conviennent, ou à des amusemens innocens et simples, très propres à toucher un cœur honnête et à donner bonne opinion d'elles. Je ne sais ce qu'elles ont dit, mais elles ont vécu ensemble; elles ont pu parler des hommes, mais elles se sont passées d'eux; et tandis qu'elles critiquoient si sévérement la conduite des autres, au moins la leur étoit irréprochable.

Les cercles d'hommes ont aussi leurs inconvéniens, sans doute; quoi d'humain n'a pas les siens? On joue, on boit, on s'enivre, on passe les nuits; tout cela peut être vrai, tout cela peut être exagéré. Il y a par-tout mélange de bien et de mal, mais à diverses mesures. On abuse de tout: axiome trivial, sur lequel on ne doit ni tout rejetter ni tout admettre. La règle pour choisir est simple. Quand le bien surpasse le mal, la chose doit être admise malgré ses inconvéniens; quand le mal surpasse le bien, il la faut rejetter même avec ses avantages. Quand la chose est bonne en elle-même et n'est mauvaise que dans ses abus, quand les abus peuvent être prévenus sans beaucoup de peine, ou tolérés sans grand préjudice, ils peuvent servir de prétexte et non de raison pour abolir un usage utile; mais ce qui est mauvais en soi sera toujours mauvais (zz), quoi qu'on fasse pour en tirer

(zz) Je parle dans l'ordre moral; car dans l'ordre physique il n'y a rien d'absolument mauvais. Le tout est bien.

un bon usage. Telle est la différence essentielle des cercles aux spectacles.

Les citoyens d'un même Etat, les habitans d'une même ville ne sont point des Anachoretes, ils ne sauroient vivre toujours seuls et séparés; quand ils le pourroient, il ne faudroit pas les y contraindre. Il n'y a que le plus farouche despotisme qui s'alarme à la vue de sept ou huit hommes assemblés, craignant toujours que leurs entretiens ne roulent sur leurs miseres.

Or de toutes les sortes de liaisons qui peuvent rassembler les particuliers dans une ville comme la nôtre, les cercles forment sans contredit la plus raisonnable, la plus honnête, la moins dangereuse: parce qu'elle ne veut ni ne peut se cacher, qu'elle est publique, permise, et que l'ordre et la règle y règne. Il est même facile à démontrer que les abus qui peuvent en résulter, naîtroient également de toutes les autres, ou qu'elles en produiroient de plus grands encore. Avant de songer à détruire un usage établi, on doît avoir bien pesé ceux qui s'introduiront à sa place. Quiconque en pourra proposer un qui soit praticable, et duquel ne résulte aucun abus, qu'il le propose, et qu'ensuite les cercles soient abolis: à la bonne heure. En attendant, laissons, s'il le faut, passer la nuit à boire à ceux qui, sans cela, la passeroient peut-être à faire pis.

Toute intempérance est vicieuse, et sur-

tout celle qui nous ôte la plus noble de nos facultés. L'excès du vin dégrade l'homme, aliène au moins sa raison pour un temps et l'abrutit à la longue. Mais enfin le goût du vin n'est pas un crime, il en fait rarement commettre, il rend l'homme stupide et non pas méchant (*a*). Pour une querelle passagère qu'il cause, il forme cent attachemens durables. Généralement parlant, les buveurs ont de la cordialité, de la franchise; ils sont presque tous bons, droits, justes, fidèles, braves et honnêtes gens, à leur défaut près. En osera-t-on dire autant des vices qu'on substitue à celui-là? ou bien prétend-on faire de toute une ville un peuple d'hommes sans défauts et retenus en toute chose? Combien de vertus apparentes cachent souvent des vices réels! Le Sage est sobre par tempérance, le fourbe l'est par fausseté. Dans les pays de mauvaises mœurs, d'intrigues, de trahisons, d'adulteres, on redoute un état d'indiscrétion où le cœur se montre sans qu'on y songe. Par-

(*a*) Ne calomnions point le vice même : n'a-t-il pas assez de sa laideur? Le vin ne donne pas de la méchanceté, il la décele. Celui qui tua Clitus dans l'ivresse, fit mourir Philotas de sang-froid. Si l'ivresse a ses fureurs, quelle passion n'a pas les siennes? La différence est que les autres restent au fond de l'ame et que celle-là s'allume et s'éteint à l'instant. A cet emportement près, qui passe et qu'on évite aisément, soyons sûrs que quiconque fait dans le vin de méchantes actions, couve à jeûn de méchans desseins.

tout les gens qui abhorrent le plus l'ivresse sont ceux qui ont le plus d'intérêt à s'en garantir. En Suisse elle est presque en estime, à Naples elle est en horreur ; mais au fond laquelle est le plus à craindre, de l'intempérance du Suisse ou de la réserve de l'Italien?

Je le répete, il vaudroit mieux être sobre et vrai, non-seulement pour soi, mais même pour la société : car tout ce qui est mal en morale, est mal encore en politique. Mais le prédicateur s'arrête au mal personnel, le magistrat ne voit que les conséquences publiques; l'un n'a pour objet que la perfection de l'homme où l'homme n'atteint point, l'autre que le bien de l'Etat autant qu'il y peut atteindre : ainsi tout ce qu'on a raison de blâmer en chaire, ne doit pas être puni par les loix. Jamais peuple n'a péri par l'excès du vin, tous périssent par le désordre des femmes. La raison de cette différence est claire : le premier de ces deux vices détourne des autres, le second les engendre tous. La diversité des âges y fait encore. Le vin tente moins la jeunesse et l'abat moins aisément ; un sang ardent lui donne d'autres desirs ; dans l'âge des passions toutes s'enflamment au feu d'une seule ; la raison s'altere en naissant; et l'homme encore indompté devient indisciplinable avant que d'avoir porté le joug des loix. Mais qu'un sang à demi glacé cherche un secours qui

le ranime, qu'une liqueur bienfaisante supplée aux esprits qu'il n'a plus (*b*), quand un vieillard abuse de ce doux remède, il a déjà rempli ses devoirs envers sa patrie, il ne la prive que du rebut de ses ans. Il a tort, sans doute : il cesse avant la mort d'être citoyen. Mais l'autre ne commence pas même à l'être : il se rend plutôt l'ennemi public, par la séduction de ses complices, par l'exemple et l'effet de ses mœurs corrompues, sur-tout par la morale pernicieuse qu'il ne manque pas de répandre pour les autoriser. Il vaudroit mieux qu'il n'eût point existé.

De la passion du jeu naît un plus dangereux abus, mais qu'on prévient ou réprime aisément. C'est une affaire de police, dont l'inspection devient plus facile et mieux séante dans les cercles que dans les maisons particulieres. L'opinion peut beaucoup encore en ce point ; et si-tôt qu'on voudra mettre en honneur les jeux d'exercice et d'adresse, les cartes, les dés, les jeux de hasard tomberont infailliblement. Je ne crois pas même, quoi qu'on en dise, que ces moyens oisifs et trompeurs de remplir sa bourse, prennent jamais grand crédit chez un peuple raisonneur et laborieux, qui connoît trop le prix du temps et de l'argent pour aimer à les perdre ensemble.

(*b*) Platon, dans ses Loix, permet aux seuls vieillards l'usage du vin, et même il leur en permet quelquefois l'excès.

Conservons donc les cercles, même avec leurs défauts : car ces défauts ne sont pas dans les cercles, mais dans les hommes qui les composent; et il n'y a point dans la vie sociale de forme imaginable sous laquelle ces mêmes défauts ne produisent de plus nuisibles effets. Encore un coup, ne cherchons point la chimere de la perfection, mais le mieux possible, selon la nature de l'homme et la constitution da la société. Il y a tel peuple à qui je dirois : détruisez cercles et coteries, ôtez toute barriere de bienséance entre les sexes, remontez, s'il est possible, jusqu'à n'être que corrompus: mais vous, Genevois, évitez de le devenir, s'il est temps encore; craignez le premier pas qu'on ne fait jamais seul, et songez qu'il est plus aisé de garder de bonnes mœurs que de mettre un terme aux mauvaises.

Deux ans seulement de comédie, et tout est bouleversé. L'on ne sauroit se partager entre tant d'amusemens : l'heure des spectacles étant celle des cercles, les fera dissoudre; il s'en détachera trop de membres; ceux qui resteront seront trop peu assidus pour être d'une grande ressource les uns aux autres et laisser subsister long-temps les associations. Les deux sexes réunis journellement dans un même lieu, les parties qui se lieront pour s'y rendre, les manieres de vivre qu'on y verra dépeintes et qu'on s'empressera d'imiter; l'exposition des Da-

mes et demoiselles parées tout de leur mieux mises en étalage dans des loges comme sur le devant d'une boutique en attendant les acheteurs ; l'affluence de la belle jeunesse qui viendra de son côté s'offrir en montre, et trouvera bien plus beau de faire des entrechats au théâtre que l'exercice à Plain-Palais ; les petits soupers de femmes qui s'arrangeront en sortant, ne fût-ce qu'avec des actrices ; enfin le mépris des anciens usages qui résultera de l'adoption des nouveaux ; tout cela substituera bientôt l'agréable vie de Paris et les bons airs de France à notre ancienne simplicité ; et je doute un peu que des Parisiens à Genève y conservent long-temps le goût de notre Gouvernement.

Il ne faut point le dissimuler : les intentions sont droites encore ; mais les mœurs inclinent déjà visiblement vers la décadence, et nous suivons de loin les traces des mêmes peuples dont nous ne laissons pas de craindre le sort. Par exemple, on m'assure que l'éducation de la jeunesse est généralement beaucoup meilleure qu'elle n'étoit autrefois ; ce qui pourtant ne peut gueres se prouver qu'en montrant qu'elle fait de meilleurs citoyens. Il est certain que les enfans font mieux la révérence ; qu'ils savent plus galamment donner la main aux Dames, et leur dire une infinité de gentillesses pour lesquelles je leur ferois, moi, donner le fouet ; qu'ils savent décider,

trancher, interroger, couper la parole aux hommes, importuner tout le monde sans modestie et sans discrétion. On me dit que cela les forme ; je conviens que cela les forme à être impertinens : et c'est de toutes les choses qu'ils apprennent par cette méthode, la seule qu'ils n'oublient point. Ce n'est pas tout. Pour les retenir auprès des femmes, qu'ils sont destinés à désennuier, on a soin de les élever précisément comme elles ; on les garantit du soleil, du vent, de la pluie, de la poussiere, afin qu'ils ne puissent jamais rien supporter de tout cela. Ne pouvant les préserver entiérement du contact de l'air, on fait du moins qu'il ne leur arrive qu'après avoir perdu la moitié de son ressort. On les prive de tout exercice, on leur ôte toutes leurs facultés, on les rend ineptes à tout autre usage, qu'aux soins auxquels ils sont destinés ; et la seule chose que les femmes n'exigent pas de ces vils esclaves, est de se consacrer à leur service à la façon des Orientaux. A cela près, tout ce qui les distingue d'elles, c'est que la nature leur en ayant refusé les graces, ils y substituent des ridicules. A mon dernier voyage à Genève, j'ai déjà vu plusieurs de ces jeunes Demoiselles en juste-au-corps, les dents blanches, la main potelée, la voix flâtée, un joli parasol verd à la main, contrefaire assez mal-adroitement les hommes.

On étoit plus grossier de mon temps. Les enfans rustiquement élevés n'avoient point

de

de teint à conserver, et ne craignoient point les injures de l'air auxquelles ils s'étoient aguerris de bonne heure. Les perés les menoient avec eux à la chasse, en campagne, à tous leurs exercices, dans toutes leurs sociétés. Timides et modestes devant les gens âgés, ils étoient hardis, fiers, querelleurs entr'eux; ils n'avoient point de frisure à conserver; ils se défioient à la lutte, à la course, aux coups; ils se battoient à bon escient, se blessoient quelquefois, et puis s'embrassoient en pleurant. Ils revenoient au logis suans, essouflés, déchirés, c'étoient de vrais polissons; mais ces polissons ont fait des hommes qui ont dans le cœur du zèle pour servir la patrie et du sang à verser pour elle. Plaise à Dieu qu'on en puisse dire autant un jour de nos beaux petits Messieurs requinqués, et que ces hommes de quinze ans ne soient pas des enfans à trente!

Heureusement ils ne sont point tous ainsi. Le plus grand nombre encore a gardé cette antique rudesse, conservatrice de la bonne constitution ainsi que des bonnes mœurs. Ceux même qu'une éducation trop délicate amollit pour un temps, seront contraints étant grands de se plier aux habitudes de leurs compatriotes. Les uns perdront leur âpreté dans le commerce du monde; les autres gagneront des forces en les exerçant; tous deviendront, je l'espere, ce que furent leurs ancêtres, ou du moins ce que leurs

peres sont aujourd'hui. Mais ne nous flattons pas de conserver notre liberté en renonçant aux mœurs qui nous l'ont acquise.

Je reviens à nos comédiens ; et toujours en leur supposant un succès qui me paroît impossible, je trouve que ce succès attaquera notre constitution, non-seulement d'une maniere indirecte en attaquant nos mœurs, mais immédiatement, en rompant l'équilibre qui doit régner entre les diverses parties de l'Etat, pour conserver le corps entier dans son assiette.

Parmi plusieurs raisons que j'en pourrois donner, je me contenterai d'en choisir une qui convient mieux au plus grand nombre : parce qu'elle se borne à des considérations d'intérêt et d'argent, toujours plus sensibles au vulgaire que des effets moraux, dont il n'est pas en état de voir les liaisons avec leurs causes, ni l'influence sur le destin de l'Etat.

On peut considérer les spectacles, quand ils réussissent, comme une espèce de taxe, qui, bien que volontaire, n'en est pas moins onéreuse au peuple, en ce qu'elle lui fournit une continuelle occasion de dépense à laquelle il ne résiste pas. Cette taxe est mauvaise, non-seulement parce qu'il n'en revient rien au Souverain, mais sur-tout parce que la répartition, loin d'être proportionnelle, charge le pauvre au-delà de ses forces, et soulage le riche en suppléant aux amusemens plus coûteux qu'il se donneroit

au défaut de celui-là. Il suffit, pour en convenir, de faire attention que la différence du prix des places n'est ni ne peut être en proportion de celle des fortunes des gens qui les remplissent. A la comédie Françoise, les premieres loges et le théâtre sont à quatre francs pour l'ordinaire, et à six quand on tierce; le parterre est à vingt sols, on a même tenté plusieurs fois de l'augmenter. Or on ne dira pas que le bien des plus riches qui vont au théâtre n'est que le quadruple du bien des plus pauvres qui vont au parterre. Généralement parlant, les premiers sont d'une opulence excessive, et la plupart des autres n'ont rien (*c*). Il en est de ceci comme des impôts sur le blé, sur le vin, sur le sel, sur toute chose nécessaire à la vie, qui ont un air de justice au premier coup-d'œil, et sont au fond très iniques: car le pauvre qui ne peut dépenser

(*c*) Quand on augmenteroit la différence du prix des places en proportion de celle des fortunes, on ne rétabliroit point pour cela l'équilibre. Ces places inférieures, mises à trop bas prix, seroient abandonnées à la populace, et chacun pour en occuper de plus honorables dépenseroit toujours au-delà de ses moyens. C'est une observation qu'on peut faire aux spectacles de la foire. La raison de ce désordre est que les premiers rangs sont alors un terme fixe dont les autres se rapprochent toujours, sans qu'on le puisse éloigner. Le pauvre tend sans cesse à s'élever au-dessus de ses vingt sols; mais le riche, pour le fuir, n'a plus d'asyle au-delà de ses quatre francs; il faut, malgré lui, qu'il se laisse accoster; et si son orgueil en souffre, sa bourse en profite.

que pour son nécessaire, est forcé de jeter les trois quarts de ce qu'il dépense en impôts, tandis que ce même nécessaire n'étant que la moindre partie de la dépense du riche, l'impôt lui est presque insensible (*d*). De cette maniere, celui qui a peu paie beaucoup, et celui qui a beaucoup paie peu; je ne vois pas quelle grande justice on trouve à cela.

On me demandera qui force le pauvre d'aller aux spectacles? Je répondrai : premièrement ceux qui les établissent et lui en donnent la tentation; en second lieu, sa pauvreté même, qui le condamnant à des travaux continuels, sans espoir de les voir finir, lui rend quelque délassement plus nécessaire pour les supporter. Il ne se tient point malheureux de travailler sans relâche, quand tout le monde en fait de même; mais n'est-il pas cruel à celui qui travaille, de se priver des récréations des gens oisifs? Il les partage donc; et ce même amusement, qui fournit un moyen d'économie au riche, affoiblit doublement le pauvre, soit par un surcroît réel de dépenses, soit par moins

(*d*) Voilà pourquoi les *imposteurs* de Bodin et autres fripons publics établissent toujours leurs monopoles sur les choses nécessaires à la vie, afin d'affamer doucement le peuple, sans que le riche en murmure. Si le moindre objet de luxe ou de faste étoit attaqué, tout seroit perdu; mais pourvu que les grands soient contens, qu'importe que le peuple vive?

de zèle au travail, comme je l'ai ci-devant expliqué.

De ces nouvelles réflexions, il suit évidemment, ce me semble, que les spectacles modernes, où l'on n'assiste qu'à prix d'argent, tendent par-tout à favoriser et augmenter l'inégalité des fortunes, moins sensiblement, il est vrai, dans les capitales que dans une petite ville comme la nôtre. Si j'accorde que cette inégalité, portée jusqu'à certain point, peut avoir ses avantages, vous m'accorderez bien aussi qu'elle doit avoir des bornes, sur-tout dans un petit Etat, et sur-tout dans une République. Dans une Monarchie, où tous les ordres sont intermédiaires entre le Prince et le Peuple, il peut être assez indifférent que quelques hommes passent de l'un à l'autre : car, comme d'autres les remplacent, ce changement n'interrompt point la progression. Mais dans une Démocratie où les sujets et le Souverain ne sont que les mêmes hommes considérés sous différens rapports ; sitôt que le plus petit nombre l'emporte en richesses sur le plus grand, il faut que l'Etat périsse ou change de forme. Soit que le riche devienne plus riche, ou le pauvre plus indigent, la différence des fortunes n'en augmente pas moins d'une maniere que de l'autre ; et cette différence portée au-delà de sa mesure, est ce qui détruit l'équilibre dont j'ai parlé.

Jamais dans une Monarchie l'opulence

d'un particulier ne peut le mettre au-dessus du Prince; mais dans une République, elle peut aisément le mettre au-dessus des loix. Alors le gouvernement n'a plus de force, et le riche est toujours le vrai souverain. Sur ces maximes incontestables, il reste à considérer si l'inégalité n'a pas atteint parmi nous le dernier terme où elle peut parvenir sans ébranler la République. Je m'en rapporte là-dessus à ceux qui connoissent mieux que moi notre constitution et la répartition de nos richesses. Ce que je sais, c'est que le temps seul donnant à l'ordre des choses une pente naturelle vers cette inégalité, et un progrès successif jusqu'à son dernier terme, c'est une grande imprudence de l'accélérer encore par des établissemens qui la favorisent. Le grand Sully qui nous aimoit, nous l'eût bien su dire : spectacles et comédies dans toute petite République, et sur-tout dans Genève, affoiblissement d'Etat.

Si le seul établissement du théâtre nous est si nuisible; quel fruit tirerons-nous des pieces qu'on y représente? Les avantages mêmes qu'elles peuvent procurer aux peuples pour lesquels elles ont été composées, nous tourneront à préjudice, en nous donnant pour instruction ce qu'on leur a donné pour censure, ou du moins en dirigeant nos goûts et nos inclinations sur les choses du monde qui nous conviennent le moins. La tragédie nous représentera des tyrans et

des héros. Qu'en avons-nous à faire ? Sommes-nous faits pour en avoir ou le devenir? Elle nous donnera une vaine admiration de la puissance et de la grandeur. De quoi nous servira-t-elle? Serons-nous plus grands ou plus puissans pour cela ? Que nous importe d'aller étudier sur la scène les devoirs des Rois, en négligeant de remplir les nôtres? La stérile admiration des vertus de théâtre nous dédommagera-t-elle des vertus simples et modestes qui font le bon citoyen? Au lieu de nous guérir de nos ridicules, la comédie nous portera ceux d'autrui : elle nous persuadera que nous avons tort de mépriser des vices qu'on estime si fort ailleurs. Quelque extravagant que soit un Marquis, c'est un Marquis enfin. Concevez combien ce titre sonne dans un pays assez heureux pour n'en point avoir : et qui sait combien de courtauds croiront se mettre à la mode en imitant les Marquis du siècle dernier. Je ne répéterai point ce que j'ai déjà dit de la bonne foi toujours raillée, du vice adroit toujours triomphant, et de l'exemple continuel des forfaits mis en plaisanterie. Quelles leçons pour un peuple dont tous les sentimens ont encore leur droiture naturelle, qui croit qu'un scélérat est toujours méprisable, et qu'un homme de bien ne peut être ridicule ! Quoi ! Platon bannissoit Homère de sa République, et nous souffrirons Molière dans la nôtre ! Que pourroit-il nous arriver de pis que de res-

sembler aux gens qu'il nous peint, même à ceux qu'il nous fait aimer?

J'en ai dit assez, je crois, sur leur chapitre, et je ne pense gueres mieux des héros de Racine, de ces héros si parés, si doucereux, si tendres, qui sous un air de courage et de vertu, ne nous montrent que les modèles des jeunes gens dont j'ai parlé, livrés à la galanterie, à la mollesse, à l'amour, à tout ce qui peut efféminer l'homme et l'attiédir sur le goût de ses véritables devoirs. Tout le théâtre François ne respire que la tendresse : c'est la grande vertu à laquelle on y sacrifie toutes les autres, ou du moins qu'on y rend la plus chere aux spectateurs. Je ne dis pas qu'on ait tort en cela, quant à l'objet du poëte : je sais que l'homme sans passions est une chimere, que l'intérêt du théâtre n'est fondé que sur les passions, que le cœur ne s'intéresse point à celles qui lui sont étrangeres, ni à celles qu'on n'aime pas à voir en autrui, quoiqu'on y soit sujet soi-même. L'amour de l'humanité, celui de la patrie, sont les sentimens dont les peintures touchent le plus ceux qui en sont pénétrés ; mais quand ces deux passions sont éteintes, il ne reste que l'amour proprement dit pour leur suppléer, parce que son charme est plus naturel et s'efface plus difficilement du cœur que celui de toutes les autres. Cependant il n'est pas également convenable à tous les hommes ; c'est plutôt comme supplément des bons sentimens,

que comme bon sentiment lui-même qu'on peut l'admettre : non qu'il ne soit louable en soi, comme toute passion bien réglée, mais parce que les excès en sont dangereux et inévitables.

Le plus méchant des hommes est celui qui s'isole le plus, qui concentre le plus son cœur en lui-même; le meilleur est celui qui partage également ses affections à tous semblables. Il vaut beaucoup mieux aimer une maîtresse que de s'aimer seul au monde. Mais quiconque aime tendrement ses parens, ses amis, sa patrie, et le genre-humain, se dégrade par un attachement désordonné qui nuit bientôt à tous les autres et leur est infailliblement préferé. Sur ce principe, je dis qu'il y a des pays où les mœurs sont si mauvaises, qu'on seroit trop heureux d'y pouvoir remonter à l'amour; d'autres où elles sont assez bonnes pour qu'il soit fâcheux d'y descendre, et j'ose croire le mien dans ce dernier cas. J'ajouterai que les objets trop passionnés sont plus dangereux à nous montrer qu'à personne : parce que nous n'avons naturellement que trop de penchant à les aimer. Sous un air flégmatique et froid, le Genevois cache une ame ardente et sensible, plus facile à émouvoir qu'à retenir. Dans ce séjour de la raison, la beauté n'est pas étrangere, ni sans empire; le levain de la mélancolie y fait souvent fermenter l'amour; les hommes n'y sont que trop capables de sentir des passions violen-

tes, les femmes de les inspirer ; et les tristes effets qu'elles y ont quelquefois produits ne montrent que trop le danger de les exciter par des spectacles touchans et tendres. Si les héros de quelques pièces soumettent l'amour au devoir, en admirant leur force le cœur se prête à leur foiblesse ; on apprend moins à se donner leur courage qu'à se mettre dans le cas d'en avoir besoin. C'est plus d'exercice pour la vertu ; mais qui l'ose exposer à ces combats, mérite d'y succomber. L'amour, l'amour même prend son masque pour la surprendre : il se pare de son enthousiasme ; il usurpe sa force ; il affecte son langage ; et quand on s'apperçoit de l'erreur, qu'il est tard pour en revenir ! Que d'hommes bien nés séduits par ces apparences, d'amans tendres et généreux qu'ils étoient d'abord, sont devenus par degrés de vils corrupteurs, sans mœurs, sans respect pour la foi conjugale, sans égards pour les droits de la confiance et de l'amitié ! Heureux qui sait se reconnoître au bord du précipice et s'empêcher d'y tomber ! Est-ce au milieu d'une course rapide qu'on doit espérer de s'arrêter ? Est-ce en s'attendrissant tous les jours qu'on apprend à surmonter la tendresse ? On triomphe aisément d'un foible penchant ; mais celui qui connut le véritable amour et l'a su se vaincre, ah ! pardonnons à ce mortel, s'il existe, d'oser prétendre à la vertu !

Ainsi de quelque maniere qu'on envisage

les choses, la même vérité nous frappe toujours. Tout ce que les pièces de théâtre peuvent avoir d'utile à ceux pour qui elles ont été faites, nous deviendra préjudiciable, jusqu'au goût que nous croirons avoir acquis par elles, et qui ne sera qu'un faux goût, sans tact, sans délicatesse, substitué mal à propos parmi nous à la solidité de la raison. Le goût tient à plusieurs choses : les recherches d'imitation qu'on voit au théâtre, les comparaisons qu'on a lieu d'y faire, les réflexions sur l'art de plaire aux spectateurs, peuvent le faire germer, mais non suffire à son développement. Il faut de grandes villes, il faut des beaux-arts et du luxe, il faut un commerce intime entre les citoyens, il faut une étroite dépendance les uns des autres, il faut de la galanterie et même de la débauche, il faut des vices qu'on soit forcé d'embellir, pour faire chercher à tout des formes agréables et réussir à les trouver. Une partie de ces choses nous manquera toujours, et nous devons trembler d'acquérir l'autre.

Nous aurons des comédiens, mais quels? Une bonne troupe viendra-t-elle de but en blanc s'établir dans une ville de vingt-quatre mille ames? Nous en aurons donc d'abord de mauvais, et nous serons d'abord de mauvais juges. Les formerons-nous, ou s'ils nous formeront? Nous aurons de bonnes pièces; mais les recevant pour telles sur la parole d'autrui, nous serons dispensés de les examiner, et ne gagnerons pas plus

à les voir jouer qu'à les lire. Nous n'en ferons pas moins les connoisseurs, les arbitres du théâtre ; nous n'en voudrons pas moins décider pour notre argent, et n'en serons que plus ridicules. On ne l'est point pour manquer de goût, quand on le méprise; mais c'est l'être que de s'en piquer et n'en avoir qu'un mauvais. Et qu'est ce au fond que ce goût si vanté? L'art de se connoître en petites choses. En vérité, quand on en a une aussi grande à conserver que la liberté, tout le reste est bien puérile.

Je ne vois qu'un remede à tant d'inconvéniens : c'est que, pour nous approprier les drames de notre théâtre, nous les composions nous-mêmes. et que nous ayons des auteurs avant des comédiens. Car il n'est pas bon qu'on nous montre toutes sortes d'imitations, mais seulement celles des choses honnêtes, et qui conviennent à des hommes libres (*e*). Il est sûr que des

(*e*) Si quis ergo in nostram urbem venerit, qui animi sapientiâ in omnes possit sese vertere formas, et omnia imitari, voluerit que poemasa sua ostentare, venerabimur quidem ipsum, ut sacrum, admirabilem et jucundum : dicemus autem non esse ejusmodi hominem in republicâ nostrâ, neque fas esse ut insit, mittemusque in aliam urbem, unguento caput ejus perungentes, lanâque coronantes. Nos autem austeriori minusque jucundo utemur poetâ, fabularumque fictore, utilitatis gratiâ, qui decori nobis rationem exprimat, et quæ dici debent dicat in his formulis quas à principio pro legibus tulimus, quando cives erudire aggressi sumus. *Plat. de Rep. Lib. III.*

pièces tirées comme celles des Grecs des malheurs passés de la patrie, ou des défauts présens du peuple, pourroient offrir aux spectateurs des leçons utiles. Alors quels seront les héros de nos tragédies ? Des Berthelier ? des Lévrery ? Ah, dignes citoyens ! vous fûtes des héros, sans doute ; mais votre obscurité vous avilit, vos noms communs déshonorent vos grandes ames (*f*), et nous ne sommes pas assez grands nous-mêmes pour vous savoir admirer. Quels seront nos tyrans ? Des gentilshommes de la cuiller (*g*), des évêques de Ge-

(*f*) Philibert Berthelier fut le Caton de notre patrie, avec cette différence que la liberté publique finit par l'un et commença par l'autre. Il tenoit une belette privée quand il fut arrêté ; il rendit son épée avec cette fierté qui sied bien à la vertu malheureuse ; puis il continua de jouer avec sa bellette, dans daigner répondre aux outrages de ses gardes. Il mourut comme doit mourir un martyr de la liberté.

Jean Lévrery fut le Favonius de Berthelier, non pas en imitant puérilement ses discours et ses manieres, mais en mourant volontairement comme lui : sachant bien que l'exemple de sa mort seroit plus utile à son pays que sa vie. Avant d'aller à l'échafaud, il écrivit sur le mur de sa prison cette épitaphe qu'on avoit faite à son prédécesseur.

Quid mihi mors nocuit ? Virtus post fata virescit :
Nec cruce, nec sævi gladio perit illa Tyranni.

(*g*) C'étoit une confrérie de gentilhommes Savoyards qui avoient fait vœu de brigandage contre la ville de Genève, et qui pour marque de leur association, portoient une cuiller pendue au cou.

nève, des comtes de Savoie, des ancêtres d'une maison avec laquelle nous venons de traiter, et à qui nous devons du respect? Cinquante ans plutôt, je ne répondrois pas que le Diable (*h*) et l'Antéchrist n'y eussent aussi fait leur rôle. Chez les Grecs, peuple d'ailleurs assez badin, tout étoit grave et sérieux, si-tôt qu'il s'agissoit de la patrie: mais dans ce siècle plaisant où rien n'échappe au ridicule, hormis la puissance, on n'ose parler d'héroïsme que dans les grands Etats, quoiqu'on n'en trouve que dans les petits.

Quant à la comédie, il n'y faut pas songer. Elle causeroit chez nous les plus affreux désordres; elle serviroit d'instrument aux factions, aux partis, aux vengean-

(*h*) J'ai lu dans ma jeunesse une tragédie de l'escalade, où le Diable étoit en effet un des acteurs. On me disoit que cette pièce ayant une fois été représentée, ce personnage en entrant sur la scène se trouva double, comme si l'original eût été jaloux qu'on eût l'audace de le contrefaire, et qu'à l'instant l'effroi fît fuir tout le monde, et finir la représentation. Ce conte est burlesque, et le paroîtra bien plus à Paris qu'à Genève: cependant, qu'on se prête aux suppositions, on trouvera dans cette double apparition un effet théâtral et vraiment effrayant. Je n'imagine qu'un spectacle plus simple et plus terrible encore; c'est celui de la main sortant du mur et traçant des mots inconnus au festin de Balthazar. Cette seule idée fait frissonner. Il me semble que nos Poëtes Lyriques sont loin de ces inventions sublimes; ils font, pour épouvanter, un fracas de décorations sans effet. Sur la scène même il ne faut pas tout dire à la vue; mais ébranler l'imagination.

ces particulieres. Notre ville est si petite que les peintures des mœurs le plus générales y dégénéreroient bientôt en satires et personnalités. L'exemple de l'ancienne Athènes, ville incomparablement plus peuplée que Genève, nous offre une leçon frappante : c'est au théâtre qu'on y prépara l'exil de plusieurs grands hommes et la mort de Socrate : c'est par la fureur du théâtre qu'Athènes périt; et ses désastres ne justifierent que trop le chagrin qu'avoit témoigné Solon aux premieres représentations de Thespis. Ce qu'il y a de bien sûr pour nous, c'est qu'il faudra mal augurer de la République, quand on verra les citoyens travestis en beaux esprits, s'occuper à faire des vers François et des pièces de théâtre, talens qui ne sont point les nôtres et que nous ne posséderons jamais. Mais que M. de Voltaire daigne nous composer des tragédies sur le modèle de la mort de César, du premier acte de Brutus; et s'il nous faut absolument un théâtre, qu'il s'engage à le remplir toujours de son génie, et à vivre autant que ses pièces.

Je serois d'avis qu'on pesât mûrement toutes ces réflexions, avant de mettre en ligne de compte le goût de parure et de dissipation que doit produire parmi notre jeunesse l'exemple des Comédiens; mais enfin cet exemple aura son effet encore; et si généralement par-tout les loix sont insuffisantes pour réprimer des vices qui

naissent de la nature des choses, comme je crois l'avoir montré, combien plus le seront-elles parmi nous où le premier signe de leur foiblesse sera l'établissement des Comédiens ? Car ce ne seront point eux proprement qui auront introduit ce goût de dissipation : au contraire, ce même goût les aura prévenus, les aura introduits eux-mêmes, et ils ne feront que fortifier un penchant déjà tout formé, qui les ayant fait admettre, à plus forte raison les fera maintenir avec leurs défauts.

Je m'appuie toujours sur la supposition qu'ils subsisteront commodément dans une aussi petite ville ; et je dis que si nous les honorons, comme vous le prétendez, dans un pays où tous sont à-peu-près égaux, ils seront les égaux de tout le monde, et auront de plus la faveur publique qui leur est naturellement acquise. Ils ne seront point, comme ailleurs, tenus en respect par les Grands dont ils recherchent la bienveillance et dont ils craignent la disgrace. Les Magistrats leur en imposeront : soit. Mais ces Magistrats auront été particuliers ; ils auront pu être familiers avec eux ; ils auront des enfans qui le seront encore, des femmes qui aimeront le plaisir. Toutes ces liaisons seront des moyens d'indulgence et de protection, auxquels il sera impossible de résister toujours. Bientôt les Comédiens, sûrs de l'impunité, la procureront encore à leurs imitateurs ; c'est par eux

eux qu'aura commencé le désordre, mais on ne voit plus où il pourra s'arrêter. Les femmes, la jeunesse, les riches, les gens oisifs, tout sera pour eux, tout éludera des loix qui les gênent, tout favorisera leur licence : chacun, cherchant à les satisfaire, croira travailler pour ses plaisirs. Quel homme osera s'opposer à ce torrent, si ce n'est peut-être quelque ancien Pasteur rigide qu'on n'écoutera point, et dont le sens et la gravité passeront pour pédanterie chez une jeunesse inconsidérée ? Enfin pour peu qu'ils joignent d'art et de manege à leurs succès, je ne leur donne pas trente ans pour être les arbitres de l'Etat (*i*). On verra les aspirans aux charges briguer leur faveur pour obtenir les suffrages ; les élections se feront dans les loges des Actrices ; et les chefs d'un Peuple libre seront les créatures d'une bande d'Histrions. La plume tombe des mains à cette idée. Qu'on l'écarte tant qu'on voudra, qu'on m'accuse d'outrer la prévoyance : je n'ai plus qu'un mot à dire. Quoi qu'il arrive, il faudra que ces gens-là réforment leurs mœurs parmi nous, ou qu'ils corrompent les nôtres. Quand cette alternative

(*i*) On doit toujours se souvenir que, pour que la comédie se soutienne à Genève, il faut que ce goût y devienne une fureur ; s'il n'est que modéré, il faudra qu'elle tombe. La raison veut donc qu'en examinant les effets du théâtre, on les mesure sur une cause capable de le soutenir.

aura cessé de nous effrayer, les Comédiens pourront venir : ils n'auront plus de mal à nous faire.

Voilà, Monsieur, les considérations que j'avois à proposer au public et à vous sur la question qu'il vous a plu d'agiter dans un article où elle étoit, à mon avis, tout-à-fait étrangere. Quand mes raisons, moins fortes qu'elles ne me paroissent, n'auroient pas un poids suffisant pour contrebalancer les vôtres, vous conviendrez au moins que dans un aussi petit Etat que la République de Genève, toutes innovations sont dangereuses, et qu'il n'en faut jamais faire sans des motifs urgens et graves. Qu'on nous montre donc la pressante nécessité de celle-ci. Où sont les désordres qui nous forcent de recourir à un expédient si suspect ? Tout est-il perdu sans cela ? Notre ville est-elle si grande, le vice et l'oisiveté y ont-ils déjà fait un tel progrès, qu'elle ne puisse plus désormais subsister sans spectacles ? Vous nous dites qu'elle en souffre de plus mauvais qui choquent également le goût et les mœurs; mais il y a bien de la différence entre montrer de mauvaises mœurs et attaquer les bonnes : car ce dernier effet dépend moins des qualités du spectacle que de l'impression qu'il cause. En ce sens, quel rapport entre quelques farces passageres et une comédie à demeure, entre les polissonneries d'un Charlatan et les représentations régulieres des ouvrages dramatiques,

entre les trétaux de foire élevés pour rejouir la populace, et un théâtre estimé où les honnêtes gens penseront s'instruire? L'un de ces amusemens est sans conséquence et reste oublié dès le lendemain; mais l'autre est une affaire importante qui mérite toute l'attention du gouvernement. Par tout pays il est permis d'amuser les enfans; et peut être enfant qui veut sans beaucoup d'inconvéniens. Si ces fades spectacles manquent de goût, tant mieux: on s'en rebutera plus vîte; s'ils sont grossiers, ils seront moins séduisans. Le vice ne s'insinue gueres en choquant l'honnêteté, mais en prenant son image; et les mots sales sont plus contraires à la politesse qu'aux bonnes mœurs. Voilà pourquoi les expressions sont toujours plus recherchées et les oreilles plus scrupuleuses dans les pays plus corrompus. S'apperçoit-on que les entretiens de la halle échauffent beaucoup la jeunesse qui les écoute? Si font bien les discrets propos du théâtre; et il vaudroit mieux qu'une jeune fille vît cent parades qu'une seule représentation de l'Oracle.

Au reste, j'avoue que j'aimerois mieux, quant à moi, que nous pussions nous passer entierement de tous ces trétaux, et que petits et grands nous sussions tirer nos plaisirs et nos devoirs de notre état et de nous-mêmes; mais de ce qu'on devroit peut-être chasser des bâteleurs, il ne s'ensuit pas qu'il faille appeller les comédiens. Vous

avez vu dans votre propre pays, la ville de Marseille se défendre long-temps d'une pareille innovation, résister même aux ordres réitérés du Ministre, et garder encore dans ce mépris d'un amusement frivole, une image honorable de son ancienne liberté. Quel exemple pour une ville qui n'a point encore perdu la sienne !

Qu'on ne pense pas, surtout, faire un pareil établissement par maniere d'essai, sauf à l'abolir quand on sentira les inconvéniens ; car ces inconvéniens ne se détruisent pas avec le théâtre qui les produit, ils restent quand leur cause est ôtée ; et dès qu'on commence à les sentir, ils sont irrémédiables. Nos mœurs altérées, nos goûts changés ne se rétabliront pas comme ils se seront corrompus ; nos plaisirs mêmes, nos innocens plaisirs auront perdu leurs charmes ; le spectacle nous en aura dégoûtés pour toujours. L'oisiveté devenue nécessaire, les vides du temps que nous ne saurons plus remplir nous rendront à charge à nous-même ; les comédiens en partant nous laisseront l'ennui pour arrhes de leur retour ; il nous forcera bientôt à les rappeller ou à faire pis. Nous aurons mal fait d'établir la comédie, nous ferons mal de la laisser subsister ; nous ferons mal de la détruire : après la premiere faute, nous n'aurons plus que le choix de nos maux.

Quoi ! ne faut-il donc aucun spectacle dans une République ? Au contraire, il en

faut beaucoup. C'est dans les Républiques qu'ils sont nés; c'est dans leur sein qu'on les voit briller avec un véritable air de fête. A quels peuples convient-il mieux de s'assembler souvent et de former entr'eux les doux liens du plaisir et de la joie, qu'à ceux qui ont tant de raisons de s'aimer et de rester à jamais unis? Nous avons déjà plusieurs de ces fêtes publiques; ayons-en davantage encore, je n'en serai que plus charmé. Mais n'adoptons point ces spectacles exclusifs qui renferment tristement un petit nombre de gens dans un antre obscur, qui les tiennent craintifs et immobiles dans le silence et l'inaction; qui n'offrent aux yeux que cloisons, que pointes de fer, que soldats, qu'affligeantes images de la servitude et de l'inégalité. Non, Peuples heureux, ce ne sont pas là vos fêtes! C'est en plein air, c'est sous le Ciel qu'il faut vous rassembler et vous livrer au doux sentiment de votre bonheur. Que vos plaisirs ne soient efféminés ni mercenaires; que rien de ce qui sent la contrainte et l'intérêt ne les empoisonne; qu'ils soient libres et généreux comme vous; que le soleil éclaire vos innocens spectacles; vous en formerez un vous-mêmes, le plus digne qu'il puisse éclairer.

Mais quels seront enfin les objets de ces spectacles? Qu'y montrera-t-on? Rien, si l'on veut. Avec la liberté, par-tout où regne l'affluence, le bien-être y regne aussi. Plan-

tez au milieu d'une place un piquet couronné de fleurs, rassemblez-y le peuple, et vous aurez une fête. Faites mieux encore : donnez les spectateurs en spectacle ; rendez-les acteurs eux-mêmes ; faites que chacun se voye et s'aime dans les autres, afin que tous en soient mieux unis. Je n'ai pas besoin de renvoyer aux jeux des anciens Grecs : il en est de plus modernes, il en est d'existans encore, et je les trouve précisément parmi nous. Nous avons tous les ans des revues, des prix publics, des Rois de l'arquebuse, du canon, de la navigation. On ne peut trop multiplier des établissemens si utiles (*k*) et si agréables; on ne peut trop avoir de semblables Rois. Pourquoi ne ferions-nous pas, pour nous rendre dispos et robustes, ce que nous faisons pour nous exercer aux armes ? La République a-t-elle

(*k*) Il ne suffit pas que le peuple ait du pain et vive dans sa condition. Il faut qu'il y vive agréablement, afin qu'il en remplisse mieux les devoirs, qu'il se tourmente moins pour en sortir, et que l'ordre public soit mieux établi. Les bonnes mœurs tiennent plus qu'on ne pense à ce que chacun se plaise dans son état. Le manège et l'esprit d'intrigue viennent d'inquiétude et de mécontentement : tout va mal quand l'un aspire à l'emploi d'un autre. Il faut aimer son métier pour le bien faire. L'assiette de l'Etat n'est bonne et solide que quand, tous se sentant à leur place, les forces particulieres se réunissent et concourent au bien public, au lieu de s'user l'une contre l'autre, comme elles font dans tout Etat mal constitué Cela posé, que doit-on penser de ceux qui voudroient ôter au peuple les fêtes, les plaisirs et toute espèce d'amusement, comme autant de distractions

moins besoin d'ouvriers que de soldats? Pourquoi, sur le modèle des prix militaires, ne fonderions-nous pas d'autres prix de Gymnastique, pour la lutte, pour la course, pour le disque, pour divers exercices du corps? Pourquoi n'animerions-nous pas nos bateliers par des joûtes sur le lac? Y auroit-il au monde un plus brillant spectacle que de voir, sur ce vaste et superbe bassin, des centaines de bateaux, élégamment équipés, partir à la fois au signal donné pour aller enlever un drapeau arboré au but, puis servir de cortège au vainqueur revenant en triomphe recevoir le prix mérité! Toutes ces sortes de fêtes ne sont dispendieuses qu'autant qu'on le veut bien, et le seul concours les rend assez magnifiques. Cependant il faut y avoir assisté chez les Genevois, pour comprendre avec quelle ardeur il s'y livre. On ne le reconnoît plus:

qui le détournent de son travail? Cette maxime est barbare et fausse. Tant pis si le peuple n'a de temps que pour gagner son pain : il lui en faut encore pour le manger avec joie, autrement il ne le gagnera pas long-temps, Ce Dieu juste et bienfaisant, qui veut qu'il s'occupe, veut aussi qu'il se délasse : la nature lui impose également l'exercice et le repos, le plaisir et la peine. Le dégoût du travail accable plus les malheureux que le travail même Voulez-vous donc rendre un peuple actif et laborieux? donnez-lui des fêtes, offrez-lui des amusemens qui lui fassent aimer son état, et l'empêchent d'en envier un plus doux. Des jours ainsi perdus feront mieux valoir tous les autres. Présidez à ses plaisirs pour les rendre honnêtes; c'est le vrai moyen d'animer ses travaux.

ce n'est plus ce peuple si rangé qui ne se départ point de ses règles économiques ; ce n'est plus ce long raisonneur qui pese tout, jusqu'à la plaisanterie, à la balance du jugement. Il est vif, gai, caressant; son cœur est alors dans ses yeux, comme il est toujours sur ses lèvres ; il cherche à communiquer sa joie et ses plaisirs ; il invite, il presse, il force, il se dispute les survenans. Toutes les sociétés n'en font qu'une, tout devient commun à tous. Il est presque indifférent à quelle table on se mette ; ce seroit l'image de celles de Lacédémone, s'il n'y régnoit un peu plus de profusion ; mais cette profusion même est alors bien placée, et l'aspect de l'abondance rend plus touchant celui de la liberté qui la produit.

L'hiver, temps consacré au commerce privé des amis, convient moins aux fêtes publiques. Il en est pourtant une espèce dont je voudrois bien qu'on se fît moins de scrupule, savoir : les bals entre des jeunes personnes à marier. Je n'ai jamais bien conçu pourquoi l'on s'effarouche si fort de la danse et des assemblées qu'elle occasionne : comme s'il y avoit plus de mal à danser qu'à chanter, que l'un et l'autre de ces amusemens ne fût pas également une inspiration de la nature, et que ce fût un crime à ceux qui sont destinés à s'unir, de s'égayer en commun par une honnête récréation. L'homme et la femme ont été formés l'un pour l'autre. Dieu veut qu'ils suivent leur destination.

tination, et certainement le premier et le plus saint de tous les liens de la société est le mariage. Toutes les fausses religions combattent la nature ; la nôtre seul qui la suit et la règle, annonce une institution divine et convenable à l'homme. Elle ne doit point ajouter sur le mariage, aux embarras de l'ordre civil, des difficultés que l'Evangile ne prescrit pas et que tout bon Gouvernement condamne. Mais qu'on me dise où de jeunes personnes à marier auront occasion de prendre du goût l'une pour l'autre, de se voir avec plus de décence et de circonspection, que dans une assemblée où les yeux du public incessamment ouverts sur elles, les forcent à la réserve, à la modestie, à s'observer avec le plus grand soin? En quoi Dieu est-il offensé par un exercice agréable, salutaire, propre à la vivacité des jeunes gens, qui consiste à se présenter l'un à l'autre avec grace et bienséance, et auquel le spectateur impose une gravité dont on n'oseroit sortir un instant? Peut-on imaginer un moyen plus honnête de ne point tromper autrui, du moins quant à la figure, et de se montrer avec les agrémens et les défauts qu'on peut avoir, aux gens qui ont intérêt de nous bien connoître avant de s'obliger à nous aimer? Le devoir de se chérir réciproquement n'emporte-t-il pas celui de se plaire, et n'est-ce pas un soin digne de deux personnes vertueuses et chrétiennes qui cherchent à s'unir, de pré-

parer ainsi leurs cœurs à l'amour mutuel que Dieu leur impose?

Qu'arrive-t-il dans ces lieux où règne une contrainte éternelle, où l'on punit comme un crime la plus innocente gaieté, où les jeunes gens des deux sexes n'osent jamais s'assembler en public, et où l'indiscrète sévérité d'un pasteur ne sait prêcher au nom de Dieu qu'une gêne servile, et la tristesse et l'ennui? On élude une tyrannie insupportable que la nature et la raison désavouent. Aux plaisirs permis dont on prive une jeunesse enjouée et folâtre, elle en substitue de plus dangereux. Les tête-à-tête adroitement concerté prennent la place des assemblées publiques. A force de se cacher comme si l'on étoit coupable, on est tenté de le devenir. L'innocente joie aime à s'évaporer au grand jour; mais le vice est ami des ténèbres, et jamais l'innocence et le mystere n'habiterent long-temps ensemble.

Pour moi, loin de blâmer de si simples amusemens, je voudrois, au contraire, qu'ils fussent publiquement autorisés, et qu'on y prévînt tout désordre particulier en les convertissant en bals solemnels et périodiques, ouverts indistinctement à toute la jeunesse à marier. Je voudrois qu'un Magistrat (*l*), nommé par le Conseil, ne dédai-

(*l*) A chaque corps de métier, à chacune des sociétés publiques dont est composé notre Etat, préside un de ces Magistrats, sous le nom de *Seigneur-Commis*. Ils assistent

gnât pas de présider à ces bals. Je voudrois que les peres et meres y assistassent, pour veiller sur leurs enfans, pour être témoins de leur grace et de leur adresse, des applaudissemens qu'ils auroient mérités, et jouir ainsi du plus doux spectacle qui puisse toucher un cœur paternel. Je voudrois qu'en général toute personne mariée y fût admise au nombre des spectateurs et des juges, sans qu'il fût permis à aucune de profaner la dignité conjugale en dansant elle-même : car à quelle fin honnête pourroit-elle se donner ainsi en montre au public ? Je voudrois qu'on formât dans la salle une enceinte commode et honorable, destinée aux gens âgés de l'un et de l'autre sexe, qui ayant déjà donné des citoyens à la patrie, verroient encore leurs petits-enfans se préparer à le devenir. Je voudrois que nul n'entrât ni ne sortît sans saluer ce parquet, et que tous les couples de jeunes gens vinssent, avant de commencer leur danse et après l'avoir finie, y faire une profonde révérence, pour s'accoutumer de bonne heure à respecter la vieillesse. Je ne doute pas que cette agréable réunion des deux termes de la vie hu-

à toutes les assemblées et même aux festins. Leur présence n'empêche point une honnête familiarité entre les membres de l'association ; mais elle maintient tout le monde dans le respect qu'on doit porter aux loix, aux mœurs, à la décence, même au sein de la joie et du plaisir. Cette institution est très belle, et forme un des grands liens qui unissent le peuple à ses chefs.

maine ne donnât à cette assemblée un certain coup-d'œil attendrissant, et qu'on ne vit quelquefois couler dans le parquet des larmes de joie et de souvenir, capables peut-être d'en arracher à un spectateur sensible. Je voudrois que tous les ans, au dernier bal, la jeune personne qui durant les précédens se seroit comportée le plus honnêtement, le plus modestement, et auroit plu davantage à tout le monde au jugement du parquet, fût honorée d'une couronne par la main du *Seigneur-Commis (m)*, et du titre de Reine du bal qu'elle porteroit toute l'année. Je voudrois qu'à la clôture de la même assemblée on la reconduisît en cortège, que le pere et la mere fussent félicités et remerciés d'avoir une fille si bien née et de l'élever si bien. Enfin je voudrois que si elle venoit à se marier dans le cours de l'an, la Seigneurie lui fît un présent, où lui accordât quelque distinction publique, afin que cet honneur fût une chose assez sérieuse pour ne pouvoir jamais devenir un sujet de plaisanterie.

Il est vrai qu'on auroit souvent à craindre un peu de partialité, si l'âge des juges ne laissoit toute la préférence au mérite; et quand la beauté modeste seroit quelquefois favorisée, quel en seroit le grand inconvénient? Ayant plus d'assauts à soutenir, n'a-t-elle pas besoin d'être plus encou-

(m) Voyez la note précédente.

ragée ? N'est-elle pas un don de la nature ainsi que les talens ? Où est le mal qu'elle obtienne quelques honneurs qui l'excitent à s'en rendre digne, et puissent contenter l'amour-propre sans offenser la vertu ?

En perfectionnant ce projet dans les mêmes vues, sous un air de galanterie et d'amusement on donneroit à ces fêtes plusieurs fins utiles qui en feroient un objet important de police et de bonnes mœurs. La jeunesse ayant des rendez-vous sûrs et honnêtes, seroit moins tentée d'en chercher de plus avantageux. Chaque sexe se livreroit plus patiemment, dans les intervalles, aux occupations et aux plaisirs qui lui sont propres, et s'en consoleroit plus aisément d'être privé du commerce continuel de l'autre. Les particuliers de tout état auroit la ressource d'un spectacle agréable, sur-tout aux peres et meres. Les soins pour la parure de leurs filles seroient pour les femmes un objet d'amusement qui feroit diversion à beaucoup d'autres ; et cette parure ; ayant un objet innocent et louable, seroit là tout-à-fait à sa place. Ces occasions de s'assembler pour s'unir, et d'arranger des établissemens, seroient des moyens fréquens de rapprocher des familles divisées, et d'affermir la paix si nécessaire dans notre Etat. Sans altérer l'autorité des peres, les inclinations des enfans seroient un peu plus en liberté ; le premier choix dépendroit un peu plus de leur

cœur ; les convenances d'âge, d'humeur, de goût, de caractere, seroient un peu plus consultées, on donneroit moins à celles d'état et de biens, qui font des nœuds mal assortis quand on les suit aux dépens des autres. Les liaisons devenant plus faciles, les mariages seroient plus fréquens ; ces mariages, moins circonscrits par les mêmes conditions, préviendroient les partis, tempéreroient l'excessive inégalité, maintiendroit mieux le corps du peuple dans l'esprit de sa constitution ; ces bals ainsi dirigés ressembleroient moins à un spectacle public qu'à l'assemblée d'une grande famille ; et du sein de la joie et des plaisirs naîtroient la conservation, la concorde et la prospérité de la république (*n*).

(*n*) Il me paroît plaisant d'imaginer quelquefois les jugemens que plusieurs porteront de mes goûts sur mes écrits. Sur celui-ci l'on ne manquera pas de dire : cet homme est fou de la danse ; je m'ennuie à voir danser : il ne peut souffrir la comédie, j'aime la comédie à la passion : il a de l'aversion pour les femmes ; je ne serai que trop bien justifié là-dessus : il est mécontent des comédiens ; j'ai tout sujet de m'en louer, et l'amitié du seul d'entr'eux que j'ai connu particulièrement ne peut qu'honorer un honnête homme. Même jugement sur les poëtes dont je suis forcé de censurer les pièces ; ceux qui sont morts ne seront pas de mon goût, et je serai piqué contre les vivans. La vérité est que Racine me charme et que je n'ai jamais manqué volontairement une représentation de Molière. Si j'ai moins parlé de Corneille, c'est qu'ayant peu fréquenté ses pièces et manquant de livres, il ne m'est pas assez resté dans la mémoire pour le citer. Quant à l'Auteur

Sur ces idées, il seroit aisé d'établir à peu de frais et sans danger plus de spectacles qu'il n'en faudroit pour rendre le séjour de notre ville agréable et riant, même aux étrangers, qui ne trouvant rien de pareil ailleurs, y viendroient au moins pour

d'Atrée et de Catilina, je ne l'ai jamais vu qu'une fois, et ce fut pour en recevoir un service. J'estime son génie et respecte sa vieillesse : mais quelque honneur que je porte à sa personne, je ne dois que justice à ses pièces, et je ne sais point acquitter mes dettes aux dépens du bien public et de la vérité. Si mes écrits m'inspirent quelque fierté, c'est par la pureté d'intention qui les dicte, c'est par un désintéressement dont peu d'Auteurs m'ont donné l'exemple, et que fort peu voudront imiter. Jamais vue particuliere ne souilla le desir d'être utile aux autres, qui m'a mis la plume à la main, et j'ai presque toujours écrit contre mon propre intérêt. *Vitam impendere vero*, voilà la devise que j'ai choisie et dont je me sens digne. Lecteurs, je puis me tromper moi-même, mais non pas vous tromper volontairement; craignez mes erreurs et non ma mauvaise foi. L'amour du bien public est la seule passion qui me fait parler au public; je sais alors m'oublier moi-même; et si quelqu'un m'offense, je me tais sur son compte de peur que la colere ne me rende injuste. Cette maxime est bonne à mes ennemis, en ce qu'ils me nuisent à leur aise et sans crainte de représailles; aux Lecteurs, qui ne craignent pas que ma haine leur en impose; et surtout à moi, qui restant en paix tandis qu'on m'outrage, n'ai du moins que le mal qu'on me fait et non celui que j'éprouverois encore à le rendre. Sainte et pure vérité à qui j'ai consacré ma vie! non, jamais mes passions ne souilleront le sincere amour que j'ai pour toi; l'intérêt ni la crainte ne sauroient altérer l'hommage que j'aime à t'offrir; et ma plume ne te refusera jamais rien que ce qu'elle craint d'accorder à la vengeance!

voir une chose unique : quoiqu'à dire le vrai, sur beaucoup de fortes raisons, je regarde ce concours comme un inconvénient bien plus que comme un avantage ; et je suis persuadé, quant à moi, que jamais étranger n'entra dans Genève, qu'il n'y ait fait plus de mal que de bien.

Mais savez-vous, Monsieur, qui l'on devroit s'efforcer d'attirer et de retenir dans nos murs ? Les Genevois mêmes, qui avec un sincere amour pour leur pays, ont tous une si grande inclination pour les voyages, qu'il n'y a point de contrée où l'on n'en trouve de répandus. La moitié de nos Citoyens épars dans le reste de l'Europe et du monde, vivent et meurent loin de la patrie ; et je me citerois moi-même avec plus de douleur, si j'y étois moins inutile. Je sais que nous sommes forcés d'aller chercher au loin les ressources que notre terrein nous refuse, et que nous pourrions difficilement y subsister, si nous nous y tenions renfermés : mais au moins que ce banissement ne soit pas éternel pour tous ; que ceux dont le Ciel a béni les travaux, viennent, comme l'abeille, en rapporter le fruit dans la ruche, réjouir leurs concitoyens du spectacle de leur fortune, animer l'émulation des jeunes-gens, enrichir leur pays de leur richesse, et jouir modestement chez eux des biens honnêtement acquis chez les autres. Sera-ce avec des théâtres, toujours moins parfaits chez nous

qu'ailleurs, qu'on les y fera revenir ? Quitteront-ils la Comédie de Paris ou de Londres pour aller revoir celle de Genève ? Non, non, Monsieur, ce n'est pas ainsi qu'on les peut ramener. Il faut que chacun sente qu'il ne sauroit trouver ailleurs ce qu'il a laissé dans son pays ; il faut qu'un charme invincible le rappelle au séjour qu'il n'auroit point dû quitter ; il faut que le souvenir de leurs premiers exercices, de leurs premiers spectacles, de leurs premiers plaisirs, reste profondément gravé dans leur cœur ; il faut que les douces impressions faites durant la jeunesse, demeurent et se renforcent dans un âge avancé, tandis que mille autres s'effacent ; il faut qu'au milieu de la pompe des grands Etats et de leur triste magnificence, une voix secrette leur crie incessamment au fond de l'ame : ah ! où sont les jeux et les fêtes de ma jeunesse ? Où est la concorde des citoyens ? Où est la fraternité publique ? Où est la pure joie et la véritable allégresse ? Où sont la paix, la liberté, l'équité, l'innocence ? Allons rechercher tout cela. Mon Dieu ! avec le cœur du Genevois, avec une ville aussi riante, un pays aussi charmant, un gouvernement aussi juste, des plaisirs si vrais et si purs, et tout ce qu'il faut pour savoir les goûter, à quoi tient-il que nous n'adorions tous la patrie ?

Ainsi rappelloit ses citoyens, par des fêtes modestes et des jeux sans éclat, cette

Sparte que je n'aurai jamais assez citée pour l'exemple que nous devrions en tirer ; ainsi dans Athènes parmi les beaux-arts, ainsi dans Suse au sein du luxe et de la mollesse, le Spartiate ennuyé soupiroit après ses grossiers festins et ses fatigans exercices. C'est à Sparte, que dans une laborieuse oisiveté, tout étoit plaisir et spectacle ; c'est-là que les plus rudes travaux passoient pour des récréations, et que les moindres délassemens formoient une instruction publique ; c'est là que les citoyens, continuellement assemblés, consacroient la vie entiere à des amusemens qui faisoient la grande affaire de l'Etat, et à des jeux dont on ne se délassoit qu'à la guerre.

J'entends déjà les plaisans me demander si, parmi tant de merveilleuses instructions, je ne veux point aussi dans nos fêtes Genevoises introduire les danses des jeunes Lacédémoniennes ? Je réponds que je voudrois bien nous croire les yeux et les cœurs assez chastes pour supporter un tel spectacle, et que de jeunes personnes dans cet état fussent à Genève comme à Sparte couvertes de l'honnêteté publique ; mais quelque estime que je fasse de mes compatriotes, je sais trop combien il y a loin d'eux aux Lacédémoniens, et je ne leur propose des institutions de ceux-ci que celles dont ils ne sont pas encore incapables. Si le Sage Plutarque s'est chargé de justifier l'usage en question, pourquoi faut-il que

je m'en charge après lui ? Tout est dit, en avouant que cet usage ne convenoit qu'aux éléves de Lycurgue, que leur vie frugale et laborieuse, leurs mœurs pures et séveres, la force d'ame qui leur étoit propre, pouvoient seules rendre innocent sous leurs yeux un spectacle si choquant pour tout peuple qui n'est qu'honnête.

Mais pense-t-on qu'au fond l'adroite parure de nos femmes ait moins son danger qu'une nudité absolue, dont l'habitude tourneroit bientôt les premiers effets en indifférence et peut-être en dégoût ? Ne sait-on pas que les statues et les tableaux n'offensent les yeux que quand un mélange de vêtemens rend les nudités obscenes ? Le pouvoir immédiat des sens est foible et borné : c'est par l'entremise de l'imagination qu'ils font leurs plus grands ravages ; c'est elle qui prend soin d'irriter les desirs, en prêtant à leurs objets encore plus d'attraits que ne leur en donna la nature, c'est elle qui découvre à l'œil avec scandale ce qu'il ne voit pas seulement comme nud, mais comme devant être habillé. Il n'y a point de vêtement si modeste, au travers duquel un regard enflammé par l'imagination n'aille porter les desirs. Une jeune Chinoise avançant un bout de pied couvert et chaussé fera plus de ravage à Pékin, que n'eût fait la plus belle fille du monde dansant toute nue au bas du Taygete. Mais quand on s'habille avec autant d'art et si peu d'exac-

titude que les femmes font aujourd'hui, quand on ne montre moins que pour faire desirer davantage ; quand l'obstacle qu'on oppose aux yeux ne sert qu'à mieux irriter l'imagination ; quand on ne cache une partie de l'objet que pour parer celle qu'on expose,

Heu ! male tum mites defendit pampinus uvas.

Terminons ces nombreuses digressions. Grace au Ciel, voici la derniere : je suis à la fin de cet écrit. Je donnois les fêtes de Lacédémone pour modèle de celles que je voudrois voir parmi nous : ce n'est pas seulement par leur objet, mais aussi par leur simplicité que je les trouve recommandables ; sans pompe, sans luxe, sans appareil, tout y respiroit avec un charme secret de patriotisme qui les rendoit intéressantes, un certain esprit martial convenable à des hommes libres (*o*) ; sans affaires et

(*o*) Je me souviens d'avoir été frappé dans mon enfance d'un spectacle assez simple, et dont pourtant l'impression m'est toujours restée malgré le temps et la diversité des objets. Le Régiment de Saint-Gervais avoit fait l'exercice, et, selon la coutume, on avoit soupé par compagnies ; la plupart de ceux qui les composoient, se rassemblerent après le souper dans la place de Saint-Gervais, et se mirent à danser tous ensemble, Officiers et soldats, autour de la fontaine, sur le bassin de laquelle étoient montés les tambours, les fifres et ceux qui portoient les flambeaux. Une danse de gens égayés par un long repas sembleroit n'offrir rien de fort intéressant à voir ; cependant, l'accord de cinq ou six cents hommes en uniforme, se tenant tous par la main, et formant une longue bande qui serpentoit en ca-

sans plaisirs, au moins de ce qui porte ces noms parmi nous, ils passoient dans cette douce uniformité la journée sans la trouver trop langue, et la vie sans la trouver trop courte. Ils s'en retournoient chaque soir, gais et dispos, prendre leur frugal repas, contens de leur patrie, de leurs concitoyens, et d'eux-mêmes. Si l'on demande quelque exemple de ces divertissemens publics, en voici un rapporté par Plutarque. Il y avoit, dit-il, toujours trois danses en autant de bandes, selon la différence des âges; et ces danses se faisoient au chant de chaque bande. Celle des vieil-

dence et sans confusion, avec mille tours et retours, mille espèces d'évolutions figurées; le choix des airs qui les animoient, le bruit des tambours, l'éclat des flambeaux, un certain appareil militaire au sein du plaisir; tout cela formoit une sensation très vive qu'on ne pouvoit supporter de sang-froid. Il étoit tard, les femmes étoient couchées, toutes se releverent. Bientôt les fenêtres furent pleines de spectatrices qui donnoient un nouveau zèle aux acteurs; elles ne purent tenir long-temps à leurs fenêtres, elles descendirent; les maîtresses venoient voir leurs maris, les servantes apportoient du vin, les enfans même éveillés par le bruit accoururent demi-vêtus entre les peres et les meres. La danse fut suspendue; ce ne furent qu'embrassemens, ris, santés, caresses. Il résulta de tout cela un attendrissement général que je ne saurois peindre, mais que dans l'allégresse universelle on éprouve assez naturellement au milieu de tout ce qui nous est cher. Mon pere, en m'embrassant, fut saisi d'un tressaillement que je crois sentir et propager encore. Jean-Jacques, me disoit-il, aime ton pays. Vois-tu ces bons Genevois? ils sont tous amis, ils

lards commençoit la premiere, en chantant le couplet suivant :

Nous avons été jadis
Jeunes, vaillans, et hardis.

Suivoit celle des hommes qui chantoient à leur tour, en frappant de leurs armes en cadence :

Nous le sommes maintenant,
A l'épreuve à tout venant.

Ensuite venoient les enfans qui leur répondoient en chantant de toute leur force :

Et nous bientôt le serons,
Qui tous vous surpasserons.

sont tous freres ; la joie et la concorde règnent au milieu d'eux. Tu es Genevois ; tu verras un jour d'autres peuples ; mais quand tu voyagerois autant que ton pere, tu ne trouveras jamais leur pareil.

On voulut recommencer la danse, il n'y eut plus moyen : on ne savoit plus ce qu'on faisoit ; toutes les têtes étoient tournées d'une ivresse plus douce que celle du vin. Après avoir resté quelque temps encore à rire et à causer sur la place, il fallut se séparer : chacun se retira paisiblement avec sa famille ; et voilà comment ces aimables et prudentes femmes ramenerent leurs maris, non pas en troublant leurs plaisirs, mais en allant les partager. Je sens bien que ce spectacle dont je fus si touché, seroit sans attrait pour mille autres : il faut des yeux faits pour le voir, un cœur fait pour le sentir. Non, il n'y a de pure joie que la joie publique, et les vrais sentimens de la nature ne règnent que sur le peuple. Ah ! Dignité, fille de l'orgueil et mere de l'ennui, jamais tes tristes esclaves eurent-ils un pareil moment en leur vie !

Voilà, Monsieur, les spectacles qu'il faut à des républiques. Quant à celui dont votre article *Genève* m'a forcé de traiter dans cet essai, si jamais l'intérêt particulier vient à bout de l'établir dans nos murs, j'en prévois les tristes effets : j'en ai montré quelques-uns, j'en pourrois montrer davantage ; mais c'est trop craindre un malheur imaginaire que la vigilance de nos Magistrats saura prévenir. Je ne prétends point instruire des hommes plus sages que moi : il me suffit d'en avoir dit assez pour consoler la jeunesse de mon pays d'être privée d'un amusement qui coûteroit si cher à la patrie. J'exhorte cette heureuse jeunesse à profiter de l'avis qui termine votre article. Puisse-t-elle connoître et mériter son sort ! Puisse-t-elle sentir toujours combien le solide bonheur est préférable aux vains plaisirs qui le détruisent ! Puisse-t-elle transmettre à ses descendans les vertus, la liberté, la paix qu'elle tient de ses peres ! C'est le dernier vœu par lequel je finis mes écrits ; c'est celui par lequel finira ma vie.

RÉPONSE

A UNE LETTRE ANONYME

Dont le contenu se trouve en caractère italique dans cette réponse.

Je suis sensible aux attentions dont m'honorent ces Messieurs que je ne connois point ; mais il faut que je réponde à ma maniere, car je n'en ai qu'une.

Des Gens de loi qui estiment, etc. M. Rousseau, ont été surpris et affligés de son opinion dans sa Lettre à M. d'Alembert sur le Tribunal des Maréchaux de France.

J'ai cru dire des vérité utiles. Il est triste que de telles vérités surprennent, plus triste qu'elles affligent, et bien plus triste encore qu'elles affligent des Gens de loi.

Un citoyen aussi éclairé que M. Rousseau.

Je ne suis point un citoyen éclairé, mais seulement un citoyen zélé.

N'ignore pas qu'on ne peut justement dévoiler aux yeux de la Nation les fautes de la Législation.

Je l'ignorois, je l'apprends : mais qu'on me permette à mon tour une petite question. Bodin, Loisel, Fénelon, Boulainvilliers, l'Abbé de Saint-Pierre, le Président de Montesquieu, le Marquis de Mirabeau, l'Abbé de Mabli, tous bons François et gens éclairés, ont-ils ignoré qu'on

ne

ne peut justement dévoiler aux yeux de la Nation les fautes de la Législation? On a tort d'exiger qu'un étranger soit plus savant qu'eux sur ce qui est juste ou injuste dans leur pays.

On ne peut justement dévoiler aux yeux de la Nation les fautes de la Législation.

Cette maxime peut avoir une application particuliere et circonscrite, selon les lieux et les personnes. Voici la premiere fois, peut-être que la justice est opposée à la vérité.

On ne peut justement dévoiler aux yeux de la Nation les fautes de la Législation!

Si quelqu'un de nos citoyens m'osoit tenir un pareil discours à Genève, je le poursuivrois criminellement, comme traître à la patrie.

On ne peut justement dévoiler aux yeux de la Nation les fautes de la Législation!

Il y a dans l'application de cette maxime quelque chose que je n'entends point. J. J. Rousseau, citoyen de Genève, imprime un livre en Hollande, et voilà qu'on lui dit en France qu'on ne peut justement dévoiler aux yeux de la Nation les défauts de la Législation! Ceci me paroît bizarre. Messieurs, je n'ai point l'honneur d'être votre compatriote; ce n'est point pour vous que j'écris; je n'imprime point dans votre pays; je ne me soucie point que mon Livre y vienne: si vous me lisez, ce n'est pas ma faute.

On ne peut justement dévoiler aux yeux de la Nation les fautes de la Législation !

Quoi donc ! si-tôt qu'on aura fait une mauvaise institution dans quelque coin du monde, à l'instant il faudra que tout l'univers la respecte en silence ? Il ne sera plus permis à personne de dire aux autres Peuples qu'ils feroient mal de l'imiter ? Voilà des prétentions assez nouvelles, et un fort singulier droit des gens.

Les Philosophes sont faits pour éclairer le Ministere, le détromper de ses erreurs, et respecter ses fautes.

Je ne sais pourquoi sont faits les Philosophes, ni ne me soucie de le savoir.

Pour éclairer le Ministere.

J'ignore si l'on peut éclairer le Ministere.

Le détromper de ses erreurs.

J'ignore si l'on peut détromper le Ministere de ses erreurs.

Et respecter ses fautes.

J'ignore si l'on peut respecter les fautes du ministere.

Je ne sais rien de ce qui regarde le Ministere, parce que ce mot n'est pas connu dans mon pays, et qu'il peut avoir des sens que je n'entends pas.

De plus, M. Rousseau ne nous paroît pas raisonner en politique,

Ce mot sonne trop haut pour moi. Je tâche de raisonner en bon citoyen de Genève. Voilà tout.

Lorsqu'il admet dans un Etat une autorité supérieure à l'autorité souveraine.

J'en admets trois seulement. Premierement l'autorité de Dieu, et puis celle de la loi naturelle qui dérive de la constitution de l'homme, et puis celle de l'honneur, plus forte sur un cœur honnête que tous les Rois de la terre.

Ou du moins indépendante d'elle.

Non pas seulement indépendante, mais superieure. Si jamais l'autorité Souveraine (*) pouvoit être en conflit avec une des trois précédentes, il faudroit que la premiere cédât en cela. Le blasphémateur Hobbes est en horreur pour avoir soutenu le contraire.

Il ne se rappelloit pas dans ce moment le sentiment de Grotius,

Je ne saurois me rappeller ce que je n'ai jamais su; et probablement je ne saurai jamais ce que je ne me soucie point d'apprendre.

Adopté par les Encyclopédistes.

Le sentiment d'aucun des Encyclopédistes n'est une regle pour ses Collegues. L'autorité commune est celle de la raison. Je n'en reconnois point d'autre.

Les Encyclopédistes ses confreres.

(*) Nous pourrions bien ne pas nous entendre les uns les autres sur le sens que nous donnons à ce mot; et comme il n'est pas bon que nous nous entendions mieux, nous ferons bien de n'en pas disputer.

Les amis de la vérité sont tous mes confreres.

Le temps nous empêche d'exposer plusieurs autres objections.

Le devoir m'empêcheroit peut-être de les résoudre. Je sais l'obeissance et le respect que je dois dans mes actions et dans mes discours aux loix et aux maximes du pays dans lequel j'ai le bonheur de vivre. Mais il ne s'ensuit pas de-là que je ne doive écrire aux Genevois que ce qui convient aux Parisiens.

Qui exigeroient une conversation ,

Je n'en dirois pas plus en conversation que par écrit : il n'y a que Dieu et le Conseil de Genève à qui je doive compte de mes maximes.

Qui priveroit M. Rousseau d'un temps précieux pour lui et pour le public.

Mon temps est inutile au public, et n'est plus d'un grand prix pour moi-même. Mais j'en ai besoin pour gagner mon pain ; c'est pour cela que je cherche la solitude.

A Montmorency le 15 Octobre 1758.

DE L'IMITATION THÉATRALE;

ESSAI

TIRÉ DES DIALOGUES

DE PLATON.

AVERTISSEMENT.

Ce petit écrit n'est qu'une espèce d'extrait de divers endroits où Platon traite de l'Imitation théâtrale. Je n'y ai gueres d'autre part que de le avoir rassemblés et liés dans la forme d'un discours suivi, au lieu de celle du Dialogue qu'ils ont dans l'original. L'occasion de ce travail fut la lettre à M. d'Alembert sur les Spectacles ; mais n'ayant pu commodément l'y faire entrer, je le mis à part pour être employé ailleurs, ou tout-à-fait supprimé. Depuis lors, cet écrit étant sorti de mes mains, se trouva compris, je ne sais comment, dans un marché qui ne me regardoit pas. Le Manuscrit m'est revenu : mais le Libraire l'a reclamé comme acquis par lui de bonne-foi, et je n'en veux pas dédire celui qui le lui à cédé. Voilà comment cette bagatelle passe aujourd'hui à l'impression.

DE L'IMITATION THÉATRALE.

PLUS je songe à l'établissement de notre République imaginaire, plus il me semble que nous lui avons prescrit des loix utiles et appropriées à la nature de l'homme. Je trouve sur-tout qu'il importoit de donner, comme nous avons fait, des bornes à la licence des Poëtes, et de leur interdire toutes les parties de leur art qui se rapportent à l'imitation. Nous reprendrons même, si vous voulez, ce sujet, à présent que les choses plus importantes sont examinées; et dans l'espoir que vous ne me dénoncerez pas à ces dangereux ennemis, je vous avouerai que je regarde tous les Auteurs dramatiques comme les corrupteurs du peuple, ou de quiconque se laissant amuser par leurs images n'est pas capable de les considérer sous leur vrai point de vue, ni de donner à ces fables le correctif dont elles ont besoin.

Quelque respect que j'ai pour Homere, leur modèle et leur premier maître, je ne crois pas lui devoir plus qu'à la vérité; et pour commencer par m'assurer d'elle, je vais d'abord rechercher ce que c'est qu'imitation.

Pour imiter une chose, il faut en avoir l'idée. Cette idée est abstraite, absolue, unique et indépendante du nombre d'exemplaires de cette chose qui peuvent exister dans la Nature. Cette idée est toujours antérieure à son exécution : car l'Architecte qui construit un palais, a l'idée d'un palais avant que de commencer le sien. Il n'en fabrique pas le modèle, il le suit ; et ce modèle est d'avance dans son esprit.

Borné par son art à ce seul objet ; cet artiste ne sait faire que son palais ou d'autres palais semblables : mais il y en a de bien plus universels, qui font tout ce que peut exécuter au monde quelque ouvrier que ce soit, tout ce que produit la Nature, tout ce que peuvent faire de visible au ciel, sur la terre, aux enfers, les Dieux mêmes. Vous comprenez bien que ces Artistes si merveilleux sont des Peintres, et même le plus ignorant des hommes en peut faire autant avec un miroir. Vous me direz que le Peintre ne fait pas ces choses, mais leurs images : autant en fait l'ouvrier qui les fabrique réellement, puisqu'il copie un modèle qui existoit avant elles.

Je vois là trois palais bien distincts. Premierement le modèle ou l'idée originale qui existe dans l'entendement de l'Architecte, dans la Nature, ou tout au moins dans son Auteur avec toutes les idées possibles dont il est la source : en second lieu, le palais de l'Architecte, qui est l'image

de

de ce modèle ; et enfin le palais du Peintre, qui est l'image de celui de l'Architecte. Ainsi, Dieu, l'Architecte et le Peintre sont les Auteurs de ces trois palais. Le premier palais est l'idée originale existante par elle-même ; le second en est l'image ; le troisieme est l'image de l'image, ou ce que nous appellons proprement imitation. D'où il suit que l'imitation ne tient pas, comme on croit, le second rang, mais le troisieme dans l'ordre des êtres, et que nulle image n'étant exacte et parfaite, l'imitation est toujours d'un degré plus loin de la vérité qu'on ne pense.

L'Architecte peut faire plusieurs palais sur le même modèle, le Peintre plusieurs tableaux du même palais : mais quant au type ou modèle original il est unique ; car si l'on supposoit qu'il y en eût deux semblables, ils ne seroient plus originaux : ils auroient un modèle original, commun à l'un et à l'autre, et c'est celui-là seul qui seroit le vrai. Tout ce que je dis ici de la peinture est applicable à l'imitation théâtrale : mais avant d'en venir là, examinons plus en détail les imitations du Peintre.

Non seulement il n'imite dans ses tableaux que les images des choses : savoir, les productions sensibles de la nature, et les ouvrages des Artistes ; il ne cherche pas même à rendre exactement la vérité de l'objet, mais l'apparence : il le peint tel qu'il paroît être, et non pas tel qu'il est.

Il le peint sous un seul point de vue ; et choisissant ce point de vue à sa volonté, il rend, selon qu'il lui convient, le même objet agréable ou difforme aux yeux des Spectateurs. Ainsi jamais il ne dépend d'eux de juger de la chose imitée en elle-même ; mais ils sont forcés d'en juger sur une certaine apparence, et comme il plaît à l'imitateur : souvent même ils n'en jugent que par habitude, et il entre de l'arbitraire jusques dans l'imitation (*).

L'art de représenter les objets est fort diffé-

(*) L'expérience nous apprend que la belle harmonie ne flatte point une oreille non prévenue; qu'il n'y a que la seule habitude qui nous rende agréables les consonnances et nous les fassent distinguer des intervalles les plus discordans. Quant à la simplicité des rapports sur laquelle on a voulu fonder les plaisirs de l'harmonie, j'ai fait voir dans l'Encyclopédie, au mot *Consonnance*, que ce principe est insoutenable, et je crois facile à prouver que toute notre harmonie est une invention barbare et gothique qui n'est devenue que par trait de temps, un art d'imitation. Un Magistrat studieux, qui dans ses momens de loisir, au lieu d'aller entendre de la musique, s'amuse à en approfondir les systêmes, a trouvé que le rapport de la quinte n'est de deux à trois que par approximation, et que ce rapport est rigoureusement incommensurable. Personne au moins ne sauroit nier qu'il ne soit tel sur nos clavecins en vertu du tempérament; ce qui n'empêche pas ces quintes ainsi tempérées de nous paroître agréables. Or où est en pareil cas la simplicité du rapport qui devroit nous les rendre telles ? Nous ne savons point encore si notre systême de musique n'est pas fondé sur de pures conventions; nous ne savons point si les principes n'en sont pas tout-à-fait arbitraires, et si tout autre systême, substitué à celui-là,

rent de celui de les faire conoître. Le premier plaît sans instruire ; le second instruit sans plaire. L'Artiste qui leve un plan et prend des dimensions exactes, ne fait rien de fort agréable à la vue; aussi son ouvrage n'est-il recherché que par les gens de l'art. Mais celui qui trace une perspective, flatte le peuple et les ignorans, parce qu'il ne leur fait rien connoître, et leur offre seulement l'apparence de ce qu'ils connoissoient déjà. Ajoutez que la mesure, nous donnant successivement une dimen-

ne parviendroit pas par l'habitude à nous plaire également. C'est une question discutée ail'eurs. Par une analogie assez naturelle, ces réflexions pourroient en exciter d'autres au sujet de la peinture sur le ton d'un tableau, sur l'accord des couleurs, sur certaines parties du dessin, où il entre peut-être plus d'arbitraire qu'on ne pense, et où l'imitation même peut avoir des règles de convention. Pourquoi les Peintres n'osent-ils entreprendre des imitations nouvelles, qui n'ont contr'elles que leur nouveauté, et paroissent d'ailleurs tout-à-fait du ressort de l'art ? Par exemple, c'est un jeu pour eux de faire paroître en relief une surface plane; pourquoi donc nul d'entr'eux n'a-t-il tenté de donner l'apparence d'une surface plane à un relief ? S'ils font qu'un plafond paroisse une voûte, pourquoi ne font-ils pas qu'une voûte paroisse un plafond ? Les ombres, diront-ils, changent d'apparence à divers points de vue; ce qui n'arrive pas de même aux surfaces planes. Levons cette difficulté, et prions un Peintre de peindre et colorier une statue de maniere qu'elle paroisse plate, rase, et de la même couleur, sans aucun dessein, dans un seul jour et sous un seul point de vue Ces nouvelles considérations ne seroient peut-être pas indignes d'être examinées par l'amateur éclairé qui a si bien philosophé sur cet art.

sion et puis l'autre, nous instruit lentement de la vérité des choses ; au lieu que l'apparence nous offre le tout à la fois, et sous l'opinion d'une plus grande capacité d'esprit, flatte le sens en séduisant l'amour-propre.

Les représentations du Peintre, dépourvues de toute réalité, ne produisent même cette apparence qu'à l'aide de quelques vaines ombres et de quelques légers simulacres qu'il fait prendre pour la chose même. S'il y avoit quelque mélange de vérité dans ses imitations, il faudroit qu'il connût les objets qu'il imite ; il seroit Naturaliste, Ouvrier, Physicien, avant d'être Peintre. Mais au contraire, l'étendue de son art n'est fondée que sur son ignorance ; et il ne peint tout, que parce qu'il n'a besoin de rien connoître. Quand il nous offre un Philosophe en méditation, un Astronome observant les astres, un Géometre traçant des figures, un tourneur dans son attelier, fait-il pour cela tourner, calculer, méditer, observer les astres ? point du tout ; il ne fait que peindre. Hors d'état de rendre raison d'aucune des choses qui sont dans son tableau, il nous abuse doublement par ses imitations, soit en nous offrant une apparence vague et trompeuse, dont ni lui ni nous ne saurions distinguer l'erreur, soit en employant des mesures fausses pour produire cette apparence, c'est-à-dire, en altérant toutes les véritables di-

mensions selon les loix de la perspective, de sorte que si le sens du spectateur ne prend pas le change et se borne à voir le tableau tel qu'il est, il se trompera sur tous les rapports des choses qu'on lui présente, ou les trouvera tous faux. Cependant l'illusion sera telle que les simples et les enfans s'y méprendront, qu'ils croiront voir des objets que le peintre lui-même ne connoît pas; et des ouvriers à l'art desquels il n'entend rien.

Apprenons par cet exemple à nous défier de ces gens universels, habiles dans tous les arts, versés dans toutes les sciences: qui savent tout, qui raisonnent de tout, et semblent réunir à eux seuls les talens de tous les mortels. Si quelqu'un nous dit connoître un de ces hommes merveilleux, assurons-le, sans hésiter, qu'il est la dupe des prestiges d'un charlatan, et que tout le savoir de ce grand Philosophe n'est fondé que sur l'ignorance de ses admirateurs, qui ne savent point distinguer l'erreur d'avec la vérité, ni l'imitation d'avec la chose imitée.

Ceci nous mene à l'examen des Auteurs tragiques et d'Homere leur chef (*). Car plusieurs assurent qu'il faut qu'un Poëte

(*) C'étoit le sentiment commun des anciens, que tous leurs auteurs tragiques n'étoient que les copistes et les imitateurs d'Homere. Quelqu'un disoit des tragédies d'Euripide: *Ce sont les restes des festins d'Homere, qu'un convive emporte chez lui.*

tragique sache tout ; qu'il connoisse à fond les vertus et les vices, la politique et la morale, les loix divines et humaines ; et qu'il doit avoir la science de toutes les choses qu'il traite, ou qu'il ne fera jamais rien de bon. Cherchons donc si ceux qui relevent la poésie à ce point de sublimité, ne s'en laissent point imposer aussi par l'art imitateur des Poëtes ; si leur admiration pour ces immortels ouvrages ne les empêche point de voir combien ils sont loin du vrai, de sentir que ce sont des couleurs sans consistance, de vains fantômes, des ombres, et que pour tracer de pareilles images il n'y a rien de moins nécessaire que la connoissance de la vérité : ou bien, s'il y a dans tout cela quelque utilité réelle, et si les Poëtes savent en effet cette multitude de choses dont le vulgaire trouve qu'ils parlent si bien.

Dites-moi, mes amis, si quelqu'un pouvoit avoir à son choix le portrait de sa maîtresse ou l'original, lequel penseriez-vous qu'il choisît ? Si quelque Artiste pouvoit faire également la chose imitée ou son simulacre, donneroit-il la préférence au dernier, en objets de quelque prix, et se contenteroit-il d'une maison en peinture, quand il pourroit s'en faire une en effet ? Si donc l'Auteur tragique savoit réellement les choses qu'il prétend peindre, qu'il eût les qualités qu'il décrit, qu'il sût faire lui-même tout ce qu'il fait faire à ses person-

nages n'exerceroit-il pas leurs talens ? Ne pratiqueroit-il pas leurs vertus ? N'éleveroit-il pas des monumens à sa gloire plutôt qu'à la leur ? et n'aimeroit-il pas mieux faire lui-même des actions louables, que se borner à louer celles d'autrui ? Certainement le mérite en seroit tout autre ; et il n'y a pas de raison pourquoi, pouvant le plus, il se borneroit au moins. Mais que penser de celui qui nous veut enseigner ce qu'il n'a pas pu apprendre ? Et qui ne riroit de voir une troupe imbécille aller admirer tous les ressorts de la politique et du cœur humain mis en jeu par un étourdi de vingt ans, à qui le moins sensé de l'assemblée ne voudroit pas confier la moindre de ses affaires.

Laissons ce qui regarde les talens et les arts. Quand Homere parle si bien du savoir de Machaon, ne lui demandons point compte du sien sur la même matiere. Ne nous informons point des malades qu'il a guéris, des éleves qu'il a faits en médecine, des chef-d'œuvres de gravure et d'orfévrerie qu'il a finis, des ouvriers qu'il a formés, des monumens de son industrie. Soufrons qu'il nous enseigne tout cela, sans savoir s'il en est instruit. Mais quand il nous entretient de la guerre, du gouvernement, des loix, des sciences qui demandent la plus longue étude et qui importent le plus au bonheur des hommes, osons l'interrompre un moment et l'interroger

ainsi : O divin Homere ! nous admirons vos leçons ; et nous n'attendons pour les suivre, que de voir comment vous les pratiquez vous-même. Si vous êtes réellement ce que vous vous efforcez de paroître, si vos imitations n'ont pas le troisieme rang, mais le second après la vérité, voyons en vous le modèle que vous nous peignez dans vosouvrages, montrez-nous le Capitaine, le Législateur et le Sage dont vous nous offrez si hardiment le portrait. La Grece et le monde entier célebrent les bienfaits des grands hommes qui possédérent ces arts sublimes dont les préceptes vous coûtent si peu. Lycurgue donna des loix à Sparte, Charondas à la Sicile et à l'Italie, Minos aux Crétois, Solon à nous. S'agit il des devoirs de la vie, du sage gouvernement de la maison, de la conduite d'un citoyen dans tous les états ? Thalès de Milet et le Scythe Anacharsis donnerent à la fois l'exemple et les préceptes. Faut-il apprendre à d'autres ces mêmes devoirs, et instituer des Philosophes et des Sages qui pratiquent ce qu'on leur a enseigné ? Ainsi fit Zoroastre aux Mages, Pythagore à ses disciples, Lycurgue à ses concitoyens. Mais vous, Homere, s'il est vrai que vous ayez excellé en tant de parties, s'il est vrai que vous puissiez instruire les hommes et les rendre meilleurs, s'il est vrai qu'à l'imitation vous ayez joint l'intelligence, et le savoir aux discours, voyons les travaux qui prouvent vo-

tre habileté, les Etats que vous avez institués, les vertus qui vous honorent, les disciples que vous avez faits, les batailles que vous avez gagnées, les richesses que vous avez acquises. Que ne vous êtes-vous concilié des foules d'amis? que ne vous êtes-vous fait aimer et honorer de tout le monde? Comment se peut-il que vous n'ayez attiré près de vous que le seul Cléophile? encore n'en fîtes-vous qu'un ingrat. Quoi! un Protagore d'Abdere, un Prodicus de Chio, sans sortir d'une vie simple et privée, ont attroupé leurs contemporains autour d'eux, leur ont persuadé d'apprendre d'eux seuls l'art de gouverner son pays, sa famille et soi-même; et ces hommes si merveilleux, un Hésiode, un Homere, qui savoient tout, qui pouvoient tout apprendre aux hommes de leur temps, en ont été négligés au point d'aller errans, mendiant pat-tout l'univers, et chantant leurs vers de ville en ville, comme de vils Baladins! Dans ces siecles grossiers, où le poids de l'ignorance commençoit à se faire sentir, où le besoin et l'avidité de savoir concouroient à rendre utile et respectable tout homme un peu plus instruit que les autres; si ceux-ci eussent été aussi savans qu'ils sembloient l'être, s'ils avoient eu toutes les qualités qu'ils faisoient briller avec tant de pompe, ils eussent passé pour des prodiges; ils auroient été recherchés de tous; chacun se seroit empressé pour les avoir, les posséder, les retenir chez soi; et ceux

qui n'auroient pu les fixer avec eux, les auroient plutôt suivis par toute la terre, que de perdre une occasion si rare de s'instruire et de devenir des Héros pareils à ceux qu'on leur faisoit admirer (*).

Convenons donc que tous les Poëtes, à commencer par Homere, nous représentent dans leurs tableaux, non le modèle des vertus, des talens, des qualités de l'ame, ni les autres objets de l'entendement et des sens qu'ils n'ont pas en eux-mêmes, mais les images de tous ces objets tirées d'objets étrangers; et qu'ils ne sont pas plus près en cela de la vérité, quand ils nous offrent les traits d'un Héros ou d'un Capitaine, qu'un Peintre qui nous peignant un Géomètre ou un ouvrier, ne regarde point à l'art où il n'entend rien, mais seulement aux couleurs et à la figure. Ainsi font illusion les noms et les mots, à ceux qui sensibles au rhythme et à l'harmonie se laissent charmer à l'art enchanteur du Poëte, et se livrent à la séduction par l'attrait du plaisir: en sorte qu'ils pren-

(*) Platon ne veut pas dire qu'un homme entendu pour ses intérêts et versé dans les affaires lucratives, ne puisse en trafiquant de la poésie, ou par d'autres moyens, parvenir à une grande fortune. Mais il est fort différent de s'enrichir et s'illustrer par le métier de poëte, ou de s'enrichir et s'illustrer par les talens que le poëte prétend enseigner. Il est vrai qu'on pouvoit alléguer à Platon l'exemple de Tyrtée; mais il se fût tiré d'affaire avec une distinction, en le considérant plutôt comme orateur que comme poëte.

nent les images d'objets qui ne sont connus ni d'eux, ni des auteurs, pour les objets mêmes, et craignent d'être détrompés d'une erreur qui les flatte, soit en donnant le change à leur ignorance, soit par les sensations agréables dont cette erreur est accompagnée.

En effet, ôtez au plus brillant de ces tableaux le charme des vers et les ornemens étrangers qui l'embellissent, dépouillez-le du coloris de la Poésie ou du style, et n'y laissez que le dessein, vous aurez peine à le reconnoître : ou s'il est reconnoissable, il ne plaira plus ; semblable à ces enfans plutôt jolis que beaux, qui parés de leur seule fleur de jeunesse, perdent avec elle toutes leurs graces, sans avoir rien perdu de leurs traits.

Non seulement l'imitateur ou l'auteur du simulacre ne connoît que l'apparence de la chose imitée, mais la véritable intelligence de cette chose n'appartient pas même à celui qui l'a faite. Je vois dans ce tableau des chevaux attelés au char d'Hector ; ces chevaux ont des harnois, des mors, des rênes ; l'Orfevre, le Forgeron, le Sellier ont fait ces diverses choses, le Peintre les a représentées ; mais, ni l'Ouvrier qui les fait, ni le Peintre qui les dessine, ne savent ce qu'elles doivent être ; c'est à l'Ecuyer ou au Conducteur qui s'en sert, à déterminer leur forme sur leur usage ; c'est à lui seul de juger si elles sont bien ou

mal, et d'en corriger les défauts. Ainsi dans tout instrument possible, il y a trois objets de pratique à considérer, savoir l'usage, la fabrique et l'imitation. Ces deux derniers arts dépendent manifestement du premier, et il n'y a rien d'imitable dans la nature à quoi l'on ne puisse appliquer les mêmes distinctions.

Si l'utilité, la bonté, la beauté d'un instrument, d'un animal, d'une action, se rapportent à l'usage qu'on en tire, s'il n'appartient qu'à celui qui les met en œuvre d'en donner le modèle et de juger si ce modèle est fidélement exécuté, loin que l'imitateur soit en état de prononcer sur les qualités des choses qu'il imite, cette décision n'appartient pas même à celui qui les a faites. L'imitateur suit l'ouvrier dont il copie l'ouvrage, l'ouvrier suit l'Artiste qui sait s'en servir, et ce dernier seul apprécie également la chose et son imitation: ce qui confirme que les tableaux du Poëte et du Peintre n'occupent que la troisieme place après le premier modèle ou la vérité.

Mais le Poëte, qui n'a pour juge qu'un peuple ignorant auquel il cherche à plaire, comment ne défigurera-t-il pas, pour le flatter, les objets qu'il lui présente? Il imitera ce qui paroît beau à la multitude, sans se soucier s'il l'est en effet. S'il peint la valeur, aura-t-il Achille pour juge? S'il peint la ruse, Ulysse le reprendra-t-il? Tout au contraire Achille et Ulysse seront

ses personnages ; Thersite et Dolon ses spectateurs.

Vous m'objecterez que le Philosophe ne sait pas non plus lui-même tous les arts dont il parle, et qu'il étend souvent ses idées aussi loin que le Poëte étend ses images. J'en conviens : mais le Philosophe ne se donne pas savoir pour la vérité, il la cherche ; il examine, il discute ; il étend nos vues, il nous instruit même en se trompant ; il propose ses doutes pour des doutes, ses conjectures pour des conjectures, et n'affirme que ce qu'il sait. Le Philosophe qui raisonne, soumet ses raisons à notre jugement, la Poëte et l'imitateur se fait juge lui-même. En nous offrant ses images, il les affirme conformes à la vérité : il est donc obligé de la connoître, si son art a quelque réalité ; en peignant tout, il se donne pour tout savoir. Le Poëte est le Peintre qui fait l'image ; le Philosophe est l'Architecte qui leve le plan : l'un ne daigne pas même approcher de l'objet pour le peindre ; l'autre mesure avant de tracer.

Mais de peur de nous abuser par de fausses analogies, tâchons de voir plus distinctement à quelle partie, à quelle faculté de notre ame se rapportent les imitations du Poëte, et considérons d'abord d'où vient l'illusion de celles du Peintre. Les mêmes corps vus à diverses distances ne paroissent pas de même grandeur, ni leurs figures également sensibles, ni leurs

couleurs de la même vivacité. Vus dans l'eau ils changent d'apparence; ce qui étoit droit, paroît brisé; l'objet paroît flotter avec l'onde. A travers un verre sphérique ou creux tous les rapports des traits sont changés; à l'aide du clair et des ombres une surface plane se releve ou se creuse au gré du peintre; son pinceau grave des traits aussi profonds que le ciseau du Sculpteur; et dans les reliefs, qu'il sait tracer sur la toile, le toucher démenti par la vue laisse à douter auquel des deux on doit se fier. Toutes ces erreurs sont évidemment dans les jugemens précipités de l'esprit. C'est cette foiblesse de l'entendement humain, toujours pressé de juger sans connoître, qui donne prise à tous ces prestiges de magie par lesquels l'Optique et la Mécanique abusent nos sens. Nous concluons, sur la seule apparence, de ce que nous connoissons à ce que nous ne connoissons pas; et nos inductions fausses sont la source de mille illusions.

Quelles ressources nous sont offertes contre ces erreurs? Celles de l'examen et de l'analyse. La suspension de l'esprit, l'art de mesurer, de peser, de compter, sont les secours que l'homme a pour vérifier les rapports des sens, afin qu'il ne juge pas de ce qui est grand ou petit, rond ou quarré, rare ou compacte, éloigné ou proche, par ce qui paroît l'être, mais par ce que le nombre, la mesure et le poids lui donnent

pour tel. La comparaison, le jugement des rapports trouvés par ces diverses opérations, appartiennent incontestablement à la faculté raisonnante, et ce jugement est souvent en contradiction avec celui que l'apparence des choses nous fait porter. Or nous avons vu ci-devant que ce ne sauroit être par la même faculté de l'ame, qu'elle porte des jugemens contraires des mêmes choses considérées sous les mêmes relations. D'où il suit que ce n'est point la plus noble de nos facultés, savoir la raison, mais une faculté différente et inférieure qui juge sur l'apparence, et se livre au charme de l'imitation. C'est ce que je voulois exprimer ci-devant; en disant que la peinture, et généralement l'art d'imiter, exerce ses opérations loin de la vérité des choses, en s'unissant à une partie de notre ame dépourvue de prudence et de raison, et incapable de rien connoître par elle-même de réel et de vrai (*). Ainsi l'art d'imiter, vil par sa nature et par la faculté de l'ame sur laquelle il agit, ne peut que l'être encore par ses productions, du moins quant au sens matériel qui nous fait juger des tableaux du Peintre. Considérons main-

(*) Il ne faut pas prendre le mot de *partie* dans un sens exact, comme si Platon supposoit l'ame réellement divisible ou composée. La division qu'il suppose et qui lui fait employer le mot de *partie*, ne tombe que sur les divers genres d'opérations par lesquelles l'ame se modifie, et qu'on appelle autrement *facultés*.

tenant le même art appliqué par les imitations du Poëte immédiatement au sens interne, c'est-à-dire, à l'entendement.

La scène représente les hommes agissant volontairement ou par force, estimant leurs actions bonnes ou mauvaises selon le bien ou le mal qu'ils pensent leur en revenir, et diversement affectés à cause d'elles de douleur ou de volupté. Or, par les raisons que nous avons déjà discutées, il est impossible que l'homme ainsi présenté soit jamais d'accord avec lui-même; et comme l'apparence et la réalité des objets sensibles lui en donnent des opinions contraires, de même il apprécie différemment les objets de ces actions, selon qu'ils sont éloignés ou proches, conformes ou opposés à ses passions; et ses jugemens, mobiles comme elles, mettent sans cesse en contradiction ses desirs, sa raison, sa volonté et toutes les puissances de son ame.

La scène représente donc tous les hommes, et même ceux qu'on nous donne pour modèles, comme affectés autrement qu'ils ne doivent l'être pour se maintenir dans l'état de modération qui leur convient. Qu'un homme sage et courageux perde son fils, son ami, sa maîtresse, enfin l'objet le plus cher à son cœur, on ne le verra point s'abandonner à une douleur excessive et déraisonnable; et si la foiblesse humaine ne lui permet pas de surmonter tout-à-fait son affliction, il la tempérera par la constance;

tance ; une juste honte lui fera renfermer en lui-même une partie de ses peines ; et, contraint de paroître aux yeux des hommes, il rougiroit de dire et faire en leur présence plusieurs choses qu'il dit et fait étant seul. Ne pouvant être en lui tel qu'il veut, il tâche au moins de s'offrir aux autres tel qu'il doit être. Ce qui le trouble et l'agite, c'est la douleur et la passion ; ce qui l'arrête et le contient, c'est la raison et la loi ; et dans ces mouvemens opposés, sa volonté se déclare toujours pour la derniere.

En effet, la raison veut qu'on supporte patiemment l'adversité, qu'on n'en aggrave pas le poids par des plaintes inutiles, qu'on n'estime pas les choses humaines au-delà de leur prix, qu'on n'épuise pas à pleurer ses maux les forces qu'on a pour les adoucir, et qu'enfin l'on songe quelquefois qu'il est impossible à l'homme de prévoir l'avenir, et de se connoître assez lui-même pour savoir si ce qui lui arrive est un bien ou un mal pour lui.

Ainsi se comportera l'homme judicieux et tempérant, en proie à la mauvaise fortune. Il tâchera de mettre à profit ses revers mêmes, comme un joueur prudent cherche à tirer parti d'un mauvais point que le hazard lui amene ; et sans se lamenter comme un enfant qui tombe et pleure auprès de la pierre qui l'a frappé, il saura porter, s'il le faut un fer salutaire à sa blessure, et la faire saigner pour la guérir. Nous

dirons donc que la constance et la fermeté dans les disgraces sont l'ouvrage de la raison, et que le deuil, les larmes, le désespoir, les gemissemens appartiennent à une partie de l'ame opposée à l'autre, plus débile, plus lâche, et beaucoup inférieure en dignité.

Or, c'est de cette partie sensible et foible que se tirent les imitations touchantes et variées qu'on voit sur la scène. L'homme ferme, prudent, toujours semblable à lui-même, n'est pas si facile à imiter; et quand il le seroit, l'imitation, moins variée, n'en seroit pas si agréable au vulgaire; il s'intéresseroit difficilement à une image qui n'est pas la sienne, et dans laquelle il ne connoîtroit ni ses mœurs, ni ses passions: jamais le cœur humain ne s'identifie avec des objets qu'il sent lui être absolument étrangers. Aussi l'habile poëte, le poëte qui sait l'art de réussir, cherchant à plaire au peuple et aux hommes vulgaires, se garde bien de leur offrir la sublime image d'un cœur maître de lui, qui n'écoute que la voix de la sagesse; mais il charme les spectateurs par des caracteres toujours en contradiction, qui veulent et ne veulent pas, qui font retentir le théâtre de cris et de gémissemens, qui nous forcent à les plaindre lors même qu'ils font leur devoir, et à penser que c'est une triste chose que la vertu, puisqu'elle rend ses amis si misérables. C'est par ce moyen, qu'avec des imitations plus

faciles et plus diverses, le poëte émeut et flatte davantage les spectateurs.

Cette habitude de soumettre à leurs passions les gens qu'on nous fait aimer, altere et change tellement nos jugemens sur les choses louables, que nous nous accoutumons à honorer la foiblesse d'ame sous le nom de sensibilité, et à traiter d'hommes durs et sans sentimens ceux en qui la sévérité du devoir l'emporte, en toute occasion, sur les affections naturelles. Au contraire, nous estimons comme gens d'un bon naturel ceux qui, vivement affectés de tout, sont l'éternel jouet des événemens; ceux qui pleurent comme des femmes la perte de ce qui leur fut cher; ceux qu'une amitié désordonnée rend injustes pour servir leurs amis; ceux qui ne connoissent d'autre regle que l'aveugle penchant de leur cœur; ceux qui toujours loués du sexe qui les subjugue et qu'ils imitent, n'ont d'autres vertus que leurs passions, ni d'autre mérite que leur foiblesse. Ainsi l'égalité, la force, la constance, l'amour de la justice, l'empire de la raison, deviennent insensiblement des qualités haïssables, des vices que l'on décrie; les hommes se font honorer par tout ce qui les rend dignes de mépris, et ce renversement des saines opinions est l'infaillible effet des leçons qu'on va prendre au Théâtre.

C'est donc avec raison que nous blâ-

mions les imitations du Poëte et que nous les mettions au même rang que celles du peintre, soit pour être également éloignées de la vérité, soit parce que l'un et l'autre flattant également la partie sensible de l'ame, et négligeant la rationnelle, renversent l'ordre de nos facultés, et nous font subordonner le meilleur au pire. Comme celui qui s'occuperoit dans la République à soumettre les bons aux méchans, et les vrais chefs aux rebelles, seroit ennemi de la Patrie et traître à l'Etat; ainsi le Poëte imitateur porte les dissentions et la mort dans la République de l'ame, en élevant et nourrissant les plus viles facultés aux dépens des plus nobles, en épuisant et usant ses forces sur les choses les moins dignes de l'occuper, en confondant par de vains simulacres le vrai beau avec l'attrait mensonger qui plaît à la multitude, et la grandeur apparente avec la véritable grandeur.

Quelles ames fortes oseront se croire à l'épreuve du soin que prend le Poëte de les corrompre ou de les décourager? Quand Homere ou quelque Auteur tragique nous montre un héros surchargé d'afflictions, criant, lamentant, se frappant la poitrine: un Achille, fils d'une Déesse, tantôt étendu par terre et répandant des deux mains du sable ardent sur sa tête, tantôt errant comme un forcené sur le rivage, et mêlant au bruit des vagues ses hurlemens effrayans; un Priam, vénérable par sa dignité, par

son grand âge, par tant d'illustres enfans, se roulant dans la fange, souillant ses cheveux blancs, faisant retentir l'air de ses imprécations, et apostrophant les Dieux et les hommes : qui de nous, insensible à ces plaintes, ne s'y livre pas avec un sorte de plaisir ? Qui ne sent pas naître en soi-même le sentiment qu'on nous représente ? Qui ne loue pas sérieusement l'art de l'auteur, et ne le regarde pas comme un grand Poëte, à cause de l'expression qu'il donne à ses tableaux, et des affections qu'il nous communique ? Et cependant lorsqu'une affliction domestique et réelle nous atteint nous-mêmes, nous nous glorifions de la supporter modérément, de ne nous en point laisser accabler jusqu'aux larmes ; nous regardons alors le courage que nous nous efforçons d'avoir, comme une vertu d'homme, et nous nous croirions aussi lâches que des femmes, de pleurer et gémir comme ces héros qui nous ont touchés sur la Scene. Ne sont-ce pas de fort utiles Spectacles que ceux qui nous font admirer des exemples que nous rougirions d'imiter, et où l'on nous intéresse à des foiblesses dont nous avons tant de peine à nous garantir dans nos propres calamités ? La plus noble faculté de l'ame perdant ainsi l'usage et l'empire d'elle-même, s'accoutume à fléchir sous la loi des passions ; elle ne réprime plus nos pleurs et nos cris ; elle nous livre à notre attendrissement

pour des objets qui nous sont étrangers ; et sous prétexte de commisération pour des malheurs chimériques, loin de s'indigner qu'un homme vertueux s'abandonne à des douleurs excessives, loin de nous empêcher de l'applaudir dans son avilissement, elle nous laisse applaudir nous-mêmes de la pitié qu'il nous inspire ; c'est un plaisir que nous croyons avoir gagné sans foiblesse, et que nous goûtons sans remords.

Mais en nous laissant ainsi subjuguer aux douleurs d'autrui, comment résisterons-nous aux nôtres, et comment supporterons nous plus courageusement nos propres maux que ceux dont nous n'appercevons qu'une vaine image ? Quoi ? serons-nous les seuls qui n'auront point de prise sur notre sensibilité ? Qui est-ce qui ne s'appropriera pas dans l'occasion ces mouvemens auxquels il se prête si volontiers ? Qui est-ce qui saura refuser à ses propres malheurs les larmes qu'il prodigue à ceux d'un autre ? J'en dis autant de la Comédie, du rire indécent qu'elle nous arrache, de l'habitude qu'on y prend de tourner tout en ridicule, même les objets les plus sérieux et les plus graves, et de l'effet presque inévitable par lequel elle change en bouffons et plaisans de Théâtre les plus respectables des citoyens. J'en dis autant de l'amour, de la colere et de toutes les autres passions, auxquelles devenant

de jour en jour plus sensibles par amusement et par jeu, nous perdons toute force pour leur résister, quand elles nous assaillent tout de bon. Enfin, de quelque sens qu'on envisage le Théâtre et ses imitations, on voit toujours qu'animant et fomentant en nous les dispositions qu'il faudroit contenir et réprimer, il fait dominer ce qui devroit obéir; loin de nous rendre meilleurs et plus heureux, il nous rend pires et plus malheureux encore, et nous fait payer aux dépens de nous-mêmes le soin qu'on y prend de nous plaire et de nous flatter.

Quand donc, ami Glaucus, vous rencontrerez des enthousiastes d'Homere, quand ils vous diront qu'Homere est l'instituteur de la Grece et le maître de tous les arts, que le gouvernement des Etats, la discipline civile, l'éducation des hommes et tout l'ordre de la vie humaine sont enseignés dans ses écrits; honorez leur zèle; aimez et supportez-les comme des hommes doués de qualités exquises, admirez avec eux les merveilles de ce beau génie, accordez-leur avec plaisir qu'Homere est le poëte par excellence, le modele et le chef de tous les auteurs tragiques; mais songez toujours que les hymnes en l'honneur des Dieux et les louanges des grands hommes sont la seule espèce de poésie qu'il faut admettre dans la République; et que si l'on y souffre une fois

cette Muse imitative qui nous charme et nous trompe par la douceur de ses accens, bientôt les actions des hommes n'auront plus pour objet ni la loi, ni les choses bonnes et belles, mais la douleur et la volupté : les passions excitées domineront au lieu de la raison, les citoyens ne seront plus des hommes vertueux et justes, toujours soumis au devoir et à l'équité, mais des hommes sensibles et foibles qui feront le bien ou le mal indifféremment, selon qu'ils seront entraînés par leur penchant. Enfin, n'oubliez jamais qu'en bannissant de notre Etat les Drames et Pieces de Théâtre, nous ne suivons point un entêtement barbare, et ne méprisons point les beautés de l'art ; mais nous leur préférons les beautés immortelles qui résultent de l'harmonie de l'ame, et de l'accord de ses facultés.

Faisons plus encore. Pour nour garantir de toute partialité, et ne rien donner à cette antique discorde qui regne entre les Philosophes et les Poëtes, n'ôtons rien à la poésie et à l'imitation, de ce qu'elles peuvent alléguer pour leur défense, ni à nous, des plaisirs innocens qu'elles peuvent nous procurer. Rendons cet honneur à la vérité d'en respecter jusqu'à l'image, et de laisser la liberté de se faire entendre à tout ce qui se renomme d'elle. En imposant silence aux Poëtes, accordons à leurs amis la liberté de les défendre et de nous montrer, s'ils peuvent, que l'art condamné

par

par nous comme nuisible, n'est pas seulement agréable, mais utile à la République et aux citoyens. Ecoutons leurs raisons d'une oreille impartiale, et convenons de bon cœur que nous aurons beaucoup gagné pour nous-mêmes, s'ils prouvent qu'on peut se livrer sans risque à de si douces impressions. Autrement, mon cher Glaucus, comme un homme sage, épris des charmes d'une maîtresse, voyant sa vertu prête à l'abondonner, rompt, quoiqu'à regret, une si douce chaîne, et sacrifie l'amour au devoir et à la raison; ainsi, livrés dès notre enfance aux attraits séducteurs de la poésie, et trop sensibles peut-être à ses beautés, nous nous munirons pourtant de force et de raison contre ses prestiges : si nous osons donner quelque chose au goût qui nous attire, nous craindrons au moins de nous livrer à nos premieres amours : nous nous dirons toujours qu'il n'y a rien de sérieux ni d'utile dans tout cet appareil dramatique : en prêtant quelquefois nos oreilles à la poésie, nous garantirons nos cœurs d'être abusés par elle, et nous ne souffrirons point qu'elle trouble l'ordre et la liberté ni dans la République intérieure de l'ame, ni dans celle de la société humaine. Ce n'est pas une légere alternative que de se rendre meilleur ou pire, et l'on ne sauroit peser avec trop de soin la délibération qui nous y conduit. O mes amis ! c'est, je l'avoue, une douce

chose de se livrer aux charmes d'un talent enchanteur, d'acquérir par lui des biens, des honneurs, du pouvoir, de la gloire : mais la puissance, et la gloire, et la richesse, et les plaisirs, tout s'éclipse et disparoît comme une ombre auprès de la justice et de la vertu.

Fin du premier Volume des Mélanges.

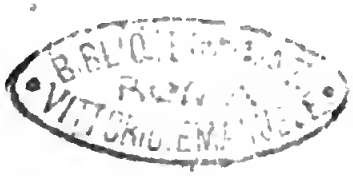

TABLE

DES DIFFÉRENTES PIECES

Contenues dans ce Volume.

LETTRE *à M. de Beaumont.* Page 3

LETTRE *à M. d'Alembert.* 139

RÉPONSE *à une lettre anonyme.* 352

De l'Imitation Théâtrale. 357

Fin de la Table.

BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE
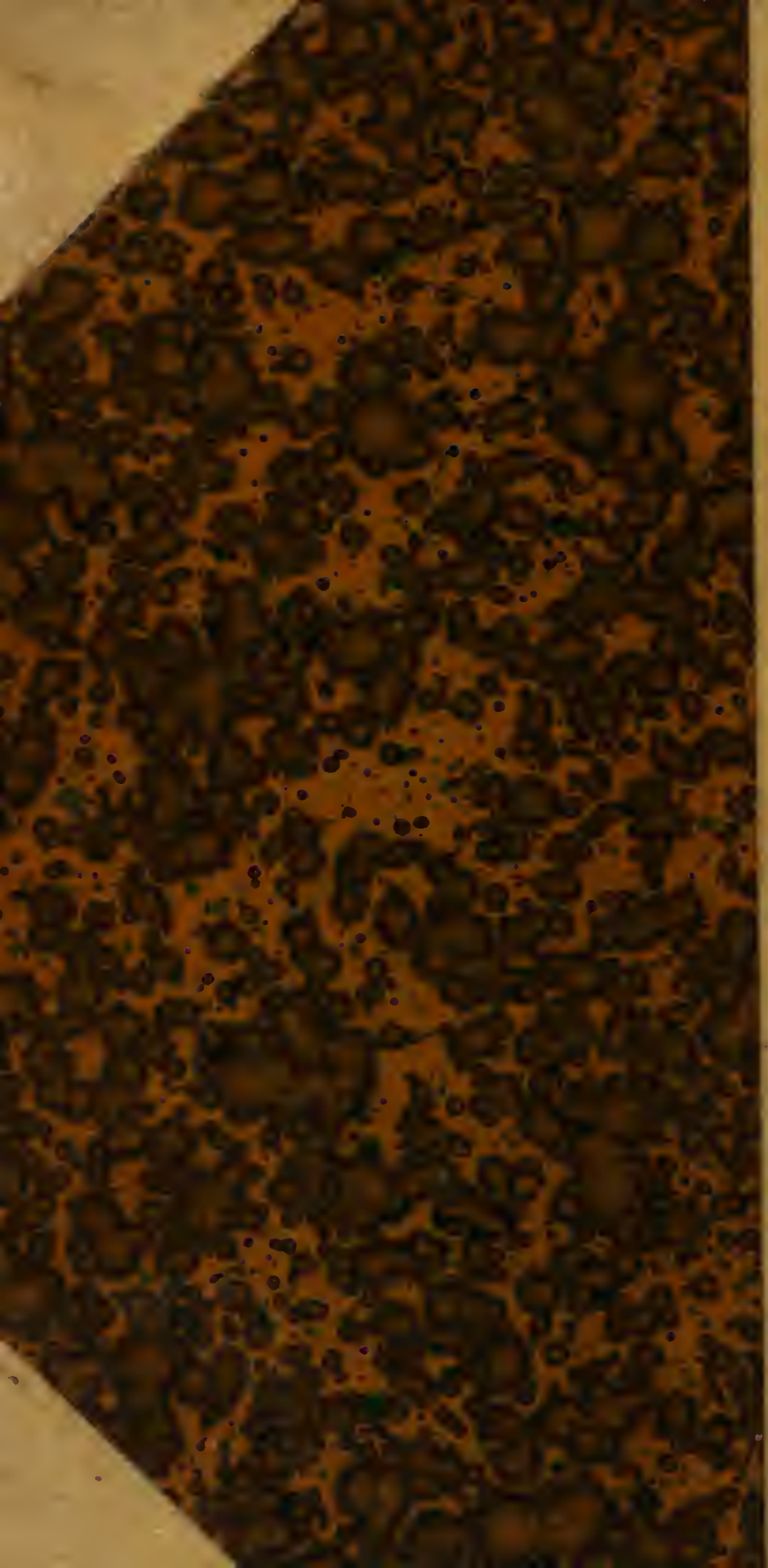
ALFREDO FARNE
ROMA
Legatore